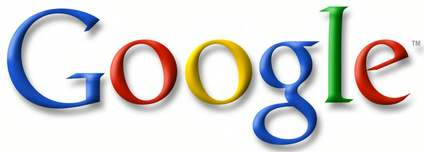
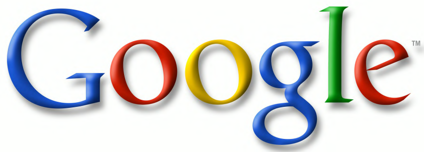










HISTOIRE
DE L'EXPÉDITION FRANÇAISE
EN ÉGYPTE.

EXPÉDITION.

TOME V.

HISTOIRE
SCIENTIFIQUE ET MILITAIRE
DE
L'EXPÉDITION FRANÇAISE
EN ÉGYPTE,
PRÉCÉDÉE
D'UNE INTRODUCTION,
PRÉSENTANT LE TABLEAU DE L'ÉGYPTE ANCIENNE ET MODERNE, DEPUIS LES PHARAONS JUSQU'AUX SUCCESSEURS D'ALI-BEY;
ET SUIVIE
DU RÉCIT DES ÉVÉNEMENS SURVENUS EN CE PAYS
DEPUIS LE DÉPART DES FRANÇAIS
ET SOUS LE RÈGNE DE MOHAMMED-ALI.

Dédiée au Roi.

TOME VII.

PARIS
A.-J. DÉNAIN ET DELAMARE,
LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE VIVIENNE, N. 16.
1834


ASHMOLEAN MUSEUM
EX LIBRIS
F. LL. GRIFFITH
ET
N.C.C. GRIFFITH
1937
OXFORD

HISTOIRE

DE

L'EXPÉDITION FRANÇAISE

EN ÉGYPTE.

CHAPITRE I.

Conduite de Kléber. — Négociations rompues et reprises. — Bases posées. — Lettre de Kléber à sir Sidney-Smith. — Situation. — Mécontentement des troupes. — Opinion personnelle de Desaix. — Nomination des plénipotentiaires. — Desaix et Poussielgue. — Instructions données. — Départ des plénipotentiaires pour Damiette. — Leur embarquement. — Ouverture des conférences à bord du *Tigre*. — Notes échangées. — Arrivée du *Tigre* devant Jaffa. — Nouvelles désastreuses d'él-Arych.

L'avénement de Kléber au généralat datait déjà de trois mois, que sa marche indécise et intermittente durait encore. Tourmenté par la pensée de l'évacuation, cramponné à elle comme à une planche de salut, ne doutant pas de la bravoure de l'armée, mais doutant de sa cons-

tance, il acceptait avec un empressement trop visible toute initiative de conférences, et déguisait mal ses joies et ses craintes ; mais en revanche, quand on en venait jusqu'à froisser son amour-propre, quand on touchait cette corde de fierté militaire qui dominait en lui, il se redressait, prenait sa pose martiale et menaçante, jetait un défi aux masses du Grand-Vizir, et n'expédiait plus que des ordres pour la bataille. Ces velléités pacifiques ou belliqueuses se modifiaient encore selon les impressions qu'il recevait de son entourage, suivant quelques lettres furtives, fausses ou vraies, arrivées de France, suivant les nouvelles qui circulaient dans l'armée, les propos d'état-major et même les bruits de camp. Il ne faut pas s'étonner de cette prédisposition fâcheuse : elle naissait des circonstances ; elle était dans les faits, dans une situation imprévue autant que dans le caractère du nouveau Général en chef. Kléber avait été surpris par son investiture ; une responsabilité effrayante avait pesé sur lui sans qu'il l'eût prévue et discutée : il s'en était épouvanté, non pour lui, mais pour les hommes sous ses ordres. Dans les premières heures, il avait pu se défier de tout, revenir ensuite à une opinion

meilleure pour retomber plus tard dans ses paroxysmes d'incrédulité et de découragement.

Ainsi, la réponse du Grand-Vizir à sa lettre conciliante, réponse hautaine jusqu'au ridicule, mêlée d'emphase orientale et de forfanterie anglaise, n'avait obtenu de lui que ces mots : « Nous répondrons au Vizir avec nos canons et » à la pointe de nos baïonnettes. » Ainsi encore, quand la nouvelle lui fut parvenue du débarquement des janissaires à él-Ezbéh, son plan de défense avait été improvisé avec une énergie et un sang-froid dignes de Bonaparte.

Aux premiers jours de novembre 1799 (10 brumaire an VIII), après la victoire du général Verdier, les choses en étaient encore là. Mourad-Bey, aux abois, fuyait dans le Saïd; l'armée ottomane occupait Ghazah; Sidney-Smith promenait sa croisière de Saint-Jean-d'Acre aux bouches du Nil, d'Alexandrie à Jaffa. Au Kaire, quelques pourparlers s'étaient renoués entre Moustafa-Pacha fait prisonnier à Abouqyr, l'effendy Mohammed-Rachyd et l'administrateur-général Poussielgue, et les préliminaires posés stipulaient déjà la restitution et l'évacuation de l'Égypte par les troupes fran-

çaises. Les conditions et les dédommagemens restaient seuls à débattre.

Quand la question eut été ramenée à de pareils termes, sir Sidney-Smith crut pouvoir et devoir intervenir; il le fit en invoquant le traité signé le 5 janvier 1798 entre l'Angleterre, la Russie et la Porte-Ottomane. Bon diplomate autant qu'habile officier, il ne croyait pas la situation de nos soldats aussi désespérée que le faisait la malveillance; il devinait quelles ressources prodigieuses trouveraient à l'heure décisive la tactique et le courage organisé contre l'indiscipline et le désordre. A son avis, et d'après ses propres expressions, il fallait faire aux Français *un pont d'or* pour qu'ils évacuassent l'Egypte. Il agit d'après cette conviction, assouplit la raideur de la politique musulmane, arracha au Grand-Vizir des notes moins fanfaronnes et moins impératives, entama lui-même avec le général Kléber une correspondance toute pleine d'avances affectueuses, et dans laquelle il prenait le titre de *ministre plénipotentiaire de S. M. Britanique près de la Porte-Ottomane;* provoqua des échanges de prisonniers et une espèce d'assaut de politesses et de bons procédés.

Ce nouveau système de conduite détermina un revirement dans l'attitude de Kléber. Aux dépêches du Vizir, il fit répondre par Moustafa-Pacha d'une manière digne, mais encourageante : il combattait la forme plutôt que le fond; il voulait primer dans le débat, et exigeait qu'au lieu d'être un des préliminaires de la paix, l'évacuation de l'Égypte en devînt la conséquence et le gage. Circonscrire la discussion dans de pareilles subtilités, c'était mal connaître les Turks.

Avec Sidney-Smith, dont la missive était pleine de vues politiques, Kléber prit la question de plus haut; l'occasion d'une réplique noble et fière lui était offerte, il l'accepta : moins pénétrant que Bonaparte, moins aigri que lui contre le Commodore, il ne crut pas se livrer en engageant une lutte de dépêches; il entra franchement dans la lice, et répondit par toute sa pensée. Voici sa lettre :

Au quartier-général du Kaire, 8 brumaire an VIII (30 octobre 1799).

« Monsieur le Général,

» Je reçois votre lettre au sujet de celles que
» le général Bonaparte et moi avons écrites au

» Grand-Vizir les 30 thermidor et 1er jour » complémentaire derniers.

» Je n'ignorais pas l'alliance contractée entre » la Grande-Bretagne et l'empire ottoman; » mais je crois inutile de vous exposer les mo- » tifs d'après lesquels je me suis expliqué direc- » tement avec le Grand-Vizir. Vous sentez » comme moi que la République française ne » doit, à aucune des puissances avec lesquelles » elle était en guerre quand nous sommes ve- » nus en Égypte, compte des motifs qui nous » y ont amenés.

» Au reste, dans les dernières conférences » que j'ai eues avec Mohammed-Khourchyd- » Effendy, j'ai demandé moi-même votre inter- » vention dans ces négociations, persuadé » comme je le suis qu'elles peuvent devenir les » préliminaires d'une paix générale, que vous » désirez sans doute autant que moi.

» Je ne m'arrête pas dans votre lettre à tout » ce qui est étranger à cet objet; vous n'avez ja- » mais pensé, monsieur le Général, qu'une ar- » mée française et chacun des individus qui la » composent pussent écouter des propositions » incompatibles avec la gloire et l'honneur. » Partout où l'on sert bien son pays, l'on est

» bien. Et certes, l'Égypte, le pays le plus fer-
» tile de la terre, n'est pas plus un exil que les
» mers orageuses que vous êtes contraint d'ha-
» biter.

» Les Français n'ont jamais demandé à quit-
» ter l'Égypte uniquement pour retourner dans
» leur patrie ; ils le demanderaient encore
» moins aujourd'hui qu'ils ont vaincu tous les
» obstacles intérieurs et multiplié leurs moyens
» de défense à l'extérieur ; mais ils la quitte-
» raient avec autant de plaisir que d'empresse-
» ment, si cette évacuation pouvait devenir le
» prix de la paix générale.

» Les événemens de l'Europe et des Indes
» n'ont rien de commun avec ma position en
» Égypte. Que les armées françaises aient
» éprouvé des revers au-delà des Alpes, c'est
» une bataille perdue qui nous a ôté l'Italie, une
» bataille gagnée nous la rendra ; et l'Europe
» a déjà vu que la République française sait se
» relever avec éclat de ses revers.

» Les forces que je commande peuvent me
» suffire encore long-temps, et quelque acti-
» ves que soient les croisières ennemies dans
» la Méditerranée, elles n'empêcheront pas
» plus un secours d'arriver qu'elles n'ont em-

» pêché l'escadre française de passer de Brest
» à Toulon, et de sortir ensuite de Toulon
» pour se réunir à l'escadre espagnole.

» Le moindre secours que je recevrais me
» rendrait pour toujours inexpugnable. Avant
» deux mois, je n'ai rien à craindre du Grand-
» Vizir. Avec deux cents hommes je garde les
» défilés inondés des pays cultivés; et, si cette
» armée est retenue dans les déserts, elle est
» forcée d'y périr de misère.

» J'ai une cavalerie et une artillerie nom-
» breuses pour garder les forts, qui dans deux
» mois et lorsqu'il serait possible de faire une
» attaque combinée seront inabordables. En
» attendant, la Nubie et l'Abyssinie me four-
» nissent des recrues suffisantes. Une pou-
» drière, une fonderie et des manufactures
» d'armes sont en activité et me mettent insen-
» siblement en état de me passer des secours
» de l'Europe. Il est donc indifférent à la sû-
» reté de l'armée que vous soyiez les maîtres
» des deux mers avec lesquelles nous commu-
» niquons.

» Mais comme le but auquel, en définitif, il
» faut atteindre, est la paix; qu'on peut en s'en-
» tendant la faire dès à présent comme on la

» ferait plus tard ; qu'on épargnerait ainsi l'ef-
» fusion du sang ; qu'enfin je ne connais pas
» de gloire au-dessus de celle que l'histoire
» reconnaissante distribuera aux précurseurs
» d'un si grand bienfait, j'ai fait les avances
» convenables pour commencer cet ouvrage ;
» et la place honorable que vous occupez dans
» la carrière politique m'assure, monsieur le
» Général, que votre ame ne peut concevoir
» d'ambition plus noble que celle de concourir
» à l'achever.

» L'intégrité de l'empire ottoman, qui est
» la base de l'alliance de l'Angleterre avec
» la Sublime-Porte, est aussi l'objet des solli-
» citudes de la République française. Je l'ai
» écrit au Grand-Vizir, et je vous le répète,
» l'Égypte que nous n'avons cessé de considé-
» rer comme lui appartenant, sera restituée à
» cette puissance aussitôt qu'une paix solide
» entre la France, l'Angleterre et la Sublime-
» Porte, assurera cette intégrité même de l'em-
» pire ottoman.

» Je sens parfaitement comme vous, mon-
» sieur le Général, que la paix générale ne
» peut avoir eu lieu avant l'évacuation de
» l'Égypte, et qu'elle pourrait être accélérée

» par l'évacuation préliminaire ; mais ce pré-
» liminaire ne peut en être un aux négocia-
» tions, il doit en être simplement une suite ;
» et, s'il est vrai que ce n'est pas dans un en-
» droit aussi éloigné du siége des gouverne-
» mens respectifs que la paix générale peut
» être conclue, je ne pense pas qu'il en soit
» de même pour établir les négociations.

» J'ajouterai, à l'égard de l'Angleterre, que
» les circonstances me paraissent avoir apporté
» de grands changemens dans ses intérêts poli-
» tiques ; changemens qui doivent rendre très-
» facile la fin de nos malheureux débats.

» Il est temps que deux nations qui ne peu-
» vent s'aimer, mais qui s'estiment, deux na-
» tions les plus civilisées de l'Europe, cessent
» de se battre.

» Je me féliciterais, monsieur le Général,
» d'avoir avec vous l'avantage d'arriver à ces
» heureux résultats. J'en trouve un augure
» favorable dans le désir qui nous est commun
» de baser nos communications officielles sur
» la franchise du caractère militaire ; il me
» sera naturel d'écarter tout sentiment étran-
» ger à la plus parfaite estime.

» J'ai écrit au Grand-Vizir d'envoyer deux

» personnes de marque pour entamer les con-
» férences dans un lieu qu'il indiquera ; de
» mon côté j'enverrai le général de division
» Desaix et l'administrateur-général des finan-
» ces Poussielgue. Si vous désirez que ces con-
» férences se tiennent à bord de votre vaisseau,
» j'y consentirai volontiers.

» KLÉBER. »

Commencée sur ce ton, cette correspondance se poursuivit avec quelques arrière-pensées de part et d'autre. Prenant à la lettre toutes les instructions de Bonaparte, Kléber ne voulait d'abord que gagner du temps en ouvrant des conférences ; il espérait que le Directoire, avisé de sa situation critique, lui enverrait, à défaut de renforts, des pleins pouvoirs pour traiter. Résolu, d'ailleurs, à se retrancher dans les clauses de paix tracées par son prédécesseur, il croyait devoir obtenir avant tout une diversion à des hostilités immédiates, sauf à se régler sur les événemens qui surviendraient. Quant à sir Sidney, il lui importait beaucoup de se poser entre la Porte et l'armée d'occupation comme une autorité neutre, mais capitale, et sans laquelle nul traité ne pouvait

se conclure. Quoique muni de pouvoirs insuffisans, il estimait sans doute qu'une trêve dans l'état des choses pouvait plutôt profiter que nuire aux plans d'invasion du Grand-Vizir ; il prévoyait que cette seule pensée de négociations ouvertes agirait comme dissolvant sur l'esprit de l'armée française, dirigerait ses pensées vers un retour immédiat, et lui enlèverait, en tout état de cause, quelque peu de cet opiniâtre courage si nécessaire à sa position.

Pour pousser plus vivement encore à ce dernier résultat, des influences de toute nature s'exerçaient alors sur les points de la côte abordables aux agens britanniques. On jetait à Damiette, à Rosette, à Alexandrie, des lambeaux de journaux anglais ou français, qui parlaient d'une révolution consommée à Paris contre le Directoire ; et, d'après la version propagée, le grief principal, imputé à ce pouvoir exécutif, était d'avoir décrété l'expédition d'Égypte, entreprise si désastreuse et si formellement désavouée par la nation. A la suite de ces faux bruits venaient des récits mensongers, des exagérations sans nombre sur nos revers en Italie ; puis, quand ces moyens ne suffisaient pas, des

offres d'embauchage. Ces manœuvres, indignes de la loyauté militaire, dépassaient presque toujours le but : le soldat restait fidèle au drapeau ; mais il murmurait ; mais il allait parfois jusqu'à l'insubordination. Des actes de ce genre eurent lieu notamment parmi les soldats de la deuxième demi-brigade légère ; ils se renouvelèrent à Alexandrie, toutes les fois que des généraux et des officiers supérieurs voulurent s'embarquer sur des parlementaires et sur des neutres. Alors le dépit de la garnison prit un caractère de mutinerie et de violence : à diverses reprises, des groupes tumultueux se formèrent pour empêcher ces départs, et entre autres celui des généraux Junot et Dugua. Les soldats, croyant que la pensée de leurs chefs était de les abandonner peu à peu, en vinrent jusqu'à organiser une espèce de surveillance le long de la côte, et un système de rigoureuses perquisitions à bord des navires en partance.

Toutes ces causes combinées agissaient sur Kléber, autant que sa ténacité native, pour lui conseiller un traité de paix suivi d'une évacuation. Les façons engageantes de sir Sidney, et ses bons procédés d'une part, de l'autre, le

sourd mécontentement des troupes, et cette exaspération qui semblait grandir; puis les conseils de son état-major, l'incertitude de l'avenir, l'effroi de sa propre responsabilité, la nouveauté d'un rôle imprévu, l'action inévitable des rapports alarmans, des bruits exagérés, enfans de la circonstance, tout le poussait vers le dénouement le moins chanceux et le plus prompt. Il dépêcha à sir Sidney l'adjudant-général Morand, qui ne put rejoindre le Commodore qu'à Jaffa. A la suite de cette démarche, des bases furent réglées pour des conférences futures: les trois représentans des puissances co-signataires du traité du 5 janvier 1798, sir Sidney pour l'Angleterre, Youssouf-Pacha pour la Porte, et Franchini pour la Russie, devaient y prendre part, chacun dans la proportion de leur intérêt et de leur influence.

C'est ici le moment de dire que cette pensée de négociations qui dominait Kléber trouva des antagonistes dans l'armée. Dans le nombre, il est inutile de citer le général Menou, dont la conduite postérieure donne le droit de suspecter l'opinion; mais on ne saurait oublier Desaix, homme de courage et de loyauté. Soit convic-

tion personnelle, soit dégoût du rôle diplomatique auquel Kléber allait le vouer, Desaix chercha à réveiller les passions guerrières du Général en chef, et à lui souffler des inspirations hardies. Envoyé à la hâte sur Damiette, lors de la descente avortée des janissaires, il y reçut des dépêches de Kléber, pour qu'il se mît dès-lors en rapport avec sir Sidney. La chose était impossible, car le Commodore avait repris la haute mer; mais, au lieu de se borner à cette simple fin de non-recevoir, Desaix plaida, dans sa réponse à Kléber, les moyens énergiques : il lui peignit sous un beau jour les dispositions des troupes, lui démontra que toute descente était impossible sur une côte hérissée de forts. « Je » n'ai pas besoin, ajoutait-il, de porter sir Sid» ney Smith à la paix. Il n'a qu'un but, qu'un » désir, qu'une volonté, celle de négocier pour » nous prouver qu'il faut que nous nous en al» lions bien vite. La gloire qui lui en revien» drait dans son pays, chez les Russes et chez » les Turks, lui fait tourner la tête. Il paraît » qu'il a peur de la voir échapper, car il a l'air » inquiet. Les revers que les Osmanlys éprou» vent paraissent le faire peu aimer d'eux. » Encore quelques revers, et ces bonnes gens,

» je crois, s'accommoderont. Battez le Grand-» Vizir, ils feront tout ce que vous voudrez. » La saine politique ne leur entrera dans la » tête qu'après bien des corrections; encore » une bonne, et tout s'arrangera, du moins, je » le présume. Smith s'impatientait de n'avoir » pas de vos nouvelles; il frappait du pied; il » s'écriait : — Le général Kléber devrait me » répondre : ce que je lui ai dit est honnête; je » le croyais plus raisonnable que le général » Bonaparte. — Vous voyez d'après cela, mon » général, qu'il ne demande pas mieux que de » négocier. Tout ce qu'il veut, c'est que nous » partions le plus tôt possible. Quand un en-» nemi demande quelque chose avec instance, » c'est que cela lui tient à cœur, ou lui fait bien » du mal : c'est, je pense, une raison de ne » pas l'accorder légèrement. »

Et dans une lettre de date postérieure, Desaix ajoutait : « Je suis convaincu que le Vizir ne fera » pas de paix, qu'il n'ait été battu. Les Turks » sont trop insolens et ont la tête trop dure » pour entendre si facilement raison. Il faut les » étriller souvent pour leur faire comprendre » quelque chose. Smith sera plus traitable; mais » il voudra que vous partiez tout de suite. Si la

» fortune vous faisait battre le Vizir, ils seraient » tous plus raisonnables. »

Ces considérations ne manquaient pas de vérité; mais l'éventualité d'une défaite y était omise, et la plus grande obsession de Kléber se trouvait là. Aussi, malgré les instances de Desaix, malgré tous les dilemmes politiques de Menou, dès que Morand fut de retour au Kaire avec les réponses de sir Sidney et du Vizir, il se jeta entièrement dans les voies pacifiques, et nomma pour ses plénipotentiaires le général Desaix et l'administrateur en chef Poussielgue. Du côté de ses antagonistes, le Grand-Vizir seul avait signifié les pouvoirs dont il était revêtu; ceux de sir Sidney et de l'agent russe passaient sur simple énonciation.

Avant que ses délégués partissent du Kaire, Kléber leur donna des instructions en seize articles, où chacune des clauses essentielles du traité se trouvait formellement établie.

Le premier point à obtenir était un armistice rigoureux pendant toute la durée des négociations; ensuite venaient de nouvelles garanties à exiger pour l'intégrité de l'empire ottoman et pour la dissolution de la triple alliance entre la Porte, la Russie et l'Angleterre, alliance hostile

à la République française; puis la restitution des îles de Corfou, de Zante et de Céphalonie enlevées à la France dans la dernière campagne; l'abandon du blocus de Malte, que les Anglais tenaient étroitement serrée; la faculté de laisser, soit à Malte, soit dans les îles ci-dessus nommées, une portion de l'armée d'évacuation; la promesse de respecter la vie et les biens des Égyptiens qui se seraient montrés amis des Français; la protection de la Porte pour les négocians français qui persisteraient à rester en Égypte; l'élargissement respectif des prisonniers; enfin la forme des sauf-conduits et les détails d'exécution qui devaient accompagner l'évacuation du territoire égyptien. En cas de refus de ces clauses de la part des plénipotentiaires adverses, il était laissé à la sagacité des délégués français de peser ce que toutes nouvelles venues du continent européen pouvaient conseiller de tempéramens conciliateurs; et si, en désespoir de cause, l'Angleterre et la Porte présentaient comme leur dernier mot une évacuation pure et simple, Desaix et Poussielgue demanderaient un armistice de quelques mois et un sauf-conduit pour envoyer au Directoire un courrier extraordinaire.

Voilà quelles instructions furent données aux négociateurs français. Munis de ces pouvoirs, ils partirent du Kaire le 19 frimaire an VIII (10 décembre 1799), descendirent le Nil sur deux barques, et arrivèrent le 22 (13) à Damiette, où commandait le général Verdier. Les plénipotentiaires emmenaient avec eux le jeune Peyrusse comme secrétaire de légation et l'interprète Santo-L'homaca. Savary, Rapp et Clément, aides-de-camp, et l'adjoint à l'état-major Donzelot, accompagnaient Desaix.

Le rendez-vous donné par le Commodore aux plénipotentiaires français avait été d'abord fixé à Alexandrie, puis à Damiette. Avant l'arrivée de Desaix et de Poussielgue, et le 16 frimaire (7 décembre), Sidney-Smith avait paru devant le Boghâz; puis, ne pouvant tenir sur cette côte exposée, il avait fait échelle à Jaffa, pour revenir ensuite vers les attérages d'Alexandrie, en raisonnant de nouveau à Damiette. Ce fut le 30 frimaire (21 décembre) que, pour la seconde fois, il arriva en vue de cette ville, et qu'il y envoya sa polacre en parlementaire. Les plénipotentiaires s'y trouvaient, et l'on échangea sur-le-champ quelques lettres pour régler la forme de l'entrevue. Il fut

décidé que les conférences auraient lieu à bord du *Tigre*, et Desaix et Poussielgue, accompagnés des personnes citées, s'embarquèrent dans les chaloupes anglaises le 2 nivôse (23 décembre).

Leur premier acte à bord fut de répondre à une demande insidieuse de sir Sidney au sujet d'une suspension d'armes entre l'armée ottomane et les troupes françaises. Suivant le Commodore, le Grand-Vizir n'adhérait à ce préliminaire que moyennant la cession provisoire des postes d'êl-Arych et de Kattiéh. Les négociateurs repoussèrent formellement cet abandon, et se renfermèrent dans les termes d'une trêve pure et simple pour éviter l'effusion du sang. L'événement dira plus tard ce qu'il pouvait y avoir de prémédité dans cette ouverture du Commodore anglais.

Avant d'entamer un débat sérieux, il se fit à bord du *Tigre* un échange de ces petites concessions que l'on se doit toujours entre nations civilisées. Ainsi un sauf-conduit pour le transport des blessés en France, et des passeports pour les membres de la Commission des sciences et arts, furent obtenus aussitôt que demandés; mais les choses allèrent plus lentement

quand il s'agit d'attaquer le fond du procès.

Pendant plusieurs jours, on chercha à se pénétrer, à se sonder de part et d'autre; et sir Sidney ne se montra, dans cette occasion, ni le moins habile, ni le moins pénétrant. Au début, il ne parlait pas d'autre chose que de recevoir l'armée française à composition, comme on aurait fait de bataillons prisonniers de guerre; il faisait entrevoir que l'évacuation pure et simple serait le *nec plus ultrà* des conditions à débattre en faveur des troupes expéditionnaires.

A cela, nos plénipotentiaires n'opposaient encore aucune prétention formelle; ils observaient leur antagoniste, décidés à ne se départir ni de la lettre, ni de l'esprit de leurs instructions, mais attendant l'heure de s'expliquer, et préludant par la connaissance des hommes à la discussion des choses. Hôtes de sir Sidney, malades d'ailleurs, et tourmentés par une mer houleuse, ils étaient contraints à quelques égards vis-à-vis de lui, et à quelques soins de leur propre santé.

Des entretiens non officiels sur la politique européenne et sur les événemens militaires du continent marquèrent donc seuls le premier

temps du séjour à bord du *Tigre*. Ce fut seulement le 8 nivôse an VIII (29 décembre 1799) que, dans une note explicite, Desaix et Poussielgue amenèrent la question sur le terrain où elle devait être portée.

A la suite de quelques considérations d'ordre général, ils offraient l'évacuation de l'Égypte aux conditions :

1°. Que la Sublime-Porte restituerait à la France les possessions qu'elle pouvait avoir acquises sur elle pendant la guerre actuelle ;

2°. Que les relations entre l'empire ottoman et la République française seraient rétablies sur le même pied qu'avant la guerre ;

3°. Que l'Angleterre signerait une nouvelle garantie de l'intégrité du territoire de l'empire ottoman ;

4°. Que l'armée évacuerait avec armes et bagages sur tous les ports dont il serait convenu, aussitôt que les moyens d'évacuation lui auraient été procurés.

Quoique sir Sidney fût loin de s'attendre à des prétentions aussi larges, il dissimula sa surprise : se retranchant de nouveau derrière le

traité du 5 janvier, il argua de l'insuffisance de ses pouvoirs pour trancher des questions aussi ardues, et se borna à promettre sa médiation auprès du Grand-Vizir pour amener un résultat qui satisfît tous les intéressés. Dès que les négociations eurent pris cette nouvelle face, un plus long séjour à la mer devenait non-seulement inutile, mais fâcheux : aussi le Commodore fit-il route pour Ghazah, où le *Tigre* parut le 15 nivôse an VIII (5 janvier 1800). Là un événement inattendu vint traverser les pourparlers comme un éclat de foudre. El-Arych était tombé au pouvoir des Turks, une partie de la garnison française avait été égorgée.

Avant de détailler cet affreux épisode, il faut dire ici que des accusations graves ont pesé à son sujet sur le Commodore. On a avancé que l'attaque d'el-Arych concertée à l'avance entre le Vizir et sir Sidney n'était pas un fait qu'on dût regarder comme accompli en dehors de sa volonté. Les retards de la traversée, l'exaspération entretenue parmi les troupes ottomanes, le plan de l'attaque, l'intervention d'officiers anglais, l'embauchage et la sédition de la garnison, tout cela au dire de ces auteurs partait

d'une main plus exercée que celle du hasard, ou celle de l'imprévoyance turke. Les mesures, ajoutent-ils, étaient prises pour le désastre, et le jour fixé de telle sorte qu'à l'apparition du *Tigre* sur les attérages syriens, les plénipotentiaires n'auraient plus qu'à s'y résigner.

Quoiqu'on ait donné un caractère officiel à ces allégations passionnées, nous devons dire qu'elles nous semblent inadmissibles dans leur sens absolu. Sans doute la prise d'êl-Arych servit plutôt qu'elle ne contraria les vues du Commodore ; sans doute, avant que la perspective de négociations praticables se fût offerte à lui, il avait appuyé de ses conseils les projets du Grand-Vizir; mais de là à cet événement qui coûta la vie à tant de Français, de là à cette catastrophe d'êl-Arych, où les impressions du moment dominèrent, où l'effervescence, le découragement, la révolte de la garnison firent plus que toutes les attaques extérieures, il y a tant de distance et si peu d'affinité, qu'il faut repousser toutes ces récriminations systématiques, filles de leur temps et bien vieillies aujourd'hui. A trente-cinq ans de distance, on peut juger ces choses avec plus de calme, et ne pas tordre les faits pour en exprimer de la haine contre un homme

ou contre une nation. C'est assez dire que dans cette occasion, comme dans toute autre, nous nous en tiendrons au récit simple, au récit complet et impartial.

—

CHAPITRE II.

Situation d'él-Arych. — Mouvemens des troupes ottomanes. — Mission du colonel Bromley. — Accusation d'embauchage. — Mécontentemens de la garnison d'él-Arych. — Leur origine. — Arrivée des Osmanlys. — Travaux de siége. — Défense de Cazals. — Révolte de la garnison. — Lettre adressée au commandant. — Suite du siége. — Nouvelle révolte. — Prise d'él-Arych — Capitulation violée. — Sort des prisonniers faits dans la forteresse. — Acquittement de Cazals devant un conseil de guerre.

Depuis le retour du corps expéditionnaire, qui avait fait la campagne de Syrie, él-Arych, située à l'extrême frontière, et l'une des clefs de l'Égypte, avait été mise dans un meilleur état de défense. Ses fortifications consistaient alors en quatre murs de sept pieds d'épaisseur et de vingt-sept pieds de hauteur moyenne, non terrassés, flanqués par quatre petites mauvaises tours, qui occupaient les angles : un parapet de trois pieds de large, percé d'embrasures, entourait le sommet des tours, et un

autre, d'un pied et demi, couronnait les quatre courtines. Deux fronts couverts par des décombres, tandis que le pied des autres était aperçu de la campagne, une petite lunette qui couvrait la porte et un petit bastion commencé près d'une des tours, tel était le complément de ces ouvrages au moment de l'attaque ottomane.

Depuis le 21 vendémiaire an VIII (13 octobre 1799), le chef de bataillon du génie Cazals avait remplacé, dans le commandement de ce poste, le chef de bataillon du génie Geoffroy, que déjà nous avons eu l'occasion de citer. Des reconnaissances faites dans les environs non-seulement avaient servi à constater l'état de la contrée, le gisement des puits, la direction des chemins, et les forces des tribus arabes qui la traversaient; mais il en était résulté à diverses reprises, pour la garnison française, un butin considérable en chameaux, en soieries et en denrées.

Un ordre arrivé du quartier-général vers la mi-brumaire prévenait Cazals des grands rassemblemens de troupes turkes, dont la Syrie était alors le théâtre; il lui enjoignait de surveiller cette frontière avec rigueur, soit pour prévenir l'entrée d'espions mamlouks, soit pour

arrêter l'exportation des vivres. Vers le même temps, le commandant de l'arme du génie Sanson et le général de brigade Bertrand vinrent inspecter les travaux de la défense, et leur donner une nouvelle activité.

De leur côté, les troupes ennemies ne restaient pas inactives. Le Grand-Vizir continuait à masser ses forces du côté de Jaffa, pendant que l'avant-garde, composée principalement de mamlouks d'Elfy-Bey, organisait des camps volans, de Ghazah à él-Arych, et poussait même des reconnaissances jusqu'au pied de la ville frontière. Ce fut dans l'une de ces expéditions, qu'un parti considérable de Mamlouks rencontra une patrouille française, sortie du fort à la diane, et aventurée au-delà du rayon habituel : douze hommes de la neuvième demi-brigade et trois sapeurs la composaient : ils furent enveloppés, et trois soldats qui firent feu payèrent cette audace de leur vie; les autres, attachés à la queue des chevaux, furent entraînés jusqu'à Ghazah, puis dépêchés à Jaffa, vers le Grand-Vizir. Cette petite escouade de prisonniers avait à sa tête le lieutenant de grenadiers Landry, sur lequel les Turks et les Anglais essayèrent, dit-on, tour à tour, les in-

fluences de la peur et des promesses. Profitant de l'état de dénuement où se trouvaient ces malheureux soldats, on parla d'envoyer l'un d'eux au fort d'êl-Arych, pour y réclamer ses effets et ceux de ses camarades. Dans un journal détaillé sur les événemens de ce siége, le capitaine de génie Bouchard ajoute que le lieutenant Landry ayant consenti à cette démarche, fut conduit dans la tente du Grand-Vizir, où se trouvaient les dignitaires de l'armée ottomane et quelques officiers anglais. On lui fit plusieurs questions sur le fort d'êl-Arych, sur l'importance de ses ouvrages, sur le chiffre de sa garnison; puis, quand on crut l'avoir étourdi et troublé, on lui présenta brusquement une lettre à signer, laquelle n'était censée contenir qu'une réclamation d'effets. Heureusement l'officier lut ce qu'on lui présentait, et grande fut sa surprise, lorsqu'à la suite de phrases insignifiantes, il trouva une invitation à ses frères d'armes de livrer le fort au Grand-Vizir, qui devait combler de biens et renvoyer en France ceux qui se fieraient à lui. Indigné d'un piége pareil, Landry refusa de signer cette lettre infâme; mais, s'il faut en croire Bouchard, cédant ensuite aux instances

de l'interprète, il consentit à valider de son nom une pièce moins ouvertement provocatrice. Pour suivre sa version, devenue officielle sous la plume de Berthier, ajoutons que cette lettre passa dans les mains d'un caporal de sapeurs, homme accommodant et prompt à se prêter au rôle que l'on sollicitait de lui. Ce porteur de missive partit de Ghazah avec le lieutenant-colonel Bromley[1], émigré français, alors au service de l'Angleterre sous un nom supposé. Bromley était envoyé vers Cazals, comme parlementaire, par le chef des auxiliaires anglais, le colonel John Douglas. Il devait lui remettre une sommation, dans laquelle le commandant français était invité à se rendre sans défense préalable.

Bromley et le prisonnier partirent; le 18 frimaire (9 décembre), ils étaient en vue des avant-postes d'él-Arych. Bromley portait l'habit anglais sous sa longue robe turke; son compagnon avait son uniforme français. Averti de l'arrivée du parlementaire, Cazals lui envoya une tente et des rafraîchissemens; puis il sortit du fort pour s'aboucher avec lui. La sommation

1 Général Tromelin.

assez ridicule de John Douglas provoqua une réponse énergique et digne, et des explications verbales achevèrent de convaincre Bromley qu'on n'aurait pas bon marché d'un caractère aussi loyal et aussi ferme. Mais, pendant que ceci se passait entre le commandant et le parlementaire, le prisonnier français s'était glissé jusqu'aux avant-postes, où bientôt une curiosité contagieuse eut groupé autour de lui une foule de camarades. Le prisonnier parlait avec emphase des bons traitemens qu'il avait éprouvés, il montrait avec affectation l'argent qu'il avait reçu, appuyait par-dessus tout sur la promesse que le Grand-Vizir lui avait faite de le renvoyer en France. Parmi ses auditeurs, les uns l'écoutaient à demi-convaincus; les autres exprimaient leurs doutes. « Vous ne m'en croyez » pas, leur dit-il alors; eh bien! vous croirez » peut-être le lieutenant! Tenez, voici la lettre » qu'il écrit aux officiers de la 9e. » Cette lettre n'était pas cachetée; elle courut bientôt de main en main; elle finit même par causer une rumeur qui appela l'attention du commandant. A l'instant, il sentit la faute commise, et, pour la réparer, il renvoya le prisonnier dans la tente de l'officier parlementaire. A sa demande de

restitution d'effets, il fut répondu qu'on s'en occuperait et qu'on les lui ferait tenir, s'il y avait lieu.

Tel est le récit du capitaine Bouchard que les parties intéressées ont contesté. Le Bromley anglais, général Tromelin aujourd'hui, violemment attaqué par cette version, et plus maltraité depuis dans les Mémoires du duc de Rovigo, a dû provoquer une espèce d'enquête contre des détails tronqués ou faux. Le prisonnier dont il est question s'est nommé. Ce n'est pas un caporal de sapeurs, mais un sergent de grenadiers de la 9ᵉ nommé Truptil, devenu capitaine plus tard et vivant encore. Dans une pièce explicative des faits, et dont la copie est sous nos yeux, il déclare avoir accompagné le lieutenant-colonel Bromley à êl-Arych dans le seul but de réclamer ses effets et ceux de ses camarades; il nie la circonstance de la lettre remise, de l'argent exhibé et des initiatives d'embauchage. Il entre dans des particularités qui donnent à ses dires un caractère de franchise difficile à repousser.

Quoi qu'il en soit, l'événement prouva, plus tard, que de mauvais germes existaient dans la garnison d'êl-Arych. Étaient-ils le fait d'un mé-

contentement commun à toute l'armée, d'un mécontentement d'ancienne date et né du départ de Bonaparte? Avaient-ils été semés par l'influence anglaise, et venaient-ils de se développer plus intenses encore par les instigations d'un caporal ou d'un sergent prisonnier?

Les faits ont prouvé que la première de ces deux suppositions était plus admissible que la seconde. Par une faute inqualifiable, la garnison d'êl-Arych se composait alors de la partie la plus indisciplinée d'une armée toute mécontente. La compagnie de grenadiers de la 13ᵉ demi-brigade, qui en faisait partie, venait récemment de recevoir dans ses cadres une portion de la 2ᵉ demi-brigade, licenciée pour le fait d'insubordination; et cette compagnie était devenue le pivot de la conspiration nouvelle. Ces soldats, déjà aigris, n'eurent pas de peine à insinuer à leurs camarades qu'on leur avait donné à défendre un poste indéfendable, dans la seule vue de les perdre et de les sacrifier. Le hasard voulut qu'au moment où cette idée fermentait dans les têtes, la nouvelle se répandît de l'évacuation de Kattiéh, circonstance qui laissait les Français d'êl-Arych coupés de tout renfort, isolés, perdus au milieu des sables, li-

vrés à la discrétion de hordes sauvages et sanguinaires. On conçoit alors que de telles impressions d'une part, et de l'autre la chance d'être admis à capituler, grâce à la médiation anglaise, aient amené dans la suite de ce siége un conflit déplorable pour l'honneur des corps et l'inviolabilité du drapeau.

Depuis la sommation du colonel Douglas, il était évident que le fort d'êl-Arych allait être attaqué. Son commandant le prévit, et il pressa les travaux de défense. Les reconnaissances aux environs, devenues inutiles et dangereuses, furent supprimées; on suspendit les travaux d'un bastion à demi-élevé, et l'on établit des blindages à l'intérieur avec des palmiers coupés dans la plaine. Dans ce moment décisif, la garnison n'avait qu'un effectif de quatre cent cinquante hommes. Elle se composait du 1er bataillon de la 13e demi-brigade d'infanterie, d'une compagnie de canonniers, de quatre compagnies de sapeurs et de mineurs. L'artillerie se composait de quatre pièces de 8, de quatre pièces de 4 et de deux obusiers de 6. Il y avait dans le fort trois mille boulets et trois cents mille cartouches d'infanterie. Une quarantaine de prisonniers turks étaient renfermés dans

cette enceinte, pêle-mêle avec la garnison.

Cependant l'armée ottomane s'ébranla vers la fin de frimaire, et, par une coïncidence étrange, presque le même jour où Desaix et Poussielgue, reçus à bord du *Tigre*, invoquaient l'armistice comme le préliminaire de toute négociation. Dans le même temps, le Grand-Vizir échangeait aussi avec Kléber des lettres amicales et pacifiques, et sir Sidney ne manquait aucune occasion d'insister sur la nécessité d'éviter une inutile effusion de sang. Quand une trève semblait être ainsi dans les démarches et dans les intentions, la guerre fut commencée. Il est possible qu'elle résultât d'un petit complot concerté entre le Commodore et le dignitaire turk; mais on peut croire avec autant de raison que l'impatience des troupes ottomanes força la main à leurs généraux. Ce n'était pas là, en effet, une armée européenne, où la pensée du chef domine toutes les prétentions des corps et toutes les turbulences des individus. Ramas de peuples et de soldats divers, les bandes du Grand-Vizir marchandaient souvent son autorité et lui imposaient des conditions. Ainsi, l'avant-garde, composée de Mamlouks qui rêvaient de nouveau la souveraineté

de l'Égypte, dévoraient déjà l'espace, et murmuraient des retards jetés à la traverse. Il en était de même des Bédouins, accourus sur l'espoir du pillage; des Osmanlys, qui se partageaient d'avance les trésors des Français, des peuplades d'Asie et d'Europe que la Porte avait conviées à cette curée lointaine. Quand ces hordes de combattans se furent groupées à Ghazah, qu'elles eurent apprécié leur nombre et connu leurs ressources, il devint difficile de comprimer cette exaltation fiévreuse qui les poussait en avant; de contenir par des paroles et par des menaces ces hommes habitués de tout temps à désobéir.

Que ce fût ou non la volonté de Youssouf, ils marchèrent, ils parurent devant êl-Arych le 1er nivôse an VIII (22 décembre 1799). Trente mille hommes environ composaient ce corps d'avant-garde, sous les ordres de Regeb-Pacha. Ce chef s'établit sur le torrent qui couvre le fort, occupa le bois de palmiers qui l'avoisine, s'étendit au pied des dunes, porta un corps de Mamlouks aux puits de Massoudiah, et poussa un gros de cavalerie jusqu'à la gorge du Désert. Ainsi le fort était investi d'une manière à peu près complète, et ses communica-

tions avec l'Égypte se trouvaient coupées. A la suite de ces dispositions, Regeb-Pacha envoya sommer la place, menaçant Cazals de ne faire aucun quartier à la garnison si elle résistait. Le commandant répondit par un refus énergique.

Alors le siége s'ouvrit. Du 1er au 2 nivôse (22 au 23) les Turks, dirigés par des officiers anglais, ouvrirent la première parallèle qui couronna bientôt toutes les hauteurs à une distance moyenne de deux cent cinquante toises. Sa direction était déterminée par environ deux cents étendards de toutes les couleurs arborés sur le revers.

De leur côté, les assiégés veillèrent à la défense. Dès l'apparition de l'armée ottomane, le commandant avait fait combler les citernes environnantes, disposer les batteries, renforcer leurs parapets, blinder les portes des magasins. Une partie de la garnison et les sapeurs élevaient d'autres blindages pour servir de logement, construisaient dans le fossé du nord des banquettes pour la fusillade, retranchaient le puits placé sur le glacis du front de l'est. Les parapets étaient garnis de sacs à terre ; on élevait des échafaudages de charpente pour abri-

ter les tirailleurs dans le cas où le parapet aurait été abattu; enfin on établissait des communications entre les tours pendant que les mineurs construisaient des galeries, pour couvrir les faces où auraient pu s'établir les mineurs ennemis. Tous ces préparatifs ordonnés et exécutés devaient ouvrir des chances à une longue et utile défense.

Du 2 au 3 nivôse (23 au 24) les Osmanlys établirent leur seconde parallèle à trois cents mètres du fort avec deux batteries de trois pièces chacune. Le feu de ces ouvrages, qui commença ce jour même, salua l'arrivée du Grand-Vizir au camp du siége. Son quartier-général s'installa le soir sur un monticule de sable adossé à un bois de palmiers. Le colonel Douglas, le lieutenant-colonel Bromley et quelques autres officiers anglais, l'agent russe Franchini, et le mamlouk Othmân-Bey accompagnaient le chef osmanly.

Jusqu'au 4 nivôse (25), nul incident grave ne traversa les opérations du siége. Quoique supérieure en nombre à celle du fort, l'artillerie ottomane n'avait donné jusqu'alors qu'avec une infériorité marquée. Une pointe un peu hardie des janissaires vers les glacis avait été

annulée avec bonheur par une sortie de la garnison ; et l'avantage était visiblement resté aux assiégés, quand des rumeurs sourdes, des velléités d'insurrection contagieuse, circulèrent parmi les défenseurs du fort. Un petit noyau de soldats mutins s'était grossi peu à peu de tous les lâches qu'effrayait la perspective d'une prise d'assaut. Pendant que la canonnade turke grondait le plus vivement, des bruits de toute nature avaient circulé sur le rempart. On se disait que la garnison d'él-Arych était sacrifiée au salut du reste de l'armée ; que, dans l'intérieur, le mouvement de retraite était en pleine exécution ; que Kattiéh venait d'être évacué ; que Salahyéh le serait à son tour ; et que les quatre cent cinquante défenseurs du fort étaient tous destinés à périr dans ces Thermopyles de l'Égypte. On se racontait, en les exagérant, les atrocités habituelles des Turks, leur mépris pour tous les droits de la guerre ; on ne rêvait que sac, que pillage, que têtes plantées au bout des piques des Osmanlys, ou entassées dans des sacs pour être offertes au Sultan de Constantinople. Dans les trois premiers jours du siége, tout se borna à des murmures et à de vagues menaces ; mais soit que la présence

du danger eût donné plus d'audace aux mécontens, soit que des intelligences se fussent, à l'insu des chefs français, établies entre la garnison et le camp du siége, bientôt ces premiers symptômes firent place à des plans de révolte organisée, à une conjuration militaire trop puissante pour être vaincue. Le 4 nivôse (25) les chefs de ce complot portèrent le dernier coup aux crédules et aux peureux. « Voyez, » allaient-ils disant, voyez les forces du Vizir. » Ils sont là cinquante mille hommes, vous êtes » quatre cents ; vous résisterez un jour, deux » jours, une semaine, mais après ? On vous » prendra à l'escalade, et ce sera fait de vous. » Et à quoi bon ce sacrifice ? Comment profi- » tera-t-il à l'armée ? Vous mourrez oubliés » ici, sans gloire pour vous, sans utilité pour » la France ? Il vaut mieux se rendre, il vaut » mieux traiter ; résister est folie. » Et peu à peu, à l'aide de pareils propos, ces misérables embaucheurs parvinrent à rallier à eux le quart de la garnison, et à ébranler la foi du reste. Un projet de lettre au commandant fut discuté, adopté par les rebelles et couvert bientôt de quatre-vingts signatures de soldats et de sous-officiers de divers corps. On y lisait :

« Vous voudrez bien, citoyen commandant, » remettre le fort que vous commandez à l'en- » nemi dans le délai de douze heures. Convain- » cus qu'il n'y a plus ni instrumens, ni médica- » mens pour les blessés, nous vous invitons » à finir cette affaire, et vous aurez l'estime » de vos camarades. »

Prévenu de ce qui se passait, Cazals s'était borné d'abord à recommander aux chefs des différentes armes la surveillance la plus sévère. Les postes venaient d'être placés comme la veille, et rien ne semblait menacer la tranquillité du fort, lorsqu'à huit heures du soir un caporal de la 13e demi-brigade apporta au commandant la lettre que nous venons de reproduire. Cazals fit arrêter cet homme; on l'interrogea scrupuleusement; mais on n'obtint de lui aucune indication, ni sur le contenu de la missive, ni sur la personne qui la lui avait remise. Il parut même être étranger au complot; son nom du moins ne se trouva pas parmi les signataires.

Le même soir, le commandant rassembla les officiers, fit un appel à leur loyauté et à leur courage, et leur lut ensuite l'insolente et indigne adresse des rebelles. Tant de lâcheté les

révolta tous. Le 5 nivôse (26) au point du jour, la garnison entière fut rassemblée dans l'intérieur du fort; et là, en présence du drapeau: « Quoi! s'écria le commandant, les soldats » d'êl-Arych demandent à leur chef de se déshonorer et de les déshonorer tous avec lui? » Vous, des Français, vous vous rendriez sans » combattre? vous vous livreriez à merci, vous » l'avant-garde de l'armée égyptienne, sur qui » le Général en chef a dû compter, qu'il va se- » courir, si vous tenez bon quelques jours! » A la suite de cette vive apostrophe Cazals énuméra les ressources du fort, les chances de résistance qui lui restaient; il flétrit les agens du désordre, montra à quelles suggestions étrangères ils obéissaient. « On vous a dit que vous » seriez reconduits en France, ajouta-t-il; eh » bien! je vous le dis, la France rejetterait de » son sein ceux de ses enfans qui l'auraient » trahie et déshonorée. »

Ces paroles si fermes, cette attitude calme et conciliante, ces explications données avec dignité, restèrent sans influence sur la minorité factieuse. Les conseils furent accueillis par des murmures, les observations couvertes par des cris de sédition; on alla jusqu'à méconnaître la

voix du chef, on lui imposa silence. Parmi les mutins se distinguaient surtout les grenadiers de la 13e demi-brigade, et ce fut en vain que leur chef de bataillon et les autres officiers s'interposèrent pour les ramener à l'obéissance. De toutes parts s'élevaient des interpellations particulières ; ici, on cherchait à séduire les plus braves ; là, on menaçait les timides, et le plus scandaleux tumulte régnait depuis quelques instans, quand la voix de Cazals le domina de nouveau. « Vous refusez de revenir au devoir » et à la raison ; vous voulez qu'il soit dit à la » face du monde qu'à él-Arych les Français » ont été des lâches ! Eh bien, soit ! Vous êtes » libres de vous déshonorer. Moi, je reste ici » avec la poignée d'hommes fidèles qui me » reste ; nous y mourrons pour la sainteté du » drapeau. Vous, partez, si tel est votre désir ; » allez mendier les outrages des Turks : partez, » les portes vont s'ouvrir. »

Les ponts-levis s'abattirent en effet ; mais cette inspiration du chef avait provoqué une réaction. Mis au défi, les factieux reculèrent ; ils restèrent immobiles : la partie bien intentionnée de la garnison donna alors l'élan : au tumulte et aux cris succédèrent l'ordre et le si-

lence ; les diverses compagnies retournèrent à leur poste.

Mais la partie était seulement remise : Cazals le sentit ; il provoqua une espèce de conseil de guerre, où il fut question d'arrêter et de punir les plus ardens instigateurs de la révolte : la majorité se prononça contre cette mesure énergique qui aurait, suivant elle, accéléré le résultat qu'elle voulait empêcher.

Pendant les 6 et 7 nivôse (27 et 28 décembre), les travaux d'attaque et de défense se poursuivirent avec un acharnement égal. L'artillerie du fort répondait au canon des tranchées avec une supériorité de tir évidente. Aussi, malgré l'appareil déployé par les Osmanlys, nul progrès bien réel n'avait suivi leurs opérations plus bruyantes que redoutables. Après six jours de tranchée ouverte, après huit mille coups de canon et trois mille bombes envoyés par eux, les remparts n'étaient pas entamés, et presque toutes les pièces étaient encore en bon état. Une canonnade bien dirigée, un grand feu de mousqueterie, de petites sorties faites à propos, quelques retranchemens intérieurs, des lignes de contre-approche et des dehors défendus pied à pied, voilà quels étaient les moyens mis en œu-

vre par Cazals, moyens qui avaient neutralisé les tentatives ennemies. On occupait toujours la lunette, le fossé du nord et le glacis : on avait l'espoir de soutenir le siége tant que dureraient les munitions de guerre, et on les ménageait de manière à ce qu'elles fussent suffisantes pour résister une quinzaine de jours.

La journée du 8 nivôse (29 décembre) trompa tous ces calculs et toutes ces précautions. Les Turks semblèrent s'ébranler, ce jour-là, pour une attaque générale. Sortant en foule de leurs tranchées, ils vinrent s'établir à quinze toises du bastion à demi achevé, pendant qu'ils attaquaient le poste du puits et menaçaient les autres points de la circonvallation. Tous les avant-postes français s'étant repliés, les assaillans poussèrent leurs avantages jusqu'au pied même des remparts, s'y couvrirent de tout ce qu'ils trouvaient sous la main, et parvinrent à s'y maintenir malgré la fusillade qui partait des tours et des parapets voisins.

Cette attaque inopinée jeta dans la garnison un désordre difficile à décrire : au lieu de défendre les ouvrages avancés, elle recula, les rendit presque sans coup férir. Servis par cette terreur panique, les Turks gagnèrent du ter-

Malgré cette lutte courageuse des chefs contre les soldats, la sédition ne fit que continuer et grandir. Les grenadiers de la 13e, qui en étaient toujours la tête et les bras, en vinrent même jusqu'à monter sur le parapet de la lunette : là, dressant leurs fusils la crosse en l'air, ils apostrophaient les assiégeans, et leur criaient qu'ils étaient prêts à se rendre. A cet appel, quelques Turks sortirent en effet de leurs retranchemens, et marchèrent vers les murailles, aux acclamations des grenadiers qui se répétaient comme un mot d'ordre : « Ne » tirez pas, ne tirez pas; ce sont des parlemen- » taires. » Quelques-uns d'entre eux poussèrent même l'audace juqu'à violer le drapeau; ils l'abattirent et le jetèrent dans la lunette : rapporté par un grenadier et arboré de nouveau, ce palladium national fut encore menacé par ces lâches; l'un d'eux essaya d'y substituer un drapeau blanc; mais, indignés de ce sacrilége, quelques nobles cœurs trouvèrent une énergie surnaturelle : le capitaine Guillermain chargea les rebelles à coups de sabre; le sergent Codicé s'adossa au bâton du drapeau avec son fusil en joue et prêt à faire feu contre le premier qui l'attaquerait. Ces deux braves

tinrent ainsi contre tous les efforts de ces furieux.

A ce moment, le commandant Cazals, dans l'espoir de gagner du temps et de ramener ensuite les rebelles, se décida à dépêcher un parlementaire au Grand-Vizir; il chargea le lieutenant du génie Bouchard de cette mission périlleuse. Placé en face de la mort, Bouchard n'hésita pas, il descendit dans la lunette, sauta du parapet sur l'épaule d'un Turk, et de cette épaule dans le fossé, se vit en un instant cerné, porté par cette foule hideuse, et dévalisé de telle sorte que ses habits ne furent plus que des lambeaux : les épaulettes et les boutons étaient arrachées; les poches étaient coupées: Grâce à la protection de Moustafa-Pacha qu'il trouva sur son chemin, l'officier français, menacé à chaque minute, parvint toutefois sain et sauf à la tente du Grand-Vizir. Quand il fut en sûreté, les événemens avaient marché si vite, que son rôle de parlementaire était fini. Le fort appartenait aux Turks.

En effet, malgré tous les ordres de Cazals, le feu des remparts avait entièrement cessé, et les Turks occupaient le pied des ouvrages: tour à tour la trahison ou la lâcheté leur livrè-

rent le bastion et la lunette, et l'oubli de tout devoir et de toute prudence fut poussé si loin que des grenadiers jetèrent des cordes aux assaillans pour les hisser dans la tour et sur le rempart. Bientôt à côté du pavillon tricolore qui flottait encore se déployèrent une foule de petits drapeaux osmanlys. A cette vue les quarante prisonniers turks que recélait le fort et qui s'étaient tenus jusque-là assez tranquilles, s'élancèrent sur les Français, commencèrent le massacre intérieur et firent une brèche d'ouverture pour leurs camarades. De leur côté, les assaillans, parvenus à l'aide de cordes en haut des murailles, tuaient à coups de sabres ceux qui venaient de les aider dans cette ascension. Ainsi de toutes parts commençait cette scène de carnage que les rebelles avaient voulu éviter, ce sac du fort rendu plus douloureux et plus horrible encore par ce qui l'avait précédé.

Cazals vit que tout était perdu et qu'il fallait se résigner à une mort glorieuse : treize drapeaux ennemis figuraient sur les créneaux ; le nombre des Turks introduits dans le fort dépassait alors celui des Français. A chaque minute, il entrait de nouveaux assaillans par le mur, par la poterne, par les matériaux amassés près des

bastions, par la communication que les prisonniers avaient ouverte. On ne se battait plus dans le fort ; on égorgeait : quelques hommes à peine retrouvaient en face d'une fin inévitable des momens d'héroïque énergie. Un caporal d'artillerie, l'un des rebelles, tuait huit Osmanlys de sa main, rachetait ainsi sa faute, et tombait expirant. Toute la plate-forme intérieure du rempart était jonchée de cadavres et baignée de sang.

Ce fut alors que le commandant rallia autour de lui quelques officiers et un petit nombre de soldats fidèles; il se retira avec eux sous la voûte de la porte, s'y établit, s'y barricada décidé à attendre l'ennemi. Quelques minutes s'étaient écoulées quand le colonel Douglas, hissé comme les autres à l'aide d'une corde, se présenta devant les débris de la malheureuse garnison. Cet officier supplia Cazals de se rendre pour mettre fin à ce massacre, d'ouvrir les portes et de se confier à la loyauté des chefs assaillans. Le commandant refusa et protesta qu'il périrait sous les ruines du fort, si on ne lui accordait pas une capitulation.

Pendant que ces pourparlers avaient lieu à l'intérieur, au-dehors le général de l'armée

turke, Regeb-Pacha, et l'aghâ des janissaires poursuivaient leurs avantages. Les palissades et les barrières étant brisées, ils se trouvèrent bientôt devant la poterne, séparés de Cazals et de ses derniers soldats par une simple porte en bois. On allait l'enfoncer à coups de haches, quand Douglas s'entremit pour déterminer une capitulation. Il la dressa de concert avec le commandant français, la signa avec lui; puis, la faisant passer au travers d'une large fente de la porte, il la fit parvenir aux pachas, la leur expliqua, et obtint d'eux qu'ils y apposassent leur sceau. Voici les termes de cette pièce :

« Art. 1er. La garnison du fort sortira avec les honneurs de la guerre et emportera ses bagages. Les officiers conserveront leurs armes et leurs effets.

» Art. 2. Les malades et les blessés seront recommandés à la générosité de l'armée ottomane. »

L'original de cette capitulation resta entre les mains de Cazals.

Confiant dans l'exécution de ces clauses, trop pressé d'ailleurs par l'événement pour exiger d'autres garanties, le commandant

français fit déblayer les barricades et ouvrir les portes du fort. A peine ce dernier obstacle eut-il été levé, que des flots d'assaillans tourbillonnèrent dans l'étroit passage et débordèrent dans toute la citadelle. Qu'importait à cette foule sauvage, qui hurlait des menaces de mort, qu'une capitulation eût été discutée et signée? Savait-elle seulement alors si elle avait des chefs, si elle était dans la dépendance d'une volonté supérieure? Une ivresse de fanatisme, une soif de sang la dominaient : elle voulait tuer et piller; faire un butin présentable de toutes ces têtes d'ennemis, à chacune desquelles une prime était affectée. Aussi tout fut vain, ordres, prières, menaces; la place capitulée fut traitée comme une ville prise d'assaut. Les Turks en un instant furent partout; à l'hôpital, où ils égorgeaient dans leurs lits les malades et les blessés; dans les forges, où ils décapitaient leurs victimes sur les enclumes; dans les batteries, où ils les mutilaient à coups de pelles et de pioches et les taillaient en morceaux sur la culasse des canons; enfin au haut des remparts, d'où ils envoyaient des patiens aux Osmanlys retardataires qui noircissaient les glacis.

Au milieu de cette scène affreuse, l'aghâ des

janissaires et Regeb-Pacha, il faut le dire à leur louange, cherchèrent bien à faire entendre une voix de clémence et de modération ; mais leurs paroles furent impuissantes. On vint égorger des Français jusque sous leurs yeux, et Cazals lui-même aurait été sacrifié par ces forcenés, s'il ne se fût accroché fortement à la robe de l'aghâ. Alors on reconnut que le seul moyen de sauver la poignée de Français qui restait debout, c'était de les tirer de ce théâtre de carnage. Soldats et officiers se serrèrent donc autour des dignitaires turks, et cherchèrent à gagner l'enceinte extérieure. Ils parvinrent ainsi vers la limite de la lunette, d'où ils s'élancèrent sur les traces de l'aghâ qui venait de franchir le fossé. Dans ce mouvement, ils rencontrèrent encore les Turks acharnés à leur poursuite, et plusieurs d'entre eux, près de franchir la muraille, furent arrêtés, saisis par les égorgeurs, décapités ou mutilés ensuite. Ce fut là que périt le capitaine d'artillerie Nicolas. Cazals lui-même, tombé au pouvoir de quelques Turks, ne dut alors la vie qu'à l'intervention de l'émigré Bromley. A quelque distance, une nouvelle attaque de ces furieux augmenta le nombre des victimes, et le chef de bataillon

Grand-Pair, officier loyal et brave, tomba au milieu d'une foule de cadavres. Les Turks, l'ayant entouré, lui scièrent la tête. Cette recrudescence de barbarie avait pour cause l'explosion du magasin à poudres qui engloutit sous ses décombres une quantité innombrable d'Osmanlys. Comme tout ce qui se trouvait là périt dans la catastrophe, il serait difficile de préciser quels en furent les auteurs. On croit néanmoins que les mineurs français, acculés dans leur dernier poste, et certains d'y périr, voulurent venger tant d'assassinats par une large hécatombe d'ennemis.

Enfin, après la marche la plus périlleuse à travers le camp ottoman, le commandant Cazals et cent soixante de nos soldats arrivèrent exténués, dépouillés, à demi-nus, devant la tente du Grand-Vizir. Deux cent trente-cinq cadavres français étaient restés dans la citadelle.

Pour en finir avec cet horrible épisode, il faut dire qu'à la suite d'une longue et douloureuse captivité, fatigués par des privations de tous les genres, menacés de périr à chaque instant, un jour en butte aux spéculations d'un docteur italien, *factotum* du Pacha; le lendemain, courant le risque de mourir de faim,

parce que personne ne songeait à eux, nos prisonniers furent évacués sur Ghazah où ils devaient s'embarquer.

Toutefois, avant ce départ, le Grand-Vizir voulut avoir une entrevue avec le commandant français; il le fit mander devant lui. Quand Cazals arriva, Youssouf était dans une somptueuse tente, accroupi sur un divan de soie, et fumant sa longue pipe au milieu de jeunes officiers osmanlys qui se tenaient debout. Le dignitaire ottoman, quoique borgne, avait la figure ouverte et franche; d'une simple place de percepteur dans la ville d'Erzeroum, il était parvenu au vizirat, et possédait alors toute la confiance du Sultan. A peine Cazals fut-il en sa présence, que le vieillard lui fit une mercuriale. « Pourquoi avez-vous osé vous défendre? » lui dit-il. Le commandant parla d'honneur; mais ce mot n'arrêta pas Youssouf; il poursuivit : « Pourquoi les Français ont-ils apporté la » guerre à un peuple tranquille? L'alliance de » la France et de la Sublime-Porte n'aurait ja» mais dû être troublée! Heureusement que » Bonaparte, et Kléber après lui, ont demandé » pardon au magnanime Sultan. Tout s'arran» gera. Ainsi vous n'êtes plus des ennemis;

» ajouta-t-il s'adressant aux officiers qui avaient
» accompagné Cazals, vous êtes des voyageurs.
» J'ai pitié de vous; j'ai fait publier dans mon
» camp que ceux des soldats qui auraient des
» habillemens français allassent les porter près
» de vos tentes.... Vous pourrez les acheter....
» Mon defterdâr vous donnera de l'argent. »

En effet, on distribua dix sequins à chacun des officiers, et trente au commandant. Puis le Vizir, voyant que ce dernier avait la tête nue (on lui avait volé son chapeau) : « Vous ne pou-
» vez pas aller ainsi, dit-il, je vais vous coiffer
» en Osmanly. » Il fit apporter un châle de cachemire bleu et une pelisse, présida lui-même à la toilette de Cazals, et rit beaucoup de le voir ainsi accoutré. A la suite de cette entrevue, le commandant eut la visite du docteur italien, chargé par le Vizir d'une mission délicate. Sous le prétexte de faire signer la capitulation par le Grand-Vizir lui-même, il tira de ses mains cette pièce qui ne lui fut pas restituée depuis.

Le 20 pluviôse an VIII seulement (9 février 1800), les malheureux prisonniers furent embarqués à Jaffa pour être transportés à Damiette. Dans cette longue et pénible traversée, ils furent en butte encore à toutes les angoisses

de la soif et de la faim. Battus par la tempête, ils n'arrivèrent que le 26 (15) devant Damiette où ils reçurent quelques secours du brick français *le Lodi*, qui attérait sur le Boghâz, venant de Toulon.

Le 12 ventôse (3 mars), Cazals était au Kaire: son premier soin fut d'envoyer à Kléber son rapport sur la prise d'êl-Arych, et comme il n'ignorait pas que des bruits calomnieux avaient couru sur son compte, il sollicita sa mise en jugement devant un conseil de guerre. Cette satisfaction lui fut accordée. A la suite d'une longue et minutieuse enquête, un jugement fut rendu le 15 prairial suivant (4 juin): les principaux instigateurs de la révolte y étaient condamnés à mort; mais justice entière était rendue à la fermeté et à la persévérance du commandant Cazals, comme aussi à l'héroïque dévouement des officiers et des soldats qui avaient lutté de toutes leurs forces contre une indigne trahison.

—

CHAPITRE III.

Impressions de Kléber. — Journaux de Francfort. — Modifications dans les bases du traité. — Nouvelles d'él-Arych. — Leur effet. — Mouvemens de troupes. — Quartier-général à Salahyéh. — Conseil de guerre. — Sa délibération. — Derniers ordres de Kléber. — Texte du traité d'él-Arych. — Réflexions sur cet acte. — Audience du Grand-Vizir. — Retour des plénipotentiaires.

Pendant que la catastrophe d'él-Arych donnait aux conférences un préliminaire sanglant et imprévu, Kléber persistait dans ses pensées d'évacuation. Sans que rien l'y contraignît encore, sans consulter même les plénipotentiaires embarqués sur *le Tigre*, il modifiait les termes primitivement établis et faisait aux Anglais et aux Osmanlys la partie la plus belle que l'on pût imaginer. La lecture des journaux de Francfort, qu'il venait de recevoir jusqu'à la date du 10 octobre, avait été la cause déterminante de son découragement. « Si jamais le douzième paragraphe de la lettre

» du général Bonaparte, écrivait-il aux négo-
» ciateurs, doit être applicable aux circons-
» tances, c'est bien à celles-ci : l'Italie perdue,
» notre escadre sortie de la Méditerranée, et
» bloquée dans les ports de Brest; la flotte
» hollandaise au pouvoir des ennemis; les
» Anglais et les Russes dans la Hollande;
» Muller battu sur le Rhin, les frontières de
» l'Alsace livrées à la défense de ses habitans;
» la Vendée ressuscitée de ses cendres, et la
» Mayenne en feu; enfin le corps législatif pro-
» posant de déclarer la patrie en danger, et re-
» jetant cette proposition, non parce que le
» danger n'existe pas, mais parce que le décret
» qui le constaterait n'y apporterait aucun ré-
» mède. Quoi de plus alarmant!

» D'après cela et la situation plus que péni-
» ble dans laquelle je me trouve et qui devient
» de jour en jour plus difficile, je crois, comme
» général et comme citoyen, devoir me relâ-
» cher de mes premières prétentions, et tâcher
» de sortir d'un pays que, sous plus d'un rap-
» port, je ne puis conserver, et duquel on ne
» paraît pas même s'occuper beaucoup en
» France, si ce n'est pour improuver sa con-
» quête. L'espoir d'un renfort prompt et suffi-

» sant devait nous engager à gagner du temps ;
» cette espérance détruite, le temps que nous
» passons ici est perdu pour la patrie : hâtons-
» nous de lui porter un secours qu'elle est
» hors d'état de nous faire parvenir.

» En conséquence, dès que l'on vous propo-
» sera la simple neutralité de la Porte-Ottomane
» pendant la guerre, la libre sortie de l'Égypte
» avec armes, bagages et munitions, et la fa-
» culté de servir partout et contre tous à notre
» retour en France, vous devez conclure ce
» traité sans hésiter, et je m'empresserai de le
» confirmer. »

Ainsi parlait Kléber le 13 nivôse (3 janvier), avant qu'il eût reçu la nouvelle du désastre arrivé au fort d'él-Arych. Cet événement, qui fut connu au Kaire deux jours après, ne modifia en rien son impatient désir de signer la paix ; seulement, comme l'armée ottomane avait désormais un pied en Égypte, il prit des mesures pour que le quartier-général français fût à l'instant même transféré à Salahyéh. De la sorte, il allait se trouver à portée de surveiller les conférences ou de repousser l'armée d'invasion, si elle persistait à se porter en avant.

Dans tout cela, on le voit, des motifs hono-

rables animaient le Général en chef. Avec quelque raison peut-être, il avait blâmé la campagne à ses débuts ; il y avait vu une démonstration plus fanfaronne qu'utile, une pointe chevaleresque qui devait coûter beaucoup à la France et lui profiter peu. A l'heure actuelle, au milieu des revers éprouvés sur le continent, ce premier sentiment l'avait saisi de nouveau et avait aggravé toutes ses rancunes contre Bonaparte. Il sentait que vingt mille soldats comme ceux qu'il commandait pouvaient faire de grandes choses en Europe, au lieu de s'épuiser si loin en luttes sans résultat. Il lui semblait beau, il entrait peut-être dans ses rêves de reparaître en Italie avec nos braves d'Égypte, et d'y changer la face des affaires, compromises par d'autres généraux.

L'insistance de Kléber à vouloir la paix à tout prix n'était donc pas de la faiblesse comme on l'a dit, c'était une inquiétude maladive née d'une position fausse, une bouderie poussée à sa dernière limite ; c'était l'ambition d'un rôle plus brillant, le désir de servir la patrie sur un champ de bataille plus fécond. Sous ce point de vue, la conduite de Kléber, ses instances pour la conclusion de la paix s'excusent et se justifient. Mais ce qui fut, dans cette affaire, plus qu'un

travers d'esprit susceptible et ardent, ce qui fut une faute et une gaucherie, c'est la manière avec laquelle le général se livra à la discrétion des négociateurs ennemis, en mettant d'emblée sa pensée à nu.

En effet, qu'il eût écrit à Desaix et à Poussielgue de se départir peu à peu des conditions primitives, qu'il eût laissé à leur habileté et à leur prudence le soin de céder le terrain peu à peu, de manière à obtenir quelques concessions en retour; c'était agir selon la raison et selon la politique. Mais, au lieu de faire passer son dernier mot à ses agens seuls, à peine se fut-il déterminé à l'abandon de quelques clauses, qu'il envoya son aide-de-camp Baudot avec deux lettres, l'une pour sir Sidney-Smith, l'autre pour le Grand-Vizir, déclarant dans l'une et dans l'autre qu'il prenait l'initiative de cette renonciation. Par cette fausse démarche, non-seulement il laissait trop percer sa monomanie d'évacuation, mais encore il décréditait auprès des Turks et des Anglais des négociateurs désormais placés sur un plan tout secondaire. Une réaction suivit cette faute, et les conférences postérieures s'en ressentirent jusqu'au dernier jour.

La question avait été plus habilement posée à bord du *Tigre*. Des notes explicatives avaient suivi celle du 8 nivôse, et sir Sidney, presque familiarisé avec les prétentions qu'elles contenaient, ne parlait plus que de la nécessité d'en conférer avec l'agent russe et le Grand-Vizir. Le Commodore ajoutait encore que des clauses telles que la dissolution d'un traité d'alliance, la restitution d'îles occupées par les Russes et une garantie des possessions françaises dans la Méditerranée jusqu'à la fin de la guerre, étaient des questions qui excédaient tous les pouvoirs de plénipotentiaires, et qui relevaient seulement des deux métropoles. A cela, nos délégués avaient répondu qu'un moyen fort simple existait pour y vider ce premier débat ; c'était d'envoyer de chaque côté un courrier parlementaire aux gouvernemens respectifs, en suspendant les hostilités jusque-là, ou bien en continuant à se battre, si le Grand-Vizir ne consentait pas à un armistice.

Voilà où en étaient les conférences, quand l'événement d'êl-Arych vint leur faire diversion. Débarqué seul à Ghazah, sir Sidney partit sur-le-champ pour le quartier-général du Grand-Vizir, écrivant à Desaix et à Poussiel-

gue qu'il n'y avait, à l'heure actuelle, aucune sûreté pour eux sur un territoire couvert d'Osmanlys indisciplinés, et leur conseillant d'aller attendre à Jaffa que l'effervescence de la soldatesque se fût un peu calmée. Les négociateurs français y ayant consenti, *le Tigre* les conduisit à Jaffa. Ils en repartirent le 20 nivôse (10 janvier 1800) avec une escorte de cent Turkomans et un firman du Grand-Vizir, traversèrent les hordes armées échelonnées sur la route, et arrivèrent devant él-Arych le 23 (13 janvier). Là, soit que la prise de cette clef de l'Égypte eût relevé les prétentions du Commodore, soit que les dernières concessions de Kléber l'eussent rendu plus exigeant, les négociateurs français trouvèrent à leur arrivée une note officielle qui renversait toutes les bases antérieures et ramenait les pourparlers au débat d'une évacuation pure et simple. Sir Sidney-Smith exposait avec toute raison qu'il était inutile de mêler dans le litige des articles que le Général en chef de l'armée française venait de retirer de son plein gré. Ainsi, les quatre points discutables se réduisirent à un seul. Outre les détails d'exécution pour l'évacuation de l'Egypte, il s'agissait d'obtenir que,

par suite de cette paix signée, le traité d'alliance du 5 janvier fût rompu, et que la Porte-Ottomane restât pendant les hostilités subséquentes dans une situation de neutralité complète vis-à-vis de la République française.

Le fond de la note de sir Sidney n'était que l'exploitation d'une faute commise ; elle n'avait rien en ce sens qui pût étonner les plénipotentiaires ; mais sa forme était empreinte d'une âpreté et d'une sécheresse insultantes qui trahirent mieux les nouvelles intentions du Commodore. Aussi la première entrevue, froide au début, se termina par une explication assez vive au sujet des termes du document officiel.

Le Grand-Vizir se montra toutefois plein de bienveillance pour les plénipotentiaires. A peine étaient-ils arrivés, qu'il les envoya complimenter et leur fit offrir des sorbets, de l'eau fraîche, des pommes et des grenades sur lesquelles étaient écrits des versets du Koran. Leurs tentes furent établies sur deux lignes à une lieue derrière son camp. Celle de droite était occupée par le Commodore et ses officiers, celle de gauche par les Français ; une garde de cinq cents janissaires veillait à la sûreté des négociateurs.

Le 26 nivôse (16 janvier), les conférences s'ouvrirent entre Moustafa-Rachyd-Effendy, defterdâr, et Moustafa-Rasycheh-Effendy, reys-êl-kottâb, pour la Porte;

Le général Desaix et l'administrateur-général Poussielgue pour la République fraînçaise;

Le commodore sir Sidney-Smith pour l'Angleterre;

L'agent consulaire Franchini pour la Russie.

Le secrétaire anglais Keith, le premier drogman de la Porte, Peyrusse, secrétaire, et Santi-Lhomaca, drogman des plénipotentiaires français, furent les seules personnes admises à ces conférences.

Dans le début, elles furent empreintes d'aigreur et de personnalités. Desaix y apportait un esprit froissé auquel répugnaient les bases même de la discussion; il voyait entre les Turks et les Anglais une connivence et un complot : il soupçonnait des piéges partout, il voyait partout des obstacles. Sa parole dans les débats fut souvent offensante contre sir Sidney; il l'accusait de parler ostensiblement d'une façon, pour souffler ensuite à l'oreille des Turks une pensée contraire; il ne pouvait pas s'expliquer autrement cette apathie

ottomane, cet entêtement stupide qui tenait leurs négociateurs cloués à un mot, à une idée, sans que rien pût les en faire sortir. Il se croyait insulté, bafoué, et sa fierté s'en indignait. La chose alla si loin un jour que des paroles de défi s'échangèrent entre sir Sidney et lui. Desaix venait de dire tout haut au Commodore qu'il ne le croyait pas de bonne foi dans toute cette affaire, et que les agens turks ne résistaient que par ses ordres et par ses conseils. Le Commodore, brave aussi et fier, riposta vivement, et répondit à Desaix qu'il ajournait au lendemain une explication définitive. Dans toute la nuit qui suivit, sir Sidney ne se coucha point; il se promena au pied des tentes des Français, faisant du bruit à toute minute, de manière à ce qu'il fût patent qu'il ne pouvait avoir eu cette nuit d'entretien particulier avec le Reys-Effendy. Quand, le jour suivant, les pourparlers se reprirent, sir Sidney demanda la parole, et dans l'allocution la plus chaude, la plus vive, la plus pressante, il adjura les Osmanlys d'adhérer aux points de détail qui étaient alors agités. Il mit à cette demande tant d'insistance et tant de franchise, que le Reys-Effendy céda, et qu'au sortir de la tente,

Desaix alla vers lui et lui présenta la main. » J'ai eu tort, dit-il, de vous soupçonner ; je » vous demande pardon. » Depuis cette scène les négociations marchèrent un peu plus vite. On débattit les clauses et la durée d'une trève ; on apprit ce qu'était un traité aux négociateurs turks qui ne voyaient que deux fins à toute guerre : la mort ou l'esclavage.

Plus calme que Desaix, plus habile, plus réservé en affaires, Poussielgue aidait beaucoup à la conclusion de celle-ci. Ainsi que son collègue, il avait été désappointé par les concessions hâtives de Kléber ; mais il cherchait à tirer le meilleur parti possible d'une besogne gâtée. Comme il connaissait mieux que Desaix le flegme étrange et les ridicules prétentions des Turks d'Europe, il s'inquiétait moins de quelques résistances de détail, et marchait plus sérieusement au but. Jaloux pourtant de n'attacher son nom qu'à une œuvre avouable par l'honneur national, il se plaignait parfois de l'impatience du Général en chef, et trouvait impolitique que l'on *voulût, dans toute cette affaire, aller plus vite que les Turks.*

Ainsi conduites, les conférences se prolongèrent du 23 au 25 nivôse (13 au 15 janvier)

sans résultat positif. Ce jour-là, une espèce de projet d'évacuation fut arrêté entre les Osmanlys et sir Sidney-Smith : après quelques modifications faites, Desaix et Poussielgue voulurent en référer à Kléber. Desaix surtout ne pouvait se résoudre à signer sans y être autorisé formellement. Il expédia au Général en chef son aide-de-camp Savary, avec l'ordre de lui rapporter une intimation explicite d'apposer sa signature.

Kléber était alors à Salahyéh. A la nouvelle de la prise d'êl-Arych, il avait senti que le plus sûr moyen d'avoir la paix, c'était d'organiser la guerre. « Vous avez, écrivait-il au général » Reynier, vous avez quatorze bataillons, neuf » régimens de cavalerie, une belle artillerie, » je ne crois pas qu'avec cela vous puissiez » douter d'un brillant succès. » Verdier était chargé de l'appuyer : Friant avait ordre d'accourir de la Haute-Égypte, de couvrir le Kaire, pendant que le Général en chef s'avançait sur Belbeys, avec la 61ᵉ, la cavalerie et l'artillerie de réserve. Après ces dispositions prises, Kléber était parti du Kaire.

Les diverses dépêches de Desaix et de Poussielgue, celles de sir Sidney et du Grand-Vizir,

toutes pacifiques, le trouvèrent à Salahyéh, plus déterminé que jamais à vouloir la paix. Dès le 25 nivôse (15 janvier), il écrivit à ses plénipotentiaires : « Mes lettres antérieures » vous prescrivaient de consentir à l'évacua- » tion, à la simple condition que la Porte-Ot- » tomane se retirerait aussitôt de la triple al- » liance. Depuis cette époque, le fort d'él- » Arych a été pris; et, malgré tous mes efforts, » je ne puis réunir, tant ici qu'à Belbeys et » Kattyéh, plus de 6,000 hommes, pour m'op- » poser à l'armée ennemie qui s'avance. Que » cela suffise pour assurer la victoire; je le » veux. Mais quel avantage en retirerai-je? » Celui d'être obligé de me livrer pieds et » poings liés, à la première sommation mena- » çante qui succéderait à mon triomphe; et si je » perdais cette bataille, qui me pardonnerait » d'avoir osé l'accepter?... » Après cet exposé, Kléber en venait à une concession nouvelle; il se désistait de la condition demandée à la Porte pour une neutralité future vis-à-vis de la France; il autorisait les plénipotentiaires à traiter de l'évacuation pure et simple, en évitant seulement de donner à cette reddition la formule d'une capitulation.

Pourtant, à la suite de cette missive, un regret saisit Kléber; il craignit d'être allé trop vite. Quelques généraux de division et de brigade se trouvaient auprès de lui avec l'ordonnateur en chef Daure; il les réunit pour pouvoir s'appuyer au besoin de leurs noms et pour les impliquer dans une espèce de solidarité au sujet de la mesure décisive qu'il venait de prendre. Quand le conseil fut ouvert, Kléber supposa d'abord intacte la question que ses dépêches avaient depuis long-temps résolue : il fit un tableau rapide et sombre de la situation des affaires, exagéra les forces du Vizir et l'épuisement des Français, retourna, sous toutes ses faces, le thême qu'il s'était fait depuis quelques mois, puis, après avoir travaillé son auditoire dans le sens de ses conclusions, il posa l'alternative d'une évacuation pure et simple, ou d'une guerre à outrance et sans issue possible.

Quoique la majorité du conseil fût évidemment en faveur de l'opinion du Général en chef, quelques dissidences s'y révélèrent. Davoust surtout la combattit avec vigueur, et chercha à suivre Kléber pied à pied dans ses développemens. Mais cet incident n'aboutit qu'à un

échange de propos pleins d'aigreur, et comme on vit alors que le Général en chef procédait avec une espèce de parti pris, on s'abstint de tout autre débat, et l'on signa un procès-verbal motivé de la séance. Voici cette pièce restée long-temps secrète, inédite encore, et qui devra le jour cette fois à la communication qui nous en a été faite par le secrétaire du conseil, de qui nous la tenons[1].

« Le 1er pluviôse an VIII de la République » française une et indivisible, le Général en » chef Kléber ayant convoqué chez lui, au » camp de Salahyéh, tous les officiers-généraux » présens au camp, le conseil de guerre s'est » réuni et s'est trouvé composé du Général en » chef Kléber, des généraux de division Damas, » chef de l'état-major général de l'armée, Rey- » nier et Friant; des généraux de brigade Da- » voust, Rampon, Lagrange et Robin, Songis, » commandant l'artillerie, Sanson, comman- » dant le génie, et du commissaire-ordonna- » teur en chef Daure, secrétaire de droit.

» Le Général en chef, après avoir fait un ex- » posé de l'état des négociations entamées par

[1] M. le comte Daure.

» le Général en chef Bonaparte avant son départ » et continuées jusqu'alors par lui, engage le » conseil à se représenter l'état dans lequel se » trouve l'armée, afin que chacun puisse émet» tre son opinion sur le parti qu'il serait le plus » convenable de prendre dans ces circons» tances.

» Le résultat de l'exposé donné par les mem» bres du conseil est, que de 8,000 combattans » de toutes armes, qui est tout ce qu'il a été » possible de réunir pour l'armée active, char» gée de défendre les postes de Salahyéh, Kat» tyéh, Belbeys et de couvrir le Kaire, partie » seulement peut être portée à Kattyéh, parce » qu'il faut nécessairement laisser à Belbeys et » à Salahyéh des corps assez forts pour com» battre les troupes que l'ennemi enverrait par » le Désert. Il ne reste donc plus à opposer à » l'armée turke que 5 à 6,000 hommes au » plus; elle, qui selon tous les rapports, se » trouve être forte de 25,000 hommes et de » trente pièces de canon, indépendamment d'un » corps de réserve campé à Ghazah.

» Que la prise d'él-Arych et les circons» tances qui ont forcé sa reddition, doivent du » moins refroidir l'opinion exagérée que l'on

» pourrait concevoir des bonnes dispositions
» des troupes, puisqu'il est à craindre que n'é-
» tant plus animées que du désir d'un prompt
» retour en France, très-fortement prononcé,
» elles imitent le fatal exemple des 500 hommes
» chargés de la défense d'él-Arych. Cette gar-
» nison voyant que son commandant avait re-
» jeté, comme l'honneur le lui prescrivait, la
» sommation qui lui avait été envoyée, lui de-
» manda par écrit de rendre la place à l'ennemi,
» abattit le drapeau tricolore, en arbora un
» blanc, et appela l'ennemi hors de la tranchée,
» pour le hisser sur le rempart avec des cordes
» qu'elle lui jeta elle-même. C'est ainsi que
» cette place, que le général Bonaparte regar-
» dait comme une des deux clefs de l'Égypte,
» fut livrée aux Turks.

» Que les insurrections arrivées antérieure-
» ment à Damiette, et récemment à Alexan-
» drie, la seconde clef de l'Égypte, devaient
» causer, pour cette dernière place surtout, les
» mêmes inquiétudes, puisque la garnison s'est
» déjà portée à de semblables excès, qu'elle a
» tiré le canon d'alarme pour s'emparer des
» forts; qu'elle s'est rendue à bord d'un bâti-
» ment expédié en courrier pour le gouverne-

» ment par le Général en chef, en a visité le
» chargement, et qu'il était à craindre que les
» suites de tous ces déréglemens eussent été
» plus loin encore, s'il y avait eu alors des vais-
» seaux ennemis à la vue des côtes. Le prétexte
» de ces réclamations est toujours la solde ar-
» riérée et le départ supposé des généraux qui
» veulent suivre l'exemple du général Bona-
» parte.

» Que pendant la réunion de l'armée sur la
» frontière de Syrie, tous les pays derrière elle,
» et la ville du Kaire même, sont menacés
» d'une invasion par les beys mamlouks et les
» Arabes descendus de la Haute-Egypte pour
» exciter des soulèvemens. Un seul rassemble-
» ment sous les ordres de Mourad-Bey, dans la
» province d'Atfyéh, est déjà fort de huit cents
» hommes à cheval, contre lesquels on ne peut
» marcher qu'en affaiblissant l'armée active.

» Que si, malgré toutes ces chances dou-
» teuses, l'armée obtient le succès qu'on a en-
» core droit d'en attendre, elle n'en peut es-
» pérer cependant aucun avantage le lendemain
» de la victoire; car, en supposant que de nou-
» velles forces ne viennent pas très-prompte-
» ment l'obliger à combattre de nouveau, et

» qu'elle puisse aller jusqu'à la saison des dé-
» barquemens, sans avoir besoin de réparer les
» pertes que lui aurait coûtées le gain d'une ba-
» taille, à quoi serait-elle réduite? Obligée alors
» de se disséminer sur une étendue de côtes de
» plus de cent lieues, et de garder encore les
» vastes débouchés du Désert, la place d'él-
» Arych n'étant plus en son pouvoir, et le fai-
» ble poste de Kattyéh ne pouvant arrêter la
» marche de l'ennemi, elle laisserait toute la
» Basse-Egypte sur la rive orientale du Nil
» exposée à un envahissement facile, et ne
» pouvant plus opposer de résistance nulle
» part, elle serait contrainte de se livrer à dis-
» crétion.

» Que, d'un autre côté, si le succès du com-
» bat n'était pas pour nous, comment pouvoir
» sauver de l'assassinat les vingt mille Français
» qui se trouvent en Égypte, dont la mort se-
» rait inévitable avec une soldatesque effrénée
» et une population de fanatiques à qui tous les
» droits de la guerre et des nations civilisées
» sont inconnus.

» Que nous n'avons pas même sur cette fron-
» tière une seule place fermée, où les débris
» des armées battues puissent se réunir et trou-

» ver des approvisionnemens qui les mettent
» en état de se défendre, jusqu'à ce qu'obligés
» de capituler, ils puissent obtenir les condi-
» tions d'un traité quelconque.

» Qu'Alexandrie, la seule place dont les for-
» tifications, quoique encore bien imparfaites,
» puissent fournir un point de retraite à l'ar-
» mée, étant trop éloignée de la frontière de
» Syrie, et la route rendue difficile par les bran-
» ches du Nil et des déserts, on ne pourrait es-
» pérer que l'ennemi victorieux permît d'y réu-
» nir les restes d'une armée dispersée sur une
» étendue de pays de près de dix mille lieues
» carrées. Les approvisionnemens rassemblés
» dans cette ville sont, d'ailleurs, bien éloignés
» d'être assez considérables pour faire subsister
» quelque temps les troupes qui s'y jetteraient.

» Que toutes ces considérations seraient nul-
» les encore, et qu'il faudrait tenter le sort
» d'une bataille, si on avait le moindre espoir
» de secours; mais que le gouvernement, d'a-
» près les nouvelles indirectes qui nous sont
» parvenues, s'est mis dans le cas de ne pou-
» voir plus en envoyer, quand il serait dans la
» possibilité de le faire, d'après les principes
» qu'il a publiquement manifestés en blâmant

» d'une manière si forte l'expédition d'Égypte, » en faisant de cette conquête un chef d'accusa- » tion contre ceux qui l'ont ordonnée ou laissé » faire; en déclarant cette entreprise attenta- » toire à tous les intérêts de la République, à » qui elle a fait de son plus fidèle allié un en- » nemi qui a renoué la coalition de toute l'Eu- » rope contre elle. Que le silence du gouverne- » ment, depuis cinq mois surtout que le géné- » ral Bonaparte est parti, et depuis quatre qu'il » est arrivé en France, doit être considéré » comme un consentement tacite à l'évacuation » de l'Égypte.

» Que nous n'avons pas même le mérite de » faire une diversion utile à notre patrie; que, » loin de là, nous fournissons encore à la » coalition un point d'appui, tandis que, par » l'évacuation de l'Égypte, nous pouvons re- » nouer les liens d'intérêt et d'amitié qui doi- » vent unir la République française et l'empire » ottoman, et que nous pouvons espérer de » donner par là de nouvelles inquiétudes à la » Russie sur ses possessions de la Krimée, et » retirer conséquemment ces deux puissances » de la coalition.

» Sur l'exposition faite par le Général en chef

» au conseil, que Bonaparte, dans ses instruc-
» tions, lui dit qu'il pense que la perte de quinze
» cents hommes par la peste doit le réduire à la
» nécessité de traiter de la reddition pure et
» simple de l'Égypte; que, dans ce moment en-
» core, les accidens de la peste se renouvellent
» à Alexandrie et à Damiette avec les mêmes
» symptômes que l'année dernière, où, dans l'es-
» pace de quatre mois, cette maladie a enlevé
» trois mille Français, et que, dans l'hypothèse
» même du gain d'une bataille, qui coûterait sû-
» rement plus de mille hommes, à en juger d'a-
» près les succès obtenus jusqu'à présent, l'armée
» serait réduite à un état d'affaiblissement pire
» que celui dont parle le général Bonaparte; que
» cet état existe dans ce moment même par le
» fait, puisque tous les corps de l'armée sont
» réduits d'un sixième par le nombre d'hommes
» hors d'état d'entrer en campagne, restés aux
» dépôts et dans les hôpitaux, non compris,
» dans ce nombre, huit cents blessés partant
» pour France, et porteurs de certificats d'inva-
» lidité absolue, donnés par le conseil de santé.

» La situation des finances a encore arrêté
» l'attention du conseil. D'après l'exposé qui
» en a été fait, il est clair que, non-seulement il

» est impossible de payer l'arriéré de la solde
» due à l'armée, mais même d'acquitter les dé-
» penses courantes qui s'élèvent, tant pour la
» solde que pour l'extraordinaire, à douze cent
» mille livres par mois, tandis que les recettes
» ne se montent pas à plus de huit cent mille
» livres, puisque tous les moyens de contribu-
» tions extraordinaires sont épuisés, et que les
» impositions territoriales sont diminuées d'un
» tiers par le manque d'inondation dans une
» partie des provinces de l'Égypte, ce qui ajou-
» tera à la dette de onze millions laissée par le
» général Bonaparte, un arriéré de quatre cent
» mille livres par mois; auquel déficit il sera
» d'autant plus difficile de remédier, qu'on ne
» peut espérer de faire entrer en compte au-
» cune espèce de crédit, et que, si l'armée est
» obligée de rester en présence de celle du
» Grand-Vizir, on ne peut faire entrer les huit
» cent mille livres sans envoyer de fortes co-
» lonnes mobiles, moyen qui serait impratica-
» ble, mais nécessaire pour obtenir la levée
» des contributions, tant en argent qu'en na-
» ture.

» Après avoir approfondi tous les raisonne-
» mens, et discuté tous les avantages et les in-

» convéniens d'un traité, le Général en chef a » fait connaître l'*ultimatum* des propositions » faites à l'armée pour qu'elle évacuât l'Égypte: » il en résulte que nous devons sortir avec ar- » mes et bagages, emmenant avec nous tous les » bâtimens que nous avons dans les ports; et » que les Turks nous fourniront le surplus des » bâtimens nécessaires, suffisamment approvi- » sionnés pour la traversée.

» Le Général en chef a enfin demandé que » chacun donnât son avis séparément, ce qui a » été fait: il a été décidé unanimement qu'il » fallait conclure un traité d'évacuation, plutôt » que de hasarder le sort de l'armée, sans au- » cun avantage, dans un combat dont le succès » même ne pourrait nullement améliorer sa » position, et qu'il valait mieux le faire dans » un moment où l'on a encore les moyens » d'exiger des articles stipulés dans le traité, » que d'être réduit à accepter des conditions » moins honorables, deux mois plus tard; » que seulement les plénipotentiaires près le » Grand-Vizir recevraient des instructions » pour que le Kaire fût évacué le plus tard pos- » sible, et que, pendant le séjour de l'armée » en Égypte, il fût pourvu amplement à sa sub-

» sistance et à sa solde, s'en remettant à la
» prudence des plénipotentiaires pour assurer
» l'exécution du traité et la sûreté de l'armée.

» Et ont signé,

» Kléber, général en chef; Damas, général
» de division, chef de l'état-major-gé-
» néral; Reynier et Friant, généraux de
» division; Davoust, Rampon, Lagrange,
» Robin, Songis, Sanson, généraux de
» brigade, et Daure, commissaire-ordon-
» nateur en chef de l'armée.

» Pour copie conforme :

» Le secrétaire du conseil,
» *Signé* H. Daure. »

Ce conseil venait d'être tenu quand l'aide-de-camp de Desaix, Savary, arriva au quartier-général, et, fort du concours des généraux signataires, Kléber marcha plus ouvertement que jamais vers une solution pacifique. A la lettre particulière de Desaix il répondit : « Si
» votre cœur pouvait être encore ouvert à
» l'espérance; si, improuvant ma conduite,
» vous aviez la certitude de mieux faire, je
» serais charmé que vous vous expliquassiez

» avec franchise; je vous remettrais alors un
» commandement dont j'ai été chargé malgré
» moi, et vous me verriez vous obéir avec
» autant de zèle et de dévouement que vous en
» mettez dans la circonstance. Parlez : pour
» moi qui ne veux pas voir assassiner le reste
» de cette armée en détail, sans avantage réel
» pour la patrie, pour moi qui ai regardé cette
» expédition comme complètement manquée,
» aussitôt après l'événement désastreux d'A-
» bouqyr et la déclaration de guerre de la
» Porte, je persisterai dans ma résolution sans
» m'inquiéter si le blâme ou les éloges m'at-
» tendent. Ma plus douce récompense a tou-
» jours été l'assentiment de ma conscience, et
» elle me dit que je fais bien. Je crois avoir
» ailleurs des armes suffisantes contre ceux qui
» voudraient m'attaquer. »

Outre cette lettre particulière à Desaix, Kléber en écrivit une autre commune aux deux plénipotentiaires, dans laquelle il s'autorisait du conseil de guerre tenu à Salahyéh pour presser la conclusion du traité. Quelques instructions de détail, au sujet de la solde de l'armée, des délais à obtenir, des moyens de transport, et de la marche à suivre

pour la remise des places, complétaient cette correspondance.

Ainsi pressés, les négociateurs vainquirent leurs scrupules personnels; ils agirent, et sir Sidney les seconda avec une incroyable activité. Dans quatre jours tous les articles furent débattus, et le 4 pluviôse an VIII (24 janvier 1800), fut signé ce traité d'êl-Arych, devenu si célèbre par son inexécution. Le voici :

Convention pour l'évacuation de l'Égypte, passée entre les citoyens Desaix, général de division, et Poussielgue, administrateur-général des finances, plénipotentiaires du Général en chef;

Et leurs excellences Moustafa-Rachyd-Effendy, defterdâr, et Moustafa-Rasychéh-Effendy, reys-êl-kottâb, ministres plénipotentiaires de S. A. le Suprême-Vizir.

« L'armée française en Égypte, voulant donner une preuve de ses désirs d'arrêter l'effusion du sang, et de voir cesser les malheureuses querelles survenues entre la République française et la Sublime-Porte, consent à évacuer l'Égypte, d'après les dispositions de la présente convention, espérant que cette con-

cession pourra être un acheminement à la pacification générale de l'Europe.

» Art. 1er. L'armée française se retirera avec armes, bagages et effets sur Alexandrie, Rosette et Abouqyr, pour y être embarquée et transportée en France, tant sur ses bâtimens que sur ceux qu'il sera nécessaire que la Sublime-Porte lui fournisse; et pour que lesdits bâtimens puissent être promptement préparés, il est convenu qu'un mois après la ratification de la présente, il sera envoyé au château d'Alexandrie un commissaire avec cinquante personnes de la part de la Porte.

» Art. 2. Il y aura un armistice de trois mois en Égypte, à compter du jour de la signature de la présente convention, et cependant, dans le cas où la trève expirerait avant que lesdits bâtimens à fournir par la Sublime-Porte fussent prêts, ladite trève sera prolongée jusqu'à ce que l'embarquement puisse être complètement effectué; bien entendu que, de part et d'autre, on emploiera tous les moyens possibles pour que la tranquillité de l'armée et des habitans, dont la trève est l'objet, ne soit point troublée.

» Art. 3. Le transport de l'armée française

aura lieu d'après le réglement des commissaires nommés à cet effet par la Sublime-Porte et par le général Kléber; et si, lors de l'embarquement, il survenait quelques discussions entre lesdits commissaires sur cet objet, il en sera nommé un par le commodore sir Sidney-Smith, qui décidera les différends d'après les réglemens maritimes de l'Angleterre.

» Art. 4. Les places de Kattyéh et Salahyéh seront évacuées par les troupes françaises le huitième jour, ou, au plus tard, le dixième jour après la ratification de la présente convention. La ville de Mansourah sera évacuée le quinzième jour; Damiette et Belbeys, le vingtième jour; Suez sera évacuée six jours avant le Kaire; les autres places situées sur la rive orientale du Nil seront évacuées le dixième jour; le Delta sera évacué quinze jours après l'évacuation du Kaire. La rive occidentale du Nil et ses dépendances resteront entre les mains des Français jusqu'à l'évacuation du Kaire; et cependant, comme elles doivent être occupées par l'armée française jusqu'à ce que toutes les troupes soient descendues de la Haute-Egypte, ladite rive occidentale et ses dépendances pourront n'être évacuées qu'à l'expira-

tion de la trève, s'il est impossible de les évacuer plus tôt. Les places évacuées par l'armée seront remises à la Sublime-Porte dans l'état où elles se trouvent actuellement.

» Art. 5. La ville du Kaire sera évacuée dans le délai de quarante jours, et, au plus tard, dans les quarante-cinq jours, à compter du jour de la ratification de la présente.

» Art. 6. Il est expressément convenu que la Sublime-Porte apportera tous ses soins pour que les troupes françaises des diverses places de la rive occidentale du Nil, qui se replieront avec armes et bagages vers leur quartier-général, ne soient, pendant leur route, inquiétées ni molestées dans leurs personnes, biens et honneur, soit de la part des habitans de l'Égypte, soit par les troupes de l'armée impériale ottomane.

» Art. 7. En conséquence de l'article ci-dessus, et pour prévenir toute discussion et hostilité, il sera pris des mesures pour que les troupes turkes soient toujours suffisamment éloignées des troupes françaises.

» Art. 8. Aussitôt après la ratification de la présente convention, tous les Turks et autres nations sans distinction, sujets de la Sublime-

Porte, détenus ou retenus en France, ou au pouvoir des Français en Égypte, seront mis en liberté, et réciproquement, tous les Français détenus dans toutes les villes et échelles de l'empire ottoman, ainsi que toutes les personnes, de quelque nation qu'elles soient, attachées aux légations et aux consulats français, seront mis en liberté.

» Art. 9. La restitution des biens et des propriétés des habitans et des sujets de part et d'autre, ou le remboursement de leur valeur aux propriétaires, commencera immédiatement après l'évacuation de l'Égypte, et sera réglée à Constantinople par des commissaires nommés respectivement pour cet objet.

» Art. 10. Aucun habitant de l'Égypte, de quelque religion qu'il soit, ne sera inquiété, ni dans sa personne, ni dans ses biens, pour les liaisons qu'il pourra avoir eues avec les Français, pendant leur occupation de l'Égypte.

» Art. 11. Il sera délivré à l'armée française, tant de la part de la Sublime-Porte, que des cours ses alliées, c'est-à-dire celles de la Grande-Bretagne et de la Russie, les passeports, sauf-conduits et convois nécessaires pour assurer son retour en France.

» ART. 12. Lorsque l'armée française d'Egypte sera embarquée, la Sublime-Porte, ainsi que ses alliés, promettent que jusqu'à son retour sur le continent de la France, elle ne sera nullement inquiétée, comme, de leur côté, le Général en chef Kléber et l'armée française en Egypte promettent de ne commettre aucune hostilité pendant ledit temps, ni contre les flottes, ni contre les pays de la Sublime-Porte et de ses alliés, et que les bâtimens qui transporteront ladite armée ne s'arrêteront à aucune autre côte que celle de France, à moins de nécessité absolue.

» ART. 13. En conséquence de la trève de trois mois stipulée ci-dessus, avec l'armée française, pour l'évacuation de l'Egypte, les parties contractantes conviennent que si, dans l'intervalle de ladite trève, quelques bâtimens de France, à l'insu des commandans des flottes alliées, entraient dans le port d'Alexandrie, ils en partiront après avoir pris de l'eau et les vivres nécessaires, et retourneront en France munis de passeports des cours alliées, et dans le cas où quelques-uns desdits bâtimens auraient besoin de réparations, ceux-là seuls pourront rester jusqu'à ce que lesdites réparations soient

achevées, et partiront aussitôt après pour la France, comme les précédens, par le premier vent favorable.

» Art. 14. Le Général en chef Kléber pourra envoyer sur-le-champ, en France, un aviso, auquel il sera donné les sauf-conduits nécessaires, pour que le susdit aviso puisse prévenir le gouvernement français de l'évacuation de l'Egypte.

» Art. 15. Étant reconnu que l'armée française a besoin de subsistances journalières, pendant les trois mois dans lesquels elle doit évacuer l'Egypte, et pour les trois autres mois, à compter du jour où elle sera embarquée, il est convenu qu'il lui sera fourni les quantités nécessaires de blé, viande, riz, orge et paille, suivant l'état qui en est présentement remis par les plénipotentiaires français, tant pour le séjour que pour le voyage. Celles desdites quantités que l'armée aura retirées des magasins après la ratification de la présente seront déduites de celles à fournir par la Sublime-Porte.

» Art. 16. A compter du jour de la ratification de la présente convention, l'armée française ne prélèvera aucune contribution quelconque en Égypte; mais, au contraire, elle abandonnera

à la Sublime-Porte les contributions ordinaires, exigibles, qui lui resteraient à lever jusqu'à son départ, ainsi que les chameaux, dromadaires, munitions, canons et autres objets lui appartenant, qu'elle ne jugera pas à propos d'emporter, ainsi que les magasins à grains provenant des contributions déjà levées, et enfin les magasins de vivres ; ces objets seront examinés et évalués par des commissaires envoyés à cet effet par la Sublime-Porte et par le commandant des forces britanniques, conjointement avec les préposés du Général en chef Kléber, reçus par les premiers au taux de l'évaluation ainsi faite jusqu'à la concurrence de trois mille bourses qui seront nécessaires à l'armée française pour accélérer ses mouvemens et son embarquement, et si les objets ci-dessus désignés ne produisaient pas cette somme, le déficit sera avancé par la Sublime-Porte, à titre de prêt, qui sera remboursé par le gouvernement français sur les billets des commissaires préposés par le Général en chef Kléber pour recevoir ladite somme.

» Art. 17. L'armée française ayant des frais à faire pour évacuer l'Égypte, elle recevra, après la ratification de la présente convention, la

somme ci-dessus stipulée dans l'ordre suivant, savoir :

» Le quinzième jour, cinq cents bourses ;

» Le trentième jour, cinq cents autres bourses ;

» Le quarantième jour, trois cents autres bourses ;

» Le cinquantième jour, trois cents autres bourses ;

» Le soixantième jour, trois cents autres bourses ;

» Le soixante-dixième jour, trois cents autres bourses ;

» Le quatre-vingtième jour, trois cents autres bourses ;

» Et enfin le quatre-vingt-dixième jour, cinq cents autres bourses.

» Toutes lesdites bourses de cinq cents piastres turkes chacune, lesquelles seront remises en présence des personnes commises à cet effet par la Sublime-Porte ; et, pour faciliter l'exécution desdites dispositions, la Sublime-Porte enverra, immédiatement après l'échange des ratifications, des commissaires dans la ville du Kaire et dans les autres villes occupées par l'armée.

» Art. 18. Les contributions que les Français pourraient avoir perçues après la date de la ratification et avant la notification de la présente convention dans les divers points de l'Égypte, seront déduites du montant des trois mille bourses ci-dessus stipulées.

» Art. 19. Pour faciliter et accélérer l'évacuation des places, la navigation des bâtimens français de transport qui se trouveront dans les ports de l'Égypte sera libre, pendant les trois mois de trève, depuis Damiette et Rosette jusqu'à Alexandrie, et d'Alexandrie à Rosette et à Damiette.

» Art, 20. La sûreté de l'Europe exigeant les plus grandes précautions pour empêcher que la contagion de la peste n'y soit transportée, aucune personne malade, ou soupçonnée d'être attaquée de cette maladie, ne sera embarquée; mais les malades pour cause de peste, ou pour toute autre maladie qui ne permettrait pas leur transport dans le délai convenu pour l'évacuation, demeureront dans les hôpitaux où ils se trouveront, sous la sauve-garde de Son Altesse le Suprême-Visir, et seront soignés par des officiers de santé français, qui resteront auprès d'eux jusqu'à ce que leur guérison leur

permette de partir, ce qui aura lieu le plus tôt possible, et les articles 11 et 12 de cette convention leur seront appliqués comme au reste de l'armée. Le commandant en chef de l'armée française s'engage à donner les ordres les plus stricts aux différens officiers commandant les troupes embarquées, de ne pas permettre que les bâtimens les débarquent dans d'autres ports que ceux qui seront indiqués par les officiers de santé comme offrant les plus grandes facilités pour faire la quarantaine usitée et nécessaire.

» Art. 21. Toutes les difficultés qui pourraient s'élever et ne seraient pas prévues par la présente convention, seront terminées à l'amiable entre les commissaires désignés à cet effet par Son Altesse le Suprême-Vizir et par le Général en chef Kléber, de manière à faciliter et à accélérer l'évacuation.

» Art. 22. Le présent ne sera valable qu'après les ratifications respectives, lesquelles devront être échangées dans le délai de huit jours, ensuite de laquelle ratification la présente convention sera religieusement observée de part et d'autre.

» Fait, signé et scellé de nos sceaux respectifs,

au camp des conférences, près d'él-Arych, le 4 pluviôse an VIII de la République française (24 janvier 1800, vieux style), et le 27 de la lune de Chaabân, l'an de l'hégire 1214.

» *Signé* le général de division DESAIX, le citoyen POUSSIELGUE, plénipotentiaires du général Kléber, et leurs excellences MOUSTAFA-RACHYD-EFFENDY-DEFTERDAR, MOUSTAFA-RASYCHÉH-REYS-ÊL-KOTTAB, plénipotentiaires de S. A. le Suprême-Vizir.

» Pour copie conforme à l'expédition française, remise aux ministres turks en échange de leur expédition en turk,

» *Signé* DESAIX et POUSSIELGUE. »

Conformément à l'article 22 du traité, cette pièce fut envoyée à l'instant même à Kléber, qui devait la ratifier sous huitaine. Le Général, ayant remarqué quelques variantes entre le texte turk et la traduction française, crut ne devoir adhérer qu'avec une restriction explicative :

« Je soussigné, Général en chef commandant » l'armée française en Égypte, approuve et

» ratifie les conditions du traité ci-dessus pour
» avoir leur exécution en leur forme et teneur,
» devant croire que les vingt-deux articles y
» relatés sont entièrement conformes à la tra-
» duction française, signée par les plénipoten-
» tiaires du Grand-Vizir, et ratifiée par Son Al-
» tesse, traduction dont le sens sera constam-
» ment suivi chaque fois qu'à cet égard, et
» pour raison de quelques variantes, il pour-
» rait s'élever des difficultés.

» Au quartier-général de Salahyéh, 8 pluviôse an VIII (28 jan-
» vier 1800).

» *Signé* KLÉBER. »

Voilà quel fut le traité d'él-Arych, dont l'enfantement laborieux devait aboutir à un avortement. Quand il fut signé, une réaction telle s'opéra dans l'armée, que les plus chauds partisans de Kléber n'osèrent défendre cette œuvre humiliante pour l'orgueil national. On parla non-seulement de faiblesse, mais encore de trahison et de trafic. Quoique le Général en chef fût au-dessus de ces calomnies, elles le froissèrent vivement. Il écrivait à Dugua : « Si
» la raison, si la justice président au jugement
» que l'on portera sur ma conduite, je ne puis
» m'attendre qu'à être approuvé. Si, au con-

» traire, c'est l'animosité, la sottise, la ven-
» geance, quelque chose que j'eusse faite, quel-
» que parti que j'eusse pris, je n'en aurais pas
» moins été blâmé. Dans cette alternative,
» j'aime mieux l'être en sauvant les débris d'une
» armée, qu'en l'abandonnant à une perte in-
» faillible quelques instans plus tard. Au reste,
» je me suis aperçu que je n'ai contre moi que
» des hommes faibles et lâches, ou des esprits
» biscornus qui eussent tremblé devant le
» danger. » Il s'ouvrait aussi à Poussielgue,
dans une lettre datée du camp de Salahyéh, le
8 pluviôse (28 janvier). « Dans ce traité, disait-
» il, mon intérêt personnel est seul lésé; la
» gloire de combattre un Grand-Vizir devait
» l'emporter sur toutes les autres considéra-
» tions; mais en sacrifiant à mon orgueil le sa-
» lut de vingt mille Français, aurais-je rempli
» la tâche d'un bon citoyen? Non, sans doute.
» Ce à quoi il faut nous attendre, c'est que les
» plus lâches, ceux qui redoutaient le plus le
» sort d'une bataille, crieront aujourd'hui
» qu'il fallait combattre! Mais, ainsi qu'aucune
» louange ne saurait jamais m'enivrer, je saurai
» également mépriser l'injustice du blâme,
» lorsque ma conscience me dira : — Kléber,

» tu as fait ce que tu as dû faire. — Je l'ai con-
» sultée, et elle m'a donné son assentiment. »

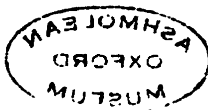
Telle était la situation d'esprit de Kléber après le traité d'él-Arych. Il prévoyait tout le parti que la malveillance allait tirer contre lui de cette hâtive et désastreuse capitulation; il en craignait surtout le contre-coup en France; il se sentait d'autant plus à découvert, que, peu de jours après la ratification, la nouvelle lui parvint à son camp de Salahyéh de la révolution des 18 et 19 brumaire, et de l'avénement de Bonaparte au consulat. Autour de lui une armée qui murmurait d'un acte qu'elle avait voulu; au loin, un rival, un ennemi qu'il avait cruellement froissé: voilà où en était Kléber quand, triste et soucieux, il reprit le chemin du Kaire pour préparer l'évacuation consentie.

Tous les esprits, là comme ailleurs, étaient au mécontentement. On entendait, dans les groupes, parler de sacrifice impolitique, on déchirait l'ame du général alsacien par de cruels parallèles. « Ce n'est pas Bonaparte qui eût si-
» gné cela, disait-on; il aurait vaincu d'abord,
» puis il aurait traité. » Fatigué de ces bruits et de ses remords personnels, Desaix, surtout, paraissait honteux et indigné du rôle qu'on lui



avait fait jouer. Il écrivait à Bonaparte : « L'é-
» vacuation de l'Égypte est signée, mon géné-
» ral; vous serez sûrement surpris, surtout, de
» ce qu'elle l'est par moi, qui me suis toujours
» prononcé pour la conservation de cette impor-
» tante conquête; vous le serez moins, quand
» vous connaîtrez les circonstances où je me
» suis trouvé. Je vous assure que je n'ai rien
» épargné pour vous donner le temps d'y en-
» voyer du secours, et que je n'ai obéi qu'à
» l'ordre très-précis du Général en chef.........
» Vous m'aviez donné ordre de vous rejoindre
» dans le courant de l'hiver; je compte aussi
» vous revoir sous peu. Je vous demanderai de
» me faire connaître vos intentions; je suis prêt
» à faire tout ce qui pourra vous convenir da-
» vantage. Bien servir mon pays et rester le
» moins possible sans rien faire, c'est ce que je
» désire. »

Ainsi, pour résumer les impressions du moment, le traité d'él-Arych, une fois signé, ne satisfit ni ceux qui l'avaient désiré, ni ceux qui s'étaient prêtés à sa conclusion. Kléber seul, avec sa fermeté stoïque et son flegme opiniâtre, persista dans ses convictions premières, et se révolta contre le désaveu général. La fausse



position que Bonaparte lui avait faite continuait à réagir sur lui; il croyait toujours que, ne pouvant sauver l'Égypte pour la France, il fallait au moins lui sauver son armée; et quoi qu'on ait pu inférer depuis de la victoire d'Héliopolis, on ne saurait imputer à mal à un général en chef d'avoir fait prévaloir dans sa pensée l'éventualité contraire.

Nul doute que le traité d'él-Arych ne fût une chose calamiteuse pour la gloire nationale; mais on vit plus tard à l'œuvre ceux qui, à cette époque, criaient le plus haut contre l'évacuation; on les vit, dix-huit mois après, obligés de l'accomplir sous des termes plus onéreux, vaincus cette fois et incapables de se relever par une victoire. Dans la tête de Kléber comme dans toute tête remplie de logique plutôt que de poésie, il y avait lieu de peser, lors du départ de Bonaparte, quel profit devait rester à la République d'une occupation prolongée. Le général qui avait rêvé, qui avait voulu, qui avait organisé la campagne d'Égypte, pouvait bien se bercer de fantastiques conquêtes et de civilisations plus douteuses encore; mais il était, certes, permis au général qui lui succédait de n'accepter cet héritage que sous bénéfice d'inventaire.

Ce qu'on peut reprocher à Kléber, c'est d'avoir montré devant l'ennemi trop de désir de traiter, trop d'impolitique mollesse à se départir de ses conditions primitives. Dans le traité d'El-Arych, la forme fut plus vicieuse que le fond. Les négociations commencées à bord du *Tigre* avaient de la mesure et de la dignité; elles perdirent ce caractère par les concessions précipitées de Kléber. Dès que le Grand-Vizir et sir Sidney-Smith surent que le Général en chef voulait quitter l'Egypte à tout prix, ils firent passer l'armée française sous leurs fourches caudines.

Un fait plus singulier et plus inexplicable, c'est que le Commodore anglais, instigateur et intermédiaire officieux du traité, ne le revêtit pas de sa signature. Dans la première lettre écrite à Kléber, non-seulement il avait avancé que nulle négociation ne serait efficace et exécutoire, si l'Angleterre n'y intervenait pas *comme partie principale*, mais encore il se qualifiait de ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique près de la Sublime-Porte. Plus tard, quand les conférences s'ouvrirent, ce fut sur son vaisseau et hors de la présence du Grand-Vizir; ce fut lui, le Commodore, qui

débattit les notes primitives; lui, enfin, qui provoqua le rendez-vous d'él-Arych, et pressa de toute son intelligence et de toute son activité l'arrangement définitif. Et pourtant, quand il s'agit de signer, cette intervention s'annulle; le ministre plénipotentiaire de la cour de Saint-James n'est plus que sir Sidney-Smith, dont on peut désavouer les promesses, blâmer le zèle et anéantir le mandat. Que cette machiavélique combinaison ait été préméditée ou qu'elle soit l'œuvre du hasard, ce n'est pas moins une faute impardonnable de n'avoir pas mis l'Angleterre dans l'alternative de tenir une convention écrite sous sa dictée ou de donner un démenti formel à qui l'aurait signée en son nom. Puisque Kléber voulait faire un traité sérieux, cette garantie était de rigueur : nous verrons comment on abusa de cette négligence et de cette faiblesse.

Quand le traité eut été régularisé, le Grand-Vizir combla d'égards nos plénipotentiaires. Il leur envoya des chevaux richement caparaçonnés et une escorte de janissaires qui devaient leur servir d'escorte d'honneur. Dans l'audience solennelle qui suivit, Desaix, Poussielgue et quelques personnes de leur suite arrivèrent, à tra-

vers une haie de soldats bardés de fer, jusqu'à une immense tente relevée de franges d'or. Là était le Grand-Vizir entouré de ses grands dignitaires debout et les mains croisées sur la poitrine. Il fit asseoir sur son divan, à sa gauche, sir Sidney, dont le costume, moitié turk, moitié anglais, se composait du turban et d'une aigrette que lui avait donnée l'empereur ottoman, et d'une pelisse de martre sur son uniforme de commodore. Nos deux plénipotentiaires étaient à sa droite [1], ayant à leurs côtés le secrétaire Peyrusse [2] et l'interprète Santi-L'homaca. L'audience s'ouvrit par quelques complimens usités en pareille circonstance, et que les drogmans traduisirent; après quoi le Grand-Vizir, voulant adresser aux Français une phrase directe, ne trouva rien de mieux qu'un *come state* (comment vous portez-vous?) en jargon italien.

Après ces formalités d'usage vinrent les présens. Des pelisses et des kaftans d'honneur fu-

[1] Le côté gauche est consacré par l'étiquette ottomane comme le côté le plus honorable. Les Turks en donnent pour raison que ce côté est celui du sabre et du khandjar.

[2] Ces détails sont extraits d'une relation inédite de notre collaborateur M. Peyrusse.

rent distribués aux plénipotentiaires français, aux officiers anglais et turks ; les pelisses étaient, les unes de zibeline, les autres d'hermine. La cérémonie se termina par le café, la pipe, les parfums d'aloès et l'eau de rose.

Au moment où les Français, ainsi affublés de leurs pelisses, traversèrent le camp ottoman, tous ces soldats attroupés les suivirent avec l'ironie sur les lèvres et le sarcasme à la bouche : « Vois, disait l'un d'eux, comme les kaf-» tans pleuvent sur le dos de ces chiens. » Mais pendant qu'ils observaient nos plénipotentiaires, Desaix les examinait aussi et les détaillait : « Coquins, disait-il, vous avez beau être » trente mille ; avec ma bonne 22e et quatre » pièces de canon, je me chargerais de vous » faire manoeuvrer. »

Cette audience solennelle du Grand-Vizir ne précéda que de peu de jours le départ de nos plénipotentiaires.

Avant qu'ils se missent en route, Youssouf-Pacha voulut absolument qu'ils lui remissent un mémoire ou plutôt une note politique sur les intérêts de la Porte-Ottomane. Cette pièce, qui fut conçue et rédigée par Poussielgue, avec son tact et sa lucidité ordinaires, était de na-

ture à convertir sincèrement le Sultan à l'alliance française.

Après que tout eut été ainsi réglé à él-Arych, les deux négociateurs se mirent en route vers l'Égypte avec une escorte de Turkomans; ils trouvèrent Kléber encore campé à Salahyéh, et rentrèrent avec lui au Kaire le 29 pluviôse an VIII (18 février 1800).

—

CHAPITRE IV.

Travaux des savans. — Commissions de la Haute-Égypte. — Antiquités d'Abydus. —Vestiges de constructions antiques. — Temple d'Osiris. — Palais de Memnon. — Voûtes égyptiennes. — Exploration d'Akhmym par Saint-Genis. — Etat d'Akhmym sous les Arabes. — Tombeaux du cheyk el-Harydy.

Le bruit de négociations entamées et conclues était venu surprendre dans la Haute-Égypte les caravanes de savans qui interrogeaient ses ruines. Quand la nouvelle d'un sauf-conduit accordé et d'un embarquement prochain eut pris à leurs yeux un caractère officiel, il y en eut peu qui se sentirent le désir de persister dans une tâche pénible, et l'amour du sol natal parla plus haut que les intérêts de la science. Les ordres du quartier-général étaient formels d'ailleurs : il fallut descendre le Nil, et rapporter au Kaire le résultat incomplet des travaux commencés.

Ce n'est pas qu'il ne se trouvât, dans le nombre, des observations précieuses, des recherches estimables et dignes d'être recueillies. Bien loin de là : car les trois mois qui précédèrent le traité d'êl-Arych furent l'époque de l'occupation égyptienne la mieux remplie pour la science, la plus active, la plus féconde.

Disséminées sur un terrain immense, les deux commissions qui devaient l'explorer s'étaient distribué la besogne d'une manière fructueuse et intelligente.

Jomard, Jollois et Legentil avaient rencontré presque par hasard l'ancienne *Abydus*, que Strabon nomme la seconde ville de la Thébaïde. Ils se trouvaient à Girgéh le 30 vendémiaire an VIII (22 octobre 1799), quand l'officier français qui y commandait parla d'une grande ville ruinée, gisant à quatre lieues de cette résidence. Ils s'y rendirent et se livrèrent à la plus minutieuse investigation des lieux.

Procédant par les plus exacts rapprochemens, nos savans purent constater l'identité géographique de ces vastes décombres avec cette Abydus, de laquelle ont parlé Strabon, Pline, Plutarque, Ammien Marcellin et une foule d'autres auteurs, ville opulente, qui avait son

canal, son temple d'Osiris, célèbre dans la vallée d'Égypte, et son palais de Memnon, à l'instar de celui de Thèbes. Le père Sicard, Granger et d'Anville avaient du reste précisé déjà ce gisement, sans connaître l'importance des ruines qui s'y trouvent.

Ce qui frappe le plus vivement, quand on arrive dans l'enceinte de cette ville morte, c'est l'ensablement profond qui l'a graduellement dévorée et qui la menace encore. Deux misérables hameaux, êl-Kherbéh et Harabah, se dressent seuls dans la silencieuse plaine, avec leurs bouquets de palmiers pour abriter une cinquantaine de huttes. Mais la marche des sables est si vive sur ce point, si incessante et si terrible, que le désert pèsera bientôt sur ces constructions arabes comme il pèse sur les palais pharaoniens.

Cette affluence des sables paraît tenir à un accident de position : Abydus se trouvant, en effet, placée au débouché d'un vallon qui s'ouvre sur le désert, dans la direction des brises dominantes, il en est résulté qu'à l'époque où ces brises soufflaient d'une façon continue, l'arène, onduleuse comme le flot de la mer, a pénétré jusqu'au bassin habité, et l'a englouti

quand on l'a laissé sans défense. Aux jours de civilisation et de prospérité, Abydus se jouait de cet ennemi avec ses barrières de canaux; de murs de briques, de bois épineux d'acacias ou d'oxyacanthes; mais le désert a pris sa revanche; il a long-temps épié sa proie, il la tient aujourd'hui.

Pour se rendre de Girgéh à Abydus, on traverse une plaine fertile, qui s'étend vers le S.O. Des canaux, des digues, avec un revêtement, y coupent de temps à autre un terrain planté de nabqas et de mûriers. Plus loin, la lisière des sables sert de route; elle conduit, après trois heures de marche, au village d'él-Kherbéh, où commencent les ruines de la vieille cité. Elles se prolongent jusqu'au village de Harabah, situé à quinze cents mètres plus loin. Les fellahs qui habitent ces deux hameaux paraissent être de pure origine arabe; le type de leur figure, leurs mœurs, leurs *bornous* de laine blanche, révèlent une tribu nomade, qui s'est fixée sur la limite des sables, en échangeant son existence aventurière pour une vie agricole.

Avant Harabah, paraît, sur la droite de la route, un pilier de granit rouge, débris évident d'une porte, et plus loin des blocs de même

matière, qui couvrent le sol et accusent un édifice vaste et important. Quelques fragmens d'un colosse en granit rouge, la terrasse apparente d'une construction tout-à-fait ensablée, accréditèrent, parmi nos savans, la pensée que ce pouvait être le temple d'Osiris, l'une des merveilles d'Abydus. L'examen attentif du colosse ne sembla pas démentir cette hypothèse, et un second fragment de statue prouva qu'à l'époque où cette ville ruinée était debout, l'art y avait atteint un degré de perfection qui se rencontre rarement dans les morceaux analogues semés sur la vallée égyptienne. C'était la partie inférieure d'un corps humain, sculpté en granit noir. Le costume indiquait un prince, et la ceinture était zébrée de lignes ténues, brisées en zigzag, et sorties d'un ciseau artiste. Sur les cuisses se drapait un vêtement qui ondoyait en cannelures délicates; les jambes et les pieds étaient nus; le socle et le massif portaient une foule d'inscriptions hiéroglyphiques. En regardant de près ce morceau précieux, il était facile, à la rondeur des formes, à la grâce juvénile des membres, d'y reconnaître un adolescent: l'artiste en avait saisi le caractère d'une façon admirable dans le travail des jambes, dans l'ex-

pression des muscles gémeaux, des malléoles et des orteils.

Non loin de cet emplacement, et dans un périmètre assez vaste, diverses ruines trahissent encore les magnificences d'Abydus. Des hypogées remplis de momies et de bandelettes, des monastères encore intacts et peuplés, d'autres monastères au raz du sol, méritent à peine d'être cités par l'archéologue; mais on ne peut envelopper dans la même indifférence le point le plus curieux de cette enceinte, le palais d'Abydus, le *regia Memnonis*, qui ornait cette seconde Thèbes, et que nos savans crurent avoir retrouvé.

L'axe de l'édifice leur parut dirigé du N. N. E. au S. S. O. La dimension en longueur, c'est-à-dire suivant l'axe, était de cinquante-sept mètres dans les seules parties aperçues; mais cette longueur devait être beaucoup plus considérable. La largeur de la partie visible était d'environ cent trois mètres, à partir du mur de clôture à l'E. jusqu'à la dernière arcade subsistante.

Par une singularité bien caractéristique, les matériaux dont ces ruines se composent sont de deux espèces, le grès et la pierre calcaire;

la partie en grès, dont la pierre sort de la montagne voisine, est la plus importante et la plus étendue : elle se retrouve dans les portiques et les arcades du S. E. La portion en pierre calcaire est au N. O. et forme les constructions latérales.

L'entrée actuelle du palais n'est plus par la porte, mais par la terrasse devenue accessible grâce à des ouvertures pratiquées au moyen d'un enlèvement de dalles. Toutefois l'exhaussement du sol est moindre à l'intérieur, quoique toutes les colonnes se trouvent englouties au tiers à peu près de leur élévation. Au dehors l'édifice est encombré jusqu'à la hauteur des soffites. On pénètre aujourd'hui dans quinze salles environ ; mais l'ensablement est tel dans la plupart d'entre elles, qu'il est difficile de deviner le plan général de l'édifice. Vers le S. E. et le S. O. on n'aperçoit plus que quelques murailles, des architraves et des colonnes enfoncées presque jusqu'au sommet.

Quant aux ornemens intérieurs, ils se trouvent dans un état parfait de conservation. Les sculptures brillent encore des couleurs les plus vives : le bleu, le rouge, le jaune semblent

dater d'hier sur toutes ces parois. Les seules portions altérées sont dans la partie du S. O., où l'on ne trouve guère autre chose que des arrachemens.

A côté de cette conservation étonnante, il est un fait d'architecture qui doit nous arrêter davantage. Nos savans trouvèrent en effet dans ce temple une construction de la forme des voûtes, et presque en plein-cintre, mais sans voussoirs et sans analogie de principes avec les voûtes proprement dites. Ce sont sept ou huit allées cintrées, espèces d'arcades portant sur des pieds-droits, auxquelles les courbes ne sont pas tangentes à leur racine. Pour se figurer ces fausses voûtes, il faut supposer deux assises horizontales, hautes chacune d'un mètre et plus, dans le massif desquelles on aurait creusé simplement une voûte cylindrique. On peut voir, par cette indication, que ce n'est là ni une copie des voûtes romaines, ni un essai qui devait y conduire. C'est tout au plus une fantaisie d'architecture, comme on en retrouve dans les hypogées où se présente parfois l'emploi de couronnement en forme de cintre. Il ne faudrait pas conclure de là, ni que les Égyptiens aient ignoré le principe des voûtes, ni qu'ils

aient, par des expériences pareilles, cherché à y atteindre. Les plates-bandes, d'une portée immense, masses carrément posées, et sur lesquelles l'œil se reposait sans crainte, purent sembler à leurs constructeurs une forme monumentale, plus pleine de garanties, plus majestueuse à la fois et plus durable. Sans ignorer le système des constructions cintrées, les Égyptiens l'avaient dédaigné peut-être comme trop précaire et trop périssable, et, si cette pensée a été la leur, l'expérience des siècles n'a pas démenti sa prévoyante justesse. Les arcs romains d'Antinoë ont depuis long-temps vu crouler leurs pierres suspendues, tandis que le portique égyptien d'Achmounéyn, situé dans la même zône, est encore debout sur ses piliers, presque indestructible dans sa forme rectangulaire.

Du reste, l'appareil de l'édifice d'Abydus est fort bien exécuté, soit dans la coupe des pierres dont les cintres sont formés, soit dans les autres parties du monument. Aucune colonne, aucun pied-droit, aucun mur ne paraît avoir fléchi : les joints sont très-fins, et l'on n'y aperçoit que fort peu de traces de ciment.

Autant qu'il a été possible d'en juger, le pa-

lais d'Abydus devait avoir deux portiques, l'un de vingt-quatre colonnes, l'autre de trente-six; ce dernier semblable à la salle hypostyle de Karnak, et destiné sans doute au même usage. Ces portiques, ces arcades, ces colonnes donnent à l'édifice un aspect royal et grandiose. Toute la décoration y est soignée et parfaite, sérieuse et simple. On y trouve peu de variétés dans les colonnes, dans les chapiteaux et les corniches. On dirait que l'architecte, visant surtout à un effet de symétrie, a voulu à dessein être sobre d'ornemens. Les surfaces des colonnes sont ornées d'hiéroglyphes et de sujets analogues à ceux qui ornent les palais thébains. Les plafonds sont couleur d'azur, semés d'étoiles jaunes. Les bas-reliefs consistent, comme en d'autres temples décrits, en tableaux encadrés où figurent un, deux, trois ou quatre personnages, accompagnés de colonnes et de légendes hiéroglyphiques. Pressés par le temps, nos explorateurs ne purent en exécuter les dessins. Ils laissèrent cette tâche à d'autres.

C'était beaucoup déjà d'avoir constaté le gisement géographique d'une ville célèbre dans l'antiquité, d'avoir assigné sa place au palais

d'Abydus, élevé au Memnon grec ou plutôt éthiopien. Pour fixer la date de cette fondation, il faudrait remonter à l'origine de la cité elle-même, recherche pénible et qui n'aboutirait qu'à des hypothèses. La plus spécieuse de toutes est celle de Jomard : de la position géographique d'Abydus, qui, confinant de ce côté à la Libye, se trouve être la ville égyptienne la plus voisine de la Grande-Oasis, il tire cette conjecture, qu'à l'époque où régna la première dynastie éthiopienne, l'un de ses rois, un Memnon, fonda cette ville comme un port sur la rive du désert, et un entrepôt pour les marchandises de l'Afrique centrale. Ainsi Abydus aurait pu être pour l'Abyssinie, l'Éthiopie et la Nubie, ce que Coptos était pour l'Arabie et pour l'Inde. En prenant pour racine de son nom le mot *Abd*, ou *Abed*, employé en arabe, en hébreu, en syriaque, dans le sens d'*esclave*, ou le mot *Abedéh* qu'on trouve en arabe avec la signification de *route frayée*, on pourrait peut-être ajouter une présomption étymologique à cette donnée de géographie. « Si cette » idée, dit Jomard, pouvait acquérir quelque » certitude, elle éclaircirait certainement l'his- » toire de plusieurs monumens de l'Égypte,

» dont le style s'écarte un peu du type général, » et qui semblent appartenir à une époque par» ticulière. »

Pendant que Jomard et ses collègues exploraient ainsi Abydus, Saint-Genis interrogeait les ruines de l'ancienne *Chemmis*, ou *Panopolis*, aujourd'hui él-Akhmym. Él-Akhmym est située au-dessous de Girgéh et sur la rive droite du Nil. Pour arriver à ce bourg, il faut suivre un grand canal dangereux à passer par le vent du nord.

Él-Akhmym est à un quart de lieue environ du Nil, sur une butte qu'ont formée les décombres de la ville ancienne, et qui la tient audessus des hautes eaux à l'époque de l'inondation. C'est une ville assez considérable, bâtie en briques et ornée d'assez beaux temples. La majeure partie de ses 3 ou 4,000 habitans se trouvant composée de Cophtes, nos voyageurs y reçurent un accueil ouvert et hospitalier. C'était à qui leur servirait de guide pour les conduire aux ruines de la ville ancienne.

Ces débris se trouvent autour de la nouvelle enceinte dans la direction du N. O. au N. E. La première chose qui frappe l'œil en y

arrivant, c'est un bloc de calcaire compact sur lequel on peut lire une inscription grecque, bien plus récente que le monument auquel ce bloc appartient. En effet, le dessous de la pierre est orné d'hiéroglyphes, et principalement de quatre circonférences concentriques formant quatre zônes. La figure, qui était dans le cercle du milieu, est absolument effacée; celles des compartimens le sont également, ou sont au moins bien peu distinctes. Saint-Genis trouva que le plus grand de ces cercles avait trois pieds de diamètre; autour de celui-ci est un carré, et dans chacun des angles compris entre ce cercle et les ornemens qui l'entourent, sont des peintures presque effacées. Le plus petit cercle contient des figures sculptées et peintes dont on ne peut deviner les formes. Les deux aires suivantes sont divisées en douze compartimens : dans la plus petite, on remarque douze figures en oiseaux, et dans l'autre douze images trop peu visibles pour être reconnues; enfin dans la dernière zône qui n'est pas divisée, il y a eu vingt-quatre figures humaines effacées aujourd'hui.

Sur la face contiguë de la pierre se voit un globe ailé, contre lequel s'élève, de chaque

côté, un serpent avec le cou gonflé; les ailes sont grandes, étendues et divisées en trois parties, dont les deux extrêmes sont peintes en bleu, et la moyenne en rouge-jaunâtre; le reste est couvert d'un blanc mat qui défigure tout et qui semble d'une date plus moderne. Ces diverses figures et ces cercles concentriques ont une sorte d'analogie avec un zodiaque, principalement à cause de la division des cercles en douze parties égales; la pierre est celle d'un plafond, comme celle que l'on voit dans les temples de la Haute-Égypte.

Tels sont les restes d'un premier temple reconnu par Saint-Genis. Les autres parties de l'édifice avaient servi aux habitans pour construire leurs huttes, ou pour fabriquer de la chaux. Les colonnes avaient été sciées et coupées en tranches, dont les Arabes faisaient des meules; les dernières pierres encore debout avaient sans doute été trouvées impropres à toute espèce d'usage.

Vers le S. O., Saint-Genis trouva un second temple que les natifs nommaient *él-birbéh*, appellation générique de tous les monumens analogues. Sur ce point toutefois la dévastation était encore plus complète. Les pierres, plus

grosses que les précédentes, gisaient pêle-mêle sur le sol; elles étaient d'un poudingue calcaire et blanchâtre orné de hiéroglyphes sculptés en relief dans le creux. Une de ces pierres représente un vautour à grandes ailes, tenant une feuille dans chacune de ses griffes. Un autre bloc, débris évident du plafond, est parsemé d'étoiles blanches qui se détachent sur un fond bleu.

Ailleurs, sur une petite place de la ville et dans une mosquée, se dressaient un grand nombre de colonnes de granit rose de Syène, de grès ou de pierre calcaire, arrachées, à ne point s'y méprendre, de monumens beaucoup plus anciens. Dans le portique d'une autre mosquée, se voyait un bloc de granit gris, d'environ dix pieds de surface et couvert d'une longue inscription grecque à demi effacée.

De cette reconnaissance archéologique, nos savans furent amenés à étudier dans les textes grecs et romains l'histoire de la ville à laquelle ces restes avaient appartenu. Des passages d'Hérodote, de Diodore et de Strabon, les détails légués par ces auteurs sur le culte du Pan égyptien qui y était en honneur, le gisement et la topographie des temples, abouti-

rent à cette conclusion que les ruines d'él-Akhmym étaient celles de l'ancienne *Chemmis* ou *Panopolis*.

La tradition dit en termes exprès que Chemmis était une ville ancienne et célèbre de l'Égypte, chef-lieu d'un des nomes affectés à la résidence des *hermotybies*. Ces hermotybies, l'un des deux corps de milice établis par Sésostris, appartenaient à l'une des sept classes qu'il avait catégorisées : celle-là, vouée à la profession des armes, n'exerçait aucun art mécanique. Les autres habitans du nome et de la ville étaient en revanche industrieux et actifs. « Panopolis, dit Strabon, est l'ancienne demeure des habitans qui travaillent le lin et la » pierre. » Ainsi les Chemmites avaient une réputation comme tisserands et comme sculpteurs.

Sous les premiers khalyfes, la ville qui succéda à Chemmis, él-Akhmym, avait encore une importance que l'histoire a constatée. El-Edrysy et Abou-l-fedâ en parlent tous les deux ; le premier en lui accordant plusieurs temples, le second en n'en accusant qu'un seul, construit, dit-il, avec des pierres d'une grandeur surprenante et sur lesquelles on a sculpté des figures innombrables. Léon d'Afrique appelle

êl-Akhmym la ville la plus ancienne de l'Égypte; il prétend qu'elle fut fondée par Ichmim, fils de Misraym. A leur tour, êl-Maqryzy, Mourtady et Gelâl-êl-dyn êl-Soyouty, désignent êl-Akhmym comme la propriété et la résidence de ce fils de Misraym. Or le Misraym des Orientaux et de l'Écriture paraît être le fils de Nôë, que des historiens grecs ont regardé comme le *Menès*, premier roi d'Égypte. Quoi qu'il en soit de cette identité fort hypothétique, il est impossible de ne pas reconnaître le nom de Chemmis dans Ichmim ou Akhmym, très-peu altéré par le dialecte des Arabes.

Êl-Akhmym est bien déchue depuis les temps où Abou-l-fedâ en traçait le tableau. L'agriculture et le commerce y sont encore dans un état assez prospère; mais ses belles manufactures de toiles de lin ont fait place à des fabriques de cotonnades grossières; ses soulptures sur le grès et sur le granit, à des briqueteries et à des poteries assez estimées dans le reste de l'Égypte. Un couvent de la Propagande, peuplé de quelques moines, régit les consciences d'une population de Cophtes catholiques. L'Islamisme domine pourtant à Al-Akhmym, du moins dans le gouvernement, quoique plusieurs

émyrs, princes ou cheyks, y aient protégé les autres cultes, épousé des esclaves chrétiennes et poussé la tolérance au point de devenir suspects aux mouftys du Kaire. Les Arabes qui habitent ce rayon sont des Arabes occidentaux qui, après avoir chassé les Grecs des côtes d'Afrique, refluèrent dans la Haute-Égypte, alors peuplée entièrement de Cophtes. Là, de nomades ils devinrent agriculteurs, et, par raison de sûreté, ils ménagèrent les populations antérieurement établies. Maintenant ils y possèdent des villages et de petites villes, gouvernées par des chefs particuliers quelquefois très-puissans.

Quant aux natifs cophtes, ils y ont ce caractère de physionomie qui les rattache aux aborigènes de l'Égypte; ces traits du visage prononcés, ce nez droit et à narines découpées, ces yeux oblongs, ces lèvres épaisses, tous signes qui témoignent d'un mélange avec les races africaines; enfin ce teint d'un rouge brun qu'on retrouve avec les caractères précédens dans les sculptures coloriées de la Haute-Égypte.

Autour d'él-Akhmym, serpente un canal qui appartient évidemment à un ancien système

d'irrigation. Ce système consistait à faire des prises d'eau plus courtes et plus rapides dans la partie supérieure du fleuve, et à les diriger vers le territoire où l'inondation n'arrivait pas. Ainsi, à l'aide d'arrosemens artificiels, on disputait le sol au désert, et l'on dotait de nouveaux champs la plaine cultivable de Chemmis.

En suivant le côté droit du canal, Saint-Genis arriva à un couvent appelé *des Martyrs*; puis plus loin, dans le flanc de la montagne, il trouva et reconnut des hypogées qui faisaient suite à ceux d'êl-Akhmym, et qui paraissent avoir servi d'asile aux Chrétiens, à l'époque des persécutions romaines. Plus loin dans la vallée les excavations se multiplient; et le couvent cophte Madoud n'est lui-même qu'une suite de grottes creusées dans le roc, sauf la chapelle bâtie en briques. L'un de ces souterrains situé à mi-côte est presque inaccessible. Du reste l'aspect général de ces gorges criblées d'excavations a une couleur désolée et triste. Quelques-unes de ces grottes sont simples et taillées en berceau comme celles d'Eleuthyia; d'autres ont les voûtes et les parois peintes comme celles d'êl-Kâb : l'entrée de plusieurs d'entre elles est encombrée et paraît avoir été

autrefois souterraine ; mais, violées à diverses époques, elles sont aujourd'hui entourées de momies, les unes intactes, les autres défigurées.

Vers le point où le canal paraît se perdre dans la plaine, on rencontre au pied de la montagne le tombeau d'un santon nommé dans le pays cheyk êl-Harydy. Un psylle y montrait un serpent dont il exaltait les vertus ; ce qui fit croire à Saint-Genis que c'était là l'endroit dont avaient parlé tour à tour, en termes si merveilleux, Paul Lucas et Savary ; mais Jomard retrouva plus loin un autre cheyk êl-Harydy à Nazlet-êl-Harydéh, et il revendiqua pour cette localité le privilége du véritable santon et de son serpent. L'un et l'autre de ces savans peuvent du reste avoir raison ; car il est inouï qu'une bonne fabrique d'impostures religieuses se soit élevée sans qu'à l'instant même on ne lui ait suscité ou une concurrence ou une succursale !

Quoi qu'il en soit, Jomard trouva le tombeau du cheyk êl-Harydy au village de Nazlet-êl-Harydéh situé dans la province de Syout, sur la rive droite du Nil, et en face de Tahtah. Toute la montagne qui regarde le fleuve en est séparée à peine par une bande étroite de

terrain cultivé. A sa base elle a une pente de quarante-cinq degrés ; mais ensuite elle se dresse à pic dans une hauteur de quatre cents pieds au-dessus du niveau du fleuve. Çà et là dans les anfractuosités du roc se révèlent des ouvertures d'hypogées. Des fragmens de briques et de poteries dont le versant est jonché trahissent l'existence d'une ville ancienne, autant que les débris de momies dispersés sur le sol. Ces hypogées, ces grottes souterraines continuent jusqu'à plusieurs milles au-dessous ; ce qui pourrait faire croire aussi à une confusion de lieux dans la double observation de Saint-Genis et de Jomard.

Quoi qu'il en soit, la localité explorée par ce dernier offrait évidemment les traces d'une cité égyptienne. Ces restes humains et ces débris de construction, le torse d'un colosse en grès trouvé au pied de la montagne, tout l'indiquait ; mais qu'était cette ville ? On ne pouvait le dire avec précision. Ptolémée et l'Itinéraire d'Antonin ne s'accordaient pas là-dessus. Le premier indiquait une *Passalôn*, l'autre une *Selino*.

Les environs du village de Cheyk-êl-Harydy sont célèbres dans toute l'Égypte pour

l'adresse et l'audace des voleurs qui les infestent. Nos savans eurent un échantillon de leur savoir-faire. Comme ils partaient de nuit, par un magnifique clair de lune, un homme se glissa sur leur barque, vint voler un turban sur la tête même du pilote, puis se jeta à l'eau, plongea et ne reparut que beaucoup plus loin. Un coup de pistolet qu'on lui tira ne l'atteignit pas.

C'est dans la montagne à laquelle ce village est adossé que se trouve le tombeau du cheyk êl-Harydy, et son serpent célèbre dont plusieurs livres sur l'Orient avaient entretenu l'Europe avant notre exploration scientifique. Savary racontait qu'un cheyk, fameux par sa sainteté, étant mort dans le Saïd, la foule se porta vers son tombeau avec une telle affluence qu'on songea bientôt à exploiter sa crédulité. Un derviche apprivoisa un serpent inoffensif, comme les psylles en trouvent dans la Thébaïde; il s'exerça à le manier avec adresse, et en fit un instrument de miracles. Le bruit courut dans la contrée que le serpent du cheyk êl-Harydy guérissait tous les maux, et bientôt les malades arrivèrent de chaque coin de l'Égypte. Le serpent opéra d'abord pour tout le monde, riches et pauvres, grands et petits; mais quand sa

clientelle fut faite, il fit le renchéri et ne se dérangea plus que pour les princes et pour les grands seigneurs. Une fois accréditée, la fable survécut à son auteur. Les charlatans qui lui succédèrent dans le rôle se bornèrent à faire constater dans une expérience publique l'immortalité du reptile. Devant la foule et en présence de l'émyr, on coupa l'animal par morceaux, et on le déposa dans un vase où il resta deux heures. Le tour d'escamotage réussit pleinement; on trouva, au lieu de tronçons, un serpent en vie. Dès-lors, le peuple cria au miracle; il crut plus que jamais à la puissance d'él-Harydy et de son représentant. Pour donner plus d'importance à cette momerie, on en varia les formes; tantôt il suffisait que le reptile s'approchât du solliciteur pour qu'il pût espérer une guérison; tantôt il fallait qu'une vierge jeune et pure, parée de ses plus beaux atours, couronnée de fleurs, laissât le serpent se reposer sur elle, et qu'elle le portât ensuite à son sanctuaire aux acclamations de la foule.

Voilà ce que disait la version vulgaire en Europe, quand nos savans arrivèrent sur les lieux. Curieux d'éclaircir le fait, ils annoncèrent aux villageois rassemblés sur la rive du

Nil, que leur intention était de visiter le saint tombeau. A l'instant même, quelques-uns d'entre eux se détachèrent pour aller porter cet avis dans la montagne; et bientôt on en vit descendre plusieurs hommes portant des drapeaux rouges et blancs et faisant de loin des signes d'amitié. Les Français y répondirent, et se rendirent au milieu d'eux avec leur escorte.

Dans cet endroit la colline s'ouvre en gorge sinueuse, accident de terrain assez rare en Égypte et favorable à une mystérieuse fondation. On arriva ainsi, après avoir marché pendant une demi-heure depuis le bord du fleuve, sur une esplanade à mi-côte où se dressait le célèbre monument. C'était une mosquée assez mesquine d'ordonnance et mal construite; à côté se trouvait un escalier taillé dans le roc, composé d'une douzaine de marches et communicant, à ce qu'il paraît, avec l'intérieur de la mosquée.

Les Arabes qui se trouvaient là dirent à nos savans qu'un grand nombre de villageois du voisinage venaient annuellement prier sur ce tombeau, célèbre par ses guérisons miraculeuses. Déjà chacun des visiteurs savait que, pour entretenir cette pratique, source d'un

énorme casuel pour la mosquée, on montrait au peuple un serpent qui passait pour immortel et qu'animait, disait-on, l'esprit du cheyk. Ils pressèrent donc vivement leur introducteur de satisfaire leur curiosité et de leur montrer l'animal sacré. Alors cet homme leur répéta plusieurs fois et en faisant tous les sermens imaginables que le serpent n'existait point et que les récits des voyageurs étaient faux. « Le peu-
» ple accourt en foule, disait-il, pour prier sur
» le tombeau du cheyk; quant à ceux qui des-
» servent la mosquée, ils reçoivent des pré-
» sens peu considérables et suffisans à peine pour
» les nourrir. » A cela ils ajoutaient toutefois que lorsque les fidèles étaient réunis en grand nombre, l'un des prêtres avait coutume de jouer avec des serpens, comme font les psylles, pour divertir l'assemblée; mais qu'il prenait ces serpens dans la montagne et les laissait échapper ensuite.

Nos Français insistèrent néanmoins; ils voulurent à toute force jouir du spectacle qui avait tant illustré le lieu. Alors l'un des desservans s'éloigna, et, peu de minutes après, il revint avec un serpent qu'il maniait avec beaucoup d'adresse et de confiance; il le fit toucher aux

spectateurs; agita plusieurs fois les drapeaux rouges sur leurs têtes, récita des prières dans lesquelles il invoquait le cheyk; puis il leur passa le serpent autour du cou, et ajouta que, s'il plaisait à Dieu, ils seraient tous exempts d'accidens et de maladies. Nos savans le remercièrent de l'augure; après quoi, ainsi que l'usage le voulait, ils déposèrent leur offrande qui parut, quoique modique, d'une valeur inaccoutumée.

A l'entrée de la grotte gisait une grande quantité de pierres noircies, indice d'un feu allumé récemment, tandis que des flaques de sang figé témoignaient qu'on avait saigné là les moutons et les buffles dont la chair était offerte aux prêtres de la mosquée. Avant de quitter l'endroit, nos savans voulurent emporter le Dieu qui y faisait des miracles; ils marchandèrent le serpent, et l'eurent pour cent médins. C'était une espèce petite, de couleur grise, tachée de roux, et non décrite à cette époque par les naturalistes. Geoffroy le joignit à sa collection de reptiles. Du reste, rien n'était plus facile que de le remplacer dans le sanctuaire du cheyk; toute la montagne fourmille de ces serpens.

Fourier, qui se trouvait de cette curieuse excursion, put donc rectifier ce que les fables des anciens voyageurs avaient accrédité d'absurde sur les merveilles du cheyk êl-Harydy. Est-il étonnant d'ailleurs qu'au fond de l'Égypte, un endroit pareil ait été réputé souverain pour des cures physiques, lorsque dans notre capitale, et en des temps si voisins des nôtres, on a cru si sérieusement aux miracles opérés sur le tombeau du diacre Pâris !

Cette superstition paraît être du reste d'origine toute musulmane, et les rapprochemens qu'on a voulu y trouver avec les anciens symboles égyptiens sont inadmissibles. La seule induction qu'on puisse sérieusement en tirer, c'est que l'industrie des anciens psylles, sur lesquels Strabon, Élien et d'autres ont écrit des choses si curieuses, ne s'est pas perdue dans la vallée du Nil, et qu'elle existe au Kaire comme au tombeau du cheyk, livrée aux bateleurs de toutes les nuances, séculiers ou religieux.

—

CHAPITRE V.

Antiquités d'Antæopolis ou Qâou. — Histoire et géographie. — Vestiges d'antiquité. — Grand temple d'Antæopolis.

Le premier monument qui révèle la Thébaïde au voyageur embarqué sur le Nil, celui qui est posé sur le seuil de la vallée monumentale, comme un échantillon et comme un avant-goût, c'est le temple que l'on trouve au village de Qâou, ancienne *Antæopolis*. Notre colonie savante fut saisie d'extase, lorsqu'au travers de palmiers droits et nivelés, elle vit se dresser en lignes parallèles des colonnes à chapiteaux de dattiers, emprunt évident à cette architecture végétale. Il est impossible en effet, quand on a sous les yeux l'un et l'autre objet, quand on peut comparer leur port et leurs formes, sentir leurs beautés analogues, détailler cette élégance qui leur est commune, de ne pas voir où l'artiste égyptien des premiers âges

s'est inspiré dans ses créations. Le palmier d'Égypte, noble, imposant et simple, avec sa tige droite et son feuillage symétrique, est évidemment le prototype de la colonne égyptienne et de son chapiteau. Le tronc cylindrique, les feuilles ramassées en tête, avec leurs courbures et leurs enroulemens, les détails de l'écorce, les fruits eux-mêmes, tout fut imité et reproduit : l'architecture de l'Égypte fut sévère comme les palmiers de ses déserts.

Voilà dans quelle disposition d'esprit les membres de la Commission débarquèrent à Qâou. Ce bourg arabe, qui porte un nom commun à d'autres dans la contrée, a deux surnoms, l'un *él-Kharab* (le ruiné), à cause des buttes de décombres de l'ancienne ville, l'autre *él-Charqyéh* (oriental), par opposition au village de Qâou él-Gharbiéh, situé au couchant du fleuve; enfin on le nomme *él-Koubarah* ou *él-Kebyréh* (le grand), pour le distinguer encore mieux des autres villages dont l'importance est moindre.

Le nom grec d'*Antæopolis*, ou ville d'Antée, n'a pas duré pour cette localité, plus que pour les autres cités de fondation lagidienne. Les Cophtes, vrais aborigènes, ont toujours et promptement substitué les noms

primitifs à ces appellations imposées, et aujourd'hui encore la nomenclature arabe offre plus que toute autre la clef des étymologies antiques. Ainsi *Qâou* pourrait répondre à *Tkôou*, ou *Kôou*, que citent les fragmens cophtes de Zoëga.

Quoi qu'il en soit de ce rapprochement, toujours est-il qu'il serait superflu de rechercher par la géographie comparée si le portique et les ruines de Qâou sont bien les restes d'Antæopolis. Les Grecs, dans une inscription malheureusement brisée en six morceaux, mais qu'il n'est pas impossible de restituer presque entière, nous ont laissé la preuve écrite qu'Antée était honoré dans ce magnifique temple.

Ptolémée, qui parle d'Antæopolis, dit que cette ville était méditerranée, et cette indication a fait douter que ses décombres fussent ceux que l'on voit à Qâou, bourgade riveraine du Nil. Mais là, comme ailleurs, il y a eu déplacement du lit du fleuve, dont la marche constante est d'occident en orient. Il est arrivé à Qâou ce qui est arrivé à Koum-Ombos, dont le pied est aujourd'hui baigné par les eaux; et par la même loi physique, Meylaouy assise à l'occident du fleuve, jadis port de chargement

des grains destinés pour la Mekke, Meylaouy est aujourd'hui à plus de deux mille toises dans l'intérieur des terres : c'est Minyéh qui lui a succédé. Il en a été de tout temps ainsi pour le Nil : les déserts de la Libye, sables inconsistans, l'ont forcé à se réfugier peu à peu vers la chaîne arabique ; des ensablemens graduels l'ont chassé de la grande contrée mauritanienne, du *Bahr-belâ-mâ*, ou fleuve sans eau, du Fayoum et des Oasis ; il a ainsi reculé peu à peu par suite de cette grande lutte, si inhérente de tout temps à la géologie de l'Égypte, que la religion avait cherché dans ce fait sa plus saillante symbolique, celle de Typhon et d'Osiris.

On ne trouve rien sur Antæopolis dans Hérodote, Strabon, Pomponius Mela et Solin ; Pline seul indique ce nom dans ceux de la Thébaïde ; mais les trois auteurs qui précèdent mentionnent un roi Antée en Mauritanie, défait par Hercule, et une ville de ce nom, située dans cette portion de l'Afrique. Il paraîtrait que cet Antée a été confondu avec celui des Égyptiens. Quant à Hérodote, s'il ne parle pas d'Antée, il s'étend avec détails sur l'Hercule égyptien, bien antérieur au fils d'Alcmène. Selon cet auteur, c'était le plus ancien des douze grands

dieux de l'Égypte qui sont postérieurs aux huit premiers dieux. « Pan, Hercule et Bacchus, » dit Hérodote, passent chez les Grecs pour » les dieux les plus récens, tandis que chez les » Égyptiens ces dieux sont de la plus haute » antiquité. »

Mais de tous ces auteurs, Diodore est celui qui contient sur Antæopolis les détails les plus précis et les plus étendus. D'après lui, c'était le bourg d'Antée, situé dans la vallée du Nil du côté de l'Arabie. « Typhon, ajoute Diodore, » homme impie et cruel, avait égorgé son frère » Osiris, qui régnait avec sagesse, et il avait » divisé son corps en plusieurs fragmens. Isis, » aidée du secours d'Horus, voulût venger » son époux; elle attaqua Typhon, et c'est » dans ce lieu que se livra le combat où il périt. » L'endroit tire son nom d'Antée qu'Hercule » avait tué du temps d'Osiris. Or, à l'époque où » Osiris quitta l'Égypte pour faire le tour du » monde connu, il avait confié à cet Antée » l'administration de la Libye et de l'Éthiopie, à » Busiris la partie maritime, et celle qui tou» che à la Phénicie, enfin à Hercule le gouver» nement de tout l'empire. »

Ailleurs, racontant les travaux d'Hercule,

Diodore explique comment, après avoir purgé la Grèce, le héros passa en Libye où il vainquit Antée dans un combat singulier. « Cet Antée,
» célèbre par sa force et par son habileté dans
» la lutte, avait coutume de défier et de com-
» battre les étrangers pour les mettre ensuite à
» mort. Vainqueur d'Antée, Hercule revint en
» Égypte où il tua Busiris qui plongeait aussi
» ses mains dans le sang de ses hôtes, après
» quoi il fonda la ville aux cent portes. »

Ces passages de Diodore ne constatent toutefois qu'une chose, l'existence de cet Antée. Quant à la part qu'il prit à la fondation d'une ville nommée comme lui, quant au motif dédicatoire de son temple et au culte qu'on lui rendait, rien ne met sur la voie d'une explication rationnelle. On ne se rend guère compte de cet Antée roi de Libye qui a une ville de son nom sur la rive orientale du Nil, dont la mort est antérieure à celle d'Osiris, comme à la défaite de Typhon. Toutes ces bizarreries ne peuvent provenir que d'une méprise de la part des Grecs.

En effet, leur fable du géant Antée, fils de Neptune et de la Terre, a quelque peine à se concilier avec la mythologie égyptienne. Jo-

mard pense toutefois qu'Antée pouvait être une personnification allégorique des sables de la Libye confinant à l'Égypte, comme Typhon l'était de ceux de l'Arabie. Il rapporte à cette donnée tous les textes grecs qui parlent du géant. Suivant lui, Antée tuant les voyageurs et faisant le vœu de bâtir un temple à son père avec leurs ossemens, c'était le Khamsyn soulevant les sables et engloutissant les caravanes; Antée renversé par Hercule à diverses reprises, et reprenant des forces à mesure qu'il touchait la terre sa mère, c'était le sable limité par les canaux et empiétant toujours quand il les avait encombrés; enfin la mort d'Antée élevé et étouffé en l'air, c'était le triomphe de quelque grande barrière d'eau qui avait maîtrisé et anéanti cet antagoniste jusque-là invincible.

Quoi qu'il en soit de cette ingénieuse hypothèse, la ville d'Antée était demeurée, sous la domination romaine, le chef-lieu d'une préfecture : on n'y entretenait point de troupes; mais à quelques milles de là, à Muthis, il y avait une cohorte en garnison.

Aujourd'hui Qâou, qui a remplacé Antæopolis, n'est plus qu'un village dépendant de la

province de Girgéh. Nulle construction moderne ne s'y fait remarquer, si ce n'est quelques tombeaux, dont l'un surtout porte aux quatre angles des oreillons à la manière des tombeaux grecs et romains. Les maisons bâties en briques ont une assez belle apparence; mais les habitans semblent plus indolens et plus arriérés que dans la contrée environnante. En aucun endroit, nos savans ne trouvaient plus de curieux et plus d'espions. Pendant des heures entières, ces hommes réunis en grand nombre se tenaient devant eux dans une attitude contemplative. Ils paraissaient suivre leurs moindres mouvemens avec une curiosité défiante et une malveillance inquiète. Au premier moment, ils s'étaient tous enfuis; puis, revenus dans leurs maisons, ils n'avaient pas pu s'habituer à la présence d'explorateurs inoffensifs. S'agissait-il de pénétrer dans le village pour y acheter quelques provisions? A l'instant toutes les portes se fermaient : un refus ou une froide réception déconcertaient les pourvoyeurs; et c'était à grand'peine qu'on pouvait arracher quelques vivres. S'agissait-il d'obtenir des guides pour se rendre dans la montagne? Pas un Arabe ne se présentait; les offres d'argent, les prières n'y

pouvaient rien. L'état de la culture aux environs répondait à cet aspect insociable et farouche; la plaine était aride et mal cultivée; les moyens d'irrigation malentendus et insuffisans. Du reste, le symptôme ne trompa jamais nos voyageurs; partout où le sol était riche et soigné, la population avait des mœurs douces et hospitalières; partout au contraire où la campagne donnait des signes de stérilité, on était sûr de trouver des formes sauvages et repoussantes.

Ce que les membres de la Commission trouvèrent de plus curieux à Qâou, ce fut un dattier qui aux deux tiers de sa hauteur se divisait en deux tiges égales : chacune de ces tiges, plus grosse que le tronc, portait en outre une tête aussi grande au moins que si l'arbre n'en avait eu qu'une seule. Au point de la bifurcation, le tronc était plus épais qu'en dessous, et semblait annoncer une maladie du palmier. Ce phénomène de dattiers bifurqués paraît être fort rare en Égypte, et même dans tous les pays où croît ce végétal.

Le village de Qâou est divisé en deux parties situées l'une sur les bords du Nil, l'autre au N. E. C'est à l'est de la première que se

trouvent les buttes de décombres. Le tiers de l'enceinte rectangulaire qui enfermait les monumens est aujourd'hui sans vestiges : les côtés du nord et de l'est sont les plus apparens ; du côté du sud les eaux en ont entraîné des morceaux considérables. Cette enceinte était de briques cuites au soleil : l'entrée du temple se trouvait au milieu de la longueur, et, dans son axe, il y avait à cette enceinte une issue ouverte, encore apparente aujourd'hui.

A l'est et à l'ouest du gisement du temple s'élèvent des buttes couvertes de poteries antiques ; plus loin encore dans le prolongement et à une centaine de mètres des colonnes méridionales du portique, nos savans trouvèrent un grand massif carré de vieille construction, et tout-à-fait semblable à un piédestal ; puis, à moins de vingt mètres à l'ouest de ce massif, se révélèrent à eux deux rangées de colonnes parallèles au fleuve, avec des murs d'entre-colonnement, seul reste actuel de l'édifice de l'ouest. Les crues du Nil avaient enlevé une partie de ce petit bâtiment, et les décombres avaient caché l'autre : chaque rangée comptait sept colonnes. L'édifice, bâti en pierre calcaire, est d'une ordonnance naïve

et d'un style purement égyptien. On pourrait le prendre pour un de ces temples dits *typhoniens*, s'il ne différait des constructions analogues par ses colonnades et sa position relativement au temple principal. Les entre-colonnemens se trouvaient bouchés par des tableaux.

A une lieue au nord de ces derniers décombres se voient dans la montagne arabique des excavations profondes qui ont fourni à Antæopolis la pierre de ses monumens. L'une de ces carrières est d'une étendue prodigieuse; Jomard lui trouva six cents pieds sur quatre cents : il remarqua aussi sur le plafond des tracés qui avaient pour objet de servir à la coupe des pierres. De pareils essais stéréotomiques furent aussi remarqués dans divers hypogées. Un fait curieux observé dans ces grottes, ce fut une série d'inscriptions en caractères pareils à ceux des papyrus.

De cet examen général, nos voyageurs passèrent au relèvement du grand temple d'Antæopolis, morceau capital du lieu. Ce grand temple était jadis dans l'axe de l'enceinte, mais peu à peu le Nil s'est rapproché de lui. Aujourd'hui le fleuve ne s'en trouve plus éloigné que de quelques mètres, et le pied du portique sera

un jour baigné par le Nil, même dans ses plus basses eaux [1].

La pierre dont le temple est bâti est une sorte de calcaire compacte, à grain très-fin, à cassure conchoïde, d'un aspect grisâtre, et susceptible d'un assez beau poli.

La porte du temple était tournée à l'O. S. O. à peu près parallèlement au cours du Nil à Qâou. Quoiqu'il fût difficile dans les débris qui restaient de reconnaître la longueur exacte de l'édifice, la position d'un tabernacle monolithe, en partie enterré, parut à Jomard devoir représenter la partie extrême des constructions, et lui fit évaluer à soixante-neuf mètres leur étendue totale. La largeur, prise au portique, était de quarante-cinq mètres : d'après la restauration la plus probable des antes aujourd'hui renversées, la profondeur du portique était de seize mètres. La hauteur du temple avait quinze mètres, le tiers de sa largeur. Pour mesurer les colonnes, il fallut fouiller profondément : en certains endroits, la base était enterrée de huit pieds, et, vers la partie postérieure de l'édifice, l'ensablement était plus

1. En 1819, le Nil a détruit le pronaos du temple.

considérable encore. On y voyait d'espace en espace de grandes et grosses pierres, qui avaient appartenu aux plafonds, saillir des buttes de terre ou des buissons de palmiers.

Le portique sort lui-même d'un groupe de dattiers qui lui donnent un aspect pittoresque. Il consistait en dix-huit colonnes placées sur trois rangs, et du temps de Pococke (1740) toutes étaient debout; mais aujourd'hui les deux derniers rangs sont seuls complets; celui de la façade n'a plus que trois colonnes au lieu de six; savoir, les deux du milieu et la suivante à droite. La chute des trois colonnes détruites a entraîné les architraves et les plafonds qu'elles supportaient, et l'on trouve à terre de grandes portions d'entablement, de frise, et de corniche. Le reste du portique est encore couvert de son plafond. La façade était, comme dans les autres temples, garnie de murs d'entre-colonnemens; mais ce qu'il y avait de particulier à celui-ci, c'est qu'au lieu d'être fermées par des tableaux, comme dans les autres temples, ces murailles étaient ouvertes en forme de portes basses.

Outre le portique, la seule partie bien conservée de cet édifice, est le monolithe placé à cinquante-neuf mètres de la façade et dans

l'axe du portique. Ces monolithes étaient une des formes auxquelles les Égyptiens accordaient avec raison des conditions de résistance et de durée. Aussi préféraient-ils ces blocs pour les sanctuaires, pour les niches saintes, objets d'un culte religieux. Le monolithe d'Antæopolis a toutefois une structure qui le distingue des autres. C'est un sommet en pyramide quadrangulaire dont l'angle est fort aigu; le corps même du tabernacle est rectangulaire, à côtés inégaux; il ne forme pas un prisme droit; mais les faces sont légèrement inclinées; l'intérieur est creusé en forme de niche prismatique; le devant est orné d'un cordon et d'une corniche dont la ligne saillante est en même temps de ce côté la base de la pyramide.

Quoique le monolithe fût enterré, nos savans estimèrent sa hauteur à quinze mètres. La pierre dont il est composé se prêtait à une sculpture délicate; aussi le travail des ornemens affecte-t-il une finesse extrême. Il est en relief, et ce relief est très-doux à l'extérieur. Le devant seul se trouve sculpté; les trois autres faces sont lisses et polies. Sur la corniche figure un globe ailé, et la frise au-dessous porte un disque semblable. Chacun des trois côtés

est décoré d'hiéroglyphes disposés en trois colonnes verticales. A l'intérieur de la niche figurent divers sujets, religieux à n'en point douter ; mais ceux qui sont représentés sur la face antérieure n'offrent aucun personnage, aucun symbole particulier. Les êtres principaux de la mythologie égyptienne, l'épervier et le chakal surtout, y jouent un grand rôle. Dans la frise de la niche un scarabée ; les ailes ouvertes, se trouve symétriquement reproduit de distance en distance. Au fond et au-dessous de cette frise sont un épervier et un chakal qui se tournent le dos. Un personnage, qui ne paraît pas être de l'ordre sacerdotal, fait à ces divinités symboliques l'offrande de deux vases.

On a trouvé en d'autres localités de l'Égypte, notamment à Qous, à Meylaouy et ailleurs, des monolithes terminés par une pyramide obtuse ; mais celui d'Antæopolis est le seul qui se soit rencontré avec le sommet aigu et figurant la pointe d'un obélisque.

Après cet examen détaillé du monolithe, nos savans passèrent à la décoration du portique. Le fût des colonnes, légèrement conique comme celui du palmier, portait à son sommet un chapiteau formé par neuf longues

palmes, que terminaient des courbes gracieuses. Les têtes des feuilles y sont réunies par un massif découpé en neuf parties qui leur correspondent, et qui sont diversement disposées par rapport au dé carré qui porte le chapiteau. Cette irrégularité apparente provient du nombre impair des palmes, circonstance qui n'existe que dans le monument de Qâou : elle fait que les chapiteaux présentent par-devant une feuille vue de face, et par derrière à l'extrémité opposée du diamètre, une arête formée par les plans de deux autres feuilles. La coupe des faces, des arêtes, des courbes du chapiteau, est du reste d'une exécution élégante et pure.

Quant aux fûts, ils sont divisés par des cercles horizontaux ornés d'hiéroglyphes, et chacune des bandes intermédiaires est partagée par des lignes verticales qui séparent autant de tableaux. Chaque colonne a ainsi douze compartimens occupés chacun par une offrande, un sacrifice, ou une autre scène sculptée en relief. Au-dessous du chapiteau le fût porte cinq lions et des serpens de la forme de l'*Ubæus;* les serpens sont disposés avec un certain art, enroulés l'un dans l'autre et couronnés d'un disque. Plus loin commence une

grande colonne verticale d'hiéroglyphes, qui descend jusqu'au bas du fût : toutes les lignes qui composent ces ornemens sont travaillées avec la plus grande pureté.

Le massif de la porte principale offre aussi des tableaux dignes d'examen. Un sphinx est sur un autel, tenant un vase couronné de la tête d'épervier ; il offre ce vase à Osiris qui a une tête pareille. Devant Osiris et devant Isis placée près de lui, s'agenouille un personnage signalé comme dieu par la croix ansée quatre fois répétée. Ce personnage a la ceinture et le casque d'un guerrier.

Mais de tous ces sujets symboliques, le plus curieux se trouve à la partie inférieure des colonnes. Là, on voit une image d'oiseau posée sur une coupe précédée d'une étoile et tout-à-fait semblable aux figures que l'on retrouve sur les colonnes de Philæ et d'Apollinopolis-Magna. Jomard a vu le phénix dans cet oiseau mystérieux qui a les ailes et le bec d'une aigle et une huppe sur la tête. Ce symbole du phénix prouverait, suivant lui, que le monument a été fondé en mémoire et à l'époque du renouvellement de la période sothique.

En parcourant ces décombres, nos savans

furent appelés à constater un fait d'une assez grande importance. C'était l'existence d'une inscription de quatre lignes en caractères grecs, tracée sur la frise du temple d'Antæopolis. Tour à tour, Fourier, Jollois, Jomard, Chabrol, Ripault et Coraboeuf, relevèrent cette inscription sur des pierres brisées. Une portion se trouvait encore en place au sommet des fûts; le reste était épars sur le sol et morcelé; on rapprocha l'un de l'autre ces fragmens commémoratifs, et l'on trouva, dans la première partie de l'inscription, que Ptolémée Philométor et Cléopâtre sa femme avaient consacré le *pronaos* à Antée et aux dieux adorés dans le temple; dans la seconde, que les empereurs Antonin et Verus avaient fait des réparations.

Malheureusement, on ne retrouva alors que quatre des fragmens de l'inscription, et sa restauration dut, par conséquent, être inexacte; mais, en 1801, M. Hamilton eut le bonheur de retrouver les deux autres fragmens qui complètent ainsi l'inscription suivante :

LE ROI PTOLÉMÉE,
FILS DE PTOLÉMÉE ET DE CLÉOPATRE,
DIEUX ÉPIPHANES ET EUCHARISTES,

ET LA REINE CLÉOPATRE,
SOEUR DU ROI,
DIEUX PHILOMÉTORS (*ont fait*) CE PRONAOS A ANTÉE
ET AUX DIEUX ADORÉS DANS LE MÊME TEMPLE.

LES EMPEREURS CÉSARS AURÈLES ANTONINUS,
ET VERUS, AUGUSTES,
EN ONT RÉPARÉ LA CORNICHE
L'AN QUATRIÈME DES AUGUSTES, LE 9 DE PAÏNI.

Par une profanation barbare, ces caractères grecs avaient été tracés sur la frise aux dépens de l'antique décoration égyptienne. Au milieu de la longueur de la frise régnait en effet un vaste globe ailé, taillé en relief, correspondant à celui de la corniche et finissant comme lui aux deux colonnes du milieu. C'est ce globe que les Grecs ont gratté pour y substituer leur dédicace, et quelques-unes des pennes de la droite, visibles encore, accusaient la gaucherie des mutilateurs.

Ainsi trois dates existaient sur ce monument, la date égyptienne, la date grecque, la date romaine. Cette circonstance assez rare dans les édifices de la Haute-Égypte, les caractères particuliers que présentait ce temple d'Antée, sa position aux avenues de la Thébaïde, tout devait en faire un objet digne d'attention. Jo-

mard se chargea plus tard de recueillir et de fixer le résultat des observations faites en commun. C'est son travail qui nous a guidé en grande partie dans cette description d'Antæopolis et de ses décombres.

—

CHAPITRE VI.

Membres de la Commission à Thèbes. — Leurs travaux. — Hypogées. — Topographie des hypogées. — Arabes troglodytes. — Sol. — État actuel des hypogées. — Dangers que l'on y court. — Aventures de Jomard. — Épisode. — Deux membres de la Commission égarés dans un hypogée. — Aaron Hill. — Disposition intérieure des hypogées. — Antiques trouvés dans les caveaux. — Figurines, papyrus, momies, sarcophages.

Enfin, les membres de la Commission arrivèrent à Thèbes, cette Thèbes que nous avons déjà vue avec Desaix et Denon quand l'armée traversa le Saïd pour la première fois, Thèbes la grande, Thèbes aux cent portes, la ville des ruines monumentales, et riche à ce point de ses grandeurs passées, que nos savans en emportèrent à peine l'esquisse générale.

Quand on fut arrivé sur ce terrain, on se distribua la besogne. Jollois et Devilliers se chargèrent de la reconnaissance géométrale;

ils parcoururent toute la vallée, mesurant les colonnes et les statues, restaurant les palais, réédifiant les avenues du Sphinx. Quelques autres, comme Jomard, Costaz, Coutelle, s'engagèrent dans les hypogées de la montagne. Nous les y suivrons d'abord.

Pour arriver aux hypogées, il faut gravir des sentiers étroits, pratiqués dans le rocher. En route, de temps à autre, se révèlent des portes de souterrain, tantôt hautes, tantôt basses, ici voûtées, là posées carrément, celles-ci accessibles, celles-là bouchées par les sables.

Ces galeries caverneuses, jadis pieux et derniers asiles des Égyptiens, puis changées en grottes pour l'usage des moines de la Thébaïde, sont aujourd'hui peuplées d'Arabes, les plus misérables et les plus fripons qui existent dans toute la contrée. Le voyageur Bruce nous a raconté comment il fut leur victime. Tenus ainsi sur la réserve, nos savans cherchèrent à donner une diversion à leur penchant pour le vol; ils leur achetèrent fort cher des statuettes que ces malheureux avaient ramassées dans le fond des hypogées, se prêtèrent, sans avoir l'air de s'en formaliser beaucoup, à une foule de petites ruses qui aboutissaient à des escro-

queries prévues. Qu'on montrât par exemple le désir d'entrer dans une grotte non battue encore, à l'instant même ils en bouchaient une, et ensuite ils venaient annoncer qu'ils avaient fait la découverte d'un hypogée nouveau. Ainsi, un à un, ils arrachaient aux visiteurs français plus de médins qu'ils n'en auraient pu voler.

Cette multiplicité d'hypogées contigus a dû sans doute être l'origine du nom de *syringes* que l'antiquité donnait à ces souterrains. Cette étymologie, qui rappelle la flûte de Pan, s'explique par ce passage de Callistrate. « Il y » avait, dit-il, auprès de Thèbes un souterrain » en forme de *syringe*, contourné naturelle- » ment en spirale autour du pic de la monta- » gne. Au lieu de se diriger comme un chemin » droit et de se diviser en tuyaux alignés, il » suivait les circuits du rocher, et il étendait » sous terre ses rameaux tortueux en détours » inextricables. » Pline va plus loin et exagère sans doute quand il dit que Thèbes était suspendue en l'air, qu'elle était minée par des catacombes, que bien que le Nil la coupât en deux, des armées la traversaient par-dessous.

La grande quantité d'hypogées qui se trou-

vent dans les montagnes de Thèbes ne prouve bien pertinemment qu'une seule chose, c'est que ce vallon a vu passer une population immense. Que de générations ont dû se chasser l'une l'autre avant que tous ces grands magasins de mortalité se soient creusés et remplis !

Nos voyageurs n'ont pu établir le chiffre de ces caveaux funéraires, tant ils sont multipliés, tant leurs bouches sont diverses et nombreuses. Mais ils en ont tour à tour parcouru une quantité prodigieuse, et ici leur relation est si vive, si pittoresque, si curieuse, qu'il vaut mieux les laisser parler.

« Parmi les caveaux qui sont ouverts aujour-» d'hui, non-seulement on n'en trouve point » d'intacts, mais tous offrent l'aspect d'un bou-» leversement total. Les momies ne sont point » dans leurs caisses, ni à leur place; elles sont » renversées à terre pêle-mêle, et le sol en est » jonché. Quelquefois même le passage est en-» combré entièrement. On est obligé de mar-» cher sur des momies; elles se brisent sous le » poids du corps, et souvent on a de la peine » à retirer le pied embarrassé dans les osse-» mens et les langes. Au premier abord on en

» ressent de l'horreur; mais peu à peu on se
» familiarise avec ce spectacle, et ce qui y con-
» tribue beaucoup, c'est que les momies n'ont
» rien qui répugne soit à la vue, soit à l'odorat.
» L'odeur bitumineuse, quoique très-forte,
» n'a rien d'absolument désagréable, rien sur-
» tout qui ressemble aux exhalaisons des cada-
» vres. Un autre sentiment que celui du dégoût
» occupe et inquiète le voyageur; tous ces corps
» embaumés, enveloppés de toiles épaisses,
» chargés de bitume, peuvent s'embraser par
» une étincelle. Si l'incendie s'allumait, com-
» ment en échapper, surtout dans les grottes
» profondes et contournées, ou dans celles
» dont les galeries et les portes sont obstruées
» à tel point qu'il faut ramper sur le ventre
» pour y pénétrer ou pour en sortir? Comme
» on ne reçoit de jour dans ces caveaux que
» par les flambeaux qu'on porte, il est aisé de
» juger du péril qu'on y court; et combien, en
» se traînant sur ces corps combustibles, on a
» de peine à en écarter la bougie qu'on tient
» péniblement d'une main, tandis qu'on s'ap-
» puie sur l'autre pour avancer. L'idée d'un
» incendie vient d'autant plus naturellement,
» que souvent les Arabes rassemblent à la porte

» des catacombes des momies qu'ils ont bri-
» sées, et allument de grands feux avec ces
» débris. Soit dessein, soit accident, il est
» arrivé plusieurs fois que des momies se sont
» allumées dans l'intérieur même des hypogées;
» car les plafonds et les parois en sont forte-
» ment noircis. Si quelque Européen a péri
» ainsi dans ces labyrinthes, sa mort a dû être
» un supplice horrible.

» Outre les milliers de momies qui recou-
» vrent le fond des hypogées, on rencontre
» épars sur le sol, des amulettes, des statues
» portatives, des fragmens de statues plus
» grandes, soit en terre cuite ou en porcelaine,
» soit en pierre, en albâtre ou en granit, la
» plupart d'une conservation parfaite, au lieu
» que les mêmes objets, trouvés dans la Basse-
» Égypte, sont ou mutilés, ou d'une moins
» bonne exécution, ou quelquefois enfin de
» fabrique moderne. Ces objets sont comme
» confondus au milieu d'une mnltitude d'éclats
» de pierre qui garnissent le sol de plusieurs
» grottes, surtout de celles qui ont essuyé
» l'action du feu; le plafond en a été attaqué,
» fendillé; il s'est éclaté peu à peu; un léger
» effort en fait tomber des morceaux à terre.

» Cet état des plafonds contraste avec celui des
» parois qui sont lisses et polies.

» Tel est le désordre qui règne actuellement
» dans les catacombes de Thèbes. Les pein-
» tures et les bas-reliefs n'en ont pas autant
» souffert. On voit bien quelques fragmens
» peints ou sculptés détachés des murailles et
» renversés à terre; mais ce n'est que dans les
» grands hypogées dont l'abord est facile, et
» où les voyageurs eux-mêmes ont essayé de
» détacher des échantillons de peinture pour
» les transporter en Europe.

» On omettrait une circonstance particu-
» lière de l'état actuel des hypogées, si l'on
» passait sous silence la multitude de chauve-
» souris qui remplissent les puits et les caveaux
» et qui volent perpétuellement en faisant sif-
» fler l'air avec un bruit aigre et perçant. Il
» faut être poussé par une curiosité bien vive
» pour surmonter le dégoût qu'on éprouve
» après une heure ou deux de séjour au milieu
» de ces animaux hideux, surtout dans un air
» excessivement chaud qui résulte, d'une part,
» de la chaleur produite par les flambeaux et par
» la respiration dans des caveaux étroits, et
» de l'autre, de la température habituelle des

» lieux souterrains de l'Égypte. En effet, le
» thermomètre de Réaumur se tient constam-
» ment à 22° dans ces souterrains; on a même
» observé qu'il en marquait 25 dans le puits
» des Pyramides. Cette température élevée,
» commune aussi à l'eau du Nil et à l'eau de la
» mer sur les côtes d'Égypte, tient à des causes
» générales, dignes des recherches des physi-
» ciens.

» Si l'on supposait qu'un artiste européen
» passât deux ou trois années de suite dans l'in-
» térieur de ces catacombes, le temps et les
» forces lui manqueraient pour dessiner toutes
» les peintures; mais, outre cette difficulté ma-
» térielle, il trouverait devant lui des obsta-
» cles d'une autre nature, et son courage suc-
» comberait avant sa curiosité. On vient de
» voir par quelles causes la température s'élève
» si haut dans ces caveaux; qu'on y ajoute la
» qualité impure de l'air, l'action irritante de
» l'odeur du baume sur les poumons, l'odeur
» fétide des excrémens accumulés des chauve-
» souris, leur vol bruyant et continuel dans
» ces galeries souterraines, la lassitude de
» tenir constamment à la main une ou deux
» bougies allumées, et l'on n'aura qu'une fai-

» ble idée des tourmens qu'il doit y endurer.
» Il faut encore se figurer ces passages longs et
» étroits où l'on est contraint de se traîner à
» plat-ventre; ces puits si multipliés, ces mo-
» mies si inflammables; enfin il faut tenir
» compte d'autres dangers plus réels encore
» provenant du fait de la population actuelle
» de ces catacombes.

» Ce qui fixe principalement les Arabes dans
» ces souterrains, c'est l'espoir d'y trouver des
» trésors. De temps à autre, cette passion s'a-
» limente de quelque rencontre en antiques
» d'or massif, et en feuilles d'or roulées sur
» l'enveloppe et même sur la peau des momies.
» S'il faut en croire certains rapports, ils trou-
» vent aussi quelquefois des pièces de métal
» dans la bouche de ces momies. Les Arabes
» ramassent en outre des bronzes, des lampes,
» des vases, enfin toutes sortes d'antiques bien
» conservées que l'on transporte au Kaire pour
» les vendre aux Européens. Ils sont donc con-
» tinuellement occupés à fouiller les catacom-
» bes avec une patience infinie. Ils s'avancent
» dans ces labyrinthes, s'enfoncent aux extré-
» mités des galeries, soulèvent les corps qui
» sont à terre, les visitent partout, mettent les

» enveloppes en pièces, enfin ne laissent aucun » objet sans l'examiner. Qu'on imagine main- » tenant qu'un Européen s'est introduit tout » seul dans un hypogée; après avoir parcouru » les galeries, examiné des momies pendant » plusieurs heures, s'il est fortement préoccupé » par ce qu'il voit, ou s'il médite dans un pro- » fond silence, et que tout-à-coup il vienne à » entendre au fond d'un puits un bruit consi- » dérable, n'éprouvera-t-il pas une impression » de trouble involontaire, faute de pouvoir » expliquer par une cause naturelle un effet » imprévu? Et s'il voit une figure blanche » sortir lentement, une lampe à la main, du » milieu des cadavres, ne lui faudra-t-il pas un » peu de réflexion pour deviner que ce fan- » tôme est un Arabe avec son bornous, ense- » veli volontairement au milieu des morts, » et cherchant des antiques à la lueur de sa » lampe? »

Après cet aperçu général, Jomard rend compte de ses périls personnels et d'un épisode saisissant dont deux membres de la Commission furent les héros. Son récit va suivre.

« Une fois le quart d'un pilier s'écroula pen- » dant que je dessinais, et je faillis être écrasé

» par la chute des pierres. Je courus une autre » fois le risque de la vie dans un hypogée à la » porte duquel le feu prit par accident. Le » bitume qui s'enflamma si rapidement et une » certaine matière rouge qui s'allume comme » de la poudre, avaient promptement communiqué le feu aux toiles éparses, aux cartons » et aux bois peints qui étaient à l'entrée. J'étais alors avec deux Arabes au fond d'un » puits de douze pieds de profondeur; il fallait » remonter ce puits avec des cordes, marcher » plus de trente pas sur un chemin difficile, et » sortir en rampant par une entrée extrêmement basse, que les flammes avaient bouchée. » Par bonheur le feu s'éteignit de lui-même, et » ce n'est qu'à la sortie du caveau, en voyant » les murs tout noircis et en marchant sur des » cendres chaudes, que nous connûmes le péril auquel nous avions été exposés.

» Ces accidens affreux, mais bien rares sans » doute, puisqu'ils n'ont été funestes à aucun » des voyageurs de l'Expédition, ne sont pas » cependant le plus à redouter pour ceux qui » visitent ces catacombes; témoin l'aventure » arrivée à deux d'entre nous. Ils avaient pénétré à cinq heures du soir (21 vendémiaire

» an VIII, 15 octobre 1799) au fond d'un
» vaste hypogée, décoré avec la plus grande
» magnificence et composé de salles, de gale-
» ries et de couloirs, faisant des angles fré-
» quens. Quand on s'arrête souvent, que l'ima-
» gination est fréquemment saisie par des choses
» étranges et absolument neuves, le chemin
» parcouru paraît plus long et les détours plus
» compliqués. En outre, la profonde obscurité
» de ces lieux, qu'on ne peut dissiper qu'en
» transportant soi-même une bougie au point
» que l'on veut bien voir, fait faire beaucoup de
» pas à droite et à gauche; car, à côté de la faible
» clarté que cette bougie procure, tout le reste
» est ténèbres. Il arrive donc qu'après avoir
» fait cinq cents pas en ligne droite, on croit en
» avoir fait mille. Nos curieux avaient ren-
» contré sur leur route un puits dont ils avaient
» jugé la profondeur d'environ dix mètres
» (trente pieds); pour le traverser ils avaient
» été obligés de s'asseoir sur le bord en s'avan-
» çant sur leurs mains. N'ayant pas compté les
» détours de la route, ni constamment regardé
» à leurs pieds, ils pensaient avoir laissé der-
» rière eux plusieurs puits, et effectivement il
» y en avait d'autres encore plus profonds dans

» l'hypogée. Enfin, ils n'avaient qu'une idée » confuse ou même fausse de la forme des lieux. » Il n'y a rien de commun entre l'impression » que fait sur le cerveau l'ensemble des lignes » d'un labyrinthe, surtout dans la situation » qu'on vient de décrire, et l'effet que produit » sur l'œil le plan dessiné des mêmes lieux, » vus de sang-froid.

» Par une imprudence dont l'expérience » seule pouvait leur apprendre tout le danger, » ils n'avaient que deux bougies pour éclairer » leur marche. Au moment où ils étaient le » plus attentifs à considérer des sculptures en » ronde-bosse, tout d'un coup, du fond d'un » couloir, s'élance un essaim nombreux de » chauve-souris qui agitent violemment l'air » autour d'elles. L'une des deux bougies est » frappée et la flamme s'éteint. Celui qui la » portait court la rallumer à l'autre bougie, et » celle-ci, frappée au même instant, s'éteint » comme la première. Le passage subit de la » lumière aux ténèbres les saisit d'horreur; ils » sentent qu'ils sont dans un dédale et entourés » de précipices; mais le lumignon encore rouge » peut les guider quelques secondes; ils met- » tent le temps à profit et reculent à grands

» pas ; bientôt la dernière lueur brille et l'obs-
» curité est complète.

» Ils s'arrêtent, immobiles de stupeur. Com-
» ment peindre le désordre et la foule des pen-
» sées qui les agitent au même instant ? L'espé-
» rance du salut ou l'horrible désespoir, le
» choix des moyens, le défaut de ressources,
» l'idée du lendemain, l'affreux genre de mort
» qui les menace, le souvenir de la patrie, mille
» sensations contraires les oppressent à la fois.
» La raison succombe et l'imagination règne
» seule. Être enterrés tout vivans dans ces
» tombeaux, en proie à l'épouvantable faim,
» périr misérablement après trois ou quatre
» jours d'angoisses, voilà tout l'avenir qui s'of-
» fre à leurs yeux !

» Cependant, peu à peu ils reviennent de ce
» premier trouble, et la raison reprend ses
» droits ; ils conviennent de différens signes
» dans le cas où ils seraient forcés de se quitter.
» L'un frappe des mains à coups précipités dans
» l'espoir d'attirer l'attention de ceux qui pour-
» raient se trouver dans l'hypogée ; l'autre ap-
» pelle du secours en poussant des cris aigus.
» Vains efforts ! un silence absolu, ou l'écho
» de la voix ; c'est la seule réponse qu'ils reçoi-

» vent. Comme ils sont entrés dans la cata-
» combe vers la fin du jour, presque tous leurs
» compagnons de voyage s'étaient dirigés vers
» le Nil, distant de plus d'une demi-lieue;
» être entendu par les Arabes, c'était un ha-
» sard invraisemblable, car le nombre de ces
» hommes qui habitent réellement ces souter-
» rains est très-petit. Néanmoins ils répètent
» plusieurs fois cette épreuve, criant de toutes
» leurs forces, et prêtent l'oreille avec anxiété:
» un horrible silence, ou bien le sifflement plus
» horrible encore du vol des chauve-souris.
» L'un des deux propose de chercher à tâtons
» le puits qu'ils avaient franchi; mais comment
» y arriver? Il fallait se rappeler les coudes
» qu'on avait suivis; il fallait les reconnaître et
» les distinguer au toucher. Enfin ils se livrent
» à cette chance incertaine et faible. Pour bien
» explorer le sol, ils conviennent de se donner
» la main en écartant les jambes autant que
» possible, et de marcher accroupis pas à pas,
» lentement, chacun touchant toujours un des
» côtés de la galerie ou bien le plancher. Ils
» embrassaient ainsi trois à quatre mètres de
» largeur, d'autant plus que l'un d'eux tenait
» un pic, instrument destiné à la fouille des

» momies. A l'aide de cette espèce de chaîne,
» ils balaient pour ainsi dire le chemin, sûrs
» de ne pas laisser passer une muraille, une
» issue ou un puits sans en avoir connaissance.
» Après quelques cents pas, les deux murs leur
» échappent en même temps; ils reconnaissent
» qu'ils sont dans un carrefour, reculent avec
» effroi et ressaisissent la muraille. Mais ils
» ne devaient pas hésiter plus long-temps de
» peur que leurs forces ne les abandonnassent;
» ils se déterminent donc à suivre le mur du
» côté droit seulement, sans le quitter jamais,
» quelque détour qu'il fît. Ce parti pouvait les
» enfoncer de plus en plus dans le labyrinthe;
» mais il pouvait les conduire aussi de proche
» en proche jusqu'à l'issue. D'un côté, la crainte
» de rencontrer des précipices, de l'autre, le
» vif désir de retrouver le puits qu'on avait déjà
» passé, ralentissent et accélèrent tour à tour
» leur marche. Déjà la fatigue les gagnait;
» ils ne se disaient plus rien, et le désespoir se
» glissait dans leurs ames, sans qu'ils s'en fis-
» sent l'un à l'autre la confidence, lorsque,
» tout-à-coup, le premier sent qu'il a un vide
» sous les pieds et signale un précipice; l'autre,
» en même temps, reconnaît le bord d'un puits.

» Mais quel est ce puits? Comment le traverser? Faut-il le passer ensemble, ou l'un après l'autre, debout ou assis, avec ou sans vêtemens? Sans retard chacun s'assied en frémissant sur ce bord étroit. Le dos et la tête collés pour ainsi dire à la muraille, plus de moitié de la cuisse et les jambes suspendues sur l'abîme, ils se traînent doucement, insensiblement se soulèvent sur leurs mains et sans avancer à chaque fois de plus de six pouces. Enfin le précipice est franchi, non sans un faux mouvement de l'un d'eux qui, se retenant à l'autre, allait l'entraîner avec lui; mais déjà celui-ci avait atteint l'angle opposé du puits; tout en frissonnant, il saisit cet angle avec force, donne à son compagnon un point d'appui, et bientôt ils sont tous deux au-delà de cette ouverture. A un premier mouvement de joie pour ce bonheur inespéré succèdent de nouvelles craintes. Si ce puits n'est pas celui qu'ils cherchent, il faudra qu'ils le repassent une autre fois, et s'ils continuent ils s'égarent davantage. Mais il n'y avait qu'une idée, suivie opiniâtrément, qui pût les sauver. Ils s'attachent donc constamment à la muraille du côté droit. Comme ils mar-

» chaient dans cette direction, une lueur pres-
» que insensible et aperçue excessivement re-
» culée vient frapper leurs regards. Ceux qui
» ont veillé quelques heures dans un lieu com-
» plètement obscur, savent que dans cet état
» la vue éprouve des illusions et aperçoit subi-
» tement dans les ténèbres des lumières qui n'y
» sont pas. Nos voyageurs se demandent si
» c'est une illusion pareille qui les trompe. Est-
» ce une émanation gazeuse allumée spontané-
» ment, ou bien la lampe d'un Arabe, ou sim-
» plement une affection de l'organe? Malgré
» cette incertitude, ils se portent rapidement
» vers ce léger feu; la lumière semble aller en
» croissant; elle n'est point comme celle d'une
» lampe, mais blanchâtre, et son étendue ne
» paraît pas limitée. Aussitôt il leur vient à
» l'idée qu'il est à peu près l'heure du coucher
» du soleil, et ils songent à la possibilité que le
» jour crépusculaire ait pénétré au fond de ces
» catacombes et ait jeté un reflet aux environs.
» Frappés de cette pensée soudaine, ils se pré-
» cipitent sans précaution vers l'espace éclairé;
» c'était la clarté du jour!

» Il était six heures; le reflet de l'atmosphère
» avait atteint le bout de la grande avenue de

» l'hypogée, c'est-à-dire une distance de deux » cent quatre-vingts pieds, et du fond il s'était » réfléchi sur les galeries voisines. Les voya- » geurs n'avaient fait dans leur retour aucun » pas faux ou inutile; et le puits qu'ils avaient » passé était bien celui qu'ils avaient traversé » d'abord. Avec quel battement de cœur ils » se portèrent jusqu'à l'avenue! L'un d'eux » éprouva un mouvement vif et subit, non de » joie, mais d'horreur, qui le fit courir à perdre » haleine jusqu'au dehors de l'hypogée. C'est » ainsi qu'ils furent rendus sains et saufs à la » lumière et à leurs compagnons de voyage, » après des alternatives cruelles d'espérance et » de désespoir.

» Je ne puis passer ici sous silence, ajoute » Jomard, une anecdote peu connue qui a trait » au précédent récit, mais qui est plus tragique. » L'acteur principal est le poëte anglais Aaron » Hill qui célébra Pierre-le-Grand dans son » poëme intitulé : *The Northern Star* (l'Étoile » du Nord), et qui se fit connaître par plusieurs » autres ouvrages. Il voyageait en Égypte, vers » 1740, avec deux de ses amis : voulant visiter » une catacombe, ils prirent un guide et y descen- » dirent au moyen de câbles. Comme ils parcou-

» raient le caveau, ils découvrirent deux hom-
» mes couchés à terre et qui paraissaient morts
» de faim. L'un d'eux avait en main des tablettes
» sur lesquelles était écrite l'histoire de leur
» triste sort. Les malheureux étaient deux frères
» tenant à une grande famille de Venise. Aaron
» Hill et ses compagnons virent avec terreur le
» danger qu'ils couraient: à peine avaient-ils
» lu ces tablettes qu'ils aperçurent que leur
» guide et deux autres hommes s'occupaient de
» fermer l'entrée du tombeau. Dans un péril
» aussi imminent, ils tirèrent leurs épées et cher-
» chèrent à sortir du caveau : c'est alors qu'ils
» entendirent les gémissemens de quelqu'un
» qu'on venait d'égorger. Heureusement ils
» distinguèrent les assassins, les poursuivirent,
» eurent le bonheur d'arriver à l'ouverture
» avant que ceux-ci eussent pu y rouler une
» pierre énorme qui devait ensevelir vivans
» les trois voyageurs. »

Ce n'était donc pas sans glorieux périls que nos savans se confièrent ainsi aux sombres profondeurs des hypogées; malgré l'exemple de risques pareils, ils n'en poursuivirent pas moins leur laborieuse tâche avec un zèle et une conscience que rien ne pouvait ébranler

Les plus grands hypogées qu'ils parcouraient, les plus beaux, les plus nobles, étaient précédés d'une sorte de vestibule à ciel ouvert où l'on descendait par plusieurs marches: de là on passait sous une large entrée couronnée en arcade pour arriver à plusieurs salles hautes de douze à quinze pieds, alignées sur un même axe et soutenues par des piliers carrés ou à pans. Au bout de cette suite de salles et de péristyles se trouvait une dernière pièce plus petite, renfermant une estrade élevée de quatre marches. Au fond est un personnage assis, sculpté en ronde-bosse, quelquefois accompagné de deux figures de femmes; à droite et à gauche de ces salles sont des couloirs où l'on entre par des portes latérales, et c'est là que sont pratiqués les puits des momies, puits carrés, larges de six à neuf pieds et profonds de vingt-quatre ou trente à quarante-cinq. Comment y descendait-on ? C'est ce que l'aspect des lieux n'indique pas.

Quelquefois, à l'extrémité de la dernière, paraît une nouvelle enfilade, perpendiculaire à la première, avec des paliers, de larges degrés, de nouvelles galeries et de nouveaux puits. Ces grands hypogées varient beaucoup en lon-

gueur; nos savans en mesurèrent un de six cent pieds, l'autre de quatre cent soixante.

Après cette première classe d'hypogées, viennent les hypogées secondaires reproduisant en petit à peu près les mêmes dispositions, mais plus étranglés, plus bas, avec des puits tantôt étroits, tantôt larges, qui portent des entailles le long de leurs parois pour en faciliter l'abord.

On a déjà vu quelle était la disposition intérieure de ces caveaux funéraires; les systèmes de décoration reproduisent tantôt des symboles religieux, tantôt des scènes de la vie ordinaire. Il nous reste à parler de quelques antiques dont le sol était jonché et qui attirèrent l'attention de nos savans.

C'est en effet dans les hypogées que l'on trouve ces morceaux de bronze, de porphyre, de granit, de terre cuite, de bois peint et doré, que l'Égypte est en possession de fournir aux cabinets d'antiquités. Nulle part on n'en trouve de plus intacts et de plus belle matière que dans les hypogées; et leur abondance dans ces caveaux prouve que l'usage était d'en déposer là un grand nombre, soit qu'on les renfermât dans les sarcophages, soit qu'on les posât dans les galeries.

Parmi ces fragmens, l'un de nos voyageurs ramassa un oiseau sculpté en bois de sycomore avec des couleurs vives et conservées. Une tête de femme était posée sur le corps de l'animal. Cet emblême est évidemment l'origine de la *Chimère* grecque.

On rencontre également dans ces caveaux des objets en bois peint qui ont la forme de coiffure sacerdotale, de petites images de momies en bois peint aussi, figurines votives et couvertes de peintures qui semblent être les attributs du mort; une figure d'animal accroupie et peinte en noir, sans doute un chakal assez souvent reproduit dans les scènes funèbres. Parmi les fragmens dont le sol est jonché, on trouve de petites figures sculptées en pâte ou en terre cuite, à tête de bélier, d'ibis et de chakal; des images de divers animaux entiers, tels que des lions, des vautours, des éperviers, des ibis, des grenouilles, des singes, des chats, des crocodiles; des bustes ou figures entières parmi lesquelles se trouve l'homme à tête de chakal assis et tenant un arc et une flèche; des groupes de deux à trois figures en bronze, en basalte et autres pierres; des images de Typhon et de Nephthys avec de longues mamelles, ayant un

ventre de pourceau, des griffes de lion; une tête d'hippopotame et des bras humains, des hommes couchés et appuyés sur leurs énormes phallus, un entre autres pinçant d'une harpe qui y est posée; d'autres objets enfin, tels que des lampes, des vases, des grains, des tubes, et des boules percées, des imitations de chapiteaux, d'autels votifs, d'yeux, de bras et de mains, etc.

Quelquefois on rencontrait aussi des gemmes taillées en forme d'hiéroglyphes simples. Jomard rapporta une émeraude qui ressemblait exactement à une croix hiéroglyphique. Quant aux statuettes, elles étaient les unes en pierre tendre, les autres en pierre dure, c'est-à-dire en granit rose ou noir, en albâtre, en basalte, en serpentin (*ophites*), etc. Mais les plus multipliées parmi ces antiques, ce sont les images de scarabée en pierre ou en pâte cuite. On les trouve quelquefois enfilées par douzaines comme des grains de chapelets, alternant avec des animaux, des fleurs et des amulettes.

Ces divers objets n'étaient rien toutefois auprès des manuscrits sur papyrus trouvés intacts dans les momies de Thèbes. Là se trouvait le mot de la grande énigme que l'on cherchait au

front des monumens : là sans doute était révélée l'histoire civile, littéraire, scientifique, sacerdotale de l'ancienne Égypte. Mais où étaient la clef de cet alphabet, le chiffre de cette mystérieuse écriture? Nos savans furent obligés de confesser leur impuissance, et aujourd'hui encore, malgré les doctes et ingénieux travaux de Young, de Tattam, de Brown, de Seyffarth, de Spohn, de Salt, de Dulaurier et de Salvolini, malgré les espérances trop hâtives données par Champollion, on est obligé d'avouer que la question n'est guère plus avancée qu'elle ne l'était aux jours de l'Expédition.

Il faut dire, à la louange de nos voyageurs, qu'ils ne se raidirent pas orgueilleusement contre des impossibilités évidentes. Au lieu de chercher à tout hasard l'interprétation des pièces qu'ils avaient sous les yeux, ils voulurent que tout le monde eût la faculté et le loisir de les examiner comme eux. Ils les copièrent. Ainsi nous eûmes, grâce à leurs patiens efforts, la reproduction de plusieurs grands manuscrits ou volumes, car volume est ici le mot [1], dont l'un

[1] Voyez, planches 166, 167 et 168 de notre atlas, la représentation fidèle et complète d'un rouleau de papyrus trouvé dans une momie. Voyez aussi pl. 201 un rouleau non développé.

formant un développement de vingt-huit pieds, se compose de cinq cent dix-sept colonnes d'écriture hiéroglyphique [1]; nous eûmes plus de cent tableaux avec leurs hiéroglyphes dessinés d'après les temples et les palais pharaoniens; dix obélisques inédits, plusieurs monolithes, cuves et sarcophages, couverts de signes hiéroglyphiques, une multitude de scarabées et d'antiques, portant des caractères sacrés, et une collection de légendes et de formules puisées dans les temples et dans les palais.

Sans doute il y a eu quelques erreurs, des erreurs peut-être graves, commises dans ces reproductions monumentales; erreur du dessinateur sur les lieux, erreur provenant de fantaisies ou d'oublis des graveurs européens. De graves inconvéniens résultaient pourtant d'une seule ligne altérée dans des signes inconnus, dans des traits qui exigeaient un travail machinal, parce qu'ils n'avaient ni sens de convention pour l'artiste, ni rapport de formes avec

[1] Ce papyrus, le plus beau de tous ceux connus, avait été rapporté d'Égypte par M. Simonel, membre de la Commission des sciences et arts, et ensuite a fait partie du cabinet d'antiques de notre collaborateur, M. Marcel; il est maintenant conservé dans la bibliothèque royale de Paris à laquelle M. Marcel l'a cédé.

les choses de la nature visible! Aujourd'hui il serait donc dangereux pour l'archéologue de consulter les planches hiéroglyphiques des monumens architecturaux, résultat de ce voyage, comme l'exacte reproduction de ce que porte la pierre; mais au moins le calque des papyrus y est d'une fidélité scrupuleuse, et, quant aux monumens d'architecture, les tableaux n'en sont pas moins, même en les supposant dans un état incomplet et tronqué, un travail digne de l'estime et de l'attention des savans.

Les papyrus sont placés ordinairement sous les enveloppes générales qui recouvrent les momies, le plus souvent entre les cuisses, quelquefois entre le bras et le corps. On en a trouvé indistinctement dans des momies de femmes et d'hommes, mais plus fréquemment dans celles des derniers. La hauteur et la longueur des rouleaux est variable. Chaque volume est roulé sur lui-même de gauche à droite; il est aplati et lourd à cause de la double couche du liber, de la présence de la gomme, et de la peinture intérieure. Au toucher il est sec et cassant, il est jaune et sali au coup-d'œil, il saisit l'odorat par un fort parfum du baume. Le dérouler au sortir de la momie, serait impossible; il craque,

se déchire par lambeaux, et tombe en poussière. Pour le dérouler, il faut humecter le papyrus et le dévider, pour ainsi dire, avec une patience souvent prolongée pendant plusieurs jours, sur un châssis couvert de gaze fine et enduit d'eau gommée.

Ce qui résulta de cet examen des papyrus égyptiens, c'est qu'ils étaient écrits par portions séparées, en colonnes ou en pages, qu'ils portaient tous une scène principale constamment analogue; que certains commencemens d'*alinéas*, si l'on peut employer ce mot, étaient écrits en rouge, tandis que le texte était en noir; que les signes procédaient dans les uns de droite à gauche, perpendiculairement dans les autres; enfin que plusieurs espèces de caractères y étaient employées, l'une qu'on a appelée tantôt *hiéroglyphique*, tantôt *hiératique*[1], suivant que les signes étaient figuratifs ou abréviatifs; l'autre *alphabétique* ou *cursive*, ou *démotique*, ou *épistolographique*. Toutes les cou

[1] L'écriture *hiératique* n'est que l'écriture *hiéroglyphique*, réduite à sa plus simple expression, et rendant, par un seul trait simple, les contours pittoresques des signes hiéroglyphiques ainsi abrégés et souvent défigurés, mais toujours reconnaissables dans cette espèce de squelette abréviatif.

leurs de ces manuscrits sont admirablement conservées. L'écriture cursive est presque toujours accompagnée de tableaux hiéroglyphiques. Ces derniers représentent ordinairement le jugement de l'ame du mort. Deux prêtres pèsent dans une balance des objets symboliques, tandis qu'un autre, également masqué, écrit sur une tablette le résultat de la pesée, et qu'un Dieu assis sur une estrade paraît présider à cette scène comme témoin ou comme juge.

Au milieu de cette reconnaissance des hypogées, Jomard constata un fait assez curieux, celui d'une empreinte apposée sur les briques des constructions intérieures. Il descendait par une pente rapide dans un des souterrains, quand il se vit arrêté par un mur qui barrait complètement le passage. Étonné, il porta la main sur l'obstacle, détacha une ou deux briques, sur lesquelles il trouva incrustée de chaque côté une empreinte en relief d'hiéroglyphes très-saillans, la même sur chacune d'elles. Le reste du mur se composait de matériaux semblables. La matrice semblait avoir été en bois. Qu'était cette marque? Un signe religieux ou une simple estampille de fabricant? C'est ce qu'on ne put éclaircir.

A côté de ces observations de détail, nos savans poursuivaient leur tâche principale; de l'examen des hypogées, ils passaient à celui de leurs populations mortes, des cryptes aux momies. C'était la première fois qu'on pouvait examiner, sur l'endroit même, ces momies de Thèbes dont les Juifs et les Cophtes avaient jusqu'alors accaparé la vente et fraudé l'authenticité. Quoique peu de souterrains fussent intacts, on trouva pourtant quelques corps embaumés qui ne portaient l'empreinte d'aucune profanation, et qui révélèrent aux voyageurs le système des embaumemens égyptiens et la préparation des cadavres.

Cet art des embaumemens, poussé jadis à un tel point de perfection dans la vallée du Nil, n'a aujourd'hui laissé aucune de ses traditions au sein des localités : les Arabes en ignorent les procédés autant qu'ils en dédaignent l'usage. Pour connaître la méthode usitée par les embaumeurs, il faut recourir aux textes anciens. « D'abord, ils tirent la cervelle par les » narines, dit Hérodote [1], en partie avec un fer » recourbé, en partie au moyen de drogues

[1] HÉRODOTE, *Euterpe*, LXXXVI, LXXXVII et LXXXVIII.

» qu'ils introduisent dans la tête : ils font en-
» suite une incision dans le flanc avec une
» pierre d'Éthiopie ; ils tirent par cette ouver-
» ture les intestins, les nettoient et les passent
» au vin de palmier et dans des aromates ; en-
» suite ils remplissent le ventre de myrrhe pure
» broyée, de cannelle et d'autres parfums,
» l'encens excepté ; puis ils le recousent. Lors-
» que cela est fini, ils salent le corps en le cou-
» vrant de natroun pendant soixante-dix jours.
» Il n'est pas permis de le laisser séjourner plus
» long-temps dans le sel. Ces soixante-dix jours
» écoulés, ils lavent le corps et l'enveloppent
» entièrement de bandes de toile de coton,
» enduites de *commi* [1], dont les Égyptiens se
» servaient comme de colle.....

» Ceux qui veulent éviter la dépense choi-
» sissent une autre sorte d'embaumement. On
» remplit des seringues d'une liqueur onc-
» tueuse qu'on a tirée du cèdre ; on en injecte
» le ventre du mort, sans y faire aucune inci-
» sion et sans en tirer les intestins. Quand on a
» introduit cette liqueur par le fondement, on le

[1] La gomme arabique, produite par l'espèce d'acacia nommée *Sount*.

» bouche pour empêcher la liqueur injectée de
» sortir, ensuite on sale le corps pendant le
» temps prescrit. Le dernier jour, on fait sortir
» du corps la liqueur injectée : elle a tant de
» force qu'elle dissout le ventricule et les en-
» trailles, et les entraîne avec elle. Le natroun
» consume les chairs, et il ne reste du corps
» que la peau et les os. Cette opération finie, ils
» rendent le cadavre sans y faire autre chose.

» La troisième espèce d'embaumement n'est
» que pour les plus pauvres : on injecte le corps
» avec la liqueur dite *surmaïa* [1]; on le met
» dans le natroun pendant soixante-dix jours,
» après quoi, on le rend à ceux qui l'ont ap-
» porté. »

A ces détails Diodore ajoute : « Les Égyp-
» tiens ont trois sortes de funérailles, les pom-
» peuses, les médiocres et les simples; les pre-
» mières coûtent un talent d'argent, les secon-
» des vingt mines, les troisièmes ne coûtent
» presque rien. » Il explique ensuite comment chacun des embaumeurs a son grade et ses fonctions spéciales; il nomme l'écrivain, le coupeur, les saleurs, les laveurs, les parfumeurs. « Quand ces derniers ont fini, ils ren-

[1] Mélange de saumure et de jus de raifort.

» dent aux parens le corps revenu dans sa
» forme première, de telle sorte que les poils
» des sourcils et des paupières sont démêlés, et
» que le mort semble avoir gardé l'air de son
» visage et le port de sa personne. »

Telles étaient les méthodes d'embaumemens qui ont fait arriver jusqu'à nous des cadavres vieux sans nul doute de plus de trois mille ans. Mais ce qui aidait à l'efficacité de ces méthodes, c'était sans doute le merveilleux climat de l'Égypte, et cette température toujours égale et élevée qui règne dans les chambres sépulcrales.

En examinant avec attention les momies des hypogées, nos voyageurs en reconnurent de deux classes : celles qui avaient une incision sur le côté gauche, au-dessus de l'aine, et celles qui n'avaient aucune trace d'incision; circonstances confirmatives du récit d'Hérodote.

Parmi les premières, les unes, conservées à l'aide de substances balsamiques et astringentes, avaient la peau sèche, légère, flexible, semblable à un cuir tanné; le visage reconnaissable, le ventre et la poitrine remplis de résine friable; elles avaient leurs dents, leurs

cheveux et les poils de leurs sourcils ; quelques-unes étaient dorées par tout le corps ; d'autres seulement sur le visage, sur les parties sexuelles, sur les mains et sur les pieds : préparées avec beaucoup de soin, ces momies ne s'altéraient qu'à l'humidité. Les autres momies embaumées au bitume pur avaient une couleur noirâtre : la peau était dure, luisante comme si un vernis l'eût recouverte ; les traits étaient bien conservés. Dans le ventre, la poitrine et la tête, abondait une substance résineuse, noire, dure, presque inodore, qui, analysée, a présenté tous les caractères du baume de Judée. Dans ces momies préparées au bitume, les pieds, les mains, les parties naturelles, le visage étaient également dorés : elles résistaient plus que les autres à l'action de l'air.

Quant aux momies sur lesquelles aucune incision n'avait été faite, leur embaumement était évidemment plus imparfait ; la peau est noirâtre, dure et tendue comme un parchemin ; les traits du visage sont altérés ; les cheveux et les sourcils sont tombés ou tombent dès qu'on les touche. Exposées à l'air, elles se couvrent d'une efflorescence saline. Parmi celles-là, il en est dont le ventre a été rempli d'une matière

bitumineuse que les anciens ont nommée *pisasphalte;* elles sont alors dans un état de conservation meilleur ; mais celles qu'on a simplement salées ont la figure presque toujours détruite. Leurs os se détachent des ligamens sans aucun effort ; ils sont aussi nets et aussi blancs que ceux des squelettes préparés pour l'étude de l'ostéologie ; les toiles qui les enveloppent se déchirent et tombent en lambeaux dès qu'on les touche.

Ces différentes espèces de momies sont emmaillotées avec un art merveilleux. Des bandes de toile, appliquées les unes sur les autres au nombre de quinze ou vingt épaisseurs, enveloppent d'abord partiellement chaque membre et font ensuite le tour du corps entier. D'une momie à une autre, il y a peu de différence dans l'arrangement des bandelettes. La qualité des toiles plus ou moins fines distingue seule l'embaumement plus ou moins relevé.

Le corps embaumé est d'abord couvert d'une chemise étroite, lacée sur le dos et serrée sous la gorge. Sur la tête tourne un morceau de toile carré d'un tissu très-fin dont le centre forme sur la figure une espèce de masque ; on en trouve ainsi quelquefois cinq ou six appliqués

l'un sur l'autre ; le dernier, ordinairement peint ou doré, représente la figure de la personne embaumée. Sur chaque partie du corps sont collées des bandelettes imprégnées de résine ; puis au-dessus, sur les jambes approchées l'une de l'autre et sur les bras croisés sur la poitrine, viennent d'autres bandes plus larges qui entourent le corps entier. Ordinairement ces dernières enveloppes sont chargées de figures hiéroglyphiques.

Presque toujours, entre le vide que faisaient les cuisses ou les bras, on glissait une foule d'objets soit emblématiques, soit d'usage privé, des idoles en or, en bronze, en terre cuite vernissée, en bois doré ou peint ; c'est là aussi que se plaçaient les papyrus.

Les bandes qui entouraient les momies étaient tantôt de lin, tantôt de coton (*byssus*). Les langes offraient de nombreuses variétés, telles que des toiles à larges raies bleues, des franges formées de fils tordus et terminées par un nœud ; de grandes pièces couvertes de peintures et de divers dessins. Toutes ces toiles sont aujourd'hui d'un jaune plus ou moins foncé, même les bandes extérieures que le bitume a respectées, mais qui sont enduites de cette gomme

qui est nommée *commi* par Hérodote. On a encore rapporté des hypogées des ceintures à raies bleues avec un effilé, des toiles ouvrées, des toiles à liteaux, des toiles d'un rouge garance, des canevas en lin très-clairs, enfin des peluches en coton et des demi-velours. Toutes les couleurs de ces diverses toiles étaient encore vives et fermes.

En présence de cette foule de momies, où revivait le type des anciens habitans de l'Égypte, la question tant controversée de l'origine de cette race dut se présenter à nos savans. Avant eux on avait arrangé déjà là-dessus une foule d'ingénieuses hypothèses. Ceux-ci, se fondant sur le caractère de la tête du Sphinx colossal placé devant les pyramides de Gizéh, avaient établi une provenance nègre; ceux-là, des yeux bridés de quelques statuettes égyptiennes, avaient conclu à une souche chinoise; d'autres enfin, se fondant sur les documens historiques les plus incontestables, s'attendaient à reconnaître dans la physionomie des anciens Égyptiens celle de leurs descendans évidemment reconnus, les Cophtes du Kaire. Jomard combat à la fois ces trois hypothèses. « S'il était permis, dit-il, d'avoir une opinion

» avant que les savans aient prononcé, on » dirait que les Arabes et les habitans de l'É» gypte supérieure, surtout depuis la pre» mière cataracte jusqu'à Thèbes, présentent » dans les traits de leur visage, dans la con» formation du front et du nez, enfin dans » tout le profil, beaucoup de ressemblance » avec les momies de Thèbes et avec les sculp» tures. J'ai fait cette remarque sur les lieux » même avec plusieurs voyageurs de l'Expé» dition. Nous en avions souvent l'occasion, » soit quand les anciens Arabes, habitans de » Qournah, venaient nous apporter des corps » embaumés, et développaient eux-mêmes, » sous nos yeux, les têtes de momies, soit » quand les hommes qui habitent au milieu des » ruines de Karnak, d'Esnéh et d'Edfou, nous » conduisaient dans l'intérieur des monumens. » Une tête de momie, apportée en France par » Delile, peut être citée surtout à l'appui de » cette opinion. C'est d'abord un front large, » un peu arqué et incliné en arrière, des che» veux fins et non durs ou crépus; un nez légè» rement aquil n, incliné comme le front, fin » et arrondi à l'extrémité; des tempes larges, » des pommettes saillantes; des yeux grands et

» bien dessinés, avec de larges paupières et les
» sourcils horizontaux; ensuite une bouche
» plus grande que petite, mais régulière et bien
» formée; des lèvres légèrement bordées et un
» peu épaisses; enfin des dents étroites, égales et
» bien plantées, voilà le caractère de tête com-
» mun aux hommes de la Haute-Égypte et aux
» momies de Thèbes. C'est surtout parmi les
» cheyks des villages, c'est-à-dire parmi les
» familles principales et les plus anciennes du
» pays, que l'on trouvera cette ressemblance
» avec les momies. »

Mais que conclure de cette observation qu'on ne saurait accuser d'inexactitude que dans sa généralité?

Les Arabes de la Haute-Égypte sont-ils issus du sang pur et jamais mêlé des tribus de l'Yémen venues en Égypte avec Amrou? Ceux qu'on appelle aujourd'hui *Arabes* dans le Saïd, surtout les cultivateurs et les habitans des villes et bourgades, sont-ils autre chose que les descendans des populations cophtes de ces contrées, devenues musulmanes à l'époque de la conquête et depuis cette époque?

Véritablement *Cophtes* de sang, ils ont pris le titre d'*Arabes*, en adoptant la religion des

Arabes, laissant le titre de *Cophtes* à ceux de leurs frères dont la fidélité au christianisme préférait la servitude à une apostasie qui faisait participer au titre et aux droits des vainqueurs.

La servitude et l'avilissement prolongé des Cophtes chrétiens habitans des villes a dû nécessairement abâtardir leur ancienne physionomie, conservée dans son type primordial chez les *Cophtes musulmans* de la Haute-Égypte restés libres et indépendans; ceux-ci renient maintenant leur origine comme leur ancienne religion, usurpant le titre d'*Arabes de race* qui n'appartient réellement qu'à un bien petit nombre de tribus nomades.

Les cheveux des momies sont nattés, ou tressés, ou disposés en touffes et en anneaux. On trouve aussi des têtes rases. Le menton est ordinairement sans barbe; le corps est épilé, et sans doute cela se pratiquait, comme aujourd'hui encore parmi les mahométans, au moyen d'une pommade épilatoire. Dans toute la momie, la tête seule a un aspect humain; le reste du corps est, dans le plus grand nombre, presque à l'état de squelette [1].

[1] Denon possédait, nos 240 et 248 de son cabinet, un bras et un

Du reste, si, à Thèbes même, dans les lieux non fouillés, les momies en bon état de conservation sont rares et recherchées, il ne faut pas s'étonner de voir en Europe nos cabinets d'amateurs encombrés de pièces hideuses et mutilées qui n'ont que l'étiquette pour se faire reconnaître. Ces lambeaux de momies viennent, non pas de Thèbes, mais de Memphis, où les Arabes et les Juifs ont établi une manufacture de momies dans les puits de Saqqarah. Ils les composent d'un amalgame de débris : une jambe d'homme, un corps de femme, quelquefois des ibis ou des chakals embaumés; le tout assujetti par des bandes tantôt antiques, tantôt modernes, et recouvert d'un masque de momie authentique, cache et donne un faux air d'antiquité à ce pastiche de chair, de bitume et d'ossemens.

Les momies humaines n'étaient pas les seules qui eussent l'accès des hypogées : on y voyait aussi des momies d'animaux. Des ibis, des éperviers et d'autres oiseaux de proie; des chiens, des boeufs, des chakals, des béliers, des chats,

pied de femme conservant, dans leur état de momie parfaite, toute la grâce et tout le moelleux des contours du sujet vivant. Voyez dans notre atlas pl. 201, fig. 6.

des crocodiles, et des serpens, y gisaient embaumés avec le plus grand soin et entourés de bandelettes. Les Égyptiens se plaisaient en effet à honorer ainsi les dépouilles des animaux sacrés. Plus tard ce culte devint une frénésie, mais dans le début il eut sans doute quelque motif rationnel, inappréciable à une si grande distance.

Les momies des animaux se préparaient, comme celles des hommes, tantôt avec le bitume, tantôt avec le natroun. Celles d'oiseaux sont de forme conique à base plus ou moins convexe; celles de quadrupèdes, cylindriques, quadrangulaires et arrondies sur les angles. Les plus nombreuses entre toutes sont les momies d'ibis, communes même à Saqqarah, mais dont les seules en bon état de conservation furent trouvées par nos savans dans les hypogées de Thèbes. Parfois les momies d'animaux étaient dorées à l'instar des momies humaines. Les plus petites étaient enfermées assez communément dans un pot en terre cuite, ayant la forme d'un cône alongé.

Dans ces grottes, les momies humaines ne gisaient pas non plus sans enveloppe. On les plaçait dans des boîtes à couvercle ayant exac-

tement la forme et les proportions de la momie. Elles se fermaient ensuite avec des chevilles de bois et de cordes. Des peintures hiéroglyphiques, des figures, des fleurs et des compartimens ornaient ce couvercle; et à la tête figurait un masque quelquefois doré, portrait plus ou moins ressemblant du mort.

Aujourd'hui presque aucune de ces boîtes funéraires n'est intacte; c'est le premier objet auquel la cupidité arabe se soit attaquée. Quand les profanateurs ont vu que ces enveloppes étaient ou en cartonnage ou en bois de sycomore, ils les ont brisées sans précaution; puis, trouvant à en vendre les débris à des curieux européens, ils les ont divisées en autant de morceaux que faire se pouvait.

Toutes les momies n'avaient pas de semblables enveloppes. Celles des pauvres étaient rangées le long des hypogées côte à côte, et garanties seulement, soit par leurs seules bandelettes, soit par un enduit, moulé sur le corps même, composé d'un torchis d'argile, de sable, de bouse de vache et de paille hachée, dont la surface extérieure était grossièrement peinte; mais les corps des riches avaient parfois deux étuis. La décoration des boîtes était assez uni-

forme. Les bras et les mains étaient peints ou modelés légèrement en relief à l'extérieur; mais les pieds se trouvaient mieux marqués; les orteils coloriés en rouge, et les ongles en blanc. Au-dessous du cou était un collier; à la tête un masque en carton ou en bois sculpté; le reste de la boîte était semé d'emblêmes dont le plus fréquent était le scarabée. Quatre figures aussi se reproduisaient fort souvent : c'étaient de petites images de momies avec différens masques; elles revenaient toujours ensemble dans le même ordre et dans plusieurs attitudes : une figure humaine se trouvait la première; puis venaient le cynocéphale, le chakal et l'épervier.

Ces figures sont quelquefois négligemment dessinées; mais on y reconnaît pourtant toujours une main sûre et qui a l'habitude d'une semblable décoration. Quant aux couleurs, elles ont toutes conservé leur brillant, à part le vert qui s'est altéré et a noirci.

Voilà quelle série d'observations fournirent les hypogées de Thèbes aux membres de la Commission qui les visitèrent. Pendant plusieurs jours Jomard, Chabrol, Delile, Villoteau et Rouyer fouillèrent dans ces curieuses

catacombes. Ardens à cette recherche, on les voyait traîner au grand jour tantôt des momies entières, tantôt quelque lambeau dégradé. Ils fouillaient sous ces bandelettes, dans ces sarcophages, au fond de ces puits obscurs, cherchant à lire dans ces débris humains les choses des anciens temps, désespérés de sortir de ces cryptes, sans leur arracher de plus complètes révélations.

CHAPITRE VII.

Grottes de Bybân-êl-Molouk. — Visite aux Tombeaux des Rois par Costaz. — Hypogées de Qournah. — Grande grotte. — Tombeaux des Rois. — Excursions de Costaz, Coraboeuf et Saint-Genis. — Douzième tombeau découvert. — Catacombe des harpes. — Catacombe de la métempsycose. — Catacombe astronomique.

D'autres hypogées étaient, dans le même temps, visités par Costaz, Saint-Genis et Coraboeuf. C'était ceux des Grottes de Qournah que l'on nomme dans le pays *Bybân-êl-Molouk* (Portes des Rois), vulgairement désignés par les voyageurs européens sous la dénomination de *Tombeaux des Rois*. Ils sont situés dans une gorge de la chaîne libyque qui surplombe le *Memnonium* et le palais de Medynet-Abou. La chaîne entière est criblée d'ouvertures comme celles que visitèrent Jomard et ses compagnons. Costaz, ayant voulu les compter, s'arrêta fatigué au chiffre de deux cent cinq; le



nombre de celles qui lui échappaient était plus considérable encore.

L'une de ces grottes parut toutefois à notre savant voyageur devoir être classée à part, comme ayant eu une destination différente des autres. Cette grotte se trouve à la distance de sept cents mètres au N. N. E. du tombeau d'Osymandias; son entrée fait face au Nil. Un espace découvert qui a été taillé dans le roc et un vestibule aussi à ciel ouvert conduisent dans vingt-huit pièces souterraines, dont quelques-unes ont cinquante et jusqu'à quatre-vingts pieds de longueur. Le plus grand nombre de ces galeries est de plein-pied; mais quelques-unes appartiennent à un étage supérieur auquel on arrive par un escalier assez doux, composé de cinquante-six marches et de deux paliers.

Au pied même de l'escalier est un puits profond de vingt-huit pieds, coupé au milieu de sa hauteur par une ouverture qui aboutit à une petite salle régulière et décorée comme le reste de la grotte. Deux autres puits existent, l'un dans la salle supérieure, l'autre au fond d'une galerie faisant retour en équerre, de telle sorte que la même excavation dans la montagne comprend trois étages de souterrains. Le travail

de ces cryptes atteste des soins infinis ; les parois des murs sont toutes dressées verticalement, les galeries s'emmanchent avec symétrie ; les ciels sont quelquefois à plafonds droits, d'autres fois en voussures gracieuses. Quelques piliers debout ont été façonnés dans le roc vif. Les portes qui séparent les pièces sont d'une proportion convenable ; les chambranles ont été maintenus avec un aplomb parfait, et les linteaux sont coupés avec pureté. Toute la surface intérieure des galeries est couverte d'hiéroglyphes, tantôt en relief, tantôt en creux, mais toujours d'une exécution parfaite. La matière du rocher, blanche, calcaire et tendre, s'y prêtait admirablement, et, quand çà et là se présentaient quelques masses siliceuses, l'ouvrier les brisait jusqu'à une certaine profondeur, plaquait ensuite un morceau calcaire en dissimulant les joints ; puis continuait sur cette paroi rapportée les délicatesses de ses sculptures.

Ce fut à la nuit et à la lueur des flambeaux, que Costaz pénétra dans la grande grotte qu'il appela *Syringe*, d'après l'indication peu précise pourtant d'un passage de Pausanias. Quoique çà et là quelques débris de momies fissent

la preuve d'un lieu consacré aux sépultures, toutefois, comme ces objets y étaient beaucoup plus rares qu'au sein des autres cryptes, notre savant voulut plutôt voir dans ces grandes galeries souterraines un antre destiné à rendre des oracles ou à célébrer des mystères. Peut-être, avec plus de raison, pourrait-on y trouver un réceptacle de sépultures privilégiées, ce qui expliquerait à la fois et la rareté des momies et la magnificence du local.

Cette donnée trouve une preuve à son appui dans l'existence, non loin de là, des grottes des *Tombeaux des Rois*. Ces catacombes sont hors de la plaine du Nil dans une gorge mystérieuse et solitaire de la chaîne libyque. Les rois avaient voulu dormir en paix à l'abri de tous les bruits de la ville.

Ce ne fut pas sans peine que nos savans purent arriver jusqu'à la vallée des Tombeaux des Rois. La dernière portion du chemin, toute taillée de la main des hommes, aboutit à une enceinte qui se divise en deux rameaux faisant presque l'équerre; le plus riche en antiquités regarde le S. O., l'autre le S. S. E. Une seule porte donne dans ce vallon, et c'est celle que l'on a conquise sur le roc. C'était donc autre-

fois un bassin sans aucune ouverture, où l'on ne pouvait parvenir qu'en escaladant les sommets qui le dominent. Du reste, aucune végétation n'anime cette steppe affreuse. De chaque côté de l'horizon, c'est la solitude et le silence, une fournaise avec la montagne pour parois, et d'où l'on ne voit le ciel que comme par un soupirail. Pas une brise n'arrive dans ce vallon, et, quand le soleil a dardé ses rayons contre ces pierres qui le réverbèrent, l'atmosphère n'y est plus respirable; l'air manque aux poumons desséchés; on languit, on s'éteint. Dans la visite que Desaix fit dans cette vallée, deux hommes de son escorte périrent d'asphyxie; si les catacombes n'offraient pas un asile contre la chaleur, il serait impossible d'y tenir.

Avant de s'enfoncer dans ces catacombes, Costaz entreprit de gravir le roc au moyen d'un sentier frayé sur les flancs de la montagne. Après bien des fatigues, il parvint avec Coraboeuf et Saint-Genis jusqu'à sa crête, d'où l'œil planait sur la vallée de Thèbes, coupée en deux par le cours du Nil. De là, de ce point unique sur le globe, les merveilles de la ville antique pouvaient se détailler : on voyait au pied même du rocher les colosses de Memnon,

Medynet-Abou, le tombeau d'Osymandias, et sur l'autre rive Karnak et Louqsor avec leurs palais et leurs obélisques. Cette longue vallée, ici jonchée de monumens, là peuplée d'hommes et de bestiaux, contrastait avec l'aspect morne et désolé des gorges libyques. L'air sur ce point élevé était pur, frais, vivifiant; il répara les forces de nos voyageurs, et leur permit d'affronter de nouveau l'intolérable chaleur de la vallée mortuaire.

Au temps de Strabon on ne comptait que onze catacombes de rois. Jollois et Devilliers, ceux parmi nos savans qui firent le plus long séjour à Thèbes, eurent la gloire d'en découvrir une douzième située dans un encombrement de la gorge principale.

Rien ne peut se comparer à l'effet que produisit sur Costaz et sur les autres membres de la Commission l'aspect de ces royaux souterrains. Voici ce que Costaz a dit de ses impressions personnelles :

« Lorsque je visitai les Tombeaux des Rois, » j'étais déjà familiarisé avec les antiquités » égyptiennes; j'avais parcouru les deux rives » du Nil, depuis Philæ jusqu'à Thèbes, et j'en » avais étudié les monumens; j'avais passé

» vingt-quatre jours auprès des ruines de
» Thèbes, sans relâche occupé de rechercher
» tout ce qui méritait d'être connu; la multi-
» tude de choses extraordinaires et grandes
» que je rencontrais tous les jours, en exaltant
» continuellement mon enthousiasme, finit par
» l'épuiser; la vue de tant de merveilles m'avait
» comme blasé; j'en étais rassasié; je me sen-
» tais las d'admirer. Lorsque nous levâmes nos
» tentes pour les transporter à la vallée des
» Tombeaux, je n'imaginais pas qu'il fût pos-
» sible de rencontrer encore des objets capa-
» bles de me donner des sensations nouvelles.
» Le premier coup-d'œil que je jetai sur les
» Tombeaux des Rois suffit pour me détrom-
» per: j'éprouvai une sorte de saisissement;
» mon ame fut vivement ébranlée; ma curio-
» sité, prête à s'éteindre, se ranima. »

Telle est l'impression produite par l'aspect des catacombes royales. Costaz et ses compagnons en visitèrent plusieurs auxquelles ils donnèrent des noms spéciaux. Les plus belles sont la catacombe *des harpes*, la catacombe *de la métempsycose* et la catacombe *astronomique*.

La catacombe *des harpes* est celle qui se pré-

sente d'abord à l'explorateur ; son accès facile, ses grandes dimensions, la beauté des pièces souterraines, la conservation des peintures, et la variété des sujets, concourent à fixer sur elle les préférences des curieux. C'est encore une longue suite de galeries disposées en enfilade : sur un point seulement, comme l'ouvrier a trouvé le roc trop résistant, il s'est détourné sur la droite, et a continué son travail à quelques mètres plus loin, mais toujours dans une direction parallèle.

La salle sépulcrale se fait remarquer par sa grandeur et par son plafond taillé en berceau que soutiennent huit piliers. A l'entrée se trouve un sarcophage, espèce de cuve oblongue en granit rose de Syène, ornée au dedans et au dehors de peintures et de hiéroglyphes : les dimensions de ce morceau sont telles, qu'un homme debout dans l'intérieur est à peine aperçu extérieurement. La matière en est si serrée qu'on en tire des sons retentissans comme ceux d'une cloche. Le couvercle a disparu ; mais on peut juger de sa forme par un autre dessus de sarcophage qui existe dans une catacombe voisine. Ces couvercles étaient de la même matière que la cuve, taillés de manière

à ce que les bords pouvaient s'ajuster exactement, portant à la partie supérieure une figure couchée et sculptée avec un relief très-fort. La cuve et le couvercle formaient une masse d'un poids prodigieux, et le volume des deux objets était tel qu'ils n'avaient pas pu être introduits dans la gorge mortuaire par le chemin taillé au pied du roc. Il avait fallu que des appareils établis sur la crête libyque saisissent cette masse dans la vallée du Nil pour la redescendre à l'entrée des grottes. C'était là sans doute encore une des précautions que prenaient les rois pour que leurs restes ne fussent point violés : dix portes fermées défendaient en outre l'entrée du caveau funéraire, sans compter les difficultés de l'accès du lieu, et peut-être une garde qui en écartait les profanes. Aujourd'hui pourtant ces asiles de repos sont presque tous vides de leurs sarcophages, tant la cupidité a de génie pour le mal.

Le pourtour de la grande salle sépulcrale étale une frise, couverte de peintures où sont représentés une suite d'hommes alternativement rouges et bleus, ayant la tête tranchée : au-dessus de cette frise sont des bourreaux armés de couteaux et coupant des têtes. Les

patiens sont liés dans des attitudes pénibles; le sang jaillit de toutes parts; des tronçons de serpens sont mêlés à ces scènes lugubres et dégoûtantes. A côté d'eux se tiennent des personnages dont l'un a les bras démesurément longs et dans une position verticale : il porte sur sa tête une femme debout et un homme sur chaque main. On se perd en conjectures sur la signification de ces tableaux de carnage. Sont-ils emblématiques? Sont-ils empruntés à la vie réelle?

Ce serait trop long de s'arrêter à toutes les peintures dont cette grotte est surchargée. Un seul point la distingue des autres; c'est le tableau des deux joueurs de harpe, dont Bruce a parlé le premier, et en l'honneur duquel Costaz dota le lieu du nom de *catacombe des harpes*. Ce tableau se trouve dans l'une des huit petites loges qui sont situées à l'extrémité de la première galerie. Les joueurs de harpe qui y figurent font partie d'une scène religieuse; l'un d'eux, vêtu d'une tunique noire, semble adresser ses chants, non-seulement à une divinité qui lui fait face, mais encore à une seconde à tête d'épervier, placée sur le mur du fond. L'autre harpiste, vêtu de blanc, est

sur le mur latéral de ladroite : comme le premier, il fait face à deux divinités. Les harpes fort ornées ont vingt-une cordes; et les harpistes, posés avec aisance, semblent les parcourir toutes sans difficulté.

Le thême de leurs chants paraît être écrit dans une colonne de hiéroglyphes écrite près de la base des harpes; un trait ondulé, une faucille, une main droite étendue, sont-ils les signes idéographiques d'une prière pour invoquer l'eau du Nil et une moisson abondante [1]? D'autres emblêmes, un vase porté sur deux jambes humaines, et deux disques affectant la forme des œufs, ont-ils le sens d'une réponse favorable? Une chose évidente, c'est l'effet d'ensemble du tableau, entouré d'ailleurs d'autres sujets gais et familiers qui lui donnent encore plus d'intérêt et de vie.

[1] D'après la découverte des hiéroglyphes phonétiques, ces trois signes n'offriraient que le nom de la déesse égyptienne ΝΗΘ (*Nêth*) ou ΝΕΙΤ (*Neit*), dont les Grecs ont fait par inversion le nom de leur Minerve ΑΘΗΝΗ (*Athênê*), d'où dérive le nom de la ville d'Athènes.

En effet, le trait ondulé représente dans tous les cartouches égyptiens la lettre Ν; la main ou le bras étendu, Η; et la faucille, Θ ou Τ. Ces trois signes réunis donnent phonétiquement le nom de la déesse.

J.-J. M.

A côté de cette scène, il en est une foule d'autres que l'on retrouve dans plusieurs hypogées. On y voit des trônes et des lits de repos qui ont quelque analogie avec eux que décrit la Bible, des guerriers enchaînés et des héros assis, des batailles navales, des armes offensives et défensives, des sujets d'agriculture, des sacrifices, des funérailles, des fêtes publiques. Tous ces tableaux présentent un grand éclat de couleurs et une richesse étonnante de costumes. Les étoffes, les broderies sont variées et saillantes.

L'hypogée que Costaz nomme *la catacombe de la métempsycose* a aussi des parties curieuses et caractéristiques. Il est le seul dans la vallée qui compte deux grandes salles sépulcrales; la première au milieu de la catacombe; la seconde à l'une de ses extrémités. Dans la première règne un stylobate, décoré d'une corniche, sur lequel reposent les bases de huit piliers; la seconde est plus vaste que celle de la grotte *des harpes*, mais aussi moins élevée.

Ce qui valut à cette grotte le nom de *métempsycose*, c'est un tableau qui se trouve à l'entrée même, et qui parut à Costaz contenir

une allégorie ayant trait à la résurrection de l'ame et de la matière.

Une divinité, assise sur un trône, fait peser les humains dans une balance. Neuf figures, qui ont passé un fleuve, montent les degrés de l'estrade qui conduit aux plateaux. Une sentence vient d'être prononcée par le dieu. Un homme paraît avoir été condamné à recommencer sa vie sous la forme d'un animal immonde; et deux espèces de divinités exécutrices semblent présider à la mise en œuvre du jugement. Ces divinités sont figurées par deux singes cynocéphales : le condamné est placé dans une barque qui paraît retourner vers le séjour terrestre; car son mouvement se fait en sens contraire de celui des neuf figures qui sont censées s'éloigner de la vie.

Ailleurs est un tableau où sont reproduites les barques symboliques dont il a été déjà plusieurs fois question, et qui semblent aussi un emblême de résurrection et de vie éternelle.

La troisième catacombe royale visitée par Costaz, est celle qu'il a surnommée *catacombe astronomique*, parce que l'objet qui le frappa le plus vivement fut une série de peintures qui avaient trait au mouvement des corps célestes.

Un ciel bleu parsemé d'étoiles, et les scènes de la bande inférieure qui portent quatre signes du zodiaque, éveillèrent l'attention des savans. Fourier en fit plus tard une étude approfondie: de la concordance des quatre signes et de la position du *taureau*, il conclut que la peinture se rapportait à une époque où l'un des deux équinoxes était dans cette constellation.

En supposant que cet équinoxe fût celui d'automne, on donnait au monde une antiquité qui ne pouvait aller au-delà de 17,012 ans avant l'ère chrétienne, sans pouvoir être moindre de 14,641 ans.

Mais en admettant, ce qu'appuyaient d'ailleurs quelques accessoires emblématiques, qu'il s'agissait de l'équinoxe du printemps, on rentrait dans les termes de la chronologie vulgaire. En effet, le taureau équinoxial et premier signe du printemps comprend l'époque de 3,863 à 1,277 avant l'ère chrétienne; et le lion solsticial ou premier signe de l'été, une autre période de 4,078 à 1,707 avant cette ère.

Du reste, à cet égard, la pierre que Bruce trouva et dessina à Axum est beaucoup plus précise. Sa date bien caractérisée remonte au moins à 3,863 ans avant Jésus-Christ. Elle est

donc, ainsi que le plafond astronomique des tombes royales, bien antérieure au zodiaque de Dendérah.

Le reste de ces catacombes offre des détails non moins curieux que ceux qui précèdent; mais ces détails ont un caractère moins propre à la localité. Ainsi sur leurs parois, comme dans une foule de temples de Thèbes, des phallus en activité sont peints comme emblêmes de la création. Des tableaux entiers de ce genre, dans des asiles de recueillement, indiquent bien que les Égyptiens prenaient ces peintures au sérieux et n'y attachaient aucune idée obscène [1]. Sur un mur de catacombe, un homme à taille colossale figure avec le membre génital en état d'éjaculation; de ce jet sort un homme, et plus loin un autre d'un second jet. Ce sont deux frères, et, comme aux pieds de l'un et de l'autre se trouve une rangée de momies, on peut présumer que c'est là une espèce d'arbre généalogique. De pareilles pein-

1 Les livres bibliques sont de même remplis de tableaux et d'expressions qui nous sembleraient cyniques et obscènes, mais qui n'avaient rien d'inconvenant dans la chaste simplicité des langues antiques, et dans les mœurs de cette ancienne civilisation non encore putréfiée comme l'est notre civilisation moderne.

tures abondent aussi dans les hypogées ordinaires.

Le temps manqua à nos savans pour recueillir tout ce que les catacombes royales offraient de neuf et de caractérisé. Ce qu'ils en emportèrent suffit pour faire regretter ce qui y reste enfoui ; car, dans aucun lieu de l'Égypte, ne pouvaient se trouver des notions plus précieuses sur sa vie antique, sur sa chronologie, sur son histoire. Si quelque coin privilégié de la vallée du Nil a pu garder l'expression la plus avancée de sa civilisation, c'est sans doute l'asile final de ses chefs politiques, c'est la montagne funéraire où venaient aboutir les dépouilles de ses souverains.

CHAPITRE VIII.

Reconnaissance de Thèbes par Jollois et Devilliers. — Palais de Karnaq. — Avenue de Sphinx. — Pylône. — Les membres de la Commission gravent dans le palais de Karnaq les longitudes et les latitudes des principales villes anciennes de l'Égypte. — Avenue de colonnes. — Second Pylône. — Salle hypostyle. — Sculptures. — Obélisques de Karnaq. — Appartemens de granit. — Son produit par les pierres. — Constructions confuses. — Résumé sur le palais de Karnaq.

Dans le même temps où des hommes patiens et zélés fouillaient ainsi les diverses *nécropolis* de Thèbes, Jollois et Devilliers exploraient la ville qui s'étendait, à la clarté du soleil, sur les deux rives du Nil. De tous les savans de l'Expédition, Jollois et Devilliers sont ceux qui ont le mieux vu Thèbes; ils ont mesuré ses édifices, relevé ses hiéroglyphes, refait son architecture. Déjà ils s'étaient trouvés sur les lieux avant la Commission, et à l'époque où Desaix et Denon avaient seuls vu ces merveilleuses ruines, ils y

avaient passé deux mois entiers, dans un second et troisième voyage, lorsque Costaz et ses collègues se joignirent à eux. Ainsi nulle investigation n'a été ni plus minutieuse, ni plus exacte que la leur; elle a même le défaut, si on peut appeler cela un défaut, d'avoir des formes trop sèches et trop géométrales.

Leur premier examen se porta sur Karnaq, ce magnifique joyau de Thèbes, que tout signale comme la résidence de ses rois. La butte factice sur laquelle s'élèvent ses édifices est au milieu d'une plaine étendue et toute cultivable, sinon cultivée. Quelques terrains à l'est, arrosés par un canal sorti du Nil, sont chargés de moissons; des herbes parasites couvrent le reste.

Jollois et Devilliers firent d'abord le tour de Karnaq : une heure et demie, au pas ordinaire de cheval, suffit à peine pour ce trajet. Une enceinte en briques d'une grande dimension semble avoir, à une époque reculée, enveloppé les constructions groupées sur la butte, et il est assez croyable en effet que les souverains de Thèbes aient voulu isoler et circonscrire les lieux qu'ils habitaient.

Karnaq est de tous les débris de Thèbes

celui qui attire d'abord. La longue avenue de sphinx, qui semble avoir abouti au fleuve; les pylônes, les propylées, tout commande le respect et inspire l'admiration. Deux sphinx de ce cette avenue ont seuls survécu comme échantillon des autres; ils sont distans l'un de l'autre de quatre pieds environ, et formés de têtes de bélier, placées sur des corps de lion. Ils sont couchés, les jambes de devant étendues, et celles de derrière repliées sous le corps. Une coiffure symbolique, qui couvre la tête, retombe sur le dos et sur la poitrine. En avant et sculptée dans un tenon qui paraît destiné à soutenir la tête du sphinx, pose une figure de divinité terminée en gaîne; elle a les bras croisés sur la poitrine, et tient dans ses mains la croix à anse, attribut ordinaire des dieux égyptiens. Le sphinx porte sur un socle de douze pieds de longueur, trois pieds et demi de largeur et neuf pouces de hauteur; ce socle a un piédestal décoré d'un cordon et d'une corniche. Sur l'épaule gauche de l'un des sphinx, Jollois et Devilliers relevèrent le nom d'un voyageur grec qui a ainsi survécu aux siècles.

Au bout de l'avenue des sphinx se trouve le grand pylône qui s'étend dans une longueur de

trois cent quarante-huit pieds, plus de la moitié de la façade des Invalides. Cette grande construction est toujours restée inachevée, comme il est aisé de le voir à ses paremens extérieurs à peine dégrossis, et aux faces saillantes des pierres que le ciseau de l'ouvrier devait planer. La hauteur du pylône, à partir du sol, était de cent trente-quatre pieds environ. Sa porte, l'une des plus élevées qu'on ait trouvées en Égypte, a été détruite avant qu'elle fût terminée. Large de vingt pieds, haute de soixante sous le plafond, elle devait avoir un air de grandeur et de majesté qui défie toute analogie.

Ce pylône ne formait pas un massif compact. Son milieu est occupé dans toute sa longueur par un escalier droit et très-étroit, dont l'entrée devait être dans la cour vers le nord; mais sa porte est cachée par les décombres. Ce ne fut qu'en escaladant les murs, à l'aide des joints des pierres, que Jollois et Devilliers purent parvenir à la portion de l'escalier pratiquée dans le massif du sud. Cette rampe était douce; on l'eût crû taillée dans la maçonnerie comme dans un rocher. Quelques noms de voyageurs, dont le courage ne s'était pas effrayé des obstacles, étaient inscrits sur un mur. Au haut de cet

escalier s'étendait la plate-forme du pylône, d'où l'œil planait sur toute la vallée thébaine. De là encore, les formes mutilées du palais de Karnaq prennent un aspect d'ordre et d'harmonie : ce qui, vu d'en bas, avait l'air d'une carrière en exploitation, se régularisait et révélait sa destination antérieure.

Malgré toutes les recherches de nos voyageurs, nulle ouverture, nul reste de porte, nulle issue encombrée, ne leur prouvèrent que le pylône eût des appartemens intérieurs. Comme à Philæ l'escalier étroit était le seul jour pratiqué dans ce massif.

Parvenus avec quelque peine au sein du vieil édifice, Jollois et Devilliers ne voulurent pas le quitter sans y écrire leur mot, sans y laisser leur souvenir. Ils avaient eu quelque jouissance à relever sur ces parois solitaires des noms d'aventureux explorateurs; ils voulurent monumenter aussi quelque chose pour ceux qui pourraient venir après eux; mais, au lieu de leurs noms, ils gravèrent des faits scientifiques. Ainsi, sous la porte du pylône, dans l'enfoncement pratiqué au sud, sont incrustées aujourd'hui les longitudes et les latitudes des principales villes anciennes de la Haute-Égypte.

Du pylône, nos voyageurs passèrent dans la grande cour qui le continue. C'est une vaste enceinte de trois cents pieds de profondeur sur deux cent cinquante de large, toute bordée de constructions et de monumens. Au nord et au sud sont des colonnades couronnées de chapiteaux en forme de boutons de lotus. La galerie du nord, la plus régulière des deux, présente un front de dix-huit colonnes, toutes debout et bien conservées. Un entablement, composé d'une corniche et d'une architrave, repose sur les dés carrés des chapiteaux; ce qui offre à l'œil une architecture à lignes toujours droites, grandiose, sérieuse dans son effet. Les entre-colonnemens sont égaux entre eux et moindres que le diamètre de la colonne, à l'exception de celui qui répond à la sortie de la galerie, lequel, suivant l'usage des Égyptiens, est un peu plus que double des autres. Les murs du fond sont percés de deux portes vers leur extrémité à l'est. Toute la galerie du nord est entièrement dépourvue de sculptures, ce qui lui donne plutôt l'air d'une construction dégrossie que d'un monument achevé.

La colonnade du sud est plus irrégulière que celle du nord; elle se trouve interrompue par

un temple à la moitié de sa longueur. Dans la première partie se voient neuf colonnes de front et deux pilastres dont toutes les dimensions rappellent la colonnade décrite. La deuxième partie, qui est au-delà du temple, se compose de deux pilastres et de deux colonnes. Quant à la galerie, elle n'est guère plus terminée que celle du nord.

De cet état général d'inachevement de ces galeries et du pylône, on doit induire que cet ensemble d'édifices est d'une date postérieure à celle des autres parties du palais. Le système des Égyptiens dans leurs plans de constructions, était de procéder peu à peu et selon les besoins, augmentant les attenances, les raccordant sans symétrie quand la commodité le voulait ainsi, engageant les uns dans les autres les propylées, les péristyles, les salles hypostyles, les sanctuaires et les appartemens particuliers, le tout dans les formes et la distribution spéciales que l'usage ou la religion affectaient chacun de ces édifices.

Au milieu de la cour se remarquent les restes d'une avenue de six colonnes colossales, dont il ne reste plus que la dernière dans la rangée du sud. Les autres sont renversées, mais on

dirait que sapées à la base, les portions supérieures ont été couchées en masse sur le sol, tant l'ordre des assises s'est maintenu régulier. Cet accident a pu arriver par suite de cristallisations salines qui ont rongé ces fûts à leur pied. Chacune de ces colonnes, en y comprenant la base, le chapiteau et le dé, devait avoir soixante-deux à soixante-trois pieds d'élévation. Un détail étrange et rare dans le chapiteau, c'est que sa dernière assise, qui en embrasse toute la saillie, est composée de vingt-six pierres dont les joints verticaux tendent au centre de la colonne : c'est le dé qui, posé sur leurs parties supérieures, les retient dans sa position. Est-ce un jeu de l'artiste ? ou bien le manque de matériaux moins fractionnés?

La colonne debout, entièrement dégagée, a permis de recueillir les sculptures qu'elle porte. Sa décoration se compose d'anneaux faits de croix à anse, et de bâtons auguraux à tête de renard ou de chakal, diversement combinés avec d'autres figures. Ces ornemens sont séparés par des bandes circulaires de grands hiéroglyphes : au tiers de la colonne commencent les tableaux sculptés et les scènes religieuses. L'apophyge de la colonne, ou la

naissance de la base, est décorée de triangles placés les uns contre les autres. Le haut du fût est orné de cinq liens horizontaux destinés à retenir la décoration du chapiteau dont la forme est celle d'une fleur de lotus épanouie : le dé est aussi décoré d'hiéroglyphes. Enfin, dans son ensemble, cette colonne isolée offre l'imitation presque exacte de la tige du lotus. D'un côté le palmier, de l'autre le lotus, tels sont les premiers modèles de l'architecture égyptienne ; si l'on y ajoute l'acanthe et les autres plantes ou arbustes indigènes qui ont fourni l'idée des autres formes de décoration, on aboutira à la preuve que l'art égyptien n'est point une importation, mais une création locale, copiée sur la nature propre aux rives du Nil.

Cette avenue intérieure de colonnes ne semble pas avoir jamais été couverte ; et elle ne se lie au système des constructions qui précèdent ou qui suivent que comme appendice et jalons de l'enceinte intérieure. Peut-être des statues placées sur leur sommet en faisaient-elles des colonnes votives. Jollois et Devilliers l'ont du moins pensé ainsi.

Dans cette même cour du pylône se trouve

ce temple dont il a été question et qui interrompt d'une manière si brusque la colonnade du sud. A son axe qui n'est pas perpendiculaire à la galerie, au fini de ses décorations et de ses sculptures, tandis que le reste de l'enceinte n'est terminé qu'à demi, nos savans pensèrent que cet édifice était antérieur aux constructions qui le flanquent, et qu'on l'avait fait entrer tant bien que mal dans le raccord général.

L'édifice s'ouvre par un pylône démoli jusqu'au niveau des terrasses du portique. De chaque côté de la porte, enterrée jusqu'à l'architrave, sont sculptés des bas-reliefs formés de figures colossales, armées de massues, comme on en trouve à l'entrée de tous les temples.

Au-delà de la porte du pylône est une cour dont les galeries latérales sont formées de piliers caryatides. Une autre galerie décore le front du portique, celle-là formée de quatre piliers caryatides placés en avant de quatre colonnes : l'espace découvert entre les galeries a la forme d'un rectangle. Les divinités adossées aux piliers sont encombrées jusqu'à la hauteur des épaules; les unes sont mutilées, et leurs têtes ont disparu. Nos savans purent recon-

naître celles qui étaient intactes. Les bras croisés sur la poitrine, elles tiennent dans la main droite une crosse, et dans la main gauche un fléau. Leur coiffure est une espèce de mitre décorée en avant de l'uræus, et en arrière de bandelettes qui retombent sur les épaules. Elles portent une barbe liée en une seule tresse qui descend jusque sur leur poitrine.

Le mur du fond est percé d'une ouverture qui conduit à un second portique à deux rangs de colonnes; puis vient un sanctuaire au fond duquel est une niche: des couloirs latéraux semblent avoir été ménagés dans un but de service intérieur.

Au-delà de cette enceinte, qui contient le pylône et le temple, commence la seconde partie du palais de Karnaq. Ce qui frappe le plus en avançant, ce sont deux monolithes en granit rouge, dont l'un est debout, l'autre enterré sous des décombres. Celui qui est debout représente un homme qui marche: il devait avoir plus de vingt pieds de hauteur; mais les bras et la tête manquent. Le poli de la matière, la recherche dans l'exécution des ornemens, et la richesse des costumes distinguent ce morceau. Un peu au-dessus du nombril et

près de la ceinture, se remarque une légende; des hiéroglyphes couvrent la poitrine.

Une sorte de vestibule, dont les parois sont chargées de sujets religieux, précède l'entrée du pylône. La porte de ce pylône est d'une hauteur colossale; avec sa corniche et son architrave, elle compte quatre-vingt-onze pieds. Au-delà du pylône commence le plus magnifique édifice de l'antique architecture égyptienne. C'est la fameuse salle hypostyle dont il a déjà été question [1], vaste rectangle de cent cinquante-neuf pieds sur trois cent dix-huit, dont les plafonds sont portés par cent trente-quatre colonnes colossales. Cette salle est comme partagée en trois parties, dont la portion intermédiaire, renfermant les plus grosses colonnes, forme une sorte de nef entre les deux distributions latérales. Qu'on se figure cette avenue formée de deux rangées de six colonnes, les plus grosses qui aient jamais été exécutées pour l'intérieur d'un édifice, égales, dans leur circonférence de trente pieds, à la colonne Trajanne et à la colonne Napoléon! Les pierres du plafond, qui étaient aussi d'une dimension

[1] Tome II de l'*Expédition*, page 408.

prodigieuse, se sont toutes écroulées, et, dans leur chute, elles ont presque toujours mutilé les chapiteaux. Les architraves sont encore en place.

Les colonnes médiales de la salle hypostyle sont couvertes depuis le haut jusqu'au bas de sculptures en relief bas; le galbe du chapiteau est une fleur de lotus: des triangles enchevêtrés et combinés avec des lotus, des phrases hiéroglyphiques, des légendes et des tableaux symboliques, complètent ce système de décoration.

Les deux autres parties de la salle hypostyle sont formées de six rangées de neuf colonnes, et d'une septième rangée qui est contiguë à la grande et qui n'en a que sept. Ces colonnes, de plus petites dimensions que les autres, n'ont que quarante pieds de hauteur. Au-dessus d'elles règne un attique avec corniche, qui rétablit le niveau entre les plafonds des parties latérales de la salle, et ceux de l'avenue à la gigantesque colonnade. Les fûts sont, comme ceux du milieu, ornés de sculptures et de peintures hiéroglyphiques.

Aucune des colonnes énormes de la salle hypostyle n'a encore cédé aux efforts du temps. Leur ennemi le plus sérieux, c'est le Nil, qui,

porté chaque jour vers l'orient, commence dans ses crues à venir baigner le pied de l'édifice, et qui attaque les fûts à leur base. Quand le terrain miné n'offrira plus à ces lourds piliers une résistance suffisante, l'équilibre leur manquera; ils s'écrouleront, et le plus beau vestige de la magnificence pharaonienne s'anéantira avec eux.

Au-dessus de la salle hypostyle régnait une immense esplanade, sur laquelle on devait se rendre par les escaliers des pylônes. Cette esplanade servait de terrasse aux habitans du palais. Là, sans doute, ils venaient aspirer la brise du soir et jouir des premières fraîcheurs de la nuit.

Au nord et au sud de la salle, nos voyageurs rencontrèrent des murs de clôture détruits dans leur partie supérieure. Dans l'intérieur de ces murs, comme dans ceux de Philæ, on trouva des pierres chargées de sculptures et de peintures, et qu'on avait visiblement employées comme simples matériaux. Ainsi le palais de Karnaq, déjà si vieux que son âge se refuse à toute chronologie précise, aurait été lui-même construit avec les décombres d'un temple ruiné, avec des pierres dont la décoration toute différente

de celle qui caractérisait le temple actuel, témoignait cependant d'un certain goût dans l'artiste, et d'un état avancé de l'art. A Karnaq plus qu'à Philæ, cette circonstance pouvait confondre les calculs admis jusqu'à notre époque, car Philæ était visiblement d'une date postérieure aux vieux monumens de la Thébaïde.

Les ornemens pariétaux de la salle hypostyle et ceux des pylônes consistaient en une foule de sujets religieux, dont les analogues ont figuré déjà plus d'une fois dans cet ouvrage. C'étaient des barques votives de proportions colossales, avec des sphinx accroupis, des chakals, des éperviers, et des personnages symboliques. Nulle part le ciseau du sculpteur égyptien n'a laissé un relief plus pur, des traits plus corrects et plus fins, des détails mieux sentis.

On sort de la salle hypostyle par la porte d'un pylône ruiné. Ce pylône est plus bas que ceux qui précèdent, ordonnance invariable dans les monumens de ce genre, où les pylônes qui les traversent vont en diminuant de proportion dans toute la longueur de l'axe. La loi de la perspective le voulait ainsi. Au-delà de

ce pylône, l'attention se porte sur deux obélisques, l'un debout au sud, l'autre au nord, renversé. Tous les deux sont en granit rose de Syène et hauts de soixante pieds; ils portent une bande de hiéroglyphes pour toute décoration. Ils sont placés en avant d'une construction bouleversée où Jollois et Devilliers crurent reconnaître un petit pylône et un vestibule qui le continuait. Deux hypèthres, ou temples à ciel ouvert, ornés de piliers caryatides, soit debout, soit brisés, formaient ensuite par leur réunion un péristyle qui ne devait pas le céder en beauté aux plus beaux péristyles égyptiens. Deux obélisques en rehaussaient encore l'avenue; magnifiques morceaux, dont l'un encore droit n'a pas moins de soixante-treize pieds d'élévation au-dessus du sol actuel, et de quatre-vingt-dix pieds environ pris à sa base. C'est l'obélisque le plus haut des dix obélisques que possède encore l'Égypte, et il n'est guère éloigné d'atteindre aux proportions des plus grands obélisques de Rome. Le système de décoration de ce monolithe diffère de celui des petits obélisques déjà décrits et des obélisques de Louqsor; il se compose d'une ligne d'hiéroglyphes qui occupe le

milieu des faces depuis le haut jusqu'en bas. A droite et à gauche de cette ligne, et seulement jusqu'à mi-hauteur, sont disposées des tableaux où la même divinité reçoit diverses offrandes de la main des prêtres. Les sculptures, admirablement exécutées, sont en relief dans le creux.

La position de ces obélisques dans des constructions intérieures où ils ne pouvaient projeter leur ombre, détruirait l'hypothèse qui a voulu en faire des monumens astronomiques destinés à servir de gnomons. Il paraît toutefois que la plus grande partie de ces monolithes étaient dédiés tantôt au soleil, tantôt à d'éclatans faits d'armes, à de glorieuses conquêtes des souverains.

A partir de cet obélisque debout, les ruines du palais de Karnaq offrent l'aspect de la plus inextricable confusion jusqu'à ce qu'on rencontre, dans le fond d'une petite cour, une suite d'appartemens plus simples que les magnificences qui précèdent, plus mystérieux, plus resserrés, mais non moins riches par le luxe des matériaux et par le fini des sculptures. Dans cet endroit sans doute étaient les logemens soit des rois, soit des princes. Deux

stèles, espèces d'obélisques tronqués, en décorent l'entrée, et les tableaux sculptés qu'ils portent, offrent plutôt un caractère de scènes de la vie privée que de l'adoration religieuse. Toutefois le vautour, la croix à anse et la tige de lotus, indiquent qu'on a voulu figurer des personnages de haut rang.

Mais quand on pénètre dans les pièces intérieures, la destination de l'édifice se révèle mieux encore. Nulle part l'emblême de la virilité n'est plus fréquemment reproduit : des sujets érotiques, où homme et femme se tiennent embrassés, figurent çà et là dans les pièces intérieures.

Ces pièces sont bâties en granit, circonstance assez rare en Égypte où cette pierre est réservée pour les monolithes, statues, niches, obélisques ou sphinx.

Jollois et Devilliers, à qui l'on doit cette reconnaissance, remarquèrent dans cette portion du palais un phénomène étrange, que nous citons sans oser ni l'appuyer ni le combattre.

« C'est dans les appartemens de granit, » disent-ils, que nous avons entendu se re» nouveler le phénomène, si célèbre dans l'an» tiquité, des sons rendus par des pierres au

» lever de l'aurore. Il nous est plusieurs fois » arrivé, lorsque nous étions occupés à mesu- » rer les monumens ou à dessiner les bas- » reliefs dont les parois des murs sont couver- » tes, d'entendre à la même heure, après le » lever du soleil, un léger craquement sonore » qui se répétait plusieurs fois. Le son nous » a paru partir des pierres énormes qui cou- » vrent les appartemens de granit, et dont » quelques-unes menacent de s'écrouler. Ce » phénomène provient, sans doute, du chan- » gement de température presque subit, qui se » fait au lever du soleil. Quelque forte que » soit, en effet, la chaleur que l'on éprouve en » Égypte pendant le jour, les nuits sont tou- » jours fraîches. La chaleur, se faisant sentir » tout-à-coup à la surface extérieure des pier- » res qui en est aussitôt frappée, ne se répartit » pas également dans le reste de la masse, et » le craquement pareil au son d'une corde » vibrante, que nous avons entendu, pourrait » bien n'être que le résultat du rétablissement » de l'équilibre. Il ne faut pas perdre de vue » que c'est du sein d'un monument en ruine, » où les pierres brisées sont renversées les » unes sur les autres, que part le son que nous

» avons entendu; circonstance qui est sans
» doute favorable à son émission. »

A l'appui du fait qu'ils citent, Jollois et Devilliers invoquent le témoignage d'autres membres de la Commission, qui ont comme eux entendu le son des pierres; mais quelle que soit l'autorité des noms de Costaz, Redouté, Coutelle, Lepère et Delille, nous persistons à douter que ce bruit, s'il n'est pas une illusion d'acoustique, provienne de l'action du soleil sur la pierre. Nous concevons l'effet de la brise au premier jour, d'une brise qui ne trouvant point d'issue aurait produit, dans ces petites pièces, le ronflement que l'air détermine dans les coquillages marins. Ce résultat a sa loi physique, évidente, indéniable; le reste est probablement une observation moderne rajustée sur une fable ancienne [1].

[1] Cette fable est celle du colosse de Memnon que toute l'antiquité atteste avoir rendu des *sons harmonieux* au lever du soleil. Nos savans modernes, n'osant tout-à-fait révoquer en doute une authenticité constatée par des témoins auriculaires, dont les certificats sont solennellement inscrits par eux-mêmes sur la statue prétendue sonore, ont successivement cherché à expliquer le phénomène par quelques effets physiques et en établissant des hypothèses diversement erronées. Toute explication devient inutile depuis que M. Hamilton a fait fouiller sous la base même du colosse, et y a découvert une loge mystérieuse

Les appartemens de granit ont une foule d'aménagemens qui trahissent aujourd'hui encore leur destination usuelle. Accessibles au nord et au sud, ils étaient en outre enveloppés de couloirs extérieurs ou intérieurs qui servaient à la garde du roi ou facilitaient le service. Dans certaines pièces, des tableaux d'initiation prouvent la présence solennelle du souverain; dans d'autres, des meubles consacrés aux usages habituels de la vie, des vases, des colliers de perles, des cassolettes, caractérisent le logement de la famille.

A peu de distance des appartemens de granit et dans la direction de l'est, apparaissent des débris de construction considérables. On y voit trois murs avancés qui forment des espèces de salles découvertes, précédées de caryatides; puis un mur de clôture, et une vaste galerie de cent trente-six pieds de long sur cinquante de large. Des rangées de colonnes soutenaient le plafond de cet édifice, dont la forme et la disposition indiquent un lieu de

capable de contenir un homme, qui, s'y plaçant avec un sistre, produisait le *son harmonieux* entendu par les dévots visiteurs. Ce son était donc dû non à un effet physique, mais à une jonglerie sacerdotale.

J.-J. M.

réunion pour les commensaux du palais, peut-être une salle d'audience ou de réception dans les jours ordinaires.

Plus loin sont encore les ruines de deux salles à colonnes, difficiles à réédifier par la pensée, tant elles sont confuses et bouleversées. Ce que Jollois et Devilliers remarquèrent de plus intact et de mieux caractérisé, c'est un petit édifice carré, placé tout-à-fait à l'écart: ses proportions étaient de douze pieds dans tous les sens. L'intérieur se relevait par l'éclat de ses sculptures, encore brillantes des couleurs dont l'ouvrier les avait revêtues. C'était là sans doute un petit sanctuaire qui a survécu à son temple. Vers le nord d'autres décombres entassés et un monolithe, admirable morceau de sculpture, semblent former un nouvel appendice aux constructions principales.

Tel est le palais de Karnaq visité dans tout son développement intérieur. Les murs qui l'enceignent ne sont ni moins beaux ni moins curieux. Sur toute la longueur de leurs paremens règnent des sculptures gigantesques qui ont trait aux victoires et aux conquêtes des rois égyptiens. La vie des Pharaons doit sans doute être là tout entière. Ici un jeune héros de sta-

ture colossale a renversé un de ses ennemis; il en tient un autre dont les genoux fléchissent; là ce même guerrier monté sur un char poursuit des bataillons déjà en pleine déroute, et courant dans la campagne pêle-mêle avec les bestiaux. Plus loin un chef égyptien est emporté dans son char au grand galop; son arc est tendu, il décoche des flèches, et le champ de bataille est couvert de morts. Les vaincus gravissent une montagne, et cherchent à regagner une forteresse bâtie à sa crête. Puis viennent des chapelets de têtes d'ennemis, des forts crénelés à plusieurs étages, des siéges, des prises d'assaut, des capitulations, des hommages aux dieux pour les remercier de la victoire, des offrandes de prisonniers au pied des autels. Ailleurs, à côté de combats dans la plaine, figurent des combats sur mer, ou des passages de fleuve, des mêlées horribles et des abordages, toutes scènes de la vie conquérante, véritable histoire que les souverains gravaient sur la pierre, aux portes de leur résidence.

En parcourant ce vaste édifice, dont les détails frappent plus encore que l'ensemble, une des plus grandes préoccupations qu'il soulève, c'est de savoir à quoi il était destiné.

Quand l'examen minutieux est fini, on ne peut s'y méprendre; on se dit : « Là était le palais » des rois thébains dont la gloire et la magni- » ficence est déjà arrivée jusqu'à nous comme » un écho des anciens temps; là était cette salle » où trois cent soixante-cinq pontifes, rois ou » issus de rois, avaient leurs statues; voici la » salle hypostyle qui servait aux audiences pu- » bliques, aux grandes cérémonies, aux fêtes » politiques ou religieuses. Voici le temple; » voici les galeries; voici les appartemens de » granit, ouverts, aérés de toutes parts, véri- » table résidence bourgeoise du souverain. » Oui, ces ruines parlent; cette série de cons- » tructions, cette enfilade de pylônes le disent, » c'est là, là seulement que les rois thébains » avaient leur cour et leur palais. »

—

CHAPITRE IX.

Autres édifices de Karnaq. — Propylées. — Avenues de sphinx. — Avenues de béliers. — Temple.

Des ruines existent autour de l'enceinte du palais de Karnaq, presque à chaque aire du compas à l'est, au nord, au sud.

Celles de l'est sont insignifiantes; quelques murs de clôture au niveau du sol, une quinzaine de colonnes rasées également et dont les tronçons gisent çà et là sur le sol, voilà tout ce qui reste avec une grande porte d'un aspect sévère et noble. Au lieu d'être encastrée dans un pylône, cette porte se fait une brèche dans le mur d'enceinte, du milieu duquel elle s'élève à une hauteur de soixante pieds.

Les ruines du nord ne sont guère plus importantes. Elles laissent deviner un petit édifice avec pylône, derrière lequel se trouvait une sorte de portique, éclairé seulement par la porte

et par quelques soupiraux. Trois salles suivent le portique; mais si étranglées, si petites, qu'on ne peut les prendre que pour trois sanctuaires, ce qui indiquerait que le total de ces dernières constructions formait un temple.

Plus loin vers le nord sont encore d'autres décombres, dont les fondations seules subsistent. Ce sont des pylônes, des avenues de sphinx, composés de lions au repos avec des têtes de femme; deux édifices en grès qui semblent avoir été des habitations particulières; des débris de colosses en grès siliceux et d'obélisques en granit rouge; ensuite quatre rangées de colonnes formant une sorte de péristyle en avant d'un autre pylône; puis quatre rangées de colonnes qui semblent avoir appartenu à une autre salle hypostyle; enfin des couloirs, et des pièces d'habitation; le tout visible seulement par quelques tronçons qui sortent du sol.

On peut croire néanmoins que c'était là un palais rivalisant pour l'étendue avec celui de Karnaq, et bâti à peu près sur la même coupe. On retrouve même dans cette enceinte plus de fragmens de statues de granit noir et rouge que dans le reste des édifices de Karnaq.

Mais, hors du grand palais, la portion la plus

considérable et la mieux conservée de ces ruines monumentales est celle qui s'étend au sud. Là se voient les propylées, les belles avenues de sphinx, des enceintes, des temples grands et petits.

Les constructions du sud servaient d'avenue au palais de Karnaq, et nul doute qu'elles étaient sa plus magnifique avenue. Elles se composaient de majestueux pylônes qui, se succédant de proche en proche, formaient ainsi d'admirables propylées. Ce qui pourrait toutefois donner à croire que les débris de ceux qui se prolongent de ce côté ne dépendaient pas tous du palais, c'est que leur axe n'étant pas le même, ils auraient péché par l'alignement.

Quoi qu'il en soit, en avançant vers le premier pylône extérieur, on arrive dans une cour irrégulière formant un quadrilatère de cent soixante pieds de longueur sur cent quarante de largeur. Au devant du pylône sont des blocs de granit épars, et plus loin sortent du sol les hanches d'un colosse brisé dont le tronc a près de huit pieds de tour. On voit encore son vêtement et une espèce d'arme qu'il portait au côté.

A la suite de ce pylône, vient encore une

cour suivie d'un autre pylône moins ruiné que le précédent, et flanqué de deux statues assises en spath cristallisé. L'une d'elles est presque entière, coiffée d'un bandeau rayé, qui couvre la tête jusqu'au front, passe derrière les oreilles et retombe en s'élargissant sur les épaules. De l'autre côté du pylône se voyaient deux autres statues, que les Arabes ont sciées pour en faire des meules de moulin. Près de là était en outre une statue de femme enfouie et beaucoup plus petite.

C'est entre les deux premiers pylônes que se voient les ruines d'un bassin, où les eaux du Nil arrivent encore par infiltration. Il a la forme d'un rectangle, et quelques débris de revêtement prouvent qu'il était entièrement pavé en pierre.

Le troisième pylône est à une distance beaucoup plus considérable que celle qui sépare les deux premiers, et aucune enceinte ne révèle qu'il eût aussi sa cour intermédiaire. C'est un édifice assez haut, mais fort délabré, présentant çà et là quelques lambeaux de sculptures. Nul débris de sculptures vers le nord n'indique qu'il y eût là des statues; mais sur la face opposée s'élève un monolithe de granit noir qui avait sans doute son pendant.

Entre les troisième et quatrième pylônes, on peut voir les débris d'une cour et de murs de clôture. Ce quatrième pylône offre l'aspect de la plus grande destruction ; sa porte seule, toute en granit, est presque intacte. En avant de sa face du nord sont deux colosses en spath calcaire, debout, ayant l'air de marcher, portant à la ceinture une espèce de poignard. Sur l'autre face existaient deux monolithes en granit rose: Pokocke les vit en 1738; mais aujourd'hui il n'en reste plus que des masses informes.

La porte en granit du quatrième pylône est l'un des morceaux les plus finis et les plus complets qui soient sortis du ciseau égyptien. Les tableaux hiéroglyphiques ont une pureté de trait et une richesse de détails dont il est impossible de se faire l'idée. C'est aussi beau, aussi délicat que le travail des obélisques. La meilleure part des sujets qui y sont retracés se rapportent à la grande divinité de Thèbes, à Harpocrate, dieu de la virilité et de la génération. A une époque postérieure les chrétiens de la Thébaïde portèrent le scrupule jusqu'à vouloir effacer de ces murs l'emblême générateur, le *phallus*, à la peinture duquel les anciens n'attachaient aucune signification immodeste; mais, en dépit de

ce vandalisme puéril, le signe subsiste encore presque partout, tant était difficile la tâche de détruire ce qu'un peuple aussi patient avait lentement élaboré.

Ces quatre pylônes décrits forment une des plus belles avenues que l'imagination puisse rêver : les Égyptiens y avaient déployé tout leur art et toutes leurs ressources. Douze colosses monolithes y existent encore; et les fragmens qu'on retrouve donnent la certitude qu'il y en a existé dix-huit.

Ces longues avenues monumentales ont été copiées plus tard par les Grecs, qui les ont appelées *propylées* (προπυλαια).

En avant des propylées et dans une direction oblique sont deux rangées des plus gros sphinx qui soient dans toutes les ruines thébaines. On en voit encore cinquante à l'est, plus ou moins mutilés; à l'ouest, cinquante-deux presque entiers. Treize ont été détruits : le total des sphinx de l'avenue devait être de soixante-six à soixante-huit. Ces sphinx sont en grès, à corps de lion avec tête de bélier. Leur coiffure, qui prend du dessus de la tête, pend sur la poitrine et sur les épaules.

Vers l'ouest se déroule une seconde avenue

de sphinx, mais celle-là moins colossale. Ce sont des lions en repos, avec des têtes de femme. L'avenue ne semble pas avoir été uniformément alignée : à la moitié de la longueur, elle fait un coude pour aller aboutir au palais de Karnaq. Quant aux sphinx qui étaient rangés sur les deux bords, il n'en reste aujourd'hui que peu d'intacts, les autres sont en débris : mais en combinant l'espace que parcourait cette longue allée avec la distance mesurée d'un sphinx à l'autre, on évalue qu'il n'existait pas moins de six cents sphinx de chaque côté. C'est la distance de notre place de la Concorde à l'arc de l'Étoile; bordée de sphinx, elle aboutissait à Louqsor d'un côté, de l'autre à Karnaq.

Près de Karnaq, cette admirable avenue rejoignait une autre allée qui en était comme le prolongement, et qui conduisait à un grand temple situé au sud. Cette allée était bordée non pas d'animaux chimériquement composés, mais de béliers accroupis que caractérisait une grande vérité d'imitation. Il devait y en avoir cinquante-huit de chaque côté.

Ce qui ressort de ces sculptures colossales, c'est que les artistes égyptiens saisissaient mieux la nature quand ils figuraient les formes

des animaux, que lorsqu'ils s'attaquaient aux formes humaines. Les sphinx sont bien sentis et bien exprimés. Les corps des lions sont d'un excellent travail; les contours sont purs, les muscles et les attaches parfaitement rendus. Les béliers ont de la rondeur et du coulant.

Ces sphinx à tête de bélier et à corps de lion, ces lions à tête de femme, ces béliers naturels et sans accessoire monstrueux, tout cela avait-il une signification mythique ou scientifique? Faut-il y voir un détail d'astronomie? un signe zodiacal, en s'appuyant sur le zodiaque d'Esnéh qui porte un sphinx à corps de lion et à tête de femme[1]? A toutes ces questions il y a tant de réponses plus ou moins spécieuses, plus ou moins appuyées de textes anciens et d'observations modernes, que le doute est encore de la sagesse.

Au bout de l'avenue des béliers est le grand temple de Karnaq, l'un des morceaux les mieux conservés de toute la plaine de Thèbes. La porte du sud par laquelle on y arrive n'est

[1] Plusieurs antiquaires ont vu dans le sphinx à corps de lion et à tête de femme, l'emblème de l'inondation périodique du Nil, qui a lieu annuellement pendant que le soleil est dans les signes *du Lion* et *de la Vierge*.

point engagée dans les massifs d'un pylône; elle est isolée et ne paraît pas tenir au mur d'enceinte de Karnaq. Intérieurement elle se divise en trois parties, et dans celle du milieu qui est en retraite sur les autres se logeaient les deux battans en bois. On ne saurait se faire une idée des proportions élégantes et correctes de ce morceau d'architecture. Nos savans en furent émerveillés. A la partie supérieure de l'architrave est peinte une *néoménie*. Quarante-huit figures sont en adoration devant le disque lunaire; tout le reste de la porte abonde en sculptures et en peintures du plus bel effet.

Entre sa face du nord et le grand temple qu'elle précède, est une autre avenue de béliers tellement détruits qu'il en reste à peine quelque débris. Ensuite vient un pylône ruiné, puis un portique à jour dont les murs forment un carré parfait. L'intérieur est décoré de deux rangs de colonnes qui en font le tour à l'est, au nord et à l'ouest. Tout le milieu est découvert: c'est comme une cour entourée de colonnes. Par une singularité assez rare, tous les paremens des colonnes sont garnis d'un enduit qui semble destiné à cacher les nombreuses imperfections de l'appareil; et sur cet enduit

sont sculptés, peut-être même imprimés, les figures et les hiéroglyphes qui sont en relief dans le creux non-seulement sur les colonnes, mais encore dans toute l'étendue du monument. Ce fait s'explique bientôt quand on gratte cet enduit; au-dessous se retrouvent des sculptures plus anciennes, ce qui prouve que le temple a été fait de matériaux arrachés à d'autres constructions.

Les décorations du temple du sud ne diffèrent que peu de celles des temples déjà décrits. Ce sont toujours des barques symboliques, avec leurs cordages, leurs avirons, leurs gouvernails et leurs rameurs, et au milieu de ces barques, des châsses surmontées d'un grand nombre de petites idoles égyptiennes. Le vautour, la croix à anse, le bâton de lotus, abondent dans toutes ces scènes.

Du portique on passe dans une salle ornée de colonnes reproduisant dans des proportions moindres la forme des salles hypostyles; après quoi, viennent les petites salles et les sanctuaires qui terminent toujours les temples égyptiens. Sur les terrasses on trouve un nombre infini de pieds et de sandales sculptés; et à côté des inscriptions, les unes en hiéroglyphes, les

autres en écriture cursive ; d'autres enfin mélangées d'hiéroglyphique et de cursif. Était-ce un lieu de pélerinage, et chacun tenait-il à honneur d'y laisser l'empreinte de ses pas [1] ? Cette circonstance qui ne se retrouve dans aucun autre édifice égyptien avec les mêmes caractères, ne doit-elle pas nous donner une grande idée de ce monument religieux? Quand on pense que Platon, quatre cents ans avant l'ère vulgaire, citait un temple que les prêtres égyptiens montraient avec respect comme leur plus antique édifice ; que ce philosophe parlait en

[1] Il est plus probable que ces empreintes figuraient celles des pieds de quelques divinités. Ce genre de superstition n'est pas particulier aux Égyptiens, ou du moins s'est perpétué depuis eux dans l'Orient : à peu de distance du Kaire est, sur le bord du Nil, un village nommé *Athâr-ên-Naby* (les traces du Prophète), parce que les dévots musulmans y voient exposées à leur vénération dans la mosquée deux traces de pieds qu'ils prétendent être les empreintes des pas de Mahomet. L'un de nos collaborateurs, M. Marcel, possède dans son cabinet une copie exacte de ces empreintes entourées d'anciennes inscriptions arabes. En Syrie, dans plus d'un endroit, on montre dans le rocher des empreintes ainsi creusées, que les chrétiens du pays prétendent être les traces de Jésus ou de ses apôtres : enfin dans l'île nommée *Serendyb* par les Arabes (Ceylan), on voit encore l'empreinte d'un pied gigantesque que les naturels assurent être la trace du pied d'Adam, dont le nom est resté à la montagne dont les rocs présentent cette merveille.

outre de l'art de la peinture comme d'une chose exercée et connue en Égypte depuis dix mille ans ; on se reporte aux colonnades du temple de Karnaq, et de ces sculptures peintes qui avaient deux âges de monumens, l'un sous l'enduit, l'autre dessus.

Contre le vieux temple dont il vient d'être question, existe un temple plus moderne, ainsi que l'attestent son niveau plus élevé et son état d'inachèvement. Cet édifice se compose d'un portique à deux colonnes et de salles qui aboutissent à un sanctuaire. Toutes les pièces intérieures sont couvertes de sculptures fort bien exécutées ; de leur ensemble, il paraît résulter que ce petit temple était consacré à Isis et à Typhon. Ses murs, bâtis en grès, ont à l'intérieur une couleur grisâtre qui fait bien sentir le relief de la décoration.

A l'extrémité sud des propylées, est une double enceinte qui devait renfermer autrefois un bâtiment de quelque importance. Des troncs de statues, des débris de murs et de colonnes semblèrent l'indiquer à nos voyageurs, et quelques fouilles leur procurèrent en effet plus de quinze statues, dont quelques-unes avaient des têtes de lion, d'autres des têtes analogues à

celles du chien et du chat. Ces figures à coiffure symbolique étaient rangées et comme emmagasinées entre deux murailles de fabrique égyptienne. Jollois et Devilliers pensent qu'elles furent enfouies à l'époque où Thèbes fut ravagée par quelque conquérant. Ils ajoutent que des fouilles furent entreprises en 1760 par un cheyk arabe, pour le compte d'un prêtre vénitien, qui paya une somme exorbitante la première statue qu'on en tira. Depuis ce temps, elles sont restées en partie exposées aux regards, et les voyageurs, qui ne pouvaient les emporter, les ont mutilées pour en avoir au moins quelques fragmens.

Dans la même enceinte nos savans trouvèrent une statue qui représentait un homme accroupi dans la position que prennent encore aujourd'hui les Arabes de la Haute-Égypte. Une longue robe est drapée autour de son corps; et au devant de ses jambes, sculptées en relief saillant, figure une tête d'Isis, accompagnée de draperies et surmontée d'une espèce de temple; la tête a une chevelure touffue et bouclée comme celle des Bédouins, et les traits du visage ont d'ailleurs une analogie qui ne peut échapper à l'observateur placé sur les lieux.

CHAPITRE X.

Palais de Louqsor. — Temples. — Monolithes. — Obélisques. — Village moderne. — Confusion des ruines. — Restauration de monumens. — Ancien quai en pierres et en briques.

Après Karnaq, nul endroit de la rive orientale du Nil n'est plus riche en monumens que Louqsor [1]. De quelque côté qu'on l'aborde, soit qu'on descende du Saïd, soit qu'on remonte de l'Égypte inférieure, soit qu'on le regarde du haut de la chaîne arabique, des bords du Nil ou de la plaine opposée, on voit ses obélisques et son pylône se détacher avec majesté du milieu de constructions modernes.

Le palais de Louqsor, situé sur un monticule de décombres, se trouve aujourd'hui confusément entremêlé aux habitations d'un village arabe. Un coup-d'œil exercé suffit à peine pour

[1] Son nom moderne, chez les Arabes, est *él-Ouqsor*, ou *él-Aqséyr*. Louqsor et Karnaq sont compris par eux sous l'appellation commune d'*él-Ouqsoreyn*.

démêler, au milieu de huttes grossières et de colombiers sans grâce, ce qui fût le mur d'un temple ou le reste d'un pylône. Presque toujours le loisir ou la sûreté avaient manqué aux voyageurs pour bien voir Louqsor : seuls au milieu d'une population défiante, à la merci d'un cheyk, ils avaient relevé à la hâte quelques lambeaux de constructions, sans reconnaître leur point d'attache avec les autres, sans se rendre compte de leur harmonieuse ordonnance.

C'était donc la première fois qu'une reconnaissance était faite avec aplomb et avec ensemble. Quand nos savans arrivèrent sur les lieux, Thèbes était aux Français; la position des explorateurs était celle de conquérans.

Les premiers objets qui frappaient le regard lorsqu'on arrivait devant le palais de Louqsor, c'étaient deux obélisques monolithes en granit rouge.

Aujourd'hui, de ces deux monolithes un seul reste debout; l'autre, arrivé à Paris, est destiné à orner la place de la Concorde. Jollois et Devilliers les virent l'un et l'autre sur place : tous les deux en superbe granit rose de Syène, ornés tous les deux de hiéroglyphes sculptés,

avec finesse, ces monolithes montaient au ciel avec leurs arêtes vives et bien dressées ; mais par une irrégularité qui doit provenir d'un calcul plutôt que d'une faute, leurs faces ne sont pas parfaitement planes. Elles ont une convexité extérieure combinée et exécutée avec le plus grand soin. Pour expliquer cet incident, nos savans ont pensé que la surface plane d'un obélisque aurait couru la chance de paraître concave à l'ombre par un effet d'optique.

Les deux obélisques de Louqsor ne sont pas de mêmes dimensions. Le moins élevé était à gauche ; c'est celui qui va se naturaliser sur notre sol parisien : sa hauteur est de soixante-douze pieds ; l'autre a soixante-quinze pieds.

Cette dissemblance entre deux obélisques placés en regard l'un de l'autre, et destinés à un effet symétrique, ne peut guère s'expliquer que par la difficulté de trouver deux monolithes, en grain également pur, sans fissures et sans défaut, qui eussent des dimensions tout-à-fait égales. Quand on songe que ces blocs granitiques venaient des carrières de Syène, à soixante lieues de là, qu'il fallait les détacher du rocher, les charger sur des barques,

creuser un canal pour les transporter jusqu'au lieu de leur érection, on ne s'étonne plus de trouver deux monumens de ce genre, imparfaitement assortis; mais on se demande au contraire comment tant d'obélisques et de statues monolithes ont été érigés en Égypte. Sans doute pour les deux obélisques de Louqsor on chercha deux masses égales; mais une veine défectueuse, une cassure, une négligence de l'artiste qui travaillait au pyramidion, ont pu nécessiter une réduction du sommet. Du reste, pour remédier autant qu'il était en lui à ce disparate, l'architecte égyptien avait posé les obélisques sur deux socles inégaux, et le plus petit en avant du plus grand, de manière à tromper tant soit peu l'œil sur les dimensions du premier.

Derrière les obélisques à droite et à gauche, paraissent les bustes de deux colosses dont le reste est enfoui sous des décombres. Quoique leurs visages et leurs formes portassent l'empreinte de mutilations anciennes, Jollois et Devilliers purent reconnaître des statues monolithes de granit de Syène mélangé de rouge et de noir, représentant des personnages avec des bonnets fort élevés sur la tête, et une

coiffure soigneusement arrangée d'où tombait une étoffe aux plis réguliers qui partaient du front pour se réunir derrière la tête, tandis que deux bandelettes se déployaient sur les épaules, et tombaient en avant des bras sur leurs poitrines parées de riches colliers. Les fouilles qui furent exécutées apprirent que ces statues n'avaient pour vêtement qu'une espèce de caleçon rayé et plissé, attaché à une ceinture et noué au-dessus des genoux.

Ces statues colossales ont trente-huit pieds de hauteur. Elles sont assises sur des dés cubiques.

Au-delà des colosses se présente un pylône composé de deux massifs pyramidaux, entre lesquels était une porte de cinquante pieds de hauteur, surmontée d'une corniche élégante dont il ne reste plus que des arrachemens. Cet édifice est couvert de sculptures, qui ont trait, comme celles de Karnaq, à quelques faits d'armes, à quelque expédition glorieuse des rois égyptiens.

Après le pylône, se groupent des habitations arabes dont les murs de boue, à demi ruinés, couvrent les constructions anciennes. Quelques blocs épars çà et là sont les restes d'une ar-

chitrave appartenant à une galerie dont les fûts tronçonnés se trouvent engagés dans les maisons modernes. Ces fûts y servent d'appui et de piliers, et les espaces compris entre les colonnes de la galerie, partagés entre les habitans de Louqsor, sont aujourd'hui convertis en écuries, en étables, en école publique, et même en mosquée. Les peuplades actuelles ont trouvé tout cela à faire dans la seule galerie d'un temple des Pharaons.

Cette colonnade ainsi engagée formait les côtés d'une cour rectanglaire, qui aboutissait à deux pylônes, l'un déjà décrit, l'autre répondant au premier, plus petit que lui, et comme lui flanqué de colosses.

Ce vaste péristyle aux colonnes massives de pur ordre thébain, avec le bas du chapiteau renflé, devait produire un très-bel effet par sa régularité et par son étendue. Le système de galeries couvertes a été souvent employé par les architectes de l'ancienne Égypte, notamment à Thèbes, à Philæ, à Edfou; et leur disposition a été imitée par les Arabes dans les okkels et dans les grandes mosquées. Le dessus des galeries formait à Louqsor des terrasses spacieuses. Elles servirent à nos sa-

vans pour relever, avec un graphomètre à lunettes, les différens angles qui devaient servir à rattacher Louqsor aux autres monumens de Thèbes.

Quatorze colonnes rangées sur deux files font suite au deuxième pylône, et leurs proportions énormes n'ont de rivales que dans celles de la salle hypostyle de Karnaq, lesquelles sont en dehors de toute assimilation ; leurs chapiteaux ont la forme de campanes renversées. Enfoncées jusqu'à moitié de leur hauteur, ces colonnes semblaient appartenir à une vaste construction, dont il était difficile de préciser et la destination et la nature. Tout le terrain qui avoisine est même dans un tel état de bouleversement ; des amas de sable, des débris de poteries, de briques, de pierres monumentales, le rendent si inégal et si accidenté, qu'il faut procéder, dans l'examen des lieux, avec une espèce de foi d'artiste, et voir un palais à l'endroit même où le vulgaire ne verrait rien.

Telle a été trop souvent, et c'est ici le cas de l'avouer, la façon de procéder de plusieurs savans de l'Expédition, ingénieurs, dessinateurs, architectes. Ils ont restauré des plans, des dessins d'élévations et de perspectives,

là où existaient seulement des ruines confuses. Ils ont dressé sur leurs murailles et sur leurs colonnes ces temples couchés au niveau du sol; ils ont rendu ces palais, non pas tels qu'ils sont, mais tels que, dans leur pensée, ils avaient dû être. Certes, en opérant ainsi, ils ont réalisé un tour de force dont la science doit leur savoir quelque gré, parce que ces nouveaux créateurs n'ont pu arriver à ce point d'illumination, de révélation monumentale, que par une étude immense des tronçons de ces temples et de ces palais : mais, tout en reconnaissant le mérite de leurs travaux, c'est aussi pour nous un devoir de dire au public qu'il doit les examiner avec quelque défiance.

La Thèbes que nos explorateurs nous ont rapportée n'est pas toujours la Thèbes actuelle, la Thèbes comme nous la verrions, si nous remontions le Nil; c'est souvent une Thèbes de leur fantaisie, restaurée par eux, badigeonnée par eux, remise sur ses pieds, œuvre d'imagination et non pas œuvre de reproduction; roman et point histoire. Il est fâcheux qu'à côté d'observations graves et consciencieuses, auprès de parties exactes et bien senties, la *Description de l'Égypte*, qui a dû résumer à grands

frais les recherches des diverses commissions, ait eu la pensée malheureuse de viser à l'effet des gravures, et de leur sacrifier la vérité locale, la première, la plus indispensable de toutes. Que signifient ces restaurations de monumens, que chacun peut nier ou admettre, qu'on peut discuter en totalité ou en partie? Appeler la controverse sur des choses décrites, c'est une innovation fâcheuse, qui infirme nécessairement l'autorité de la description.

Mieux valait cent fois, comme le pittoresque Denon l'a fait, lui si artiste pourtant, mais si plein du sentiment de ce qui était convenable et bon; mieux valait donner ce sol tel qu'il est, hérissé de ruines, bosselé de monumens frustes, avec ses pylônes pendans, ses colonnes tronquées au pied, ses salles à jour, ses murs criblés, ses obélisques, ses sphinx, ses béliers, ses colosses mutilés. On aurait eu la vraie Thèbes du moins, et non Thèbes suivant tel ou tel[1]. Qu'un second explorateur voie autrement; que son imagination lui souffle d'autres rêves, et nous aurons des restaurations de palais ou parallèles ou contradictoires; ce sera comme un concours

[1] Voyez la Vue de Thèbes, pl. 202 de notre Atlas.

où chacun apportera ses idées et ses plans.

Ces réflexions nous sont venues à propos du palais de Louqsor, parce qu'en nul autre endroit la confusion des ruines n'est plus grande, et leur réédification plus controversable. A Louqsor, il y a évidemment mélange de plusieurs architectures, provenant du fait des divers occupans, et cet amalgame de genres, joint au bouleversement du lieu, rendait inapplicable et dangereux le système de restauration pratiqué jusque-là. Là, plus qu'ailleurs, il fallait être sobre d'indications absolues, sous peine de mentir à la vérité antique comme à la vérité moderne.

Ainsi tout ce qui suit le second pylône a un aspect assez indécis qui doit tromper les yeux les plus exercés et les plus intelligens. Ce sont toujours des colonnes aux trois quarts enterrées avec quelques morceaux de plafonds intacts; deux salles assez distinctes dont l'une, formée par des murs de granit, montre sur ses parois des sculptures fort bien exécutées; puis plus loin une galerie transversale, environnée d'appartemens. Ces diverses pièces offrent encore des parties de décorations mieux conservées que leur architecture.

Vers l'extrémité méridionale du palais, le Nil menaçait sans doute autrefois comme aujourd'hui le rivage de Louqsor; car, pour se défendre de ses empiétemens, les Égyptiens avaient construit un mur de quai en pierres de grès semblables à celles qui ont été employées pour le palais. Ce mur a très-bien résisté à l'action des eaux. Seulement, pour éviter qu'il ne fût tourné par le fleuve, on a senti la nécessité de le défendre par un prolongement qui a d'abord été exécuté en maçonnerie de briques cuites, puis en massif de briques crues. Grâce à cette digue, les monumens de Louqsor ont été préservés. Dans leur état actuel ces divers murs forment comme une espèce d'épi, qui finira tôt ou tard par changer la direction du courant. On ne peut voir la base de cette construction, car le fond du fleuve s'est exhaussé ainsi que le niveau moyen de la plaine, fait qui résulte de l'état actuel du terrain.

Trois axes différens se retrouvent dans l'ordonnance des palais de Louqsor; le premier comprend le premier péristyle, le second la grande colonnade, le troisième la partie méridionale du palais. Ces trois parties peuvent être considérées isolément; elles paraissent

avoir été exécutées à des époques éloignées les unes des autres; car il serait difficile d'excuser et d'expliquer l'irrégularité choquante des diverses parties, si on ne suppose pas qu'elles sont sorties de diverses mains sous l'empire d'obstacles de localité, ou d'intentions, inappréciables d'aussi loin, et qui justifiaient ce disparate.

Aucun des voyageurs anciens qui nous ont parlé de Thèbes ne désigne les monumens dont on retrouve les traces au village de Louqsor. Serait-ce que ce côté du Nil était interdit aux étrangers, ou du moins peu fréquenté par eux? ou bien, serait-ce qu'après avoir vu sur la rive occidentale toutes les merveilles qu'elle étalait, le *Memnonium*, les colosses de la plaine, l'hippodrôme, le tombeau d'Osymandias, les temples de Medynet-Abou, ils se trouvaient rassasiés de magnificences, et ne se souciaient pas d'aller chercher, loin de leur chemin, d'autres chefs-d'œuvre de l'architecture égyptienne[1]?

[1] Voyez sur les monumens de Louqsor et de Karnaq, dans notre Atlas, les planches 43, 44, 60, 69, 70, 96, 108, 195, 199 et 205.

—

CHAPITRE XI.

Temple de Medynet-Abou. — Propylées du temple. — Pavillon. — Palais. — Peintures. — Sésostris. — Village arabe désert. — Terrasses du palais. — Hippodrôme de Medynet-Abou. — Colosses de la plaine; Tâma et Châma. — Ruines et débris. — Memnonium ou palais de Memnon. — Petit temple d'Isis.

Passons maintenant avec nos savans sur la rive droite du Nil, où d'autres monumens nous attendent.

Les plus importans de tous sont ceux de Medynet-Abou [1], par les 30° 17' 52" de longitude orientale, et 25° 42' 58" de latitude boréale. Ils se voient au sommet d'une butte factice, placée sur la limite du terrain cultivé, et s'étendent jusqu'au pied même de la chaîne li-

[1] Nommé aussi par des auteurs arabes *Medynet-Tabou*. Le mot *Tabou* n'est pas arabe : il paraît corrompu du mot grec ταφοῦ, le Φ des Grecs se prononçant toujours B en cophte : *Medynet-Tabou* signifierait alors *la Ville du Tombeau*, à cause du monument d'Osymandias.

byque. Une enceinte en grès paraît avoir autrefois isolé ces édifices du reste de la ville.

Le temple de Medynet-Abou [1] ne se présente qu'après une longue suite de propylées. C'est d'abord un espace rectangulaire fermé dans le fond par une rangée de huit colonnes qui s'adossent à un pylône, peu différent de ceux que l'on a déjà décrits : toute cette portion où la pierre est plus blanche et plus vive que dans ce qui suit semble d'une date plus moderne que les monumens qui suivent.

Un second pylône conduit à un petit temple entouré d'une galerie soutenue par des piliers carrés dont quatre composent la façade. Les faces latérales de la galerie sont formées de cinq piliers de la même dimension que ceux de la façade. Les piliers qui décorent la façade du temple sont ornés de sculptures analogues à celles du temple d'Éléphantine, en personnages debout à têtes d'animaux, avec l'accessoire habituel des croix à anses, en figures d'Harpocrate, en scènes d'agriculture, en adorations du *phallus*.

Dans une pièce intérieure se trouvaient des inscriptions cophtes que Villoteau a copiées :

[1] Voyez pl. 117 de notre Atlas.

elles indiquaient que ce petit monument avait été transformé par les chrétiens en église et en monastère. Au N. E. du temple était un bassin carré qui servait peut-être aux ablutions; à l'un des angles du bassin nos voyageurs découvrirent en fouillant une statue assise, et plus loin des fragemens de deux colosses en granit.

Au débouché de ces propylées, pylônes, galeries ou temples, et dans la direction du S. O., paraît une construction dont l'analogue n'existe pas ailleurs dans la plaine de Thèbes. Ce n'est plus ici une forme d'édifice religieux; mais un pavillon d'habitation, percé de croisées plus grandes et plus nombreuses que n'en comporte la mystérieuse ordonnance des temples.

Pour y arriver, on traverse les décombres d'un mur enfoui, et l'on arrive à une seconde entrée composée de deux tours rectangulaires, qui s'élèvent pyramidalement et qui sont en saillie sur la pavillon proprement dit. Dans l'espace renfermé entre les deux tours pyramidales, on remarque des espèces de fenêtres dont les baies ne sont que figurées ; les dalles d'appui sont portées par des consoles compo-

sées de quatre figures d'hommes dont on ne voit que la moitié du corps : ces hommes sont étendus sur le ventre, et avec leurs mains péniblement appuyées sur une dalle inférieure, elles paraissent faire de violens efforts. Ces statues sont revêtues de cottes-d'armes. Ce genre d'ornemens rappelle les caryatides grecques, et peut certainement en avoir inspiré la pensée. Ainsi tomberaient la fable de Vitruve (Liv. I, ch. 1) et la punition traditionnelle des habitans de Carye [1].

En pénétrant dans l'espace qui s'ouvre entre les deux tours, on retrouve des caryatides semblables aux premières, et des sculptures nombreuses sur tous les paremens. Ensuite vient un pavillon carré formé de plusieurs étages : on entrait par une porte pratiquée dans le mur de face et qui est maintenant enfouie jusqu'au linteau. Au-dessus sont deux fenêtres

[1] Le mot *kha-rat*, en égyptien, ne signifie que *soutien*, *support*, étant formé de *kha* (sous) et de *rat* (pied). Ce nom égyptien, passé en Grèce, n'est-il pas la vraie origine du mot *caryatide* qui n'a de plus que la terminaison greque ordinaire? La fable des esclaves de Carye a été ensuite inventée pour rendre raison du mot, suivant la coutume des Grecs qui, pour chaque étymologie de mots étrangers, avaient toujours prêt un fait de leur histoire propre ou de leur mythologie. J.-J. M.

superposées, qui éclairent deux salles de cinq mètres d'élévation et situées l'une sur l'autre. La pièce du premier étage, très-endommagée, n'a plus de plafond ; mais en revanche celle du second étage a un plafond orné de losanges et d'un encadrement colorié. Rien n'est plus gracieux et plus simple que les décorations intérieures de cette pièce: ce sont des scènes familières, ou de naïfs ornemens.

Par sa forme, sa construction et le détail de ses sculptures, ce pavillon a un caractère qui lui est propre. Admirablement situé d'ailleurs, il donnait vue de sa pièce supérieure sur toute la plaine de Thèbes; il découvrait à l'O. la chaîne des montagnes, au N. O. la gorge de Qournah; à l'E. toute la vallée de Thèbes, le Nil, et, sur l'autre rive, Louqsor et Karnaq.

La situation de cet édifice, les tours carrées qui le précèdent, la nature et l'objet de ses ornemens, les trophées, les captifs courbés qui parent ses murs, ont fait croire à Jollois et à Devilliers que ce pouvait être là le logement privé de Sésostris dont les sculptures du grand palais de Medynet-Abou semblent raconter les victoires : « Ne pourrait-on pas, ajoutent-ils, présumer que ce pavillon, qui d'ailleurs a une

liaison intime avec le palais, a été l'habitation particulière de ce grand conquérant? Sésostris qui, au rapport des historiens, faisait atteler à son char les rois qu'il avait vaincus, peut bien avoir eu la pensée de faire représenter des captifs accablés sous le poids de l'architecture ? »

Au N. O. du pavillon commencent les plus importans édifices de Medynet-Abou. Ce qu'on voit d'abord, c'est un pylône enterré jusqu'au tiers de sa hauteur. Adossés à ses ruines et presque debout sur elles, figurent les restes du village moderne de Medynet-Abou, ruiné maintenant et désert. Ce pylône en regarde un second ; et entre les deux se prolonge une galerie formée d'un côté de colonnes, de l'autre de piliers et de statues terminées en gaîne, caryatides des Égyptiens. Celles-ci sont les plus finies, les plus correctes qu'on ait trouvées à Thèbes.

Au-delà du second pylône vient un péristyle, où reparaissent les piliers caryatides, et au milieu duquel s'élèvent encore quelques belles colonnes en granit dont le fût est d'un seul morceau. Autour d'elles le sol est jonché des débris d'autres colonnes dont la

disposition annonce qu'elles étaient placées là pour porter le plafond d'un monument plus moderne élevé au centre du péristyle égyptien. C'était un temple destiné à d'autres cultes, comme l'attestent mieux des décombres placés vers le nord, où les croix fleuries et les auréoles révèlent les religionnaires chrétiens. Comme nouvelle preuve à l'appui, des figures d'Isis et d'Osiris se font voir çà et là, évidemment transformées en saints du Christianisme. A leur tour les mahométans sont venus, et avec eux d'autres objets d'adoration. Ainsi trois cultes auront tour à tour passé dans la même enceinte, en donnant chaque fois à ces murs sacrés une inauguration et une forme nouvelle.

Ce péristyle qui nous occupe est, de tous les restes de Medynet-Abou, le plus imposant par la beauté de ses lignes, le plus colossal, le plus grandiose. En y entrant, nos voyageurs ne purent se défendre d'un sentiment de silencieuse admiration. La régularité de l'ordonnance, la pose grave et simple des piliers caryatides, ces plafonds où les étoiles d'un jaune d'or brillaient sur un ciel bleu; la raide immobilité des monolithes, l'espace, le jeu de

cette architecture, tout commandait dans cette enceinte le recueillement et l'adoration. Étrangers à ce culte, ne le comprenant pas, des Français du XVIIIe siècle, des enfans de la révolution française s'en émurent : qu'on estime de quelle façon ce spectacle devait agir sur les sens et sur l'imagination des Égyptiens ! Sans doute les sculptures qui chargent ses parois devaient y aider encore : elles semblent avoir été l'objet des soins les plus attentifs, tant pour le sujet que pour l'exécution.

A droite en entrant sous le péristyle se présentent d'abord une scène d'initiation, et une procession religieuse tracée en bas relief; ensuite viennent sur le mur du fond de la galerie sud des tableaux figurant une longue suite de captifs enchaînés et disposés les uns au-dessus des autres. Dans d'autres on compte les mains coupées aux ennemis morts sur les champs de bataille, et un écrivain les enregistre. Par un contraste singulier, au milieu de la robe de cet écrivain s'aperçoivent des caractères cophtes encadrés dans une croix fleurie et à côté du monogramme du Christ. Ces bizarres appendices se retrouvent dans d'autres tableaux. Plus loin avec d'autres mains coupées sont des

parties génitales groupées en tas. Ces scènes de mutilations ne se retrouvent dans nul autre monument de l'Égypte, ce qui indiquerait que celui de Medynet-Abou a eu une origine et une intention distinctes.

Au milieu de ces tableaux militaires, apparaît toujours un personnage, le chef vainqueur sans doute, au pied duquel on dépose ces prisonniers, ces parties génitales et ces mains coupées. Il regarde les trophées de la victoire assis sur son char, pendant qu'on arrête les chevaux, et qu'on essuie ses jambes poudreuses. A côté de ces peintures guerrières apparaissent, comme toujours, quelques représentations religieuses, l'arche symbolique portée par une espèce de levrier.

La galerie du fond n'a rien de bien remarquable quant aux sculptures. Elle abonde surtout en sacrifices faits à la divinité, la chose la plus commune que l'on trouve sur les parois des monumens. Au-delà, à la suite d'un corridor assez peu remarquable, viennent quatre pièces de dimensions à peu près égales. Elles sont toutes décorées de tableaux représentant des scènes, les unes religieuses, les autres familières et libres.

La galerie du nord du péristyle du palais est plus dégradée qu'aucune autre partie de ces constructions. C'est là que se trouvent les débris du sanctuaire d'une église chrétienne. Le long de ses murs se déroule une vaste série de tableaux qui semblent se rapporter tous aux campagnes d'un glorieux souverain de l'Égypte. Il s'agit d'une ovation triomphale et religieuse à la fois, d'un hommage au héros vainqueur, et d'un sacrifice aux dieux qui ont donné la victoire. Plus de deux cents figures se groupent dans ces tableaux ; les unes sont des soldats, les autres des prêtres : ici on porte, dans un palanquin richement orné, le triomphateur royal, entouré de ses emblêmes ; le lion, qui indique son courage ; l'épervier, ses succès ; le serpent, ses conquêtes ; le sphinx, son intelligence. Plus loin le même héros brûle de l'encens dans une cassolette en l'honneur des dieux ; ensuite il se remet en marche, et la statue de la divinité fait elle-même partie de son cortége. Ailleurs un personnage, un grand-prêtre sans doute, ou un *hiéro-grammateus*, déroule un volume et semble lire à l'assistance la vie conquérante du guerrier ; enfin la procession va aboutir au sanctuaire d'Harpocrate,

où le héros devient à son tour sacrificateur.

Les faces extérieures de ce péristyle et de ce temple reproduisent les mêmes scènes et les mêmes sculptures. Là comme à l'intérieur, c'est encore la guerre qu'on a voulu peindre, la guerre, tantôt dans ses épisodes de mêlée, tantôt dans ses tableaux de camp; ici avec des chars qui se heurtent, des soldats qui se mesurent; là avec des prisonniers qu'on entraîne et qu'on violente. Le même héros préside à tout; au dedans, au dehors, il est l'ame de ces peintures. Sa figure, souvent reproduite, est partout reconnaissable: animée, pleine de mouvement, plus correcte, plus pure qu'aucune de celles que les Égyptiens ont dessinées, elle est partout hors de ligne et semble former comme une transition aux sculptures grecques. Sur la paroi extérieure, ce héros assiste du rivage à un combat naval où sa flotte met en déroute une flotte ennemie. Les vaisseaux égyptiens se distinguent par leurs proues que décorent des têtes de lion; les autres sont sans ornemens.

Ces sculptures guerrières occupent tant de place dans le temple du palais de Medynet-Abou, que la pensée de nos savans fut d'abord

d'y voir une consécration spéciale et de chercher ensuite à qui elle pouvait se rattacher.

Jollois et Devilliers se prononcent pour Sésostris ; s'appuyant sur les récits de Diodore de Sicile qui les puisa dans la bibliothèque d'Alexandrie, ils rappellent que ce prince passe pour le plus grand roi de l'Égypte ; que s'étant mis en marche avec une puissante armée, il tomba d'abord sur les Éthiopiens au sud, et qu'ensuite il fit équiper sur la Mer-Rouge une flotte de quatre cents voiles, et se rendit maître de toutes les provinces maritimes et de toutes les îles, pendant que lui-même subjuguait l'Asie à la tête de son armée de terre.

Ainsi, combats maritimes, ou guerres continentales, se retrouvent à la fois et dans la vie de Sésostris et sur les murs de Medynet-Abou. De cette coïncidence et de quelques autres rapprochemens moins significatifs, Jollois et Devilliers concluent que Medynet-Abou était un palais habité par Sésostris, ou consacré à ses victoires ; qu'ainsi les conquêtes indiennes attribuées à ce souverain ne sont pas des fables, comme l'a dit le célèbre de Pauw, mais qu'elles se prouvent autant par l'aspect des lieux que

par les textes grecs. Ce palais pourrait être, d'après eux, un des nombreux édifices qui, au rapport de Diodore, furent élevés par Sésostris, et auxquels il fit travailler les captifs qu'il avait ramenés de ses guerres. « Voilà donc un monument, ajoutent les deux voyageurs, dont on pourrait assigner l'époque, s'il était possible d'établir quelque accord entre les différentes chronologies des rois d'Égypte, qui nous ont été transmises par Hérodote, Diodore, Eusèbe, Manéthon, le Syncelle et Jules Africain. »

Au-dessus du péristyle du palais, règne un système de terrasses, si vastes, si solides encore, que des fellahs n'avaient pas craint d'y construire leurs cabanes. Il n'y a pas cinquante années de cela, les toits de Medynet-Abou portaient un village de soixante à quatre-vingts maisons bâties en brique et peuplées d'Arabes. Aujourd'hui les masures tombent en ruine, et les Arabes ont délogé. La stérilisation graduelle de la plaine de Thèbes a fait déserter ce rayon ingrat; à mesure que l'inondation se porte moins loin, que le Nil s'encaisse, et que les canaux s'ensablent, le fellah se rapproche du fleuve et du sol limoneux.

A la suite de ces grandes constructions vient la vaste enceinte que l'on a désignée sous le nom de l'*hippodrôme* de Medynet-Abou. Un petit temple le précède et l'annonce ; l'hippodrôme lui-même est une vaste enceinte rectangulaire, dont la superficie, mesurée par nos savans, était sept fois plus considérable que ne l'est celle de notre Champ-de-Mars. Sa longueur allait à deux mille cinq cents mètres (vingt-cinq stades égyptiens de cent mètres) ; sa largeur, de mille mètres, ou dix stades Qu'était cette enceinte que nous désignons sous le nom d'*hippodrôme?*

Vaste, percée de trente-neuf ouvertures, était-ce une arène pour des jeux publics, pour la course des chars ; ou bien un terrain pour la revue et l'exercice des troupes ? Près d'un temple élevé aux victoires de Sésostris, il fallait un local qui pût contenir au moins l'élite de ses soldats. Ce local aurait été l'enceinte de l'hippodrôme.

Le dernier monument visible au-delà de l'enceinte est un petit temple qui ne semble que le sanctuaire d'un temple plus considérable. Nuls décombres n'en signalent toutefois ni le gisement ni l'étendue.

De Medynet-Abou, nos voyageurs passèrent

aux colosses de la plaine, aux *Táma* et *Cháma*[1], colosse du nord, et colosse du sud[2]. Quand notre armée parut pour la première fois dans le Saïd, elle campa tout entière auprès des prodigieux monolithes, et n'attendit pas, pour commencer son examen, que nos savans eussent fait la leur. Denon d'ailleurs se trouvait là ; il avait mesuré, dessiné les colosses, cherché leur analogie avec cette statue de Memnon si célèbre dans l'antiquité[3]. Peu de mots restaient donc à dire au sujet des deux blocs gigantesques de la plaine : une reconnaissance géométrale offrait seule un intérêt nouveau. Elle fût faite par Jollois et Devilliers.

Puis, un soin important, auquel se consacrèrent plusieurs membres de la Commission, fut de recueillir les nombreuses inscriptions grecques et latines dont le colosse lui-même

[1] Ces deux noms des colosses ne sont pas d'origine égyptienne comme on pourrait le croire. Ils sont partie de la langue arabe vulgaire, et sont rapportés plus ou moins incorrectement par les divers voyageurs : Bruce écrit *Shamy* et *Thamy*. Le premier mot signifie *placé à gauche;* le second, *frère gémeau :* appellation vulgaire donnée par les fellahs aux colosses, soit en raison de leur position respective, soit en raison de l'identité de leur forme. J.-J. M.

[2] Voyez les planches 45 et 46 de notre Atlas.

[3] Voyez le deuxième volume de l'Expédition, page 393 à 401.

est couvert, registre lapidaire de certificats en faveur de la *voix divine* que Memnon faisait entendre à ses dévots visiteurs. Parmi ces inscriptions, au nombre de trente-trois, on remarque les suivantes.

En grec. — Sur la face antérieure du piédestal, une épigramme autographe du poëte Asclépiodore : elle est contenue dans les six vers suivans, que Pococke avait déjà recueillis.

Thétis, reine des mers, apprends que Memnon, jadis tué à Troie,
Vit ici et y fait entendre des sons harmonieux;
Sous les tombeaux libyens de l'Égypte, là où, avec effort,
Le Nil partage la Thèbes aux belles portes :
Tandis que ton Achille, insatiable des combats, est muet,
Et dans les champs troyens et dans ceux de Thessalie.

Sur la face sud du piédestal une autre inscription datée du 13ᵉ consulat d'Antonin; sur la jambe droite, une autre de l'an VII d'Adrien; sur la jambe gauche, une de l'an XV de ce même prince; enfin, deux autres inscriptions chacune en sept vers grecs, dont la dernière est surtout importante.

1°. Elle établit la synonymie des deux noms de *Memnon* et de *Phamenoph*, comme donnés au même personnage, l'un par les Grecs, l'autre par les Égyptiens.

2°. Elle atteste la visite de l'*aimable* impératrice *Sabina*, épouse d'Adrien, accompagnée de Paulus Balbinus.

3°. Elle est datée de l'an xv d'Adrien, le 25 du mois d'Athyr.

En latin. —Les inscriptions de cette espèce, réparties sur les surfaces tant extérieures qu'intérieures des deux jambes du colosse, portent les noms des préfets d'Égypte Titus Haterius Nepos, Caius Cælius Africanus, Caius Vibius Maximus, Titus Petiomus Secundus, Ulpius Primianus, de plusieurs centurions ou décurions des légions 12[e] et 22[e], avec les dates des règnes de Néron, de Domitien, de Nerva-Trajan, d'Adrien, etc.

Toutes ces inscriptions attestent le son harmonieux entendu par ceux qui les ont tracées [1].

Ensuite Jollois et Devilliers reconnurent dans la plaine qui environnait, et notamment à l'ouest nord-ouest des colosses, beaucoup d'autres fragmens de statues en grès siliceux; de distance en distance d'autres débris semblables apparaissaient aux trois quarts enterrés, car la

[1] Voyez ci-dessus la note, page 234 de ce volume.

plaine actuelle de Thèbes à un niveau évidemment plus élevé qu'au temps où ces édifices furent bâtis. Puis, après ces restes de dix à douze statues, venait une rangée de colonnes, puis d'autres statues, sur une longueur de six cents mètres. Était-ce là un seul palais, un seul temple, ou bien une suite de temples et de palais? On ne saurait hasarder de conjecture là-dessus, au milieu de la confusion qui règne parmi ces fûts et ces blocs; des fouilles profondément exécutées videraient seules la question.

Au N. N. O. des grands colosses de la plaine, s'étendent les débris de ce que Danville avait nommé *Mèmnonium*, et Norden le *palais de Memnon*. Jollois et Devilliers y virent le *tombeau d'Osymandias* des anciens historiens.

Ce Memnonium [1] est situé sous les 30° 18' 6" de long. orientale, et sous le 25° 43' 27" de lat. boréale; ses ruines sont peut-être le morceau le plus pittoresque de tous les débris actuels de la vieille Thèbes. C'est vers le nord qu'elles présentent le plus beau développement; là on distingue les pylônes, les colonnes, les piliers

[1] Voyez les planches 47, 136 et 177 de notre Atlas.

caryatides encore debout, d'énormes débris de statues colossales, des colonnes en partie détruites, d'autres couchées au long sur le sol, d'autres enfin, mais celles-là en petit nombre, presque intactes.

L'entrée de l'édifice est par un pylône fort dégradé, sur quelques faces duquel subsistent encore plusieurs bas-reliefs figurant des scènes militaires : ce pylône conduit à une cour à peu près carrée, où deux colonnes et quelques lambeaux de mur latéral subsistent seuls sur un sol couvert d'éclats de granit. Ces éclats, si multipliés qu'on se dirait dans une carrière, ne proviennent toutefois que d'un seul colosse brisé dont on ne trouve plus réunis que la tête, la poitrine et les bras jusqu'au coude. Un autre bloc qui comprend le reste du corps et les cuisses, tout voisin de celui-là, n'en a été détaché qu'à force de coins. La tête du colosse a conservé sa forme; mais la figure est mutilée. Parmi les débris dispersés on retrouve le pied et la main gauches.

A l'aide de mesures de détail, Jollois et Devilliers parvinrent à s'assurer que ce monolithe, en magnifique granit rose de Syène, devait avoir cinquante-quatre pieds de hau-

teur, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. Il pesait plus de deux millions de livres ; et on l'avait extrait des carrières de Syène, où Jomard reconnut son empreinte dans le vide du rocher. A l'aspect de débris pareils on ne sait qu'admirer le plus, de la patiente habileté des sculpteurs qui ont façonné un si énorme bloc au point de lui donner des formes humaines et un admirable poli, ou des moyens mécaniques mis en usage par les ingénieurs égyptiens pour l'amener de si loin et l'asseoir au milieu d'un temple.

Cette première cour, qui ouvre le Memnonium, conduit à un péristyle à piliers caryatides, avec galeries latérales; construction ruinée qui ressemble beaucoup à son analogue de Medynet-Abou. Dans la cour intérieure et vers le sud se voient les restes d'un second colosse, dont la tête était en granit rose et le corps en granit noir. Plus petit que la grande statue, ce buste représente un jeune homme à poitrine large, à physionomie heureuse et calme : à part quelques légers défauts qui sont inhérens à l'art égyptien, ce morceau est d'une pureté presque grecque, avec moins de mignardise dans les formes, et plus de sérieux dans la pose. Cette

statue devait avoir vingt-deux pieds de hauteur. D'autres débris de colosse se trouvent encore à peu de distance de là. Quant aux sculptures du péristyle, ce sont encore des scènes guerrières, peu différentes de celles que nous avons détaillées, ou de tableaux religieux à figures symboliques.

Le mur de fond du péristyle est percé de trois portes en granit noir, l'une grande, les deux autres plus petites. Toutes trois donnent entrée dans une vaste salle, dont les murs latéraux sont tombés, et dont les plafonds portaient autrefois sur soixante colonnes disposées sur dix rangées de six de profondeur. Il n'en reste debout que quatre rangées entières, et çà et là quelques colonnes surgissant du sol. C'est encore visiblement une salle hypostyle distribuée comme celle de Karnaq avec une colonnade médiale et deux colonnades latérales, de diamètres divers et de styles différens. Dans cette salle, les décorations militaires dominent et absorbent presque toutes les autres.

De là on passe dans une petite salle dont huit colonnes sont de même hauteur et de même forme que celles de la salle hypostyle; mais

l'état ruiné des murs latéraux empêche de saisir le plan général de la construction. Une pièce qui suit celle-là n'a plus également que quelques fûts debout.

Auprès du Memnonium existent quelques massifs de briques d'une disposition toute particulière. Ce sont deux rangées de voûtes, accolées les unes contre les autres, au nombre de dix ou de douze, et laissant entre elles un intervalle assez considérable. Ces voûtes, bâties au pied de la chaîne libyque, se prolongent jusqu'à la limite du terrain cultivé ; elles sont en plein cintre, et les arcs sont formés par un seul rang de briques posées de champ. Ces matériaux, cette forme cintrée n'étant ni dans le goût, ni dans les notions architecturales des Égyptiens, assigneraient à ces constructions une date beaucoup plus moderne que celle du Memnonium. Jollois et Devilliers ne sont pas éloignés de croire que cet appendice ne soit l'œuvre des Romains.

Ce palais de Memnon a, comme les plus beaux monumens de Thèbes, des lignes droites et belles ; il est dans son ensemble d'une simplicité qui captive, d'une noblesse qui séduit.

Au N. O. de ce Memnonium, dans une gorge formée par des mamelons de la chaîne libyque, Jollois et Devilliers trouvèrent un petit temple mystérieux, élégant, coquet, véritable joyau entouré d'une enceinte de briques crues. Quand on a dépassé la porte, on aperçoit l'édifice bâti tout entier en pierre de grès, d'un ton jaune qui donne sur le blanc. Sa façade, placée au S. O., est un mur trapézoïde, surmonté de la corniche égyptienne, au-dessus de laquelle règne un cordon qui court sur tous les angles. Au milieu de la façade est une entrée qui aboutit au portique, salle carrée soutenue par deux rangées de deux colonnes élégantes avec le galbe en forme de campane. La décoration intérieure du portique, dont les chapiteaux étaient ornés de figures d'Iris, fit croire à nos voyageurs que le temple était dédié à cette déesse. Le portique est séparé en deux portions distinctes, l'une plus basse qui se présente d'abord, l'autre élevée de quelques marches et continuant la première. Tout l'intérieur de ce petit temple est couvert de sculptures que revêtent des couleurs éclatantes. Les scènes qu'elles offrent se rapportent à des croyances religieuses des Égyptiens, au jugement des

morts dont la mythologie grecque leur a emprunté la pensée, à la résurrection, et aux chances pénales ou rémunératoires d'une autre vie.

Plus frais, plus fini qu'aucun de ceux qui couvrent la plaine, ce temple d'Isis est, à n'en pas douter, d'une date plus récente qu'eux. Il semble appartenir à cette époque qui vit bâtir les édifices de Philæ, et le monument de Dendérah, le plus beau, le plus parfait qu'ait produit l'architecture égyptienne.

La dernière excursion de Jollois et de Devilliers dans cette vallée jonchée de ruines si grandioses, les conduisit aux restes du palais de Qournah. En parcourant le sentier qui suit la limite du désert et des terres cultivables, et conduit au village de ce nom, ils virent sur le bord du chemin deux statues mutilées en granit noir, puis à l'est du village un bois de palmiers où se groupent des habitations modernes. Toujours en révolte, à l'époque de la levée des impôts, les habitans de Qournah sont plus sociables quand on ne leur demande rien. Pendant le long séjour qu'y firent nos savans, tantôt seuls, tantôt avec une escorte de dix soldats, ils ne furent pas inquiétés une seule fois

par les indigènes. Ceux-ci au contraire s'empressaient de leur apporter de l'eau, du pain, des dattes fraîches, des médailles et des amulettes, pour obtenir en revanche quelques pièces de monnaie.

Les ruines antiques de Qournah ne sont ni aussi grandioses, ni aussi riches que les autres : on n'y voit ni sphinx, ni obélisques, ni colosses, ni pylônes, ni péristyles. La simplicité, la grandeur des lignes, est le seul objet qui frappe et qui le rende digne d'une destination royale. Une façade de dix colonnes, toutes debout à l'exception d'une seule, donne entrée dans un portique qui conduit à l'intérieur du palais. Ce palais est divisé en trois parties indépendantes l'une de l'autre, formant trois appartemens distribués d'une manière semblable, mais d'étendues différentes. Cette distribution dont l'analogue n'existe pas dans les autres monumens égyptiens est un fait qui mérite d'être remarqué ici.

Entre le Memnonium et le palais de Qournah, et à une distance à peu près égale de ces deux monumens, paraissent des buttes de décombres qui ne peuvent être que des restes de piédestaux de sphinx et de béliers, puis plus

loin des débris d'escaliers, des restes de colonnes et le tracé d'une enceinte rectangulaire, où se trouve un plafond cylindrique et par assises formant une espèce de voûte.

Tels sont les monumens qui couvrent la vallée de Thèbes : à l'orient du Nil, Karnaq et Louqsor ; à l'occident, Medynet-Abou, les colosses, le Memnonium et le palais de Qournah ; puis les hypogées de la chaîne libyque et les *Tombeaux des Rois* [1].

Dans ce long itinéraire scientifique, nous avons suivi, leur relation à la main, les ingénieurs que nous avons tant de fois cités : nous avons, de leur reconnaissance intelligente et consciencieuse, admis ce qui nous paraissait prouvé, ce qui entrait dans notre cadre. Un temps viendra où de nouvelles recherches serviront de point de comparaison pour juger leurs utiles travaux, en les soumettant au double contrôle de l'histoire et de la philosophie ; mais, en l'absence des pièces du procès, loin de toute impression locale, on ne pourrait, à l'heure actuelle, qu'élever hypothèse contre hypothèse, et embrouiller des questions déjà

[1] Voyez, sur les Tombeaux des Rois et les hypogées, les pl. 125, 126 et 194 de notre Atlas.

bien obscures par elles-mêmes. Que toute pensée de controverse et de critique fasse donc place ici au désir de rendre justice à un dévouement courageux et à une patiente activité.

—

CHAPITRE XII.

Edfou. — Ses temples. — Grand temple. — Rencontre d'une famille de Barabrâs. — Petit temple. — Route d'Edfou à Ombos. — Tempête. — Rencontre d'un vieillard. — Carrières de Gebel-êl-Selseléh. — Exploitation. — Ombos. — Temples d'Ombos. — Philæ, les Cataractes. — Retour des deux Commissions.

De Thèbes, la Commission était remontée à Edfou. Edfou, dont le nom n'était pas venu jusqu'en Europe, avant que nos voyageurs le visitassent, possédait pourtant un des plus beaux ouvrages que nous ait légués l'antiquité.

Edfou est un assez gros village du Saïd, situé à un tiers de lieue de la rive gauche du Nil, entre Syène et Esneh, par 24° 58' 43" de latitude boréale et par 30° 33' 44" de longitude orientale. Les habitans moitié musulmans, moitié cophtes, vivent de la fabrication de plusieurs espèces de poteries, et notamment des *ballâs*, sorte de jarres en usage dans toute l'Égypte. Beaucoup d'Arabes viennent aussi traiter avec la popula-

tion de ce bourg, et surtout les Ababdéh, l'une des tribus les plus remarquables du Désert, soit par ses mœurs, soit par son type particulier, soit enfin par l'usage des cheveux longs, si extraordinaire parmi les nations orientales. On en voit souvent arriver à Edfou, voyageant par troupes sur le Nil, à cheval sur des faisceaux de jonc, ou sur des troncs de dattiers, et portant leurs habits et leurs armes sur la tête.

A l'endroit où se dresse aujourd'hui ce petit bourg arabe assez mal construit[1], une ville de premier ordre, opulente à en juger par les monumens, a existé dans les temps anciens. Les Grecs ont consacré cette ville à Apollon dont ils lui ont donné le nom : le nom égyptien, qui s'est conservé dans celui d'*Edfou* que lui donnent les Arabes, était *Atbô*, appellation qui, dans la langue des Pharaons, signifiait *lieu sans arbres*, comme au contraire le nom égyptien d'*Ombos* que nous décrirons bientôt était *Ambô* (lieu plein d'arbres). L'état physique des deux positions confirme même encore à présent la justesse de ces désignations.

Quoi qu'il en soit, Strabon appelle cette ville *Apollinopolis-Magna*, et la place entre Lato-

polis et Syène ; Pline dit qu'elle était le chef-lieu du nôme Apollinopolite ; l'Itinéraire d'Antonin la nomme *Apollonos-Superior* par opposition à l'*Apollinopolis-Parva*, qu'il nomme *Appollonos-Minor*, maintenant *Qous ;* enfin la notice d'Hiéroclès-le-Grammairien et celle de l'Empire-Romain s'accordent à la placer au même point, et sa latitude observée par Ptolémée concorde, à quelques minutes près, avec celle qu'a déterminée Nouet.

Edfou a deux édifices qui diffèrent également de caractère et de dimension : le grand temple et le petit temple. Tous les deux sont presque intacts ; seulement ils sont enterrés.

Ces deux temples sont à angle droit à peu près, assez rapprochés l'un de l'autre, et situés au pied de buttes jonchées de fragmens de poteries, de briques et d'autres débris. Le grand temple domine le village et toute la contrée : aussi l'appelle-t-on *él-Qalah* (la citadelle). Un fait digne d'attention et de pitié, c'est qu'ici, comme à Philæ, à Dendérah, à Medynet-Abou, une grande partie du village moderne est groupée sur la terrasse du temple. Au même endroit où les Egyptiens n'avaient voulu laisser qu'une plate-forme monumentale, les

fellahs arabes ont construit des maisons ; ils ont tracé des ruelles, rapporté un peu de terre pour avoir quelques arbustes. Pauvres indigènes de la vallée du Nil, si petits auprès de leurs ancêtres, si écrasés par ces monumens héréditaires qu'ils masquent avec la boue de leurs cabanes ! C'est à douter de la tendance progressive des siècles, quand on voit des hommes si misérables à côté de créations si grandes : mais savons-nous bien si les ouvriers qui ont entassé tant de pierres pour la gloire de leurs souverains, et pour la confusion de la postérité, n'étaient pas eux-mêmes des êtres plus défavorisés, plus malheureux, que les populations demi-nomades qui viennent camper sur leurs édifices !

Nul édifice égyptien n'est plus harmonieux et plus régulier que le grand temple d'Edfou ; nul ne se présente dans un plus parfait état de conservation. Son entrée, cachée par des maisons de fellahs, laisse voir à peine les coiffures de statues colossales qui lui servaient de propylées. On ne peut donc y pénétrer que par le côté, en gravissant les décombres qui pendent ensuite vers l'angle du portique.

Le temple, long de quatre cent quatre-vingt-

quatre pieds, est bâti en grès d'un grain fin et dur, sur lequel la sculpture a pu réaliser un travail ferme à la fois et moelleux. A peine Jomard et ses collègues étaient-ils entrés sous la galerie, que plusieurs masures s'offrirent à leurs yeux. L'un des voyageurs entra dans l'une d'elles. Elle était habitée par une famille de Barabrâs que la guerre avait chassés de leurs montagnes. L'intérieur de cette hutte était étrange à voir; le long de colonnes et de sculptures admirables, logeaient pêle-mêle, homme, femme, enfans nus, et bestiaux. Cet émigré raconta que, son champ ayant été ravagé par les beys Othmân et Hassan, il était descendu en Égypte avec sa famille pour y vivre de son travail. Comme on lui demanda quel service on pourrait lui rendre, il montra un bloc de granit énorme qui se trouvait au milieu de son nouveau logement, et dit qu'il serait bien sans cet inconvénient : le monolithe était tout ce qui le gênait.

C'est du haut des terrasses surtout que l'on peut juger de l'enfouissement du temple et des causes qui l'ont graduellement augmenté. Sur les terrasses se trouve le petit village bâti de boue. Fondé depuis peu de siècles, il a vu ses

fragiles matériaux se renouveler déjà plus d'une fois : à chaque génération nouvelle il a fallu des murs et des lambris nouveaux, et ces débris auraient jeté une montagne sur les terrasses du temple, si les fellahs n'avaient eu l'ingénieuse idée de déverser les décombres par les soupiraux du temple dans l'intérieur. Par ces ouvertures, ils jettent chaque jour les fumiers de leurs étables, les ordures de leurs maisons. Ainsi les péristyles et les deux portiques se trouvent aujourd'hui presque comblés par tous ces débris; ainsi des salles de trente pieds de hauteur sont devenues des souterrains presque sans issue, et dans lesquels il faut parfois ramper pour trouver son chemin. Les habitans des terrasses se réfugient parfois aussi dans les parties inférieures du temple pour se soustraire à la visite des collecteurs d'impôts. Comme on ne peut y parvenir que par les soupiraux des terrasses, ils y sont à l'abri de toute poursuite.

Nos voyageurs se montrèrent plus hardis que les agens du fisc; ils pénétrèrent dans cette forteresse souterraine : ils forcèrent, malgré les cris des femmes et des enfans, des murailles en briques qui leur cachaient l'issue;

et descendirent par un jour percé au plancher, large seulement à passer le corps. Une bougie et une mesure à la main, Jomard se hasarda l'un des premiers ; il tomba d'abord dans une salle pleine de chauve-souris et haute à peine de cinq pieds ; puis de là, et grâce à une ouverture forcée, dans le second portique qui était enfoui jusqu'aux chapiteaux [1]. Comme les portes de communication étaient bouchées, on ne pouvait visiter les salles qu'une à une, en entrant par les différens jours, ou par les trous pratiqués dans la plate-forme.

Le premier portique est moins encombré que l'autre, quoique la porte du temple soit enterrée jusqu'au-dessous de la corniche : pour les mesurer, il fallut faire une fouille de plus de vingt pieds. Ce portique ainsi enfoui est d'un effet merveilleux. Ces chapiteaux gigantesques sortant du milieu de ces décombres infects, cette belle ordonnance d'architraves et de dés, ces sculptures si profondes et si fines, ces ornemens si légers et si bien entendus, ces lignes harmonieuses et nobles, tout cela, ensemble ou détails, transporte l'i-

[1] Voyez dans notre Atlas, planche 73.

magination aux jours où tant de magnifiques choses furent conçues et réalisées?

La disposition du temple était des plus simples, malgré l'étendue de ses distributions. Un sanctuaire entouré de corridors et précédé par deux salles et par deux portiques, voilà le temple. Cette masse était enveloppée dans une enceinte au bout de laquelle est une porte comprise entre deux grandes masses pyramidales. Entre cette porte et celle du portique existait ainsi un grand vide dont on fit un péristyle en l'entourant de colonnes.

Ainsi la cour se trouve environnée de colonnes sur les quatre côtes; la façade du portique en a six qui sont les plus grandes; le côté opposé huit, et les deux parties latérales chacune douze; en tout trente-huit : ces colonnades forment une de ces galeries couvertes si fraîches et si bonnes sous un climat brûlant. Dans cette cour et dans cette galerie, chaque colonne en allant vers le portique devait avoir sa base plus élevée que la précédente. Aussi ce long espace se trouvait divisé en douze degrés dont le dernier servait de parvis au temple. Rien ne devait être plus beau à l'œil que ce majestueux perron.

La porte du temple garnie de deux battans, et haute de cinquante pieds, conduisait dans le premier portique; une seconde porte plus basse donnait entrée dans le second; puis venait une suite d'autres portes : la sixième aboutissait au sanctuaire, dont la longueur, suivant le sens de l'axe, se trouve dans une direction contraire à celle des pièces qui précèdent.

La décoration du temple est admirable. Le plafond du portique seul ne porte point de sculptures comme dans les monumens analogues, mais le reste est chargé d'ornemens jusqu'aux soffites et aux chapiteaux. Au milieu de tant de richesses, nos voyageurs ne savaient par où débuter dans leurs relèvemens; ils allaient à droite et à gauche, admirant tout, mais ne copiant rien, attirés, ici par un costume, là par une coiffure, n'osant pas commencer une scène de peur de ne pouvoir tout saisir, tant les détails abondaient. Enfin on put régulariser le travail, et l'on copia dans le temple d'Edfou vingt-trois sujets, sans compter des faces entières de murailles du pylône. Le principal de tous est une grande frise qui occupe le fond du portique; cent cinq personnages y figurent, et à en juger par les étoiles qui accompagnent

ce tableau, le sens en était astronomique.

Une autre frise renferme un disque où l'on voit quatorze personnes assises, puis des offrandes de tortues, de gazelles, de serpens, plus loin un cheval, animal rarement représenté dans les temples. Ailleurs se voient des sacrifices, un prêtre qui élève deux obélisques en l'honneur des dieux, un autre qui jette des grains d'encens dans un vase, enfin une immolation de victimes humaines, d'une nature sans doute plutôt symbolique que positive. Au milieu de ces sujets figure souvent un œil porté en offrande ou placé en évidence. D'autres fois les peintures se composent d'animaux chimériques : un lion à tête d'épervier ou de bélier; un épervier à tête de lion, de bélier ou de taureau; un serpent à pieds et à bras d'homme; un scarabée avec des ailes, ayant une tête de bélier et une d'épervier; un épervier à tête humaine, un bélier à tête de lion; enfin des figures d'hommes avec vingt têtes diverses d'oiseaux, de chakal, de lion, d'ibis, de taureau, de chien, de crocodile, de lièvre, de bélier, de serpent, de cynocéphale, et d'autres combinaisons infinies. Tous les tableaux de ce temple ont les qualités et les dé-

fauts des morceaux déjà observés; le calme et la sévérité de la pose, la simplicité, la noblesse, mais aussi la raideur et cette incroyable violation de toute proportion et de toute perspective.

Le petit temple situé à peu de distance du grand est composé de deux salles et environné des quatre côtés par une galerie de colonnes. Aux angles sont des piliers massifs; les façades latérales ont six colonnes, et les autres deux. Dans le massif de la seconde porte, un escalier fort étroit conduit sur la plate-forme.

Ce petit temple est presque tout enfoui; ses colonnes latérales se trouvent enterrées jusqu'au-dessus des chapiteaux; sa forme rappelle les monumens que Vitruve nomme périptères. Elle se rapproche aussi de celle des petits temples typhoniens, ou *Typhonium*[1].

Ici, comme dans les analogues, la figure de Typhon est représentée au-dessus des chapiteaux des colonnes, et presque en ronde-bosse, sur un dé fort alongé; la taille de ce Typhon est un peu au-dessus de la taille humaine. Son attitude a quelque chose de pénible: Typhon a

[1] Voyez dans notre Atlas, planche 76.

les jambes écartées et les mains appuyées sur les hanches; ses membres sont courts et disproportionnés, la tête l'est aussi. Cette tête, presque sans front, large et barbue, a un caractère plus bizarre que monstrueux, et ressemble assez à une caricature. La physionomie est riante, ou plutôt ironique; les yeux, les coins de la bouche et les joues sont tirés en haut, et les dents sont à découvert.

Les autres figures prodiguées dans ce petit temple sont celles d'Isis et de son fils Horus. Ce fait répond à un passage d'Eusèbe, qui, en parlant d'Apollinopolis, ajoute : « Dans cette » ville consacrée à Apollon ou Horus, ce dieu » a pour symbole un homme à tête d'épervier, » armé d'une pique et poursuivant Typhon. »

On y voit aussi Nephtys, sœur de Typhon, à tête de crocodile et à bras humains, ayant le corps d'une truie et la gueule béante : quelquefois même cette divinité est à tête d'hippopotame, et l'on trouve représenté, dans la frise de la galerie du sud, ce monstrueux pachyderme aujourd'hui disparu de l'Égypte.

Dans le petit comme dans le grand temple, se trouve la représentation des cérémonies relatives au solstice d'été; mais il ne paraît pas

que les signes du zodiaque tracés sur la frise veuillent indiquer la date du temple : du moins ne la caractérisent-ils pas suffisamment.

D'Edfou, Jomard, Chabrol et Rozière se rendirent à Ombos [1] en remontant le Nil, et le journal de leur traversée offre un épisode dramatique plein d'intérêt.

« Un lieu de cette route, disent-ils, un lieu » assez remarquable, est la montagne appelée » *Gebel-él-Mahâger* ou *montagne des empé-* » *chemens*, et qui forme dans le Nil un cap » avancé [2]. Un violent ouragan nous y avait » fait relâcher, lorsque nous remontions le » fleuve. A cinq heures du soir, le 24 fruc- » tidor an VII (10 septembre 1799), le ciel » jusque-là très-serein se remplit de nuages » en un instant. Un vent d'est, poussant devant » lui des trombes de poussière, vint frapper » tout-à-coup dans nos voiles avec une grande » impétuosité. Chacun de nous eut la respi- » ration coupée et ressentit une chaleur cui- » sante, comme celle qu'on éprouve à la bou- » che d'une fournaise. Le *reys* ou pilote avait

[1] Maintenant *Koum-Ombou* sur la rive droite du Nil.

[2] Sur la rive droite du Nil, en face de l'île nommée *Gesyrét-Bessou*.

» aperçu le grain; mais les matelots ne pu-
» rent carguer la voile à temps; elle fut dé-
» chirée d'un bout à l'autre: la djerme s'inclina
» si fort qu'elle était sur le point de chavirer.
» Les vagues s'élevaient de deux et trois pieds,
» comme les flots de la mer. Le tonnerre gron-
» dait fortement, et retentissait, d'une mon-
» tagne à l'autre, comme sur un timbre sonore.

» C'est de la Mer-Rouge que venaient les
» éclairs; l'atmosphère était d'un rouge de feu,
» entrecoupé de taches noires. Livrés au dé-
» sespoir, le reys et ses matelots poussaient
» des cris effroyables. Enfin, pendant qu'on
» faisait de vains efforts pour tenir le Nil, notre
» djerme fut poussée par l'orage au pied de
» *Gebel-él-Mahâger*.

» Arrivés, sans autre accident, dans cette
» espèce de port, nous ne songeâmes plus qu'à
» observer le site affreux, mais pittoresque,
» où nous étions jetés: un seul arbre se remar-
» quait aux alentours; c'était un *doum* à quatre
» bifurcations. Le rocher était à pic sur le fleu-
» ve. Ce n'est pas sans surprise que nous vî-
» mes le pied de ce rocher habité par un vieux
» solitaire, retiré là depuis trente ans, dans une
» cabane formée de nattes. Ce vieillard octogé-

» naire était noir de visage, et portait une » barbe blanche; il entendait à peine nos ques- » tions; la caducité, la frayeur surtout, le ren- » daient presque insensible; cependant il pria » l'un de nous de lui emplir d'eau un vase de » terre, seul meuble de sa cabane. On lui de- » manda son âge; il répondit : *Dieu le sait!* » Au coucher du soleil il fit religieusement sa » prière.

» Chaque tempête qui se manifeste en ce » lieu y fait arriver quelque bateau, et procure » au solitaire des aumônes, un peu de dourah » ou de dattes. Si l'on cherchait en lui un sage » retiré du monde et vivant dans la contem- » plation, on se tromperait sans doute. Quand » on connaît les mœurs du pays, on ne voit » là qu'un homme qui, pour se débarrasser de » la peine d'agir et de penser, a cherché un lieu » où il pût vivre dans cette paresse et cet » anéantissement d'idées qui font les délices de » ce peuple. Cependant des gens aisés, venus » de l'Europe à travers mille dangers, brisaient » sous ses yeux les pointes des rochers qui » faisaient sa demeure, recueillaient les plantes » sauvages qu'il arrachait pour les brûler, des- » sinaient et décrivaient ce site inhabité;

» étaient-ils beaucoup plus sages que lui?

» Les rochers des environs sont taillés dans » des formes bizarres; ils sont composés de » grès noir, parsemés de filons ferrugineux, » d'une couleur rougeâtre et d'un ton très- » chaud. Près de là est une gorge aride qui » ressemble au lit d'un torrent; le reste du » désert est occupé par des collines de grès » éparses çà et là et fort basses. On aperçut » au loin quelques chameaux appartenant à » des tribus arabes, et seuls êtres vivans dans » ce lieu désert. Sur le bord du Nil, nous vî- » mes des coloquintes, une petite plantation de » séné commun, ainsi qu'un champ de pour- » pier, qui, avec les fruits du doum, fournis- » sait la nourriture habituelle du pieux so- » litaire.

» Pendant que nous observions ce site, le » tonnerre continuait à gronder, et les trombes » se succédaient sans interruption; ce n'est » qu'à la nuit que le temps devint plus calme: » on en profita. Mais à peine eut-on mis à la » voile, qu'un vent furieux soufflant du nord » souleva les eaux du Nil, brisa notre vergue » et cassa le mât d'un autre bâtiment. La force » était si grande qu'elle nous fit remonter le

» courant très-vite, pendant plus d'une heure,
» sans aucune espèce de voile : cependant le
» fleuve était parvenu à sa plus grande hau-
» teur. L'obscurité de la nuit, le fond pierreux
» et les îles basses du Nil dans ces environs voi-
» sins de *Gebel-él-Selseléh*, nous forcèrent d'a-
» border au petit village d'*él-Hammâm*, situé
» près de la rive gauche et habité par des
» Arabes de la tribu des *Ababdéh* [1] »

Près de là se trouvaient les carrières d'él-Selseléh qui ont fourni les matériaux des édifices de la Thébaïde. Rozière alla les reconnaître : Gebel-él-Selseléh, comme nous l'avons dit [2], formait autrefois le second barrage du Nil, barrage de grès qu'il a rongé et vaincu, ainsi qu'on peut le voir aux deux éperons de la montagne, entre lesquels passe le fleuve. L'admission seule de cette hypothèse paraît expliquer l'étymologie du nom arabe, qui signifie littéralement *Montagne de la Chaîne* [3].

[1] Voyez planche 131 de notre Atlas.

[2] Tome II de l'Expédition, page 459.

[3] Pour justifier l'étymologie de ce nom arabe *Gebel-él-Selseléh* (*Montagne de la Chaîne*), une vieille tradition porte que les anciens rois d'Égypte y avaient établi une chaîne, barrant le fleuve, et s'opposant aux descentes des embarcations éthiopiennes.

Mais une objection sans réplique, c'est que les géographes grecs

Ces chaînes de montagnes sont composées de grès à grains quartzeux, dont l'assimilation la plus exacte serait ce qu'on nomme à Paris *le grès de Fontainebleau*, et à Genève *les mollasses*. Plusieurs variétés renferment des lames de mica noir, jaune et argentin, quelquefois assez abondantes, mais si petites qu'il est souvent difficile de les distinguer. Les variétés dont la couleur est uniforme sont grises ou jaunâtres, ou tout-à-fait blanches; d'autres offrent un léger ton rose local, ou des nuances jaunes très-diversifiées; d'autres enfin sont marquées de veines de la même couleur contournées diversement.

Les grès égyptiens sont mous ordinairement: ils se laissent égrener par le frottement de

et latins ont donné à ce lieu le nom de *Silsilis* long-temps avant l'invasion des Arabes en Égypte. Il est bien plus positif de rapporter l'étymologie du nom moderne et des noms anciens à celui de *Joljel* que lui donnaient les anciens Égyptiens, et qui se trouve encore conservé dans les manuscrits cophtes. Or, en cophte ou égyptien moderne comme en égyptien ancien, *Joljel* ou *Jeljel* ne signifie rien autre chose que *mur, rempart, clôture* : dénomination provenant sans aucun doute, depuis les siècles les plus reculés, de l'ancien barrage dont le cours du Nil a forcé l'obstacle.

Une cause semblable a dû motiver la dénomination de *Gebel-êl-Mahâger* (montagne des empêchemens) que nous avons vu ci-dessus donnée à une masse de rochers resserrant le lit du Nil. J.-J. M.

l'ongle. Les couches supérieures sont surtout plus tendres : aussi les a-t-on négligées pour aller chercher au sein de la montagne des pierres plus résistantes.

Rien n'était plus apte que ce grès à recevoir promptement et sans aucun risque toutes les impressions du ciseau. Quoiqu'au premier abord, il semblât que sa nature siliceuse et son aspect grossier le rendaient difficile à travailler, on trouvait au contraire des facilités infinies pour les détails les plus délicats, pour les hiéroglyphes les plus ténus. Rozière essaya lui-même de sculpter avec un instrument imparfait quelques caractères dans le roc, et il fut surpris du résultat heureux de son expérience.

Les carrières les plus considérables d'él-Selseléh sont à ciel découvert, offrant des escarpemens de quarante-cinq à cinquante pieds de hauteur, parfois coupés à pic, d'autres fois par degrés. Les traces d'outils qui y restent présentent l'aspect d'un ciseau: ce sont des stries parallèles, quelquefois horizontales, d'autres fois inclinées, comme celles qu'on remarque sur les pierres de taille tendres, équarries et dressées par nos tailleurs de pierre. De pro-

fondes entailles, larges d'un doigt ou deux cernent un bloc dans la partie qui adhérait au rocher. D'après cela, on ne peut guère douter que ces traces ne soient celles d'un long ciseau que l'on engageait verticalement dans des entailles étroites et profondes. Chaque percussion produisait une strie dont la longueur égalait celle du tranchant.

Outre les carrières à ciel découvert, il en est d'autres plus petites, taillées en forme de grottes, ornées d'hiéroglyphes, souterrains à double usage, qui ont fourni des matériaux aux Égyptiens, et leur ont ensuite servi d'hypogées [1]. Elles en ont la forme et les décors. Près de ce point s'élève un pilier carré surmonté d'un grossier chapiteau en forme de champignon. Sans doute c'est là un reste de l'exploitation de la montagne, et un témoignage de son état ancien, qu'on a voulu laisser debout.

Pour donner une idée du paysage de Gebel-él-Selseléh, il faut, au débouché d'une vallée riante, se figurer une longue file de rochers monotones et nus; çà et là des escarpemens

[1] Voyez dans notre Atlas, planches 99 et 180.

taillés au ciseau; des blocs tantôt bruts et confusément entassés, tantôt à demi taillés et épars sur le sol; puis, entre ces montagnes, un fleuve large et rapide, qui semble glisser le long de ces parois vouées à une stérilité éternelle.

De temps à autre, la vallée s'élargissant présente quelques portions de terrain plus cultivées, quelques plaines comme aux environs d'Edfou; mais, dans les autres endroits, c'est à peine si, sur le même ruban de terre qui longe le fleuve, un peu de verdure, des huttes clair-semées, et de rares palmiers, attestent que des hommes habitent cette région ingrate. C'est pourtant elle qui a donné à l'Égypte ces monumens, autrefois sa gloire; et aux jours où tant d'ouvriers exploitaient ses carrières, elle avait sans doute conquis sur le désert plus de sol pour les nourrir.

L'aspect sauvage et morne de la contrée ne s'améliore pas même à Ombos. Ombos n'est, à proprement parler, qu'une colline de décombres, au bas de laquelle le Nil fait un coude et forme une espèce de port. Un village arabe bâti sur ce lieu désolé n'a déjà plus d'habitans : pas un arbre, pas une source, à

peine quelques êtres animés. Le sable semble avoir fait la gageure d'être le seul maître de ce pays. Il a enfoui la ville ancienne [1], et encombré toutes les habitations des fellahs. Il va même jusqu'au Nil et lui dispute son lit. Par suite de cet empiétement la vallée d'Ombos est un véritable four, où le soleil trouve des réverbérations aiguës: le thermomètre de nos voyageurs marqua 54° dans ces sables ardens. Si à midi on demeurait une minute dans la même place, ou si l'on marchait avec lenteur, on éprouvait à la plante des pieds une cuisson vive et insupportable. Les soldats de l'escorte firent cuire des œufs dans le sable.

Devant ce lieu est la grande île de Mansouryéh, qui contient les six villages d'*él-Mansouryéh*, de *Cheykh-Ahmed*, d'*él-Alagât*, d'*él-Qyssân*, d'*Abou-Ahmed* et de *Nâhyét-él-Gettâb*. Cette île paraît avoir été jadis une enclave du territoire d'Ombos. Ombos était alors assise sur le littoral du fleuve, et, à quelque distance de la rive, un canal l'arrosait; mais depuis ce temps, la marche du Nil vers l'orient a fait de ce canal un bras du fleuve, et les eaux en sont

[1] Nommée autrefois *Ambô* par les anciens Égyptiens.

venues jusqu'à ronger le pied des monumens d'Ombos.

Ces monumens consistent en deux temples autour desquels court une enceinte en briques. Le grand temple se distingue des temples connus, par sa division en deux parties symétriques dans le sens de sa longueur. L'axe du monument, au lieu de passer par une suite d'ouvertures, traverse des colonnes et des massifs, à droite et à gauche desquels il y a deux suites de portes parallèles. Cette disposition paraît être sans exemple dans l'architecture ancienne. Le premier portique avait quinze colonnes ; le second, dix : les deux sanctuaires ont disparu. Ce qui subsiste du monument a environ cent trente pieds de long. La pierre employée dans cet édifice est un grès dur, d'un ton gris jaunâtre. L'état de dégradation dans lequel il se trouve provient des Arabes autant que de l'action des siècles ; Jomard pense en outre qu'un incendie a dû l'endommager beaucoup, et toute une portion noircie et enfumée semble porter les traces de cet accident.

Quant aux décors du temple, on y retrouve beaucoup de sujets déjà décrits, des figures placées dans des barques et couronnées d'un

disque étoilé ; ailleurs un personnage qui tient un serpent dans chaque main, et qui, au lieu de tête, a un globe avec deux serpens. Dans une petite salle en arrière des portiques, et sur le listel de la corniche, se lit l'inscription grecque suivante qui a été recueillie successivement par Jomard, Hamilton et Gau :

POUR LA CONSERVATION DU ROI PTOLOMÉE,
ET DE LA REINE CLÉOPATRE, SA SOEUR,
DIEUX PHILOMÊTORS,
A ARÔÊRIS, DIEU GRAND,
APOLLON,
ET AUX DIVINITÉS ADORÉES DANS LE MÊME TEMPLE,
LES FANTASSINS ET LES CAVALIERS,
ET LES AUTRES STATIONNÉS DANS LE NOME OMBITE,
ONT FAIT CE SÊKOS,
A CAUSE DE LA BIENVEILLANCE DE CES DIEUX
ENVERS EUX [1].

Près de ce temple principal, se trouvait à Ombos son petit temple, corollaire habituel et

[1] La date de cette dédicace, comme celle d'Antæopolis, est renfermée entre les années 164 et 147 avant l'ère chrétienne, pendant lesquelles Philomètor régna seul après que son frère Évergète eut reçu en partage la Cyrénaïque et la Libye.

Cette inscription est précieuse, en ce qu'elle constate l'identité de l'*Apollon* des Romains avec l'*Arôéris* des Égyptiens.

obligé du premier. De même matière, mais beaucoup plus ruiné, il ne présentait plus que quatre colonnes, six débris de murailles et trois portes. Ses murs extérieurs étaient démolis ; ses plafonds étaient à jour. C'était sans doute un *typhonium*, ou un petit édifice comme on en voit tant dans la vallée du Nil, consacré à Isis et à Horus. . . . .

D'Ombos, nos savans remontèrent à Syène et ensuite à Philæ, limites de leur conquête et de leur exploration. Michel-Ange Lancret décrivit Philæ et les Cataractes ; Jomard se chargea de Syène et d'Éléphantine. Mais nous avons vu avant eux, sous la conduite de Denon, cette région demi-égyptienne, demi-nubienne [1]. Après notre intelligent artiste, il restait peu à faire, peu à dire ; nous n'y reviendrons pas.

Ainsi, quand sur la foi d'une capitulation conclue et d'une paix signée, Kléber rappela en toute hâte de la Haute-Égypte les deux Commissions qui l'exploraient, leur bagage scientifique était riche déjà, important, fait avec choix.

[1] Tome II de l'Expédition, pages 432 à 437. Tome III, pages 1 à 65. Voyez aussi les planches 56, 63, 78, 94, 101, 103, 104, 105, 111, 112, 127, 138, 140, 142 et 217 de notre Atlas.

De Memphis à Philæ, nos savans avaient relevé les gisemens topographiques et les positions astronomiques, interrogé pierre par pierre les monumens, copié les tableaux hiéroglyphiques signe par signe, figure par figure. Dans tous ces relevés, il y eut sans doute quelquefois des mécomptes, peut-être aussi des erreurs; mais, quand on songe aux difficultés d'une pareille tâche, aux obstacles chaque jour rencontrés, on ne s'étonne que d'une chose, c'est que ces erreurs et ces mécomptes ne soient pas en plus grand nombre.

—

CHAPITRE XIII.

Mouvemens de l'armée et de l'administration. — Préparatifs d'embarquement. — Départs antérieurs. — Sucy, Dolomieu, Dumas, Manscourt, Cordier, Louis Bonaparte, Dubois, Junot, Dupuy, Grobert, Tallien. — Traversée de Desaix, de Poussielgue et de Dugua. — Nouvelle politique de l'Angleterre. — Ordres de lord Keith. — Embarras de sir Sidney-Smith.

Les savans ne furent pas les seuls à ployer leurs tentes pour quitter la terre d'Égypte, quand la convention d'él-Arych fut devenue publique. L'armée et l'administration, chacune dans sa sphère, songeaient aux soins du départ, et déjà plusieurs embarquemens isolés avaient eu lieu. Officiers-généraux, hauts fonctionnaires des finances, tous avaient à cœur d'arriver promptement en France et d'y devancer le gros des troupes.

Depuis dix-huit mois environ que l'armée avait mis le pied sur le sol égytien, cette manie du retour tourmentait quelques-uns des Fran-

çais débarqués. A toute occasion offerte, une foule d'individus se présentaient avec des prétextes plus ou moins bons, des protections plus ou moins puissantes. Un ordre du jour de Bonaparte, qui taxait de lâcheté ces demandes de retour, ne servit qu'à en limiter le nombre, et des exemples désastreux ne découragèrent pas les autres pétitionnaires.

L'un des premiers convois avait pris à Alexandrie les blessés de Chébréris et des Pyramides, au nombre desquels se trouvait l'ordonnateur en chef Sucy. Après une longue et pénible navigation, les Français embarqués, manquant d'eau et de vivres, voulurent tenter une relâche sur la côte méridionale de la Sicile. Ils mouillèrent à Augusta, mais à peine avaient-ils touché terre qu'une farouche population fondit sur eux et les massacra jusqu'au dernier homme.

Dolomieu et le général Dumas ne furent pas plus heureux. Un petit transport les reçut avec Cordier, Manscourt et quelques autres; méchant navire, ouvert de toutes parts et ne marchant qu'avec une lenteur effrayante. Dès le lendemain, la cale était si chargée d'eau, qu'il fallut que les passagers aidassent aux pompes.

Croyant périr à chaque heure, épuisés de fatigues, minés par la peur des pontons anglais, les voyageurs mouillèrent enfin dans le golfe de Tarente. Mais ce n'était que passer d'un péril à un autre, des chances de la mer aux menaces du poignard calabrois. A ce moment, en effet, un mouvement de réaction contre la France tourmentait cette région montagneuse, et, sans l'intervention de l'émigré corse Buca-Campo, Dolomieu, Dumas et leurs compagnons de voyage auraient été mis en pièces par la populace tarentine. La prison seule les sauva, et encore entendaient-ils pousser autour d'elle des cris de sang et de vengeance. Plus tard, transportés à Naples, ces captifs eurent à essuyer les rancunes de cette cour, qui ne pardonnait pas à la République française la campagne de Championnet. Dumas, empoisonné à diverses reprises par ses geôliers, dut se défendre de tous les alimens qu'ils lui présentaient. Dolomieu, objet de persécutions politiques et religieuses comme chevalier de Malte défroqué, faillit, à plusieurs reprises, expirer dans son cachot. Enfin, après Marengo, Bonaparte ayant réclamé, avec un ton de maître, l'élargissement de ces malheureux, Dolomieu et Dumas eurent

la consolation de revoir la France, mais ils survécurent peu à leur retour : la prison les avait voués à une mort précoce.

Les autres embarquemens antérieurs à la convention d'êl-Arych n'offrirent pas des incidens assez graves pour mériter une mention spéciale. Louis Bonaparte, Dubois, Junot, Dupuy, Grobert, Tallien et une foule d'autres, se hasardèrent à traverser les croisières anglaises, sans qu'il en résultât d'autre fait qu'un déplacement d'individus.

Mais, quand la capitulation d'êl-Arych eut été signée, ces traversées prirent un caractère moins furtif et plus diplomatique. Desaix fut un des premiers à abandonner un champ de bataille qui semblait dès-lors condamné à l'inactivité. Il quitta Boulaq le 2 ventôse an VIII (21 février 1800), et descendit le Nil avec le général Davoust, le commissaire des guerres Miot et quelques autres. Des passeports anglais et un officier de l'escadre de sir Sidney-Smith devaient faciliter leur départ. Ils arrivèrent ainsi à Rosette et à Alexandrie, où circulait déjà la nouvelle de la révolution du 18 brumaire, apportée tour à tour par l'aviso *l'Osiris*, que montait le chef de brigade Latour-Maubourg, et le brick

le Lodi, à bord duquel se trouvait le général Galbo.

Ces bruits que rien ne précisait encore servirent à hâter l'embarquement de Desaix : il quitta Alexandrie sur le brick marchand ragusais *la Santa-Maria delle Grazie*, qu'escortait l'aviso *l'Étoile*, capitaine Roustan. Une petite garnison d'hommes estropiés, le général Davoust, Savary, Colbert, Rapp, Clément, Miot, Senneville, faisaient partie de ce convoi. On reconnut Rhodes; on relâcha à Koron, où Desaix, épuisé par le mal de mer, reprit quelques forces; on longea la Sicile méridionale pour faire encore échelle à Sciacca, malgré l'accueil le plus inhospitalier; puis, appareillant de nouveau, on doubla l'île Maretimo, et déjà l'on se trouvait sur les attérages de Toulon, quand une frégate anglaise, *la Dorothée*, captura le bâtiment marchand et l'aviso de guerre. De nouveaux ordres de l'amiral Keith, commandant les forces navales de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée, annulaient tous les bénéfices de la convention, sur la foi de laquelle Desaix et ses compagnons d'armes s'étaient embarqués. Presque prisonniers de guerre, ils furent conduits à Livourne, et mis

en quarantaine, malgré leurs réclamations.

Dans le même temps d'autres départs avaient lieu. Poussielgue se rendait le 19 ventôse (10 mars), à bord du *Tigre* qui venait de paraître devant Alexandrie, et là le commodore sir Sidney lui avait nettement exprimé sa situation. Soit qu'un malentendu seul présidât à la conduite actuelle du cabinet de Saint-James, soit qu'il y eût chez lui machiavélisme et calcul, toujours est-il qu'il paraissait disposé à sacrifier l'honneur et la parole d'un de ses officiers au désir d'embarrasser les Français, et de les forcer à se rendre à merci. Quand Poussielgue fut monté à bord, le Commodore le conduisit dans sa chambre, et lui expliqua comment les lettres saisies par *la Marianne* et remises à Barras avaient déterminé à Londres un revirement politique auquel le coup d'État du 18 brumaire n'était pas étranger. Un bâtiment parti de Plymouth le 1er nivôse (22 décembre) avait apporté à lord Keith l'ordre de reprendre la croisière d'Égypte, et de ne laisser sortir aucun bâtiment, malgré toute capitulation contraire. « Quant à moi, » ajoutait sir Sidney dans une lettre qu'il écri» vait le lendemain même à ce sujet, je n'hé-

» siterais pas à passer par-dessus tout arrange-
» ment d'ancienne date pour soutenir ce qui
» a été fait les 24 et 31 janvier; mais ce serait
» tendre un piége à mes braves antagonistes,
» si je les engageais à s'embarquer; je dois à
» l'armée française et à moi-même, de ne
» pas leur laisser ignorer l'état actuel des cho-
» ses que je travaille cependant à changer. En
» tout cas, je me trouve entre elle et les fausses
» impressions qui ont dicté une mesure de
» cette nature, et, comme je connais la libéra-
» lité de mes supérieurs, je ne doute pas de
» pouvoir produire sur leur esprit la même
» conviction que j'ai moi-même, en faveur des
» clauses que nous avons adoptées ensemble.
» Je vous propose donc de venir une seconde
» fois conférer à mon bord pour sortir de ces
» circonstances difficiles. Je regarde de sang-
» froid la responsabilité grave qui pèse sur moi.
» Il y va de ma vie, je le sais; mais je préfére-
» rais la perdre d'une manière non méritée,
» que de la conserver méritant, non-seule-
» ment la mort, mais le déshonneur. »

A la suite de ce second entretien, sir Sidney promit à Poussielgue de tenir, malgré les ordres contraires de lord Keith, les engagemens

signés à él-Arych, et de réaliser l'exécution du traité dans tout le ressort de son commandement; mais il ajouta qu'il lui était impossible de garantir ce que feraient les chefs des autres croisières, ses supérieurs pour le rang et pour l'autorité. Il était disposé, quant à lui, à signer les passeports nécessaires, et à donner l'ordre au *Thésée* de convoyer les transports. Il termina pourtant en engageant Poussielgue à se rendre auprès de l'amiral Keith, afin de plaider devant lui la validité des engagemens signés. Poussielgue ayant consenti, la frégate anglaise *la Constance* fut mise à sa disposition. On le voit : dans toute cette affaire, le Commodore anglais ne descendit pas au rôle de mauvaise foi que lui imputent divers historiens, il ne joua pas les Français : on ne saurait dire s'il fut joué et sacrifié lui-même à une combinaison politique.

La Constance fit voile pour Mahon, ayant à son bord Poussielgue et l'adjudant-général Cambis, puis de là pour Livourne où Desaix était alors prisonnier, enfin pour Savone et Gênes devant lesquels croisait alors l'amiral anglais sur le vaisseau *le Minotaure*. Quand les deux navires furent arrivés à portée l'un de

l'autre, il y eut échange de lettres entre l'un des signataires du traité d'El-Arych et l'amiral qui devait être le principal agent de la rupture. Ces deux pièces éclairent un fait que nous avons trouvé dénaturé dans plusieurs relations, et sur lequel il nous semble que ces documens peuvent jeter quelque lumière.

Quand le commodore sir Sidney entreprit de terminer l'occupation égyptienne par un arrangement définitif, sans doute l'idée d'un pareil acte, placé en dehors de ses attributions formelles et de la sphère de ses pouvoirs, dut lui sourire comme un de ces incidens graves et imprévus qui frappent le monde. Il le conçut, le combina avec tout ce qui se trouvait à sa portée, avec le Grand-Vizir, avec lord Elgin, ambassadeur à Constantinople, puis avec les Français; mais au moment où il se posait comme plénipotentiaire, évidemment les instructions du cabinet de Londres lui manquaient. Pendant ce temps, sur la foi d'une guerre incessante et continue, l'amirauté envoyait toujours à ses chefs d'escadre des ordres de croisière et de surveillance sévères : lord Keith en reçut de cette nature, et ce fut après une dépêche pareille que le 18 nivôse an VIII (8 jan-

vier 1800), il envoya à Kléber la lettre célèbre dont la réponse fut la bataille d'Héliopolis.

Or, ceci était tellement un fait incidentel antérieur aux négociations, et ne pouvant les dominer, que le 3 floréal (23 avril), c'est-à-dire trois mois et demi après, en réponse à une lettre où Poussielgue reclamait le maintien du traité conclu, le même lord Keith écrivait :

« Je dois vous informer que je n'ai jamais
» reçu aucun ordre ni autorisation en opposi-
» tion à la convention passée entre le Grand-
» Vizir et le général Kléber, n'ayant jamais
» reçu à cet égard d'instruction des ministres
» du Roi. D'après cela, j'ai pensé que S. M.
» ne devait prendre aucune part dans cette af-
» faire; mais depuis que le traité a été conclu,
» S. M. voulant montrer tous les égards qu'elle
» a pour lui, j'ai reçu des instructions qui
» accordent le passage aux troupes françaises,
» et je n'ai pas perdu un instant pour envoyer
» en Égypte l'ordre de les laisser retourner
» en France, sans les troubler dans leur
» voyage. Cependant j'ai cru de mon devoir en-
» vers le Roi et ceux de ses alliés dont les États
» se trouvent dans les mers où ces troupes doi-

» vent passer, de demander qu'elles ne re-
» viennent pas en un seul corps, ni sur des
» vaisseaux de guerre ou armés en guerre. J'ai
» demandé aussi que les vaisseaux de cartel ne
» portassent pas de marchandises, ce qui se-
» rait contraire aux lois des nations. »

Voilà donc une lettre de lord Keith qui contredit entièrement celle du 8 janvier 1800, où il n'est question de recevoir l'armée française que comme prisonnière de guerre. D'où viennent ces palinodies? N'est-ce pas plutôt en comparant les dates qu'il faut procéder à l'appréciation de ces deux pièces, et non pas en outrant ces reproches de mauvaise foi et de machiavélisme, récriminations banales qu'échangent toujours entre elles des nations ennemies? La première de ces lettres, en supposant sa date sincère, est tracée à l'époque où ni le cabinet de Londres ni lord Keith ne pouvaient deviner la marche des négociations d'él-Arych. La réponse à Poussielgue est écrite après la connaissance exacte de cet événement; elle le confirme plutôt qu'elle ne le détruit; elle annule surtout la précédente dépêche sur laquelle Kléber devait retrouver son énergie guerrière. Ce que nous voulons conclure de là,

c'est que la violation du traité d'El-Arych fut moins peut-être le résultat d'une combinaison bien arrêtée, que l'effet d'un malentendu et d'un croisement d'ordres contradictoires. Au moment où lord Keith s'amendait par suite de nouvelles instructions venues de Londres, la bataille d'Héliopolis rendait l'Égypte à la France. C'était s'exécuter trop tard.

Une preuve de plus à l'appui de cette opinion, c'est la conduite ultérieure des chefs de l'armée navale vis-à-vis des officiers supérieurs et des soldats qui s'étaient embarqués à Alexandrie, sur la foi du traité d'El-Arych. Après quelques hésitations, tous obtinrent la permission de poursuivre leur route vers la côte de Provence. Embarqué le dernier, Dugua fit sa quarantaine devant Malte où commandait le commodore Towbridge, et, renvoyé sur l'ordre de lord Nelson, il vint mouiller dans le golfe Juan. Poussielgue et Desaix, réunis alors à Livourne, purent aussi se rembarquer sur des transports qui devaient les conduire à Toulon. Aux attérages, un nouveau danger les menaça : deux corsaires barbaresques allaient les amariner, quand, par bonheur, le capitaine Roustan de l'aviso *l'Étoile*, reconnu par un de

ces forbans, obtint de lui qu'il laisserait filer le petit convoi.

Ainsi, Desaix put mettre pied à terre dans le lazaret de Toulon, le 4 floréal an VIII (24 avril 1800) : il en sortit le 29 (19 mai), pour courir en Italie, à Marengo, où il devait périr sous les yeux du premier Consul. Car Bonaparte était premier Consul depuis cinq mois. A son retour, la position était devenue si critique pour lui qu'il n'avait pu l'assurer qu'en montant à l'assaut du pouvoir. Dire comment il s'y prit pour amener l'événement, et quel profit il en tira quand il fut accompli, c'est du ressort de notre histoire, et nous le ferons brièvement.

—

CHAPITRE XIV.

Affaires d'Europe. — Bataille de Zurich. — Descente en Hollande; capitulation des Anglo-Russes. — Arrivée de Bonaparte. — Situation intérieure de la France. — Séjour de Bonaparte à Paris. — Journées des 18 et 19 brumaire. — Nouvelles de la Méditerranée. — Blocus de Malte. — Combats du *Guillaume-Tell* et du *Généreux*.

Au moment où Bonaparte débarquait à Fréjus, deux grands événemens militaires retentissaient dans la France républicaine. Le premier était la victoire de Zurich, remportée par Masséna; le second, la défaite des Anglo-Russes en Hollande.

A la suite de la désastreuse bataille de Novi, il ne restait, à rigoureusement parler, plus d'armée française en Italie. La garnison de Gênes et les corps embusqués dans l'Apennin en étaient réduits à une guerre de rochers et de murailles. On ne pouvait plus attaquer; il fallait se défendre et renoncer à tenir la cam-

pagne. Si, à ce moment, Souvarow se fût montré plus entreprenant, ou si l'Autriche jalouse n'eût pas entravé ses opérations, la France était forcée par la frontière du Var; les Russes débordaient en Provence.

Une combinaison nouvelle éloigna cette invasion. Le Conseil Aulique, à qui il importait de rester seul influent en Italie, appela Souvarow sur la ligne montueuse de la Suisse, et l'opposa au corps de Masséna, qui, coupé sur la Limmat, avait déjà en tête l'archiduc Charles et le Russe Korsakoff. Le prétexte de ce déplacement fut le désir de ne pas mêler des corps d'armée de nationalités diverses, et de donner plus d'unité à l'attaque russe en la groupant toute sur les frontières helvétiques, tandis que l'Autriche agissait seule de son côté sur le Rhin et dans le Piémont.

La bataille de Zurich fut le résultat de ce grand mouvement stratégique. Souvarow marchait en Suisse par le Saint-Gothard, avec dix-huit mille hommes; Korsakoff était en arrière du lac de Zurich et de la Limmat, avec trente mille; l'Autrichien Hotze, derrière la Linth, avec vingt-cinq mille. Ainsi l'armée ennemie devait être en tout de soixante-treize mille

hommes, tant Russes qu'Autrichiens. A ces forces la République avait bien soixante-quinze mille hommes à opposer; mais cette armée devait garder une ligne immense, du Saint-Gothard à Bâle. Lecourbe, ayant sous ses ordres Gudin et Molitor, surveillait le Saint-Gothard, la vallée de la Reuss et la Haute-Linth avec douze ou treize mille hommes; Soult, avec dix mille, observait la Linth jusqu'à son embouchure dans le lac de Zurich; Masséna, avec trente-cinq mille hommes des divisions Mortier, Klein, Lorges et Mesnard, était devant la Limmat, de Zurich à Brugg; enfin la division Chabran et la division Thureau contenaient, l'une les environs de Bâle, avec neuf mille hommes, l'autre le Valais, avec dix mille.

Voilà quelle était la situation respective des deux armées quand l'archiduc Charles eut quitté la partie. Il y avait là entre l'heure de son départ et celle de l'arrivée de Souvarow un instant trop favorable pour que Masséna ne le saisît pas. Le 3 vendemiaire an VII (25 septembre 1799), il franchit la Limmat avec ses trente-cinq mille hommes, tandis que Soult passait la Linth avec son corps d'armée. Des barques avaient été traînées à bras dès la veille et ca-

chées dans les bois; on les mit à flot à cinq heures du matin : de son côté, le général Foy qui commandait l'artillerie organisa ses pièces de manière à protéger le passage. Six cents hommes s'embarquèrent hardiment, mirent pied sur l'autre rive, dispersèrent les tirailleurs, puis aidés par notre canon qui avait démonté les batteries opposées, ils marchèrent sur le plateau de Kloster-Fahr, seul point gardé par trois bataillons russes. Dès ce moment le cours de la Limmat appartint aux Français, et un pont jeté donna passage à quinze mille hommes que Masséna vint commander en personne. Dans le même temps, les divisions Mortier, Mesnard et Klein, accomplissaient des mouvemens analogues, et bientôt, repoussés de toutes parts, les Russes furent cernés dans Zurich. La route de Winterthur elle-même, qui seule pouvait donner issue en Allemagne, fut également coupée par les bataillons français.

Le lendemain 4 vendémiaire (26 septembre), commença un combat acharné. Les Russes, se voyant ainsi acculés, cherchaient à se frayer au moins une route pour opérer leur retraite. La malheureuse ville de Zurich, encombrée d'équipages, de morts et de blessés, était comme

le point de mire de tous ces feux. D'un côté de la Limmat se trouvaient Mortier et Klein ; de l'autre Oudinot. La route de Winterthur avait été à diverses fois prise et reprise. Enfin l'affaire se termina par un pêle-mêle au sein de la ville : Klein et Mortier y entrèrent à la baïonnette, et, dans ce combat de rues, périt le célèbre Lavater qui s'interposait pour arrêter le carnage. Tous les Russes qui se trouvaient encore là mirent bas les armes au nombre de cinq mille, et furent reçus prisonniers de guerre ; huit mille autres se trouvaient hors de combat. Cent pièces de canon, des papiers importans, des bagages, et la caisse de l'armée ennemie, tombèrent au pouvoir des Français. Korsakoff ne regagna la route du Rhin qu'avec treize mille hommes.

A l'appui de ce glorieux fait d'armes, Soult venait d'exécuter sur la Haute-Linth un mouvement hardi, et Souvarow débouchant en Suisse par le Saint-Gothard, au lieu de tomber sur les flancs d'une armée tenue en échec, allait trouver des troupes qui n'avaient plus qu'à le vaincre. Déjà, dans des engagemens préliminaires avec Gudin et Lecourbe, son corps avait été harcelé et décimé sur les hauts

défilés des Alpes. Il venait d'arriver à Altorf, au fond de la vallée de la Reuss où des bateaux devaient attendre ses bataillons. Le désastre de Zurich empêcha que ces bateaux n'arrivassent, et le corps russe fut obligé de s'engager dans des sentiers taillés dans le roc où il n'y avait passage que pour un homme. Contenu de toutes parts, exténué, réduit à la moitié de son monde, battu par Masséna et par Molitor, coupé de toutes les routes praticables, le général moscovite se résigna enfin à une horrible retraite par les précipices de la vallée d'Eugi qui lui ouvrit la route du Rhin. Il arriva en Allemagne avec dix mille hommes. Souvarow, furieux, rejeta ses revers sur l'Autriche, et, comme Achille, se retira dès-lors dans sa tente. La coalition était dissoute; Zurich avait sauvé la France.

Dans le même temps, la victoire revenait aussi en Hollande aux armées françaises. Brune avait cerné l'armée anglo-russe, récemment débarquée près du Helder; puis, l'attaquant à Kastrikum, il l'avait acculée jusqu'au Zyp, et forcée à une capitulation onéreuse.

La France respirait donc quand Bonaparte parut sur les côtes de Fréjus. Le 15 vendémiaire

(9 octobre), jour de son arrivée, il s'était jeté en voiture pour gagner Paris : il voulait surprendre son monde, amis ou ennemis. Mais le télégraphe le prévint. Quand cette nouvelle fut devenue publique, une joie confuse et enthousiaste éclata dans le public. On l'annonça le soir même dans tous les théâtres, et des chants patriotiques, répétés par les spectateurs, saluèrent l'événement. Le député Baudin, des Ardennes, républicain sincère, qui voyait en en lui le triomphe de la patrie, expira de plaisir à ce seul mot : « Bonaparte est de retour ! »

Lui, pourtant, le jeune capitaine, traversait, au milieu d'acclamations frénétiques, Aix, Avignon, Valence et Lyon ; le tocsin sonnait dans les villages, et les routes même étaient éclairées de feux pendant la nuit. A Lyon, cependant, par mesure de prudence, il crut devoir prendre l'incognito et tromper la curiosité publique. Après avoir indiqué à ses courriers l'une des deux routes de Paris, il se dirigea sur l'autre, et descendit dans sa maison de la rue Chantereine, pendant que sa femme et ses frères couraient à sa rencontre. Deux heures après, il se rendait au palais du Directoire, où la garde, le reconnaissant, cria : *Vive Bonaparte !*

Il y fut reçu par le président Gohier, qui fixa au lendemain son audience particulière avec le Directoire réuni.

Introduit dans la salle des séances, Bonaparte commença par justifier son brusque départ. Il s'était cru, disait-il, nécessaire au salut de la République; il était accouru, laissant l'Égypte entre les mains d'un homme digne de cette mission. A son arrivée, il avait appris que ses glorieux frères d'armes avaient rétabli les affaires de la France; il s'en réjouissait, il en était fier. « Du reste, ajouta-t-il, cette épée ne » sortira jamais du fourreau que pour la dé- » fense de la République. » La cérémonie se termina par l'accolade qui ne fut fraternelle, ni d'une part, ni de l'autre, dit Gohier dans ses Mémoires.

Depuis ce jour, commença cette guerre d'observation et d'intrigue, qui devait se dénouer aux 18 et 19 brumaire. Sentant bien qu'il fallait avant tout exploiter les premières heures de l'engouement général, Bonaparte se pressa de rallier un parti avec lequel il pût combattre au besoin les pouvoirs constitués. Tous les généraux employés ou non, tous les ministres disgraciés, les hommes influens des Conseils et de

l'administration vinrent saluer cette étoile venue de l'Orient. Jourdan, Augereau, Macdonald, Lefèvre, Marbot, Talleyrand, Rœderer, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Bruix, furent bientôt dans ses intérêts et dans ses vues. Moreau lui-même, alors à Paris, ne résista pas à quelques avances amicales; il grossit la cour du jeune ambitieux.

Cette influence nouvelle rayonna bientôt hors de ce cercle de militaires dévoués et de fonctionnaires mécontens. Les chefs actuels de l'État furent obligés de la subir et de la ménager. Les Directeurs et les ministres donnèrent des fêtes au héros de l'Égypte comme à son retour d'Italie. On le consulta sur les affaires les plus importantes. Dubois-Crancé, ministre de la guerre, travaillait souvent avec lui; Moulins, celui des Directeurs qui s'occupait le plus spécialement des opérations de l'armée, allait le voir de temps à autre; Roger-Ducos et Gohier étaient en échange de politesses avec lui. Cambacérès, qui tenait le portefeuille de la justice, Fouché, ministre de la police, Réal, commissaire près du département de la Seine, venaient lui soumettre leurs idées et leurs plans sur les affaires de leur ressort. Ainsi, de toutes parts et presque

involontairement, lui arrivaient le pouvoir et la connaissance de la situation présente. Habile à dissimuler sa pensée, Bonaparte semblait décliner plutôt qu'accepter ce rôle d'arbitre et de juge. Il arguait de son incompétence ou répondait avec réserve. Les officiers de la garnison, les quarante adjudans de la garde nationale, l'état-major de la place demandaient instamment à lui être présentés. Il refusait, il témoignait de la répugnance pour ces hommages inusités, moins par modestie sans doute que par calcul. Depuis son retour d'Égypte, son costume était devenu plus simple que jamais. Une redingote grise et un sabre turk retenu par un cordon de soie, voilà ce qui le distinguait de cette foule d'officiers à broderies et à panaches.

Bonaparte à son arrivée avait pour lui deux partis, l'un actif, l'autre inerte, l'armée et la partie tranquille de la nation; contre lui deux autres partis, le premier composé des patriotes rigides ou turbulens, le second où se groupaient les roués et les ambitieux. Ces diverses nuances de l'opinion publique avaient leurs représentans dans le Directoire et dans les Conseils. Gohier et Moulins étaient des patrio-

tes sincères et honnêtes, admirateurs de Bonaparte, mais disposés à défendre la République contre ses empiètemens; Barras représentait les pourris; Sieyes et Roger-Ducos, la partie molle et malléable de l'opinion.

Au début, Bonaparte ne songea qu'à une alliance avec la portion la plus pure du Directoire. Il sentait bien qu'au milieu de son dévergondage d'idées, Sieyes était la seule tête d'organisateur qui existât dans le gouvernement. Mais, au lieu d'aller droit à lui, il le froissa dès les premiers jours de son arrivée : assis chez Gohier à la même table que Sieyes, il ne lui adressa pas la parole, il ne le regarda même point. Aussi l'orgueilleux Directeur se retira-t-il furieux : « Avez-vous vu ce petit insolent? » disait-il; il n'a pas même salué le membre d'un » gouvernement qui aurait dû le faire fusiller. » Bonaparte, de son côté, ne ménageait pas non plus le grand faiseur de constitutions : « Prenez » garde, disait-il, ce prêtre est vendu à la Prusse; » si vous n'avisez, il vous livrera à elle. » Non content d'indiquer ainsi une vacance, il alla jusqu'à sonder Gohier et Moulins pour savoir s'ils consentiraient à l'en investir, lui, Bonaparte, quoique son âge lui interdît encore, si l'on

obéissait à la constitution, l'entrée du Directoire. Gohier et Moulins se montrèrent inflexibles; ils ne consentirent pas à mettre la loi de l'État aux pieds du jeune conquérant; ils ne crurent pas que son accession fût une nécessité assez évidente pour motiver ce coup d'État contre le pacte fondamental.

Tenus en éveil par des ouvertures semblables, les deux Directeurs cherchèrent dès-lors à les combattre et à les annuler. A diverses reprises, dans des entretiens particuliers, ils proposèrent à Bonaparte les plus beaux commandemens militaires, et, comme il ne répondait à ces offres que d'une manière évasive, ils provoquèrent une séance au Directoire où il devait formellement s'expliquer. Malheureusement Barras avait, dans une des délibérations antérieures, accusé Bonaparte d'avoir fait sa fortune dans le cours des campagnes d'Italie. Appelé au Directoire, le Général s'empara de ce reproche; il prit la parole avant qu'on lui eût adressé une question. « On a avancé ici, dit-il, que j'avais » assez bien fait mes affaires en Italie pour dé- » sirer d'y retourner. C'est un propos indigne, » auquel certes ma conduite militaire ne devait » jamais donner lieu. Au reste, s'il était vrai

» que j'eusse gagné quelque chose en Italie, au » moins ne serait-ce pas aux dépens de la Ré» publique, » ajouta-t-il en regardant fixement Barras. Barras se tut. Gohier répondit que ce soupçon n'était pas dans la pensée du Directoire ; puis il ajouta que la présence du Général à Paris semblait contredire les motifs de son retour; qu'il n'était pas sans doute revenu d'Égypte pour rester dans l'inactivité; que du reste il avait à choisir celle des armées de la République dont il désirait le commandement. A ces instances précises et nettement posées, Bonaparte répondit froidement qu'il était trop fatigué pour se mettre en campagne et qu'il demandait encore quelque temps pour rétablir sa santé. Il se retira ensuite, et ne reparut plus au Directoire.

Mais dès-lors son plan fut arrêté. Pressenti, il se hâta ; repoussé par Gohier et Moulins, il se rapprocha de Sieyes, par l'entremise de Talleyrand. Quoique Sieyes entraînât Roger-Ducos, la majorité restait encore, dans le Directoire, aux deux républicains qu'appuyait le chef des pourris, Barras, méprisé de Bonaparte. En vain Fouché voulut-il concilier ces deux incompatibilités; une entrevue eut lieu

sans succès ; Barras voulut jouer de ruse, et Bonaparte n'ouvrit pas la bouche. Dès ce jour, il résolut de marcher seulement avec les deux directeurs Sieyes et Roger-Ducos.

Depuis vingt jours à peine il était à Paris, et tout semblait mûr déjà. Le 15 brumaire (6 novembre), les Conseils donnèrent un banquet au Général, comme on avait fait à son retour d'Italie. Lucien son frère, nommé président des Cinq-Cents, cherchait à lui gagner des créatures dans cette assemblée : ce banquet était une occasion. Il manœuvra si bien auprès de ses collègues, que les convives se trouvèrent réunis dans l'église de Saint-Sulpice, alors le temple de la Victoire, au nombre de sept cents, membres des deux Conseils. Le repas fut froid et silencieux. On s'observait de part et d'autre avec défiance, comme sous le coup des graves événemens qui se préparaient. Bonaparte mangea peu ; il fut sombre et préoccupé ; il sentait que tout ce monde avait le vague pressentiment de ses projets. Résolu à les hâter, il passa chez Sieyes, pour compléter les dispositions à prendre.

La suspension des Conseils pour trois mois, le changement de forme du pouvoir exécutif ;

le Consulat substitué au Directoire; une dictature limitée pour méditer une constitution nouvelle : voilà ce qui fut arrêté comme but.

Comme moyens, Sieyes se chargeait de faire voter la translation du Corps-Législatif à Saint-Cloud, afin d'isoler le coup d'État de toute résistance populaire; il devait en outre stipuler dans le décret que cette translation se ferait sous la garde d'un général à qui le commandement de la 17e division militaire et de toutes les troupes campées aux environs de Paris devait être confié. Une fois qu'on tiendrait ainsi entre des baïonnettes la représentation nationale, on devait lui arracher la sanction des plans arrêtés, obtenir assez de démissions de Directeurs pour faire dissoudre le Directoire, et constituer un Consulat avec trois membres, Bonaparte, Sieyes et Roger-Ducos.

Quoique le ministre de la police Fouché, dévoué par instinct à Bonaparte, tût la vérité aux Directeurs qui n'étaient pas du complot, quelques avis parvinrent à Gohier, avec des détails exacts sur la nature des moyens qui devaient être mis en œuvre contre le Directoire, et sur le jour fixé pour l'explosion. Il n'y crut pas. Ce jour-là même, Bonaparte s'était invité

à dîner chez lui, et, pour mieux éloigner le soupçon, la veille, Eugène Beauharnais lui porta de la part du Général une invitation à déjeuner pour le lendemain huit heures.

Enfin le jour décisif arriva. Dans la nuit du 17 au 18, le président de la commission des Anciens, Cornet, prépara le décret de translation, et convoqua l'assemblée pour sept heures. Lucien, de son côté, ne convoqua les Cinq-Cents que pour onze heures, ce qui les obligeait à obéir sans débats à la translation décrétée par les Anciens. En même temps, Bonaparte donnait l'ordre au colonel Sébastiani du 9e dragons, presque tout composé de vieux soldats d'Arcole, d'échelonner son régiment de la rue Chantereine aux Tuileries. Il faisait avertir les états-majors qui avaient demandé à lui être présentés, qu'il les recevrait ce jour-là de bonne heure; il écrivait aux colonels des régimens qu'il les passerait en revue dans cette même matinée. Il mandait auprès de lui tous les généraux qui lui étaient dévoués, tous jusqu'à Lefèvre qui commandait alors la 17e division, brave et loyal officier, attaché au Directoire, mais qu'il espérait gagner à ses projets.

Le 18 brumaire (9 octobre), au jour, un

grand mouvement d'hommes et de chevaux servit de prélude aux événemens qui se préparaient. Les rues étaient couvertes d'uniformes; la cavalerie inondait les boulevards, et les Anciens couraient à leur poste, étonnés de ce tumulte et de leur convocation soudaine. Gohier, Moulins, Barras, les Cinq-Cents eux-mêmes, ne savaient rien encore de ce qui se passait. Sieyes et Roger-Ducos étaient seuls à cheval et se rendaient aux Tuileries.

Quand les Anciens furent réunis, le président de la commission des inspecteurs prit la parole, et signala des troubles sourds, des projets sinistres qui menaçaient la représentation nationale; il ajouta qu'un seul moyen se présentait pour la sauver, celui de transférer le Corps-Législatif à Saint-Cloud et de le mettre sous la garde du seul général qui offrît la garantie d'une protection efficace, de Bonaparte. Après quelques pourparlers, le décret ainsi conçu fut rendu à huit heures; et Cornet, devenu messager d'État, le porta en toute hâte au Général qui devait venir prêter serment à la barre des Anciens.

Dans la rue Chantereine, se pressait alors une foule d'officiers et de généraux en uniforme.

Tous, à la lecture du décret, et Lefèvre lui-même, jurèrent par leurs épées de lui donner force d'exécution. Des personnes qu'attendait Bonaparte, Gohier seul n'était pas venu; mais le Général passa outre. Il monta à cheval, ayant à ses côtés Moreau, Lannes, Macdonald, Berthier, Leclerc, Murat, se présenta à la barre des Anciens, promit son appui au décret; mais il évita avec adresse de prêter serment à la constitution. Cela fait, les Anciens levèrent la séance, et Bonaparte passa la revue de ses troupes auxquelles il promit une révolution glorieuse et fructueuse. Quant aux Cinq-Cents, accourus en tumulte à la salle de leurs séances, ils trouvèrent le message des Anciens ordonnant la translation, et force fut de se séparer.

Dans l'intervalle, les commissions des deux Chambres s'entendirent pour la séance décisive du lendemain. Le point central du mouvement était la salle de la commission des Anciens. Bonaparte y siégea en permanence. Les ministres Cambacérès et Fouché s'y rendirent. Il ne s'agissait plus que d'obtenir les démissions des Directeurs. Sieyes et Roger-Ducos déposèrent les leurs; Talleyrand et Bruix arrachè-

rent à Barras la sienne, et, après avoir disputé long-temps celle de Moulins et de Gohier qui s'étaient rendus aux Tuileries, Bonaparte finit par les remettre à la garde de Moreau qui devait les tenir emprisonnés au Luxembourg et séparés l'un de l'autre.

Ainsi finit la journée du 18 : elle avait suffi pour réaliser une partie de la besogne. L'ancien pouvoir exécutif n'existait plus. Bonaparte avait seul la force à ses ordres; les faubourgs, soulevés par Santerre, venaient de se calmer à l'aide de quelques proclamations; Saint-Cloud était occupé; les douze municipalités étaient suspendues, nul centre d'action n'existait plus pour résister à l'omnipotence militaire. Le soir les Anciens s'assemblèrent et rédigèrent le programme définitif du lendemain.

Le 19 brumaire (10 novembre), au point du jour, la route de Saint-Cloud était couverte de troupes, de membres des Conseils, de fonctionnaires roulant dans leurs voitures, et de curieux qui bordaient le chemin. Comme il fallait préparer trois salles, l'une pour les Anciens, l'autre pour les Cinq-Cents, la troisième pour la commission des inspecteurs et pour Bonaparte, la séance, au lieu de commencer

à midi, ne put s'ouvrir qu'à deux heures. Ce retard faillit déranger tous les plons de Bonaparte : les membres des deux Conseils, se promenant ensemble dans les jardins de Saint-Cloud, discutaient entre eux l'issue de l'événement et cherchaient à s'entendre pour le circonscrire dans les limites de la constitution. Les Anciens qui avaient ordonné la translation commençaient à reculer devant leur œuvre, et les Cinq-Cents prenaient du courage en présence de cette hésitation.

Quand les Conseils s'assemblèrent, ces nouveaux symptômes se révélèrent encore mieux. Aux Cinq-Cents, le député Gaudin, agent de Bonaparte et de Sieyes, avait à peine développé une motion relative à leurs projets, que des cris furieux s'élevèrent de tous les bancs : « A bas » la dictature! point de dictateurs! vive la cons- » titution! » En vain Lucien qui présidait voulut-il rappeler à l'ordre les interrupteurs; sa voix perça à peine le tumulte et ne le calma point. Les clameurs cessèrent seulement quand le député Grand-Maison proposa de renouveler le serment à la constitution de l'an III : alors on vota d'enthousiasme, et l'on demanda l'appel nominal : Lucien lui-même fut obligé de

venir jurer fidélité à un pacte politique que son frère travaillait à détruire. De leur côté les Anciens n'agissaient pas, et l'événement semblait tourner contre Bonaparte.

Il n'hésite plus alors, il se rend à la barre des Anciens. Ému, il prend la parole, se justifie des vues ambitieuses qu'on lui impute; il dit qu'il ne s'est levé qu'à la voix de la patrie, parle de ses dangers au milieu du déchirement des partis, et des succès de la guerre étrangère. « Sauvons deux choses, ajoute-t-il : la liberté et l'égalité. — Et la constitution! » s'écria Linglet, interrompant le Général. A cette sortie inattendue, il se troubla, puis se remettant et retrouvant son éloquence incisive et saccadée : « La constitution! » vous n'en avez plus. C'est vous qui l'avez dé- » truite en attentant, le 18 fructidor, à la repré- » sentation nationale, en annulant, le 22 flo- » réal, les élections populaires, et en attaquant, » le 30 prairial, l'indépendance du gouverne- » ment. Cette constitution dont vous parlez, » tous les partis veulent la détruire; ils sont » tous venus me faire confidence de leurs pro- » jets. » Après quelques interruptions nouvelles, Bonaparte finit par un argument qui devait être décisif dans les faits de la journée.

« Environné de mes frères d'armes, je sau- » rai vous seconder; j'en atteste ces braves » grenadiers dont j'aperçois les baïonnettes. » L'audace de cette péroraison entraîna les Anciens : Bonaparte eut les honneurs de la séance.

Le succès devait être moins facile aux Cinq-Cents. Il se présenta à leur porte avec une escorte de soldats. « Quoi! des troupes ici, des » armes, des fusils! crièrent les députés; à bas » le dictateur! à bas le tyran! Sortez, sortez! » Et cinquante membres de l'assemblée se précipitèrent à la fois dans l'enceinte. Une mêlée s'en suivit, où soldats et députés se foulèrent, se heurtèrent. Bonaparte lui-même eut quelque peine à se dégager de cette bagarre. Quand il fut dehors, on parla de poignards et de coups portés; on montra avec affectation les vêtemens du grenadier Thomé, qui avaient été déchirés par accident. Au dedans de la salle on criait au despote, au dehors on criait à l'assassin. Ne croyant pas sans doute à cette fable, Bonaparte s'en servit pourtant comme d'un moyen auprès des troupes; il parla du danger qu'il avait couru, du fer levé sur sa poitrine, et on lui répondit par les cris de *vive Bonaparte !*

Dans l'assemblée, la scène était devenue plus

chaude. La majorité exaspérée voulait obliger Lucien à mettre son frère hors la loi, à ressusciter une de ces formules qui avaient perdu leur puissance depuis Robespierre. Lucien résista avec une indomptable énergie. « Le condam-» ner quand vous n'avez pas voulu l'entendre, » lui qui a sauvé la République! » Et comme on insistait encore : « Non, dit-il avec véhé-» mence; non, vous n'obtiendrez pas cela de » moi : voici ma toge, voici mon manteau; je re-» nonce au fauteuil. » Après ces mots, il quitta la salle escorté de dix grenadiers que Bonaparte venait d'envoyer pour l'arracher à cette tempête parlementaire. Chazal le remplaça au fauteuil de président.

Toutes les voies d'arrangement étaient alors fermées; il fallait, ou renoncer à la partie, ou accomplir le coup d'État par la force. Bonaparte ne recula point. Il fit monter à cheval Lucien, qui harangua les troupes et les appela au secours de la majorité des Cinq-Cents, à qui une minorité armée de poignards faisait violence. On rappela l'attentat essayé sur la personne de Bonaparte, et les voies de fait dont le grenadier Thomé avait failli être victime. Après cet élan donné, un bataillon s'ébranla, commandé par

Murat et Leclerc. Il parut à la porte de la salle du Conseil. Les cris, les trépignemens, les menaces des membres furent couverts par le roulement des tambours. « En avant, grenadiers ! » s'écria le général Leclerc ; et bientôt les députés s'enfuirent, les uns furieux, les autres effrayés. La salle fut évacuée en quelques minutes ; Bonaparte resta maître du terrain.

Quand cette nouvelle parvint aux Anciens, un sentiment de douleur et de regret parcourut l'assemblée ; mais les choses étaient trop avancées pour que l'on pût reculer : il fallait prendre un parti. Comme cette assemblée ne pouvait pas, à elle seule, tailler en grand dans la constitution, on rassembla quarante à quarante-cinq membres des Cinq-Cents, qui formèrent un simulacre de représentation ; et bientôt Paris sut que le Corps-Législatif était ajourné au 1er ventôse, que soixante-un de ses membres étaient proscrits, enfin qu'au lieu d'un Directoire on avait un Consulat composé de Bonaparte, Sieyes et Roger-Ducos.

Ainsi finit ce coup d'État du 18 brumaire, qui pouvait avoir tant d'influence sur nos affaires d'Égypte et qui leur profita si peu. Son résultat le plus immédiat fut de déconcerter les

haines que le brusque départ de Bonaparte avait laissées dans la colonie. Cette fatale correspondance, soit officielle, soit particulière, que les Anglais arrêtaient au passage pour la livrer ensuite à une scandaleuse publicité; ce concert d'accusations justes ou exagérées, que le nouveau Consul eût oubliées si elles étaient restées secrètes, mais qu'il ne pouvait subir de sang-froid une fois mises à jour; la grande dépêche de Kléber surtout, cette pièce si accusatrice et si formelle : tout cela établit du froid entre les nouveaux chefs de la métropole et cette contrée lointaine que gouvernait un mécontent. On la laissa à ses destinées, tant que Kléber y commanda, et l'on n'intervint ensuite que pour la perdre en la livrant à Menou.

En même temps que des événemens si graves révolutionnaient la France, quelques hostilités partielles s'accomplissaient dans un rayon moins éloigné de l'Égypte. Malte, toujours bloquée par terre et par mer, résistait encore malgré la famine et malgré l'absence de secours. Déjà au mois de fructidor an VII (septembre 1799), un an après l'investissement, les vivres y étaient montés à des prix incroyables; une poule y valait cinquante francs, un œuf seize sous, la

viande sept francs la livre ; on y mangeait du cheval, du mulet, de l'âne et des rats qui se vendaient fort cher. A plusieurs reprises, le gouvernement français avait bien cherché à ravitailler le général Vaubois et à le seconder dans son héroïque défense, mais toutes ces tentatives avaient échoué. Quelques *speronari* seuls apportaient de temps à autre des provisions insignifiantes de Sicile, et des nouvelles de France, souvent fort arriérées. En dernier lieu, le vaisseau *le Généreux*, qui avait fait partie de l'escadre d'Abouqyr, s'était encore hasardé à forcer la croisière anglaise; mais, à la suite d'un des plus héroïques combats qu'ait jamais livrés notre marine, ce vaisseau venait d'être pris par les Anglais [1].

[1] *Le Généreux* était commandé à Abouqyr par le brave Lejoille, que les ordres de Villeneuve empêchèrent de prendre part au combat. Détaché depuis lors, ce vaisseau s'était rendu célèbre dans la Méditerranée. Bloqué dans Corfou qu'assiégeait une escadre russo-turke, à diverses reprises, Lejoille était sorti seul pour harceler à leur mouillage trente bâtimens ennemis; il avait souvent obligé les frégates et les vaisseaux, placés en tête de la ligne, de lever l'ancre et d'aller prendre un poste moins avancé. Envoyé plus tard à Ancône pour demander des secours, *le Généreux* traversa la flotte assiégeante, arriva dans ce port d'Italie, et venait de le quitter à la tête d'un convoi, quand il apprit la capitulation de Corfou. Alors

Ce fut alors que le général Vaubois se décida à faire partir pour les côtes de France *le Guillaume-Tell*, vaisseau de 74, le seul qui restât dans le port de Malte. On le mit sous le commandement du contre-amiral Decrès, Villeneuve devant rester à Malte par suite d'ordres supérieurs. Depuis la prise du *Généreux*, *le Guillaume-Tell* était le dernier navire qu'eût conservé la France sur les treize qui avaient vu le désastre naval d'Abouqyr. On chercha donc à ne pas l'aventurer et à le sauver des poursuites ennemies. Enfin il mit à la voile le 8 germinal an VIII (29 mars 1800), malgré le feu de l'escadre anglaise, qui prit chasse sur lui. Rejoint près du cap Passaro, trois jours après sa sortie, il se défendit vaillamment et ne se rendit que lorsqu'il eut à bord deux cent sept hommes hors de combat. Dans le nombre étaient le contre-amiral Decrès, blessé seulement, et le capitaine de vaisseau Saunier, qui fut tué par un boulet de canon sur son banc de quart.

Ainsi, pour nous résumer, il y avait eu en

Lejoille voulut relâcher à Brindes, dont il força l'entrée et prit le château; mais un dernier coup de canon termina là cette vie glorieuse. *Le Généreux* ne lui survécut guère. Un autre le commandait quand il fut pris.

France révolution et coup d'État à la suite de quelques victoires aux frontières; Bonaparte régnait désormais, prêt à tout faire et à tout oser. Les préparatifs de guerre se poussaient avec activité, et les commissions législatives travaillaient à donner à la France une représentation de muets.

En Égypte, les choses allaient plus noblement. Le réveil de Kléber, après six mois de torpeur, avait été celui du lion qui secoue sa crinière : du premier bond il avait mis son ennemi en pièces et l'avait chassé de ses domaines.

—

CHAPITRE XV.

Dispositions de Kléber. — Préparatifs d'évacuation. — Nouvelle attitude des Anglais. — Contre-ordres de Kléber. — Lettre de Sidney-Smith. — Lettre de lord Keith. — Ordre du jour de Kléber. — Conseil de guerre.

Après la ratification du traité d'El-Arych, Kléber était remonté au Kaire, et ses premiers ordres pour l'évacuation avaient suivi de près son arrivée. Nous avons dit comment la nouvelle du coup d'État de brumaire était venue le surprendre au milieu de ces préparatifs. Cet événement ne le fit pas reculer. *L'Osiris* et *le Lodi* lui avaient tour à tour apporté des dépêches des Consuls. Quoiqu'il sût bien que désormais il avait, pour juge de sa conduite, un homme que ses lettres avaient mis en cause, il se fia à sa conscience et à la loyauté de ses intentions. Il nomma une commission pour régler et hâter les dispositions du départ; il donna des ordres aux divers chefs de corps pour qu'ils combinassent leurs mou-

vemens, dans les conditions du traité et dans les délais voulus. Déjà les troupes du Grand-Vizir avaient pénétré peu a peu dans le cœur de l'Égypte ; on leur avait cédé tour à tour Katiéh, Salahiéh et Belbeys ; la ville de Damiette et le fort de Lezbéh venaient de leur être remis ; enfin le Grand-Vizir avait poussé une avant-garde de six mille hommes, sous les ordres de Nassyf-Pacha, jusqu'au village d'él-Khanqah situé à quatre lieues du Kaire. Le surlendemain la citadelle et les forts de la capitale devaient être livrés aux Osmanlys.

Les choses en étaient arrivées à ce point, quand Kléber soupçonna un piége, et changea d'attitude. Il y fut amené par les premières difficultés des croiseurs anglais vis-à-vis des transports qui se présentaient ; par les propos des marins débarqués de leurs escadres ; par les avis confidentiels que recevait Lanusse, et qu'il faisait passer, l'un après l'autre, au quartier-général ; par des missives de Poussielgue, qui avait été admis à bord du *Tigre* ; enfin, et ceci était plus décisif encore, par une lettre de sir Sidney-Smith datée de l'île de Chypre du 20 février 1800, et dans laquelle il était dit : que des ordres restrictifs lui arri-

vaient de Londres au sujet des négociations ; mais que, puisque le traité était signé, il ne concevait pas la possibilité de son infraction ; qu'en même temps, néanmoins, il devait avouer que la chose ne lui paraissait pas assez claire pour la garantir autrement que par sa détermination de soutenir ce qui avait été fait, en tant que cela dépendrait de lui. A cette ouverture étrange, sir Sidney ajoutait : « Je suis au dé-
» sespoir que ces lettres aient été tellement
» retardées en route. Si vous n'aviez rien
» évacué, il n'y aurait pas de mal que les
» choses restassent comme elles étaient au com-
» mencement des conférences, jusqu'à l'arrivée
» des instructions. Il est à observer que ces
» dépêches sont d'ancienne date (1er janvier),
» écrites d'après des ordres venus de Londres
» au vice-amiral lord Keith, en date du 17 dé-
» cembre, évidemment dictées par l'idée que
» vous traitiez séparément avec les Turks,
» et pour empêcher l'exécution de toute me-
» sure contraire à notre traité d'alliance. Mais
» maintenant qu'on est mieux instruit, et que
» la convention est réellement ratifiée, je ne
» doute pas que la restriction ne soit levée avant
» l'arrivée des transports. Je juge de votre em-

» barras, monsieur le Général, par le mien :
» peut-être avec la bonne foi qui vous caracté-
» rise pourrions-nous aplanir des difficultés
» insurmontables. »

Cette lettre fournirait encore une preuve à l'explication que nous avons donnée plus haut. La date des dépêches arrivées de Londres, celle des instructions de lord Keith venues par ricochet, prouvent que le malentendu d'êl-Arych se serait aplani dans le sens de la capitulation, si Héliopolis n'était venu lui donner un plus glorieux démenti.

Quoi qu'il en soit, dès ce moment, Kléber revint à des mesures de défense et de précaution. Des soldats turks s'étaient introduits au Kaire; diverses rixes avec nos soldats en étaient résultées : il y mit ordre et ne souffrit plus qu'un seul Osmanly pénétrât dans la ville.

Les forts furent réarmés ; les chariots de munitions rappelés au quartier-général ; les troupes de Rahmanyéh et de Rosette reçurent l'ordre de remonter le Nil; celles de la Haute-Égypte, de le descendre en toute hâte. Bientôt l'armée réunie au Kaire, se trouvant assez nombreuse pour ne pas reculer devant la bataille, vint camper devant la Qoubbéh.

Ne voulant pas toutefois que le grand-vizir Youssouf pût l'accuser d'une surprise, Kléber lui expédia le secrétaire de sir Sidney, pour lui faire comprendre quels étaient les motifs de son attitude défensive. Youssouf se trouvait alors à Belbeys, et la résistance des Anglais à l'exécution du traité l'étonna d'autant plus que ce traité avait été signé sur leurs instances. Il écrivit donc à sir Sidney une longue lettre dans laquelle il réclamait le maintien des accords signés; puis, croyant que ce simple avis suffirait pour aplanir tout obstacle, il leva son camp, et vint déployer ses tentes devant él-Khanqah; l'avant-garde de Nassyf-Pacha poussa même jusqu'à la Qoubbéh, à portée de pistolet des postes français.

Ce fut au moment même où les deux armées se trouvaient dans cette position, qu'arriva au Kaire le lieutenant Wright, porteur de la célèbre lettre de lord Keith qui commandait les forces navales de l'Angleterre dans la Méditerranée; cette lettre, la voici :

« A bord du vaisseau de S. M. B. *la Reine Charlotte*,
» (Minorque), 8 janvier 1800.

» Monsieur,

» Ayant reçu des ordres positifs de Sa

» Majesté de ne consentir à aucune capitulation
» avec l'armée française que vous commandez
» en Égypte ou en Syrie, excepté dans le cas où
» elle mettrait bas les armes, se rendrait pri-
» sonnière de guerre, et abandonnerait tous les
» vaisseaux et toutes les munitions de la ville et
» du port d'Alexandrie aux puissances alliées;
» et, dans le cas où une capitulation aurait lieu,
» de ne permettre à aucune troupe de retourner
» en France qu'elle ne soit échangée, je pense
» nécessaire de vous informer que tous les
» vaisseaux ayant des troupes françaises à bord
» et faisant voile de ce pays avec des passeports
» signés par d'autres que ceux qui ont le droit
» d'en accorder, seront forcés, par les officiers
» des vaisseaux que je commande, de rentrer
» à Alexandrie; enfin que les bâtimens qui se-
» ront rencontrés retournant en Europe avec
» des passeports accordés en conséquence
» d'une capitulation particulière avec une des
» puissances alliées, seront retenus comme
» *prises*, et tous les individus à bord considérés
» comme prisonniers de guerre.

» *Signé* KEITH. »

Kléber devait s'attendre au contenu de cette

lettre ; mais il croyait que la politesse des formes serait au moins employée pour déguiser la violation des engagemens pris. A la lecture de ces phrases hautaines et sèches, il se sentit plus à l'aise, il se réveilla avec tout le sentiment de sa dignité blessée, et se retournant vers le lieutenant Wright : « Vous connaîtrez demain, » Monsieur, ma reponse à votre amiral. » Le soir même il fit appeler le directeur de l'imprimerie, J.-J. Marcel, lui donna des ordres pour un travail de nuit ; et le lendemain chaque soldat de l'armée avait un exemplaire de la dépêche de lord Keith, intitulée : PROCLAMATION, avec ce simple *post-scriptum*, harangue militaire la plus belle que nous connaissions, plus belle même que celles de Bonaparte :

« Soldats, à de telles insolences on ne ré- » pond que par des victoires : préparez-vous » à combattre. »

A ce cri de son chef, cri de remords et de vengeance, l'armée répondit par un *hourrah* de guerre. « Voilà ma réponse ! » dit Kléber à l'envoyé de lord Keith. Depuis ce jour, la guerre fut de nouveau déclarée, sinon dans les faits, au moins dans les intentions. On eût dit

que chaque soldat se sentait personnellement humilié par l'Angleterre. « Les lâches, disaient- » ils : ils vont nous envoyer des Turks comme » un troupeau de moutons à égorger : ils ne » viendraient pas s'y frotter eux-mêmes et nous » demander nos armes! Qu'ils débarquent seu- » lement une fois, au lieu de se tenir dans » leurs navires, et de nous arrêter au passage » en vrais forbans; » et mille autres propos qui, circulant d'une tente à l'autre, ramenaient peu à peu les esprits vers l'occupation de l'Égypte et vers la lutte qui devait l'assurer.

Cependant Kléber ne voulut pas ouvrir les hostilités sans avoir épuisé vis-à-vis du Grand-Vizir, innocent au milieu de la résistance anglaise, tous les procédés et toutes les négociations amicales. Aux dépêches qu'on lui avait adressées, Youssouf n'avait répondu que par une marche en avant. Il était ainsi arrivé devant le Kaire, et, judaïsant avec la lettre du traité d'él-Arych, il demandait, à la date convenue, l'évacuation des forts, celle de la ville et de toute la Basse-Égypte. Kléber lui avait répondu en vain que la conduite des Anglais venait de rendre de pareilles conditions inexécutables; qu'il ne pouvait quitter l'Égypte lui et ses soldats qu'a-

vec la mer libre, et sous toutes les garanties prescrites; que les choses devaient être rétablies sur le même pied qu'avant l'ouverture des conférences.

Ces objections si puissantes furent répétées, dans la nuit même, au Reys-Effendy et au Defterdâr qui venaient d'ouvrir à la Qoubbéh, au nom du Grand-Vizir, des conférences auxquelles assistait l'Anglais Morier, secrétaire de lord Elgin, ambassadeur à Constantinople. Ces deux fonctionnaires osmanlys ne se déconcertèrent pas toutefois; ils répliquèrent par des argumens à la turke:

« Qu'importent les Anglais? disaient-ils; les » firmans de la Sublime-Porte ne valent-ils pas » toutes les dépêches de la Grande-Bretagne? » Avec eux on sera respecté en tous temps et » en tous lieux. Les signatures d'ailleurs ont été » échangées entre les agens de Constanti- » nople et les Français seulement. Les obs- » tacles qui proviennent du fait des flottes an- » glaises ne sont qu'un malentendu; ils cesse- » ront bientôt; mais les retards da la part de » l'armée française seraient une infraction » formelle au traité. »

Voilà ce que les agens du Grand-Vizir

trouvèrent de mieux à répondre à la lettre si formelle, si impérative de lord Keith. De son côté, désespéré de la tournure que prenaient les événemens, placé en face du démenti que le cabinet anglais donnait à sa parole, et se flattant que de nouveaux courriers justifieraient sa bonne foi, sir Sidney voulut encore engager à la patience les deux ennemis qui se trouvaient en présence, et provoquer un armistice pour ajourner la lutte. Il échoua : le Grand-Vizir continuait à gagner du terrain, et, incertain alors de l'avenir, Kléber avait à cœur de se refaire, à la pointe de l'épée, une position tenable et indépendante. Les efforts, la loyauté du Commodore échouèrent devant ces intérêts contraires.

Les Turks, d'ailleurs, ne prenaient pas la peine de déguiser leurs intentions. Le général Galbo ayant été mis à terre devant Damiette par le brick *le Lodi*, les chefs osmanlys, déjà maîtres de cette ville, s'emparèrent de lui et le retinrent prisonnier. Sur toute la route d'él-Arych à Belbeys, roulaient de nouvelles pièces d'artillerie que Youssouf faisait venir pour renforcer ses parcs de campagne; des firmans étaient distribués dans toutes les provinces,

et les Français y étaient traités d'infidèles, infracteurs des traités et ennemis de l'Islamisme. On prêchait une levée de boucliers dans tous les villages, on acheminait chaque jour de nouvelles recrues vers le quartier-général; on envoyait des émissaires aux tribus arabes; on instituait des chefs de révolte à Mehalléh-êl-Kebyr, à Tantah, et même au Kaire; on ordonnait aux anciens Odjâqs, milices jadis soldées par la Porte, de reprendre les armes et de gagner le camp de Youssouf; enfin on faisait un appel général à tous les croyans, au nom de la religion et du souverain, sous peine de parjure et d'impiété; on leur enjoignait de fondre sur ce petit nombre de Français déjà démoralisés et prêts à tomber devant les armes du Grand-Vizir.

Dans l'intervalle des conférences de la Qoubbéh, les troupes de la Basse-Égypte et du Saïd s'étaient concentrées au Kaire. L'heure était venue d'agir. Alors Kléber changea de ton vis-à-vis du Reys-Effendy, Moustafa-Pacha. « Puisqu'il faut, lui dit-il, que vous le sachiez, » les desseins du Vizir me sont connus; il parle » de concorde et forme des séditions dans tou- » tes les villes. C'est vous-même qu'il a chargé

» de la révolte du Kaire. Le temps de la con-
» fiance est passé. Le Vizir m'attaque puis-
» qu'il est sorti de Belbeys; il faut que demain
» (29 ventôse, 20 mars) il retourne dans cette
» place; qu'il soit le jour suivant à Salahiéh,
» et qu'il se retire ainsi jusqu'aux frontières de
» la Syrie; autrement je l'y contraindrai. L'ar-
» mée française n'a pas besoin de vos firmans;
» elle trouvera l'honneur et la sûreté dans ses
» forces : informez Son Altesse de mes inten-
» tions. » Et comme le Reys-Effendy insistait,
disant qu'un Vizir ne reculait jamais : « Parbleu!
» s'écria Kléber impatienté, il reculera demain,
» et plus vite qu'il ne voudra. »

A l'instant même, il convoqua un conseil de guerre, et s'y présenta avec la lettre de lord Keith d'une main et un plan de bataille de l'autre; puis il dit aux généraux assemblés :
« Vous avez lu cette lettre; elle vous dicte
» votre devoir et le mien. Voici notre situa-
» tion : les Anglais nous refusent le passage
» après que leurs plénipotentiaires en sont
» convenus; et les Ottomans, auxquels nous
» avons livré le pays, veulent que nous ache-
» vions de l'évacuer conformément aux traités;
» il faut vaincre ces derniers, les seuls que

» nous puissions atteindre ; je compte sur votre » zèle, votre sang-froid et la confiance que » vous inspirez aux troupes. Voici mon plan » de bataille. » Il n'y eut qu'un élan parmi les officiers convoqués : chacun d'eux se montra impatient de combattre.

Voulant toutefois qu'une déclaration expresse d'hostilités précédât l'attaque qu'il méditait pour le lendemain, Kléber adressa au Grand-Vizir la lettre suivante :

« Au quartier-général de l'armée française, le 28
» ventôse an VIII (19 mars 1800).

» L'armée dont le commandement m'est » confié ne trouve point, dans les proposi- » tions qui m'ont été faites de la part de Votre » Altesse, une garantie contre les prétentions » injurieuses et contre l'opposition du gouver- » nement anglais à l'exécution de notre traité. » En conséquence, il a été résolu ce matin, au » conseil de guerre, que ces propositions se- » raient rejetées et que la ville du Kaire, ainsi » que ses forts, demeureraient occupés par les » troupes françaises, jusqu'à ce que j'aie reçu » du commandant en chef de la flotte anglaise » de la Méditerranée une lettre directement » contraire à celle qu'il m'a adressée le 8 jan-

» vier, et que j'aie entre les mains les passe-
» ports signés par ceux qui ont le droit d'en
» accorder.

» D'après cela, toutes conférences ultérieu-
» res entre nos commissaires deviennent inu-
» tiles, et les deux armées doivent dès cet
» instant être considérées comme en état de
» guerre.

» La loyauté que j'ai apportée dans l'exécu-
» tion ponctuelle de nos conventions donnera
» à Votre Altesse la mesure des regrets que
» me fait éprouver une rupture aussi extraor-
» dinaire dans ces circonstances, que contraire
» aux avantages communs de la République
» française et de la Sublime-Porte. J'ai assez
» prouvé combien j'étais animé du désir de
» faire renaître les liaisons d'intérêt et d'amitié
» qui unissent depuis long-temps les deux puis-
» sances. J'ai tout fait pour rendre manifeste
» la pureté de mes intentions. Toutes les na-
» tions y applaudiront, et Dieu soutiendra par
» la victoire la justice de ma cause. Le sang
» que nous sommes prêts à répandre rejaillira
» sur les auteurs de cette nouvelle discussion.

» Je préviens aussi Votre Altesse que je
» garde comme ôtage, à mon quartier-géné-

» ral, Moustafa-Pacha, jusqu'à ce que le gé-
» néral Galbo, retenu à Damiette, soit arrivé
» à Alexandrie avec sa famille et sa suite, et
» qu'il ait pu me rendre compte du traitement
» qu'il a éprouvé des officiers de l'armée otto-
» mane, sur lesquels on m'a fait des rapports
» très-extraordinaires.

» La sagesse accoutumée de Votre Altesse
» lui fera distinguer aisément de quelle part
» viennent les nuages qui s'élèvent; mais rien
» ne pourra altérer la grande considération et
» l'amitié bien sincère que j'ai pour elle.

» *Signé* KLÉBER. »

Cette lettre écrite, le Général en chef commença ses dispositions pour le combat du lendemain.

CHAPITRE XVI.

Bataille d'Héliopolis.

Kléber quitta le Kaire dans la nuit du 28 au 29 ventôse an VIII (19 au 20 mars 1800), et se dirigea vers la Qoubbéh, où se trouvait alors réunie une partie des troupes. Le reste, arrivant peu à peu, se rangea en bataille par une nuit sereine, sans que les Osmanlys s'aperçussent de leur mouvement. Au jour seulement, la position de nos brigades révéla à l'ennemi les préparatifs d'une affaire décisive.

Quatre grands carrés, composés d'une brigade chaque, formaient l'ordre de bataille. Ceux de droite obéissaient au général Friant, ceux de gauche au général Reynier, ayant sous leurs ordres, comme chefs des carrés, le premier, les généraux Belliard et Donzelot, le second, les généraux Robin et Lagrange. L'artillerie légère occupait les intervalles d'un carré

à l'autre, et la cavalerie, en colonnes, occupait le centre, commandée par le général Leclerc : ses pièces détachées sur ses flancs étaient soutenues par deux divisions du régiment des dromadaires.

En seconde ligne et derrière la gauche était un petit carré de deux bataillons. L'artillerie de réserve, placée au centre, se trouvait couverte par quelques compagnies de grenadiers et par des sapeurs armés de fusils ; d'autres pièces marchaient sur les deux côtés de ce rectangle, soutenues et flanquées par des tirailleurs ; enfin dès compagnies de grenadiers doublaient les angles de chaque carré et pouvaient être employées pour l'attaque des postes. La première brigade de la division Friant, c'est-à-dire le premier carré de droite, sous les ordres du général Belliard, était composée de la 21ᵉ légère et de la 88ᵉ de bataille ; puis venaient, en suivant l'ordre de droite à gauche, le général Donzelot avec les 61ᵉ et 75ᵉ ; le général Robin avec la 22ᵉ légère et la 9ᵉ de bataille ; enfin le général Lagrange avec la 13ᵉ et la 85ᵉ. Le général Songis commandait l'artillerie, et le général Sanson le génie.

En face de cette ligne de bataille était alors

Nassyf-Pacha, qui commandait l'avant-garde ennemie avec deux autres pachas en sous-ordre. Il occupait, avec six mille janissaires d'élite et un corps d'artillerie, le village de Mattaryéh, qu'on avait armé et retranché à la hâte. Les avant-postes s'étendaient vers sa droite jusqu'au Nil, et vers sa gauche jusqu'à la mosquée de Sibyl-él-Ham. Derrière Nassyf était le Grand-Vizir, avec ses bataillons disséminés çà et là, sans ordre et sans plan, depuis él-Khanqah jusqu'au village d'Abou-Zabel. On a évalué de soixante à quatre-vingt mille le nombre des Turks réunis; les Français n'étaient pas plus de dix mille.

A trois heures du matin, Kléber s'ébranla. Au point du jour, l'aile droite était arrivée devant la mosquée de Sibyl-él-Ham, où l'ennemi avait un poste de cinq ou six cents chevaux: on les força à se replier avec quelques coups de canon. De leur côté, les carrés de gauche, arrivés devant Mattaryéh, s'arrêtèrent un instant hors de la portée de son artillerie pour donner à la division de droite le temps de venir se placer entre Héliopolis et le village d'él-Marg. Cette manœuvre avait le double but de s'opposer à la retraite des troupes ennemies, et à

l'arrivée des renforts que le Vizir pouvait envoyer.

Là un incident vint animer l'affaire. Pendant que ce mouvement s'accomplissait, un corps de cavalerie et d'infanterie turke réuni à un fort parti de Mamlouks, coupant à travers les terres cultivées, prit la direction du Kaire. Ne voulant pas laisser cet ennemi sur ses derrières, Kléber envoya le corps des guides pour le charger; mais, loin de se débander à la vue des Français, les Osmanlys se serrèrent et acceptèrent l'engagement. Renforcés peu à peu de nouvelles troupes, ils prirent le dessus, et sans doute l'issue de cette mêlée eût été funeste à nos cavaliers, si le 22[e] régiment de chasseurs et le 14[e] de dragons ne fussent accourus. Alors la mêlée devint longue et opiniâtre, on se prit corps à corps, on se sabra long-temps sans que l'affaire se terminât en faveur de l'un ou de l'autre parti. Les Osmanlys réalisèrent leur diversion qui menaçait le Kaire, alors dégarni de troupes, et Kléber, ne voulant pas affaiblir ses lignes, remit à un autre temps le soin de leur faire expier cette hardiesse. On verra plus tard quelle en fut l'issue. . . . .

Le moment était venu d'attaquer le village de

Mattaryéh. Reynier forma deux colonnes des huit compagnies de grenadiers placées aux angles de ses carrés, l'une sous les ordres du capitaine Réal, l'autre commandée par le chef de bataillon Tarayre. Cette troupe d'élite marchait déjà vers les retranchemens sous le feu même de leurs pièces, quand les braves janissaires qui les défendaient sortirent de derrière leurs murailles, et fondirent à l'arme blanche sur la colonne de gauche. Leur élan dura peu : balayés par une fusillade meurtrière, pris en flanc par les troupes de droite, ils périrent tous, et leurs cadavres comblèrent les fossés. Quelques minutes après, le camp de Mattaryéh était emporté; drapeaux, pièces d'artillerie, queues de pachas, effets de campement, rien ne se sauva des mains du vainqueur. L'avant-garde ottomane se trouvait anéantie, dispersée, mais le gros de l'armée tenait encore, et il fallait la rejeter hors de l'Égypte. « Au » Vizir, au Vizir ! » criaient les soldats enivrés d'un premier succès.

Kléber crut devoir s'arrêter un instant. Nassyf-Pacha demandait à parlementer, et désirait qu'on lui envoyât un officier de marque. L'aide-de-camp Baudot partit chargé de rece-

voir les ouvertures ; mais à peine était-il arrivé au milieu des troupes turkes, qu'on l'assaillit à coups de sabre. Blessé à la tête et aux mains, il allait être achevé, quand deux Mamlouks réussirent à l'arracher à la mort. Ils parvinrent à le conduire jusqu'à la tente du Vizir qui, pour toute démonstration pacifique, le fit arrêter.

Maître de Mattaryéh, le général Reynier venait de grouper sa division auprès de l'obélisque d'Héliopolis, quand des nuages de poussière, soulevés à l'horizon, annoncèrent que l'armée turke reprenait l'initiative de l'attaque ; elle parut bientôt en effet conduite par le Vizir lui-même, et prit position sur les hauteurs qui séparent les villages de Seryaqous et d'êl-Marg. Près de ce dernier village et à l'ombre d'un bois de palmiers, Youssouf fit dresser sa tente pour suivre des yeux la fortune du combat.

Après un coup-d'œil jeté sur la plaine, Kléber donna aussitôt l'ordre de se porter en avant. Friant marcha sur la gauche, Reynier sur la droite, et le centre de l'armée suivit, conservant toujours les mêmes positions. Des tirailleurs ennemis, qui garnissaient les bois avoisinans, furent délogés ; après quoi l'artillerie, qui marchait dans le centre, se mit à couvrir d'o-

bus et de mitraille un corps de cavalerie aux costumes riches et brillans qui se tenait en bataille devant les tentes du Grand-Vizir. Provoquées ainsi, les batteries turkes se démasquèrent et répondirent au feu des nôtres ; la partie s'échauffa, la canonnade devint terrible et animée.

Mais bientôt la supériorité de notre tir dégoûta les Turks de ce genre de guerre; leurs boulets se perdaient au-dessus des carrés français, tandis que nos pièces, ne perdant pas un seul coup, ou balayaient leurs rangs, ou démontaient leurs batteries. Ils renoncèrent donc à la canonnade pour tenter le succès d'une charge de cavalerie. Les drapeaux épars sur toute la ligne furent en peu de minutes massés dans le centre de leur armée, et ce signal ordinaire d'une attaque générale avertit les Français de se tenir sur leurs gardes.

La cavalerie ottomane se lança en effet au galop en poussant son cri de guerre; mais, à peine est-elle à demi-portée, que le général Friant démasque ses pièces et la salue par une longue décharge à mitraille. Chaque projectile porte ; les chevaux, les cavaliers tombent pêle-mêle. Sur un pareil début, leurs escadrons hésitent, balancent d'abord ; puis, aux secon-

des volées, tournent bride et fuient vers él-Marg. Nos soldats, qui n'avaient voulu tirer qu'à bout portant, ne brûlèrent pas une amorce. Par malheur, le terrain était sillonné de profondes gerçures, ce qui empêcha de poursuivre les fuyards, et de pousser aussi loin que possible l'avantage obtenu.

L'artillerie pourtant n'ayant rien devant elle continua à pointer ses coups contre le village où était campé le Grand-Vizir. Ne se voyant pas en sûreté, Youssouf essaya une fois encore d'épouvanter par le nombre cette poignée de Français que la tactique rendait si formidables. Son armée s'ébranla, se divisa, et vint caracoler autour des bataillons de Kléber, à droite, à gauche, derrière, devant, de manière à entourer ses carrés d'un carré plus vaste, dont l'un des côtés n'avait pas moins d'une demi-lieue. Éparpillée ainsi, l'armée ottomane servait de cible aux coups de nos fusiliers : pas une balle n'était perdue.

Enfin, désespérant de vaincre et se voyant d'une minute à l'autre plus sérieusement compromis, le Grand-Vizir leva sa tente et se replia sur él-Khanqah, laissant à Kléber le champ de bataille d'Héliopolis.

Dans ce premier mouvement rétrograde, Nassyf-Pacha trouva néanmoins l'occasion de se dérober; il fit un détour par la lisière du Désert, et courut vers le Kaire pour y porter du renfort aux Mamlouks et aux Osmanlys qui s'étaient, dès le matin, dirigés vers la capitale.

Ce n'était pas tout que d'avoir mis le Vizir en fuite : tant qu'il avait un pied en Égypte, le pays n'était pas sûr pour les Français. Aussi Kléber se mit-il à l'instant même à sa poursuite. Youssouf avait envoyé sur son chemin l'interprète Lhomaca, fait prisonnier avec Baudot et porteur de paroles d'accommodement. Le général turk offrait alors de souscrire aux conditions que Kléber avait posées la veille. « Allez » dire au Vizir, répondit Kléber, que je vais » lui porter moi-même ma réponse à êl-Khan» qah. » Et il continua rapidement sa route. A la hauteur de ce village, on put voir une nombreuse cavalerie confusément entassée et faisant mine de se défendre. Mais à peine se vit-elle à portée du canon, qu'elle se dispersa, abandonnant la partie. Quelques-uns s'enfuirent avec le quartier-général, et de ceux qui étaient sur les flancs et sur les derrières, les uns revin-

rent sur leurs pas, les autres gagnèrent à droite et à gauche sans direction précise.

L'armée trouva êl-Khanqah abandonné; harassée de fatigue, elle y campa; elle y recueillit un butin considérable, jeté sur les chemins par ces Osmanlys qui fuyaient en désordre; elle trouva des effets de campement, des équipages, des objets précieux; une immense quantité de cottes de mailles et de casques de fer. Depuis qu'elle combattait (trois heures du matin), elle ne s'était soutenue qu'avec l'eau-de-vie dont on lui avait fait une distribution copieuse avant de partir du Kaire. Heureusement que la victoire pourvut à tout. Le camp turk abondait en vivres: nos soldats se les partagèrent. Restaurés, ils prirent quelque repos pour se préparer à la poursuite du lendemain. Kléber lui-même, rentré dans sa tente, s'était jeté sur un lit de camp, lorsque le bruit d'un canon lointain vint frapper son oreille. On se battait au Kaire.

Kléber avait bien laissé dans cette ville la 32e de bataille et plusieurs détachemens des autres corps, de manière à composer un effectif de deux mille hommes de garnison. Les instructions du général Verdier qui comman-

dait ces forces portaient de se retirer dans les forts, au premier symptôme d'émeute générale, en se bornant à maintenir les communications entre la ferme d'Ibrahym-Bey, la citadelle et le fort Camin. L'appuyant avec une petite réserve, Zayonchek occupait Gizéh. Kléber avait calculé que ces dispositions étaient suffisantes pour tenir la ville en échec jusqu'à ce que le Vizir eût été rejeté au-delà de l'isthme; mais l'incident de la matinée, la fausse marche des Mamlouks et des Osmanlys qui s'étaient hasardés à se porter vers le Kaire en déclinant la bataille devant Héliopolis, lui firent croire avec raison que les précautions prises ne suffisaient plus. Ces auxiliaires turbulens et belliqueux devant précipiter et seconder le mouvement insurrectionnel, il fallait se trouver sur les lieux avec des forces capables de leur tenir tête. Kléber y pourvut. Au risque d'affaiblir son armée principale, il détacha Lagrange avec quatre bataillons, deux de la 25ᵉ, un de la 61ᵉ et un de la 75ᵉ.

Lagrange partit vers minuit, au moment où le Général en chef s'ébranlait lui-même dans la direction de Belbeys. Cette route était couverte de pièces de canon, de litières richement

ornées, de voitures à ressorts et de bagages semés dans la campagne. Partout se révélaient les traces d'une déroute complète, d'un *sauve qui peut* général.

Après une fatigante journée, on arriva le soir devant Belbeys, qu'occupaient les bataillons du Vizir. L'infanterie s'était retranchée dans les forts, la cavalerie se déployait devant la ville pour en défendre les avenues.

La division Reynier, qui marchait en tête, fit halte en vue des remparts, et le général Friant obliqua sur la gauche pour les tourner, pendant que notre artillerie ouvrait son feu. A cette manœuvre, craignant d'être coupés, les escadrons ennemis tournèrent bride et s'éloignèrent. Friant continua sa marche, et Belliard, pénétrant dans l'enceinte, chassa les Turks des diverses positions qu'ils occupaient, les poussa hors de la ville ou les refoula tous dans l'un des forts où ils se défendirent pendant le reste de la journée. Quelques préparatifs d'attaque furent faits pendant la nuit, et on allait le lendemain forcer ces retranchemens quand les assiégés proposèrent de rendre la place, à la condition d'être renvoyés au Vizir avec armes et bagages. Kléber ayant refusé de leur laisser

leurs armes, l'action s'engagea, terrible et meurtrière. La difficulté de leur position, le manque d'eau et de vivres, la vigueur de l'assaut, conseillèrent aux Turks de ne pas prolonger long-temps une défense désespérée. Ils se rendirent à discrétion et supplièrent le Général en chef de leur permettre de se rallier au Vizir, et d'accorder à un petit nombre d'entre eux assez d'armes pour qu'ils pussent se défendre contre les Arabes maraudeurs. A ces conditions, la place fut remise aux Français. Un incident faillit néanmoins provoquer une nouvelle lutte. Pendant qu'on opérait le désarmement, un Turk qu'égaraient le désespoir et le fanatisme s'écria qu'il aimait mieux mourir que de livrer son fusil; et, comme on ne tenait pas compte de ses clameurs, il coucha en joue le chef de brigade Victor Latour-Maubourg, aide-de-camp de Kléber, et fit feu sur lui presque à bout portant. La balle n'enleva qu'une épaulette. A cet acte de farouche folie, tous ceux parmi les assiégés à qui on avait laissé leurs armes les jetèrent aux pieds des Français, en disant : « Nous ne méritons pas de les » conserver, dès que l'un de nous en abuse : » prenez-les; notre vie est à vous. » On se

contenta de faire fusiller le coupable par les grenadiers. Les chefs gardèrent leurs armes, et la colonne capitulée prit la route de Salahiéh.

L'armée française avait trouvé à Belbeys dix pièces de canon, soit dans la ville, soit dans les forts, indépendamment de celles qui y existaient déjà avant l'évacuation. Parmi ces premières, étaient deux pièces anglaises semblables à celles que l'on avait récemment enlevées à Abouqyr, et qui portaient la devise : *Honni soit qui mal y pense*. La petite garnison turke de Belbeys était composée de huit cents hommes, dont trois cents avaient succombé dans l'attaque.

Pendant que cet épisode militaire se terminait à l'avantage des Français, le général Leclerc avait poussé des reconnaissances de cavalerie sur la route de Salahiéh et dans l'intérieur des terres. On voulait s'assurer si quelque parti de Turks ou d'Arabes ne campait pas dans les environs, pour chercher à rejoindre ensuite les corps ennemis dont le canon avait annoncé la présence dans le Kaire. Le 7e régiment de hussards fut heureux dans cette battue : il ramena au camp quarante-cinq chameaux, leurs conducteurs et leur escorte composée de Spa-

lys et de Mamlouks. Ces hommes déclarèrent qu'ils étaient chargés de porter au Kaire les bagages de Nassyf-Pacha, et d'Ibrahym-Bey. C'était une nouvelle révélation pour Kléber. La présence de ces deux chefs principaux au centre de l'Égypte, la connivence et les rapports que le Grand-Vizir entretenait avec eux, lui signalaient la gravité de cette diversion que les Osmanlys et les Beys cherchaient à opérer au Kaire. Cette diversion était un fait essentiel dans le plan de campagne de Youssouf, et non pas un accident du hasard. Quoique affaibli déjà, le Général français ne craignit pas de s'amoindrir encore. Que risquait-il? Le Vizir était en déroute complète, démoralisé, éperdu, dégarni aussi de ses troupes d'élite détachées vers la capitale égyptienne. Les troupes françaises, au contraire, exaltées par la victoire, ne voyaient alors rien d'impossible à leurs armes. Kléber envoya donc encore au secours de la garnison du Kaire, le général Friant et le général Donzelot avec cinq bataillons dont deux de la 61e, deux de la 75e, un de la 25e, quelques pièces d'artillerie légère, et un détachement de cavalerie. La mission de ce renfort était de maintenir les communi-

cations entre tous les forts jusqu'au retour du Général en chef, en évitant les attaques qui pourraient entraîner des pertes trop considérables.

Reynier pourtant marchait sur Salahiéh avec sa division, le 22e de chasseurs et le 14e de dragons. Kléber suivait, avec la brigade du général Belliard, les guides et le 7e régiment de hussards. A peine cette seconde colonne était-elle en marche, qu'un Arabe, escorté par un détachement de cavaliers français, vint remettre au Général en chef une lettre dans laquelle le Vizir, croyant l'armée encore campée à Belbeys, offrait d'ouvrir dans cette place de nouvelles conférences pour l'exécution du traité. Les bases des nouveaux pourparlers devaient s'établir sur les conditions que Kléber avait posées naguère, et que Youssouf avait rejetées. Mais il était trop tard : l'armée française pouvait alors prétendre, victorieuse qu'elle était, à des choses plus belles et plus grandes. Elle avait reconquis l'Égypte, elle ne pouvait plus céder : Héliopolis avait annulé él-Arych.

Kléber remit sa réponse au lendemain, et continua sa route. Il vint camper le soir au

village de Qaraqah : Reynier était à une lieue plus loin à Karaym. Au jour, quand le Général en chef se remit en marche, une vive canonnade se fit entendre sur ce dernier point ; il crut Reynier fortement engagé, et, ordonnant à Belliard de presser sa marche, il se porta en avant au galop, n'ayant avec lui que ses guides et une partie du 7ᵉ de hussards. Au moment où ce petit corps arriva sur la crête des monticules de sable qui entourent Karaym, on put juger de l'importance de l'affaire. Reynier, ayant formé sa division en carré, repoussait avec son artillerie trois ou quatre mille cavaliers turks qui galopaient sur ses flancs sans oser hasarder une charge. Dès que ces assaillans aperçurent le Général et son escorte, ils oublièrent Reynier, et fondirent sur lui, espérant en avoir meilleur marché.

Ce moment fut critique pour Kléber, engagé de sa personne : reculer jusqu'au carré de Belliard était impossible ; rejoindre celui de Reynier à travers cette masse d'ennemis était dangereux et hardi; recevoir le combat sur place était également chanceux. La réflexion du reste fut à peine permise au corps attaqué. Les Osmanlys se ruèrent sur lui avec une précipitation

telle, que l'artillerie des guides n'eut pas le temps de se mettre en batterie : les hommes qui conduisaient les pièces furent hachés sur place. La mêlée devint horrible, quand les habitans du village, enhardis par le succès des cavaliers turks, se mirent de la partie, et attaquèrent l'escorte à coups de pelles et de fourches. On lutta corps à corps, individu contre individu, chacun songeant à son salut personnel. En traversant le village au grand galop, Kléber reçut sur la tête un coup de bâton qui le fit chanceler; son chapeau para le coup, et tomba brisé. L'interprète Belletête, qui fuyait à ses côtés, fut renversé de cheval et grièvement blessé. Déjà l'on s'apprêtait à lui scier la tête avec un kandjar, quand on vint à son secours. Cette petite échauffourée aurait pu avoir les plus tristes résultats si le 14[e] de dragons n'eût paru sur les lieux pour dégager le Général. Alors Kléber reprit l'offensive : furieux de sa petite mésaventure, il tomba sur l'ennemi, le poursuivit, et ne quitta la chasse que lorsque trois cents Turks eurent mordu le sable. Il rejoignit ensuite le carré de Reynier, qui fut bientôt renforcé par celui de Belliard. Ce fut après ce combat presque personnel, la figure encore ruisselante

de sueur, que Kléber fit appeler l'Arabe porteur du message de Youssouf. Il lui remit la réponse aux propositions du chef osmanly ; elle était du style et de la forme du manifeste qui avait ouvert la campagne : « Tenez-vous prêt » à combattre ; je marche sur Salahiéh. »

Cependant la cavalerie ennemie, que nos dragons et nos guides venaient de disperser, semblait se grouper de nouveau avec l'intention de revenir à la charge. Leclerc la prévint, et marcha à sa rencontre. Alors, au lieu d'accepter l'engagement, les Turks reculèrent et disparurent.

L'armée reprit son mouvement et s'avança vers Salahiéh. Elle était en route à peine, que le Kamsyn, ce terrible vent du Désert, souffla avec une violence inouie, souleva les sables et les jeta dans les yeux de nos soldats. L'atmosphère était étouffée; le soleil ardent; les bêtes de somme tombaient haletantes et asphyxiées. Nos soldats seuls conservaient quelque élan au milieu de ce désert ingrat et de ce climat de feu : l'espoir de rejoindre les Ottomans, de se partager leurs riches dépouilles, les soutenait et les rendait forts. Kléber lui-même ne pouvait croire que le Vizir lui laisse-

rait l'Égypte sans combat ; il croyait que Salahiéh serait le second acte d'Héliopolis, et qu'une affaire décisive l'attendait sur ce terrain.

Aussi, préparé à livrer bataille le lendemain au point du jour, Kléber ordonna-t-il une halte à deux lieues avant Salahiéh. Les dispositions étaient prises, et il se portait en avant quand les habitans de ce bourg, venus à sa rencontre, lui apprirent que la veille, sur les trois heures après midi, le Grand-Vizir était monté à cheval, et s'était enfoncé dans le Désert avec une escorte de cinq ou six cents hommes, seules forces qu'il eût pu réunir. Sa cavalerie battue à Karaym lui avait annoncé Kléber ; il ne s'était pas senti assez fort pour l'attendre. Jamais déroute n'avait éte accompagnée de plus de désordre et de plus de confusion. Dans sa frayeur le Vizir avait tout abandonné, ses bagages, ses munitions, son artillerie. Nos soldats entrèrent dans le camp que la victoire leur avait valu. Et quel camp ! Qu'on se figure une enceinte de près d'une lieue carrée que couvraient des tentes jetées çà et là, les unes debout, les autres renversées, toutes dans un état de dévastation plus ou moins complet ; ici un coffre brisé, là des caisses pleines de vêtemens turks,

de pelisses, de kaftans, de babouches ; plus loin des pipes au bouquin d'ambre, du tabac, de l'encens, auprès d'affûts, de pièces de bronze, de munitions, de selles et de harnais. Tantôt à côté d'amas de fer, de casques, d'armures, de cottes-de-mailles, de sabres, de lances, paraissaient des litières élégamment sculptées, des outres pleines ou vides, de riches ameublemens de campagne, tapis orientaux, divans moelleux, éventails ornés : c'était un désordre, un pêle-mêle dont les camps orientaux peuvent seuls offrir le spectacle. Ce qui restait là n'était pourtant que la moindre partie des richesses abandonnées la veille. L'armée turke avait été accompagnée dans sa fuite par des nuées d'Arabes, qui épiaient les dépouilles de ses bivouacs. Quand le Vizir eût quitté Salahiéh, une portion de ces pillards s'élança sur ses traces ; l'autre s'abattit sur les tentes qu'il laissait debout. Ils ne quittèrent la place que lorsque les Français parurent.

A Salahiéh, l'armée fit une halte. La cavalerie seule s'élança dans le Désert à la poursuite des fuyards. Pendant quelques heures, elle laboura ces sables, devinant la marche de cette armée à la trace des débris qu'elle semait sur

la route. Elle parvint ainsi jusqu'à l'arrière-garde qu'elle trouva aux prises avec les Arabes, ces forbans du Désert. A quoi eût servi de s'engager dans un combat sans but ? L'affaire était en bonnes mains; des mourans, des morts, des effets dispersés, témoignaient que les Bédouins ne laisseraient pas sortir les Osmanlys sans rançon ; les traînards étaient égorgés et dépouillés; les chevaux couraient sans maîtres: il fallait abandonner à ces maraudeurs le dernier acte du drame. Leclerc le sentit, et revint au camp.

Ainsi le 3 germinal (24 mars), c'est-à-dire quatre jours après les hostilités, ce Grand-Vizir, si hautain à êl-Khanqah, ce chef militaire qui ne devait jamais reculer, en était réduit à livrer sa fortune au Désert. Toute cette armée se trouvait dispersée sans qu'on pût dire où elle se trouvait alors. Quelques corps fuyaient avec leur général; d'autres se maintenaient au Kaire avec Ibrahym-Bey et Nassyf-Pacha; ceux-là, jetés à droite et à gauche de la route, s'étaient répandus dans les campagnes, imposant les populations et soulevant la contrée. Il y en avait à Damiette sous les ordres d'un lieutenant du Grand-Vizir, et dans le

Saïd où commandait Derwych-Pacha. Ainsi, bien que la bataille d'Héliopolis et les combats qui la suivirent, eussent jonché d'Osmanlys le chemin du Kaire à Salahiéh, et que l'on pût dès-lors regarder la partie comme perdue pour la Porte, il restait encore à réaliser, comme complément de cette victoire, des opérations militaires plus sanglantes, et plus chèrement achetées que la victoire elle-même.

—

CHAPITRE XVII.

Suite de la bataille d'Héliopolis. — Événemens du Kaire.

Quand le Grand-Vizir eut été rejeté au-delà de l'isthme, des mesures soudaines et décisives pouvaient seules assurer les résultats de la victoire. Kléber y pourvut. Rampon, qui commandait à Menouf, avait reçu l'ordre de se porter à Damiette, et Belliard devait l'appuyer après s'être assuré de Lesbéh. Lanusse parcourait le Delta intérieur pour venir ensuite tendre la main à Rampon à la hauteur de Semennoud. La division Reynier, seule de toute l'armée victorieuse, eut le rôle passif de stationner à Salahiéh, tant pour prévenir le retour des Osmanlys chassés vers le Désert, que pour observer ceux qui s'étaient débandés dans la province de Charkiéh.

Ces dispositions prises, Kléber partit de Salahiéh le 3 germinal an VIII (24 mars 1800),

et marcha sur le Kaire avec la 88e demi-brigade, deux compagnies de grenadiers de la 61e, le 7e régiment de hussards, et les 3e et 14e de dragons. Arrivé le 6 (27), il fit jeter quelques obus sur Boulaq, et ne put entrer dans son quartier-général, alors assiégé, qu'en faisant une trouée à travers les jardins. Là il apprit avec quelques détails les événemens survenus au Kaire pendant son absence.

Un coup était monté dans cette capitale avant qu'il la quittât; car le canon d'Héliopolis grondait à peine, qu'une fusillade commençait à Boulaq. Pendant que les habitans du Kaire se portaient vers la Qoubbéh, pour assister à la bataille, ceux de Boulaq, excités par les Osmanlys, se soulevaient et arboraient, comme signal de révolte, des drapeaux blancs qu'on promenait de quartier en quartier. En peu d'heures, tout s'insurgea dans ce faubourg. Armée de sabres, de fusils, de bâtons, de lances, une troupe de furieux marcha contre le fort Camin qui avait à peine dix hommes pour le garder. En voyant avancer ces milliers d'ennemis, le commandant du fort ne s'effraya point, il tira à mitraille, et parvint à les disperser; mais, comme ils se reformaient

pour revenir à la charge, il fallut que le général Verdier envoyât du quartier-général quelques tirailleurs pour disperser ces assaillans. Ce renfort et le feu de la garnison annulèrent cette première attaque; et, après avoir laissé trois cents des leurs sur ce champ de bataille, les habitans de Boulaq se contentèrent désormais de tirer sur toutes les troupes françaises qui cherchaient à pénétrer dans la ville.

Les esprits s'étaient déjà exaltés dans cette première tentative, quand des cris de joie et d'enthousiasme se firent entendre à Bâb-êl-Nasr (porte de la Victoire). La foule qui, le matin, avait déserté la ville pour suivre de plus près les chances de la bataille, se précipitait alors par toutes les issues, et proclamait tout haut la défaite de l'armée française et le triomphe du Grand-Vizir. Ce moment fut terrible pour les Français bloqués dans le Kaire. La nouvelle paraissait d'autant plus probable, que Nassyf-Pacha, dont nous avons expliqué la manœuvre, faisait alors son entrée à la suite de cette populace. Avant lui déjà, des Osmanlys, des Mamlouks avaient répandu une version mensongère; et ce ne fut pas chose difficile que de soulever la cité, quand, auprès

du dignitaire ottoman, les Égyptiens virent reparaître presque tous les anciens beys, Ibrahym, Mohammed-êl-Elfy, Hassan-êl-Geddaouy. Mourad seul manquait dans cette réapparition imprévue des chefs mamlouks. Osman-Effendy, le Kyaya de la Porte, l'un des personnages les plus considérables de l'empire, accompagnait Nassyf-Pacha, de telle sorte que rien ne manquait pour opérer complètement la restauration ottomane.

Le premier acte des nouveaux venus, fut de donner plus d'autorité aux impressions défavorables à la cause française. Ils exagérèrent les forces arrivées à leur suite, et arrangèrent une fable dans laquelle l'armée française, anéantie à Héliopolis, n'avait plus un seul homme à envoyer au Kaire pour y porter le récit de la bataille. Suivant eux, tout était consommé : il s'agissait seulement d'étouffer cette petite poignée de soldats, dernier débris de l'expédition, que les forts du Kaire mettaient à couvert. Avec dix mille Spahys, deux mille Mamlouks, quinze mille fellahs armés venus avec les vainqueurs, ce coup de main final était l'affaire de quelques heures; après quoi il ne restait plus au peuple qu'à aller dans les



mosquées, remercier Allah de l'extermination des Français et de la conquête glorieuse du Grand-Sultan Sélym.

Ces nouvelles, propagées par les imams, répétées du haut des minarets, électrisèrent la foule, et l'élan fut au comble, quand vers l'heure de l'*asr* [1], le 29 ventôse (20 mars), les cavaliers osmanlys et mamlouks défilèrent dans les plus grandes rues de la ville, avec un grand appareil militaire. On ne douta plus alors de la victoire ; on crut le règne des Français fini à toujours ; et, comme cela arrive d'habitude, les timides eux-mêmes, ceux qui jusque-là avaient jugé que la défiance était sagesse, se livrèrent aux plus fougueuses récriminations. C'était à qui renierait les Français, à qui les maudirait, à qui les vouerait à la colère du ciel et à la vengeance des hommes.

Quand Nassyf-Pacha vit toute la populace ainsi montée, il se hâta de la compromettre. Quelques instigateurs, s'étant mêlés à la foule, crièrent : « Au quartier franc ! » et la foule répéta : « Au quartier franc ! » avec un farouche instinct de pillage et de meurtre. On frappa

[1] Trois heures après midi.

à la porte du quartier avec une énergie telle qu'il fallut ouvrir. Deux négocians étaient là debout à l'entrée, tenant déployé un firman du Grand-Vizir, sauve-garde puissante en toute autre occasion. On les égorgea; et cet exemple de meurtre ne resta pas sans imitateurs. Les soldats osmanlys, la canaille du Kaire se précipitèrent par l'issue ouverte; ils fouillèrent ces maisons une à une, enfoncèrent les magasins, pillèrent les caisses, tuèrent les négocians, violèrent leurs femmes pour les égorger ensuite, et jetèrent ces cadavres pêle-mêle dans le Khalyg, où ils pourrirent sans sépulture. Jamais sac de ville n'offrit de scènes plus atroces et plus révoltantes. Quand il ne resta plus rien dans ce quartier, ni habitans, ni richesses, ces bandits y mirent le feu en hurlant de joie à ce spectacle de destruction. . . . .

Nassyf-Pacha avait laissé à l'œuvre cette bande de forcenés. Poursuivant son but principal, il songeait alors à diriger les masses de peuple vers la place Ezbékiéh, et contre la maison de Mohammed-Bey-él-Elfy, où se trouvait encore le quartier-général. Bientôt près de dix mille hommes se précipitèrent à

l'attaque de ce poste, que défendait l'adjudant-général Duranteau à la tête de deux cents hommes au plus. La multitude égyptienne, ivre d'un premier succès, s'imaginait qu'elle aurait aussi bon marché de ces soldats que des négocians ; mais, quand elle se présenta aux portes du quartier-général, les grenadiers et les guides à pied, rangés en bataille devant la maison, saluèrent les assaillans d'un feu tellement nourri que cette place, couverte de monde un instant auparavant, devint presque déserte. Quelques Mamlouks plus courageux tinrent seuls; et dans le nombre était un bey qui, debout sur la margelle d'un puits, haranguait les fuyards. Nos soldats achevèrent de balayer l'enceinte à la baïonnette : alors les assaillans se logèrent dans les maisons d'où ils cherchèrent à inquiéter de leur feu les abords du quartier-général. Pour se défendre de leurs balles, on improvisa quelques retranchemens avec des palmiers coupés dans le jardin.

Ce fut à ce moment que l'insurrection populaire éclata en représailles générales et en vengeances particulières. D'un bout de la ville à l'autre, ce ne fut plus dès lors qu'une immense boucherie. On allait à domicile stimuler

le zèle de ceux qui ne voulaient pas se mêler à l'effroyable bagarre; on poussait hors des maisons ceux qui se défendaient; on maltraitait ceux qui résistaient avec plus d'énergie. De gré ou de force, de prodigieux rassemblemens se formèrent; on compta dans les rues ou sur les places plus de cinquante mille hommes armés de bâtons, de piques, de fusils, de sabres, de poignards, de massues. Des drapeaux blancs se déployaient de toutes parts; les appels de la révolte, transmis d'un minaret à l'autre, se répondaient, se croisaient, se grossissaient en formules de plus en plus menaçantes. Les Mamlouks et les Janissaires marchaient en tête des groupes, brandissant leurs sabres et poussant des cris de guerre; les Barbaresques les suivaient, vociférant le meurtre et le pillage; puis venait la populace, furieuse, les yeux hagards, la lèvre écumante, armée de tout ce qu'elle avait trouvé; ensuite les femmes et les enfans dont les clameurs aiguës dominaient les voix tonnantes et rauques de tous ces hommes.

La première attaque eut lieu contre les maisons des Cophtes, des Grecs, des Chrétiens de Syrie, qu'on supposait liés aux Français par des sympathies religieuses et politiques; on pilla les

magasins ; on égorgea les propriétaires, et leurs cadavres, jetés ensuite dans la rue, y furent ballottés pendant plusieurs jours et jetés en pâture aux chiens vagans. Des Chrétiens on passa aux Égyptiens et aux Turks, qui avaient donné des gages de leur adhésion au fait accompli de la conquête. Le chef de la police sous le gouvernement français, Moustafa-Agha, fut saisi dans son domicile, et conduit vers les généraux de l'armée turke qui, pour exciter le peuple par la vue d'un grand exemple, le firent empaler dans la rue de Djémâliéh. Dix mille furieux assistèrent à cet horrible spectacle, et en sortirent ivres pour de nouveaux massacres. Les Barbaresques, écume de la population, étant survenus, on ne respecta plus rien. Ici le Cheyk-êl-Bekry lui-même, assiégé, saisi dans sa maison, se voyait traîner dans les rues, les pieds et la tête nus, insulter par la canaille tout le long du chemin : conduit de la sorte au quartier-général des Osmanlys, Osmân-Ket-khoda eut beaucoup de peine à le sauver des mains de cette populace.

Ailleurs, huit soldats français, appartenant à la 10e demi-brigade et commandés par le sergent Klane, garde isolée qu'on avait donnée au mal-

heureux Moustafa-Agha, se trouvaient surpris et cernés par la bande d'assassins qui venait de livrer au pal ce malheureux fonctionnaire. Au lieu de désespérer d'eux-mêmes, en face d'une mort horrible, ces intrépides militaires se serrèrent l'un contre l'autre : résolus de passer sur le ventre de ces milliers d'hommes, ils firent feu, éclaircirent la place, et marchèrent ensuite à la baïonnette contre les groupes. Ces braves avaient près d'une lieue à parcourir avant d'arriver à la citadelle, une lieue à travers les rues encombrées d'ennemis, une lieue sous le feu des rebelles embusqués dans les maisons. Eh bien! ils opérèrent cette retraite comme l'aurait fait une armée, avec ordre, et tenant tête à cette masse d'adversaires : trois d'entre eux ayant été blessés sur la route, les autres s'arrêtèrent pour les défendre; ils prirent une pièce de canon qu'ils n'abandonnèrent qu'à la dernière extrémité; portèrent dans leur retraite leurs camarades hors de combat, et arrivèrent enfin aux portes du fort qui s'ouvrit devant eux et dispersa les agresseurs, étonnés autant que furieux.

Les excès qui suivirent ces épouvantables préludes seraient trop longs à raconter. La soif du pillage agrandit bientôt le nombre des

victimes : les malheureux habitans qui voulaient rester neutres dans le débat périrent de la main des insurgés.

Nassyf-Pacha cependant, l'ame de cette grande émeute, campait depuis son arrivée dans la rue Djémâlyéh, centre de tous les mouvemens. Les bras nus, le sabre au poing, il excitait du geste et de la voix cette foule déchaînée. C'était lui qui dans les premières heures de la bataille avait guidé l'attaque vers le quartier-général. Plus tard, sentant bien que de ce poste important dépendait l'issue de la lutte, il redoubla d'efforts pour l'enlever. Trois canons amenés de Mattaryéh furent braqués contre la maison ; à défaut de boulets, on les chargea avec les poids en fonte ou en pierre qui servaient aux balances des okkels ; on lança de nouveau sur la place des masses d'Osmanlys, de Turks et d'Égyptiens, qui cherchaient à effrayer par leur nombre la poignée de Français cernée dans le palais d'Elfy-Bey.

Mais ce concours de moyens échoua devant l'énergique persévérance de Duranteau et de ses deux cents hommes. Abrités par quelques palmiers, ils tinrent tête à dix mille Osmanlys ou Mamlouks et à toute la popu-

lace du Kaire. Isolés de tout corps auxiliaire, désespérant presque d'être secourus, privés de nouvelles directes, et assaillis de fausses rumeurs que propageait l'ennemi sur l'anéantissement de l'armée française, sur un désastre immense essuyé par Kléber, les défenseurs du palais de l'Ezbekiéh résistèrent pendant deux jours avec une héroïque énergie, sans entrevoir aucune chance de vaincre, mais décidés à faire payer chèrement leurs têtes à ces hordes fanatiques qui les demandaient. Nassyf-Pacha avait mis un haut prix à chacune d'elles.

Les choses en étaient là quand le canon, grondant dans le lointain, retentit aux oreilles des Français. Ce canon, c'était celui de la première colonne envoyée par le Général en chef, et commandée par Lagrange. Attaquée par quatre mille cavaliers osmanlys ou mamlouks, elle marchait en carré et se faisait jour avec l'artillerie. Qu'on juge de la joie de ces malheureux Français qui se croyaient sacrifiés et destinés à périr! Quel moment d'ivresse quand ce bataillon auxiliaire, balayant tout devant lui, parut au bout de la place Ezbekiéh, le 30 ventôse (21 mars), vers les deux heures de l'après-midi! Quelle joie plus vive encore au mo-

ment où la première nouvelle de la victoire d'Héliopolis circula dans les rangs de la garnison du Kaire! On s'embrassait, on se félicitait, on pleurait de bonheur. Grâce à ce premier et précieux renfort, le poste du quartier-général devint bientôt inexpugnable; l'artillerie et le génie y improvisèrent quelques ouvrages volans qui le mirent à l'abri de toute surprise.

Le bombardement de la ville, commencé dès les premières heures de l'insurrection, redoubla de vivacité quand Lagrange fut entré au Kaire. La citadelle et le fort Dupuy lançaient des obus sur les quartiers où se concentraient les rebelles, et plus d'une fois, épouvantés de leurs ravages, les chefs ennemis délibérèrent s'ils n'évacueraient pas la ville.

Aguerris peu à peu, ils se rassurèrent pourtant, et reprirent leur attitude offensive. Avec les moyens immenses qu'ils avaient en leur pouvoir, bientôt ils empiétèrent sur la portion de la ville que les Français occupaient encore: les maisons de la place Ezbekiéh, garnies de nos tirailleurs, étaient enlevées d'assaut une à une, tandis que, gagnant vers la gauche, les Mamlouks et les Janissaires se fortifiaient dans le quartier cophte, y prenaient une position

inattaquable et s'échelonnaient de manière à garder toutes leurs communications libres en interceptant celles des Français. Osmân-Bey était au retranchement de Mahadjar, Mohammed-Bey à Qasr-êl-Ayn, Mohammed-Kachef au quartier de Nasryéh; Moustfa-Bey, au Pont des Lions[1]; Souleyman-Kachef, dans la rue des Armuriers[2]; les étudians de la mosquée de Hassaneyn à Bâb-êl-Nasr; les gens du *Khân-Khalily*, à la porte de Beyt-êl-Batrakiéh; toute la ville se hérissait de retranchemens, et tout le monde, chefs et soldats, Ibrahym-Bey, Nassyf-Pacha, Arnautes, Mamlouks, Janissaires, dormait dans les rues, au coin de ces barricades.

L'arrivée du général Friant, avec cinq bataillons, donna un nouveau répit aux assiégés. Non content de rejoindre le quartier-général, Friant voulut essayer de nettoyer la ville. Mais, dès les premiers pas, se présentèrent devant lui de tels obstacles qu'il reconnut bientôt les difficultés d'une pareille entreprise. Les succès même qu'il obtint le conduisirent à cette conviction. A chaque rue, à chaque maison

[1] Qantarat-ês-Seba.

[2] Souq-ês-Sélâh.

s'élevaient de hautes barricades, des maçonneries de dix à douze pieds, avec deux rangs de créneaux et de meurtrières, d'où sortaient des fusils ou des canons. Les appartemens, les croisées, les kiosques, les terrasses, les boutiques regorgeaient d'insurgés dont le feu plongeait à bout portant sur la voie publique.

A l'arrivée de Friant, la tactique des insurgés avait changé. Le quartier-général venait alors d'être défendu sur son front par quelques ouvrages hâtivement élevés : à quelques épaulemens en matelas, avait succédé un rempart fait avec des palmiers coupés et des sacs à terre; et trois pièces, battant sur la place, en rendaient les abords périlleux. Trop prudens pour hasarder une attaque de ce côté, les insurgés résolurent de prendre la position à revers : ils s'établirent dans la rue des Boucheries, rue étroite et populeuse qui débouchait sur les derrières du palais d'Elfy-Bey, et ils transportèrent dans ce quartier le théâtre principal de la lutte, pendant qu'ils maintenaient une diversion de maisons prises, abandonnées et reprises dans le quartier cophte qui formait l'un des côtés de la place Ezbekiéh.

Ce concert d'efforts, cette combinaison de

moyens, déterminèrent de la part des assiégés quelques nouvelles démonstrations extérieures. Une partie des forces concentrées au quartier-général marcha contre la rue des Boucheries, emporta une suite de barricades, brûla quelques maisons, et jeta, par cet exemple, une espèce de terreur dans le quartier; mais ce petit triomphe fut payé chèrement.

Le chef de brigade Maugras, de la 75ᵉ, fut blessé, et le chef de brigade Conroux de la 61ᵉ, l'un des meilleurs officiers de l'armée, atteint d'un coup de feu, mourut de sa blessure peu de jours après. Presque à la même heure, un chef de bataillon fut tué près de Boulaq, où l'on avait établi un redan pour battre la route conduisant à la ville.

Pour compléter les mesures de défense, il fallut mettre le feu à la file des maisons qui fermaient la place Ezbekiéh, à la droite du quartier-général, et incendier une portion du quartier cophte, d'où l'on n'avait pas pu débusquer l'ennemi.

Ces affaires partielles, nulles dans leurs réRésultats, éclaircissaient les rangs des Français, en ne causant aux insurgés que des pertes insignifiantes. Aussi l'audace de ce peuple allait

grandissant chaque jour. Pour la nourrir plus activement encore, on continuait à le bercer de fausses nouvelles. « Les Français étaient » anéantis, ils fuyaient dans la direction de Bel-» beys, et ce qui était entré au Kaire for-» mait les seuls débris de cette armée. » Voilà ce qu'on disait, ce qu'il fallait répéter dans la foule, et quiconque osait en douter était emprisonné et mis à mort. Tous les messagers que Kléber envoyait aux chefs de la garnison, saisis au passage, étaient massacrés et dépouillés de leurs dépêches.

« On faisait courir le bruit, dit un auteur arabe, » que le Vizir était occupé à battre les Français, » et qu'il viendrait demain ou après-demain » avec ses troupes; qu'il renverserait les forts » sur la tête des Français, et mettrait de l'or-» dre dans la ville. Le monde était endormi » et croyait à ces mensonges; il devenait plus » méchant chaque jour, et les crieurs en turk » et en arabe invitaient à la patience et au cou-» rage. »

Ainsi nulles rumeurs, nulles nouvelles défavorables ne pouvaient attiédir le zèle de cette population qui croyait à l'impunité. Ne doutant pas du succès définitif, elle eut de beaux élans

de fanatisme et de persévérance. Plus de vingt canons enfouis jusqu'alors dans des maisons particulières furent déterrés et mis en batterie, une poudrerie fut installée en vingt-quatre heures dans la maison de Qayd-Agha; un atelier de serrurerie, une forge à boulets où venaient se fondre, le fer des mosquées, les marteaux, les outils des ouvriers qui les offraient volontairement; d'autres ateliers de charrons et d'artificiers; enfin une fonderie, industrie extraordinaire et nouvelle pour l'Égypte, une fonderie où l'on coula des mortiers et des canons: tout cela fut organisé en trois jours avec un ordre merveilleux et un dévouement admirable. On alla recueillir, dans les maisons des particuliers, les provisions qui y abondaient pour en former des réserves et des magasins publics; on établit un système de distributions journalières, desquelles étaient exceptés tous les hommes qui ne jouaient pas un rôle actif dans l'insurrection. Ainsi les spectateurs oisifs devaient périr de faim, s'ils n'étaient passés par les armes. Manquant de munitions, les rebelles épiaient la chute des projectiles que lançaient nos forts, et ils nous renvoyaient ainsi des boulets encore chauds de notre feu.

Enfin c'était de toutes parts un élan tel qu'on crut y voir autre chose que l'impulsion de cette canaille indolente. Quelques récits, peu prouvés, il faut le dire, ont parlé de la présence au Kaire de ce Moulâ-Mohammed ou Ange-êl-Mahdy, qui déjà avait fanatisé les populations du Bahiréh. L'Ange alors n'aurait pas péri à Damanhour d'un coup de canon, ou bien un autre imposteur de la même espèce aurait pris son nom et ses allures.

Quoi qu'il en soit, à aucune époque, même dans la première révolte du Kaire, les Égyptiens ne montrèrent plus de ténacité dans la révolte, plus de cruauté dans les représailles. Un grand nombre de Français appartenant à l'administration, au corps de santé, à l'Institut ou à la commission des sciences et arts, furent blessés ou égorgés, soit dans les rues, soit dans les maisons [1]. Dans le nombre étaient le

[1] Au nombre de ces regrettables victimes était Henrici, neveu d'un négociant frank déjà massacré. Ce jeune homme remplissait les fonctions de secrétaire du directeur de l'imprimerie nationale, J.-J. Marcel. Laissé dans les ateliers pour y surveiller le transport à Gizéh du matériel de l'imprimerie, il fut surpris par les rebelles et décapité. Sa tête, exposée par eux sur un tronçon de colonne, s'y trouvait encore quand un détachement français reprit plus tard cet établissement.

médecin en chef Desgenettes, et J.-J. Marcel, atteints tous deux à la tête, l'un d'un coup de feu, l'autre d'un coup de sabre. Aussi malgré les deux renforts successifs arrivés tour à tour au quartier-général, malgré les nouvelles heureuses sur l'issue des hostilités entre l'armée française et celle du Grand-Vizir, l'anxiété la plus vive régnait encore parmi les intrépides combattans qui tenaient tête à tout le Kaire soulevé.

Quand le canon de Kléber ébranla Boulaq révolté, ils respirèrent.

—

CHAPITRE XVIII.

Retour de Kléber. — Blocus du Kaire. — Opérations militaires dans la Basse-Égypte. — Traité avec Mourad-Bey.

Dans la première heure de son arrivée, Kléber reconnut par lui-même la situation du Kaire. Non-seulement la ville était en armes de l'un à l'autre bout, mais les faubourgs et les villages voisins avaient en outre envoyé leurs habitans au secours de la révolte. Boulaq et le Vieux-Kaire, mêlés à cette lutte dès le premier jour, avaient improvisé quelques fortifications pour se défendre : tous les magasins, tous les okkels situés au bord du fleuve étaient à la merci des rebelles, et la navigation du Nil leur appartenait.

A ce vaste mouvement insurrectionnel, Kléber ne pouvait encore opposer qu'une partie de ses forces et de ses ressources. Les

troupes du général Belliard étaient alors en marche pour soumettre Damiette, et la division Reynier, quoiqu'elle eût reçu l'ordre de rejoindre, n'avait pas encore paru. D'un autre côté les munitions commençaient à manquer; il ne restait plus qu'une très-petite quantité de fers coulés, et l'on se trouvait à la veille de ne pouvoir servir les canons et les mortiers, faute de boulets et d'obus.

D'ailleurs, risquer une attaque immédiate, c'était s'exposer, même en cas de réussite, à perdre beaucoup de monde; et la vie du moindre soldat était devenue bien précieuse pour une armée cernée si loin et dépourvue de moyens de recrutement. A cette considération, si l'on joint le désir de ménager autant que possible une ville, principale ressource de l'armée conquérante, on se rendra suffisamment compte des motifs qui déterminèrent Kléber à ne pas brusquer l'assaut et à bloquer la ville jusqu'à ce que la désunion, la lassitude, le découragement, la remissent entre ses mains.

Le temps en effet était pour lui : le Vizir était loin de la frontière d'Égypte; la route demeurait fermée à toute invasion nouvelle; et

la guerre, circonscrite dans le Kaire, pouvait y être étouffée presque sans coup férir. Les ambitions individuelles des divers chefs, les frayeurs des populations, la famine, les besoins de toute nature, l'interruption ruineuse des affaires, tout combattait pour lui, et améliorait chaque jour les chances finales. Ce fut donc de sa part une bonne politique de ne pas chercher à forcer son entrée; et pendant que deux moyens se trouvaient sous sa main, la force et le temps, d'employer largement le second avant de risquer le premier. Ses troupes, du reste, ne demeuraient pas oisives : les forts continuaient leur feu contre les quartiers les plus peuplés, pendant que, sur la ligne française, on élevait des retranchemens, on établissait des batteries, on préparait des matières combustibles. Ce délai, utile aux opérations militaires, ne l'était pas moins aux négociations intérieures. Kléber en profita pour diviser les insurgés. Moustafa-Pacha qu'il retenait encore écrivit sous son influence à Nassyf-Pacha et à Osmân-Effendy. La nouvelle de la défaite du Grand-Vizir leur fut donnée avec plus de détails; on connut au Kaire, jour par jour, le bulletin de sa fuite de Mattaryéh à

él-Arych; et les cheyks prévenus à leur tour ne purent plus se faire illusion sur l'avenir de la révolte.

Ces diverses influences amenèrent bientôt des pourparlers. Les Mamlouks, les Osmanlys et la population du Kaire, ces trois têtes du mouvement insurrectionnel, n'avaient pas des intérêts communs et analogues. Quoique le danger les eût réunis, il était évident qu'il n'y avait solidarité entre eux, ni dans les bénéfices d'une victoire, ni dans les désastres d'une défaite. Aussi, dès les premières ouvertures, se prêtèrent-ils les uns et les autres à un accommodement. Personne ne stipula pour le peuple, car personne ne tenait de lui des pouvoirs; mais Nassyf-Pacha, Osman-Kyaya et Ibrahym-Effendy posèrent des conditions générales qui furent modifiées, puis acceptées par Kléber.

Ces conditions n'étaient pas rigoureuses; elles devaient être acceptées avec reconnaissance par les vaincus. Pourtant ils se refusèrent à leur exécution. Les chefs signataires du traité virent alors combien il était plus facile de provoquer une sédition que de l'apaiser. A la nouvelle d'une paix conclue, les Mamlouks et les Osmanlys se montrèrent bien disposés à l'obéis-

sance, mais la portion des habitans qui devait rester sous le coup de représailles, les meneurs de révolte qui jugeant les choses à leur manière s'attendaient aux plus cruelles vengeances de la part du vainqueur, tous les hommes compromis enfin crièrent qu'on les livrait à l'ennemi, que les Turks et les Mamlouks n'avaient songé à stipuler que pour eux, et qu'en définitive, ils auraient à expier seuls de leurs fortunes et de leurs vies des fautes qui étaient communes à tous. Sous cette préoccupation, ces hommes agirent pour que le traité ne fût pas tenu; ils firent distribuer de l'argent dans la populace, soulevèrent la canaille des faubourgs, gagnèrent à eux les imâms et les mouezzins; obtinrent que la guerre serait de nouveau prêchée dans les mosquées et du haut des minarets.

Cette tactique leur réussit. Bientôt les rues se remplirent d'hommes qui criaient à la trahison; de femmes et d'enfans qui se précipitaient sur les places publiques, tombant aux genoux des Janissaires et des Mamlouks, les suppliant de ne point les abandonner à la colère des vainqueurs, leur reprochant leur désertion en paroles amères, tordant leurs bras de désespoir, se laissant fouler aux pieds des chevaux, et

formant à toutes les issues un rempart de leurs corps pour que la ville ne fût point évacuée. Dans le même temps, ces Barbaresques dont nous avons parlé, ce corps indiscipliné pour qui la révolte était une occasion de pillage, parcouraient tout le Kaire, menaçant de mort quiconque parlerait de se rendre, égorgeant même çà et là quelques innocentes victimes afin de prolonger les hostilités par le meurtre et la terreur. Ces divers moyens atteignirent leur but. Malgré la signature des chefs osmanlys et mamlouks, à l'heure où il s'agit de donner force d'exécution aux articles convenus, les Janissaires refusèrent de livrer les portes. Il fallut donc recommencer la lutte, et Kléber le fit sans se départir de son système de prudence et de temporisation.

Deux choses d'ailleurs l'occupaient alors, lesquelles devaient concourir d'une façon bien efficace à la soumission définitive du Kaire. La première était la pacification des provinces ; la seconde, un traité d'alliance avec Mourad-Bey.

La pacification des provinces demanda quelques vigoureuses démonstrations à main armée. Belliard, détaché de Salahyéh, parut aux en-

virons de Damiette qu'occupaient alors les Turks au nombre de douze à quinze mille hommes. Ils campaient dans la ville et tenaient les forts et les arsenaux. Quand ils eurent reçu l'avis de l'apparition d'une colonne française, ils sortirent confusément de l'enceinte fortifiée et vinrent au nombre de dix mille jusqu'au village de Chouara présenter la bataille aux douze cents soldats de Belliard. L'affaire ne dura guère qu'un quart-d'heure : dispersée par la mitraille et pressée par la baïonnette, bientôt cette multitude de soldats disparut, laissant sur le champ de bataille dix pièces de canon. Belliard s'en rendit maître, poussa le jour même jusqu'à Damiette, s'empara de ses forts et de celui de Lesbéh. Bientôt, par des proclamations rédigées en turk, en arabe, la ville apprit le triomphe des Français à Héliopolis, et la retraite du Grand-Vizir au-delà du Désert. Damiette méritait d'être punie, non pas autant pour sa résistance que pour des bravades publiques et indécentes. Depuis que les Français l'avaient évacuée, ses habitans avaient cru devoir célébrer à leur manière ce changement de régime : des mannequins figurant Bonaparte et Kléber avaient été promenés dans

les rues, puis brûlés sur la grande place. Cette petite vengeance fanfaronne coûta à la ville deux cent mille francs exigés comme contribution de guerre ; et il faut dire qu'elle ne trouva pas la punition exagérée.

Après Damiette vint le tour de Menouf que Belliard soumit d'une manière non moins prompte et non moins heureuse. Il en était de même pour Samanhout et Mehallet-él-Kebir, contre lesquels Lanusse avait détaché l'adjudant-général Valentin. Cet officier somma d'abord les habitans de Mehallet-él-Kebir de rendre les armes ; mais on lui répondit avec assez d'arrogance qu'on les avait prises par ordre du Grand-Vizir, et qu'on ne les déposerait que sur ses firmans. Alors Valentin se replia pour faire ses dispositions : trompés par ce mouvement, les habitans crurent qu'il reculait devant la bataille ; ils fondirent sur lui par toutes les issues et l'attaquèrent en désordre. Mais quelques minutes après, accablés, rompus, tournés, ils demandaient grâce et se rendaient à discrétion. A peu de jours de là, Tahta éprouvait le même sort. Enfin, dans tout le Delta, nos troupes rétablissaient l'autorité française : partout elles punissaient la révolte par de fortes

contributions en argent, au moyen desquelles les villes et les villages les plus coupables achetaient l'oubli du passé. Bientôt, grâce à ces marches actives et à cette prompte répression, les deux rives du Nil inférieur rentrèrent dans l'obéissance; la tranquillité reparut au milieu de ses provinces, et il ne resta plus rien d'insoumis si ce n'est quelques bandes de maraudeurs arabes, fléau éternel de la lisière égyptienne.

Pour obtenir les mêmes résultats dans la Haute-Égypte, où Derwych-Pacha se maintenait encore, Kléber eut recours à d'autres moyens. Depuis long-temps Mourad-Bey cherchait à contracter avec le Généralissime français une alliance définitive et durable. L'estime mutuelle que professaient les uns pour les autres les Français et les Mamlouks, la bravoure loyale de Mourad, sa profonde sympathie pour Kléber, ses haines désarmées par douze mois de vie errante et pénible, tout rendait un tel arrangement facile. Déjà, au moment où la convention d'él-Arych fut devenue publique, Mourad-Bey avait cherché à se rapprocher des Français et à nouer avec eux des relations amicales pour tout le temps qu'ils

avaient encore à passer sur le sol d'Égypte. Quand une rupture fut sur le point d'éclater entre les Osmanlys et l'armée républicaine, le Grand-Vizir somma le bey mamlouk de se rendre dans son camp. Avant d'obéir, Mourad consulta Kléber et lui demanda ses ordres : « Sous les tentes du Grand-Vizir comme sous » les vôtres, lui écrivit le Général, je ne vois » que des amis ; vous êtes libre de vous porter » vers le camp de Youssouf. » L'adjudant-général Morand, porteur de cette réponse, eut alors avec Mourad une longue conférence dans laquelle celui-ci lui déclara en termes formels qu'il ne porterait désormais plus les armes contre ses amis les Français.

A l'heure où la rupture fut devenue certaine et deux jours avant la bataille de Mattaryéh, Kléber voulut de nouveau s'assurer des dispositions du chef mamlouk. Pour rendre sa démarche plus efficace, il en confia le soin à la veuve d'Aly-Bey, Sittéh-Fattyméh, épouse de Mourad. Cette femme, dont la vertu et l'humanité étaient célébrées de toute l'Égypte, s'était vue entourée, dès les premiers jours de l'occupation, de toutes sortes d'égards et d'honneurs. Bonaparte et Kléber avaient voulu, en lui con-

servant ses biens et son palais, prouver aux Mamlouks qu'ils rendaient hommage aux qualités du cœur dans un ennemi vaincu. Cette conduite avait à la longue désarmé Mourad. Il ne se sentait plus de fiel contre des adversaires qui alliaient tant de générosité à tant de bravoure. Aussi, quand il vit Sittéh-Fattyméh venir à lui de la part de Kléber, se sentit-il disposé à tout admettre aveuglément. Son épouse fit les premières ouvertures et transmit au quartier-général les réponses du Bey. « Que les » Français, disait Mourad, s'engagent à livrer » bataille au Vizir, et je suis prêt à passer, avec » les miens, de son camp dans le leur. » Toutefois, comme la négociation n'était alors que conditionnelle, il ne voulut s'engager formellement à rien. C'était plus que ne demandait Kléber; car, dans l'éventualité d'une bataille, il pria instamment Mourad de ne pas songer à le secourir comme auxiliaire; mais de se renfermer dans une simple et complète neutralité. La chose se passa en effet ainsi. On vit bien Mourad sur le terrain d'Héliopolis, mais il se tint à l'écart, en simple curieux, en spectateur avide de pareilles scènes; puis, quand le mouvement de Nassyf-Pacha et d'Ibrahym-Bey eut mis une

grande partie du Kaire à la discrétion des Osmanlys et des Mamlouks, au lieu de se laisser entraîner par l'exemple et les prières de son ancien collègue, Mourad s'établit à Tourah sur la rive droite du Nil.

Ce fut là que le rejoignirent les agens de Kléber, quand ce général conçut le projet de terminer les négociations commencées. En réponse aux premières avances, Mourad-Bey envoya Osmân-Bey-êl-Bardissy au quartier-général. « Déclarez, dit-il à ce chargé de pou-
» voirs, déclarez aux Français que je m'unis à
» eux aujourd'hui, parce qu'ils m'ont mis dans
» l'impossibilité de continuer la guerre. Je de-
» mande à m'établir dans une partie de l'É-
» gypte, afin que, s'ils la quittent, je m'empare,
» avec les secours qu'ils me fourniront, d'un
» pays qui m'appartient et qu'eux seuls peu-
» vent m'enlever. Je jure d'unir mon sort au
» leur jusqu'à cette époque, et je serai fidèle à
» mes conventions. »

Ces paroles furent les seules instructions d'Osmân-Bey; il avait pour tout le reste des pouvoirs presque discrétionnaires. Sur les premières ouvertures, Kléber donna sa parole d'honneur que désormais les Mamlouks de

Mourad seraient considérés à l'égal des Français, et qu'après les intérêts de son armée, il n'aurait rien de plus cher que ceux du bey son allié. Posées de cette manière, les conférences eurent tout le succès qu'on pouvait en attendre. Sous le canon même du blocus, au bruit des obus qui pleuvaient alors sur le Kaire, Kléber arrêta les clauses, et Osmân-Bey les signa au nom de Mourad. La lettre de ce traité n'existe dans aucun ouvrage : il ne fut imprimé qu'en épreuves, et possédant la seule qui reste, nous avons cru qu'on nous saurait gré de le reproduire textuellement.

» *Au nom du Dieu tout-puissant,*

» *Le très-honoré et très-illustre parmi les princes,* MOURAD-BEY-MOHAMMED, *ayant témoigné le désir de vivre en paix et bonne intelligence avec l'armée française en Egypte, et le général en chef* KLÉBER *voulant lui donner des preuves distinguées de l'estime qu'ont inspirée aux Français son courage et la conduite qu'il a tenue envers eux;*

» Il a été convenu ce qui suit :

» ART. 1er. Le Général en chef de l'armée

» française reconnaît au nom du gouvernement
» Mourad-Bey-Mohammed, en qualité de
» prince gouverneur de la Haute-Égypte, et lui
» concède à ce titre la jouissance du territoire
» sur l'une et l'autre rive du Nil, depuis et y
» compris le canton de Barus-Boura, province
» de Girgéh, jusqu'à Syène, à la charge de
» payer à la République française le miry dû
» au souverain d'Égypte.

» Art. 2. Cette redevance annuelle sera
» fixée et réglée à 250 bourses de 20,006 mé-
» dins chacune, 15,000 ardebs de froment, et
» 20,000 ardebs en orge et autres grains.

» Art. 3. Le miry en argent sera payé par
» quart, de trois mois en trois mois, en ré-
» glant le commencement de l'année sur le ca-
» lendrier français.

» Le miry en nature sera versé chaque année
» dans les magasins du Kaire du 1er floréal
» au 30 fructidor, et il sera tenu compte à
» Mourad-Bey des frais de transport à raison
» de 40 médins l'ardeb, lesquels frais seront
» comptés en déduction dans le paiement du
» miry en argent.

» Art. 4. Le produit des douanes de Qos-
» seyr et d'Esnéh est compris dans les conces-

» sions précédentes. Le port de Qosseyr sera » occupé par les troupes françaises, et Mourad-» Bey sera tenu d'entretenir dans cette place » un corps auxiliaire de Mamlouks. Il appro-» visionnera en vivres et à ses frais la garnison » française qui sera au moins de 200 hommes. » La double solde qu'elle doit recevoir sera » acquittée en déduction de la redevance dé-» terminée par l'article premier.

» Art. 5. La jouissance seule du revenu » étant attribuée au gouverneur de la Haute-» Égypte, il ne disposera de la propriété d'au-» cun village en faveur des personnes qui lui » seront attachées, sauf à lui à pourvoir à leur » entretien comme il le jugera convenable.

» Les propriétés, légitimement acquises par » les particuliers, sont garanties par le Gou-» vernement français, et il ne pourra y être » porté aucune atteinte.

» Art. 6. Les déserteurs d'une armée à » l'autre seront à l'avenir et sur-le-champ ren-» voyés à leurs postes respectifs; les cultiva-» teurs de chaque village ne pourront point, » pour se soustraire au paiement des contri-» butions, ou autres motifs de cette nature, se » réfugier du Saïd sur le territoire occupé par

» les Français : cette condition sera réciproque.

» Art. 7. Le prince, gouverneur de la Haute-Égypte, aura sa résidence à Girgéh; il fournira au Général en chef une garde de vingt-cinq Mamlouks. Un bey de sa nation demeurera habituellement au Kaire, en qualité de commissaire chargé de ses pouvoirs.

» Art. 8. Le Général en chef de l'armée française garantit à Mourad-Bey la jouissance des revenus de son gouvernement, et s'engage à le protéger en cas d'attaque.

» Si le territoire occupé par les troupes françaises est menacé d'une agression ennemie, quelle qu'elle soit, Mourad-Bey sera tenu de fournir un corps de troupes auxiliaires jusqu'à la concurrence de la moitié de ses forces, et de procurer au prix usité des moyens extraordinaires de transport. La subsistance de ces troupes sera fournie par le gouvernement français.

» Art. 9. Le Général en chef Kléber promet de ne consentir à aucune proposition qui priverait Mourad-Bey des avantages stipulés ci-dessus. Il fera connaître la présente convention au gouvernement français, afin que

» les intérêts de Mourad-Bey soient réservés
» dans les traités qui pourraient être conclus
» relativement à la possession de l'Égypte.

» ART. 10. Les articles de la présente con-
» vention arrêtés par le général de division
» Damas, chef de l'état-major-général, et le ci-
» toyen Gloutier, commissaire du gouverne-
» ment et administrateur général des finances,
» chargé des pouvoirs du général en chef
» Kléber, et Osmân-Bey-él-Bardissy, chargé
» des pouvoirs de Mourad-Bey, seront con-
» sentis et signés par le Général en chef Kléber
» et par le très-illustre et très-honoré prince
» Mourad-Bey-Mohammed. »

Ce premier traité d'alliance, conclu entre les Français et les Musulmans, fut loyalement exécuté de part et d'autre. A peine était-il couvert des signatures requises, que Mourad-Bey envoya des subsistances au camp français, et livra quelques Osmanlys réfugiés sous ses tentes. Désormais sa coopération fut toute active et franche; il maintint dans le Kaire, encore révolté, des intelligences avec les Mamlouks, et voyant qu'elles n'amenaient pas des résultats assez prompts au gré de son impatience, il proposa à Kléber d'incendier la ville

et lui envoya même des barques chargées de matières combustibles.

Il ne se montra pas moins bien disposé, quand il s'agit de faire évacuer le Saïd, alors occupé par Derwych-Pacha conformément au traité d'êl-Arych. Au premier signal des hostilités, Derwych-Pacha avait rassemblé un corps de dix mille Arabes ou fellahs, et avec cette force il marchait vers le Kaire. « Voulez-vous » sa tête, manda Mourad-Bey à Kléber, ou bien » voulez-vous seulement qu'il se retire en » Syrie? » Kléber répondit que la retraite du chef osmanly suffisait, et quelques jours après, poursuivi par Mourad, Derwych-Pacha se dérobait par la lisière du Désert arabique, et allait rejoindre à Ghazah les débris de l'armée du Grand-Vizir.

CHAPITRE XIX.

Reprise du Kaire. — Occupation de Suez. — Mesures militaires, administratives et financières de Kléber.

Le 13 germinal an VIII (3 avril 1800), tous les faits dont nous venons de rendre compte étaient accomplis. La Basse-Égypte était reconquise; Mourad-Bey avait signé l'acte d'alliance. Le Kaire seul et ses faubourgs restaient alors à soumettre; Kléber se décida à y procéder par la force.

Déjà, avant cette date, l'artillerie avait joué sur la place Ezbekiéh pour déloger les tirailleurs ennemis de quelques maisons du quartier cophte, d'où leur feuin quiétait nos soldats. Les voies étaient ainsi préparées pour quelques démonstrations plus décisives, quand la division Reynier, arrivant de la frontière, vint camper devant le Kaire, ayant sa droite au fort Camin et occupant, par des postes, tous les

monticules favorables à la défense, depuis le fort Sulkowsky jusqu'auprès de la citadelle.

La nuit du 13 au 14 (3 au 4) fut marquée par une attaque assez vive. Pour prévenir un mouvement sur sa gauche, le Général en chef avait ordonné une sortie par la rue Ouasat-êl-Hammâta qui aboutit à Bab-êl-Hadyd. On devait s'emparer, dans cette rue, de quatre mosquées voisines l'une de l'autre, s'établir dans la plus avancée, se lier par une communication avec les premiers postes de la droite du quartier cophte, ensuite par la gauche avec le fort Sulkowsky, et mettre le feu en avant pour éloigner les insurgés.

Un détachement de la division Reynier fut commandé pour cette attaque et placé sous les ordres de l'adjudant-général Almeyras. Sa force consistait en une compagnie de carabiniers de la 75ᵉ, cent hommes de la 61ᵉ, vingt sapeurs et une pièce de canon. A la première barricade, le capitaine des carabiniers ayant été tué, sa compagnie mollit et recula; mais ramenée au feu, elle culbuta l'ennemi et le chassa jusqu'à la dernière mosquée du quartier cophte, enleva les barricades l'une après l'autre, força toutes les maisons dans les-

quelles s'abritait l'ennemi, déblaya ce terrain, incendia les constructions qui gênaient sa marche et sa manœuvre, barricada la rue, et finit par s'établir la gauche au mur du rempart et la droite à la hauteur de nos postes sur la place Ezbekiéh. Vainement les Turks voulurent-ils revenir à la charge : enfoncés, battus sur tous les points, ils se replièrent laissant une foule de morts sur le champ de bataille et quatre drapeaux entre les mains des Français. Jamais les tirailleurs ennemis ne s'étaient battus aussi bravement que dans cette affaire nocturne. Les nouveaux postes que les Français venaient d'enlever à la baïonnette leur furent trois fois disputés, trois fois ils furent défendus avec un opiniâtre courage.

Les avantages de cette nuit valurent aux corps français des communications plus sûres et plus rapides : désormais elles s'étendaient directement d'un bout de la ligne à l'autre. Aussi ne chercha-t-on pendant quelques jours qu'à se maintenir dans cette position périlleuse. Le 14 (4) dans le jour, la mosquée de tête ayant été reprise par les insurgés, Almeyras se barricada dans la mosquée en arrière, et la crénela. Du 15 au 20 (5 au 10), tout se borna à de petites

escarmouches partielles. Les Turks ne cherchaient qu'à incendier les maisons que nous occupions, et nos efforts tendaient à les préserver de l'incendie.

Le 22 (12), le Général en chef songea à mieux assurer encore les communications par la prise du santon du cheyk Abou-l-Rych, poste retranché qu'occupaient les Osmanlys et qui, situé sur un monticule entre l'enceinte de la ville et le fort Sulkowsky, interceptait la ligne entre cet ouvrage et le quartier-général. La division Reygnier échelonnée au pied même de cette butte fut chargée de l'enlever. Ce général désigna à cet effet deux compagnies de grenadiers de la 9ᵉ de ligne et deux compagnies de carabiniers de la 22ᵉ sous les ordres du général Robin. Une poignée d'hommes s'élança à l'assaut et culbuta les insurgés qui occupaient le santon. En même temps, d'autres forces se portaient sur les maisons qui environnent Birket-êl-Rotly, les forçaient, les incendiaient, ne conservant que celles dont la position se liait au système de défense adopté par nos ingénieurs. Ensuite on crénelait le santon récemment enlevé, et on couronnait par une tranchée le monticule sur lequel il était assis. A diverses reprises ces travaux furent

inquiétés par des attaques, mais tous les postes conquis restèrent aux Français.

Pendant que ceci se passait à la gauche de notre ligne, une affaire non moins chaude avait lieu à la droite, sur la place même Ezbekiéh, et dans la maison de la Direction du génie alors occupée par l'ennemi. Le plan de Kléber était en effet d'agir d'abord sur les ailes, pour se réunir ensuite au centre en avant de la position, et pénétrer dans le cœur de la ville. L'assaut de la Direction du génie fut confié au corps des dromadaires à pied appuyé d'une compagnie de grenadiers de la 25ᵉ et d'un détachement de la 88ᵉ. Le canon avait à peine ouvert une brèche que ces braves se précipitèrent dans la maison, chassèrent les Turks d'étage en étage, les refoulèrent hors de l'enceinte, ou les précipitèrent du haut des terrasses. Maîtres enfin de la place, ils barricadèrent les portes et les fenêtres, assurèrent leur position avec tant d'énergie et d'activité, que le jour suivant elle était devenue presque inexpugnable. L'ennemi logé dans la maison Reynier, voisine de celle-là, essaya d'inquiéter les vainqueurs dans leur nouveau poste; il tira sur eux par les kiosques et par les terrasses, et fit même

jouer une batterie placée dans le jardin du Cheyk-êl-Bekry; mais nos soldats ripostèrent par un feu si vif et si juste, que la mousqueterie ennemie se tut bientôt.

Les jours suivans, l'artillerie et le génie eurent seuls à exécuter quelques travaux. Comme la maison Reynier occupée par les Turks menaçait à toute minute nos ouvrages et nos lignes, Kléber résolut de s'en emparer; mais, jaloux de ménager la vie de ses braves, il voulut que l'attaque fût précédée par l'explosion d'un fourneau de mine. Un puits fut donc ouvert dans la nuit du 24 au 25 (14 au 15) pendant qu'une pièce de 8 éteignait le feu du canon turk placé dans le poste êl-Bekry.

Au milieu de ces opérations militaires, régulières et lentes, la confiance des insurgés ne diminuait pas. Dans les premières heures, ce fracas des canons, ce sifflement des boulets, ces éclats des obus, avaient frappé d'effroi la partie pacifique de la population; les femmes, les vieillards, les enfans, les hommes même s'étaient cachés dans les citernes, gémissant, pleurant, appelant de tous leurs cris et de toutes leurs larmes la fin de cette épouvantable guerre. Mais bientôt l'oreille s'était faite à ce

bruit, l'œil s'était habitué à ce spectacle de sang. Les rues, peuplées d'hommes armés, se remplirent bientôt de revendeurs et de revendeuses; on trouvait à acheter du riz, du miel, du lait, des légumes, de la viande au coin de chaque barricade; les cafés s'étaient rouverts, au risque qu'un éclat de bombe vînt enlever la tasse des mains du consommateur.

De tous ces combattans osmanlys ou mamlouks, le plus brave, sans contredit, était Hassan-Bey-êl-Geddaouy. A peine entendait-il dire que les Français donnaient sur un point, qu'il y volait, lui, le premier à la tête de sa troupe. C'était Hassan qui avait défendu avec tant de ténacité les maisons du quartier cophte, lui encore qui occupait la maison Reynier sur la place Ezbekiéh. Aussi le Bey et ses cavaliers ne songeaient-ils qu'à combattre; ce qu'ils voyaient avant tout dans une résistance prolongée, c'était l'occasion de signaler leur bravoure, tandis que d'autres y cherchaient plutôt l'impunité du pillage. De ces derniers étaient les Barbaresques et leurs chefs. Grâce à leurs instigations, aucun des agens de Mourad n'avait pu amener un arrangement entre les insurgés et les Français. Le commandant de

ces Barbaresques ne se battait pas; mais il se portait à des voies de fait vis-à-vis de ceux qui parlaient d'accepter des conditions raisonnables. Un jour, voyant passer dans la rue Djémâliéh les cheyks qui revenaient du quartier-général français, il ameuta contre eux le peuple qui les injuria, les battit, jeta leurs turbans dans la boue, et les renvoya nu-tête. Quand ce misérable paraissait dans un quartier, il exigeait qu'on lui apportât ce que les habitans avaient de plus délicat en provisions : des pigeons, des poulets, des confitures, des sorbets. C'était le cynisme le plus déhonté, la lâcheté la plus fanfaronne que l'on pût voir.

Cette partie des insurgés, la plus compromise de toutes et la plus turbulente, rendit toute négociation stérile et infructueuse. Un événement arrivait-il défavorable à la cause des assiégés? les excuses ne leur manquaient pas pour le pallier et l'expliquer dans un sens favorable. Quelque incident offrait-il la moindre prise à une interprétation encourageante? on l'exploitait avec un art, une effronterie, une adresse inimaginables.

Ainsi, lorsqu'après quinze jours de siége, les forts, manquant de munitions, se mirent à

ménager leur feu, ce fut dans toute la ville un long cri d'ivresse et d'espoir. « Les Français » sont perdus, répétaient partout des émissaires » officieux; ils n'ont plus de vivres, plus de » poudre, plus de boulets; si l'on résiste encore » une semaine, ils seront tous obligés de se » rendre à discrétion. Le Grand-Vizir arrive, » il a fait un détour par la Basse-Égypte; il » vient d'envoyer un de ses kyayas pour con- » jurer les habitans de tenir bon; il n'est plus » qu'à deux journées du Kaire. »

Et dans l'après midi, pour donner plus d'autorité à de telles paroles, les mouezzins annoncèrent la marche de Youssouf, proclamèrent l'affaiblissement des Français, prédirent leur défaite et leur anéantissement. « Nous sommes » aveugles, disaient-ils, mais Allah voit pour » nous. Il voit les forts sans canons, les canons » sans poudre; il voit les soldats couchés der- » rière leurs murailles, et prêts à se rendre si » les croyans ne se rebutent pas. » Le peuple répondait à cet appel religieux par des chants de joie et des hymnes de guerre. Le soir, tous les minarets furent illuminés.

Par une coïncidence singulière, ce jour-là même arrivait devant Boulaq, le général Bel-

liard qui avait laissé un fort détachement à Damiette, sous les ordres du général Rampon. C'était le 23 germinal (13 avril).

Ces troupes fraîches et le convoi de munitions qu'elles escortaient décidèrent le général Kléber à brusquer le surlendemain l'attaque générale qu'il méditait depuis long-temps. Il y avait urgence surtout à en finir avec Boulaq, que les instances les plus vives, les menaces les plus terribles n'avaient pu encore soumettre.

Avant de s'ébranler pour ce grand et dernier conflit, Kléber voulut épuiser jusqu'au bout les moyens conciliatoires. Le 24 (14), il fit, pour la troisième fois, sommer la ville de se rendre. On promettait aux habitans le pardon le plus entier, l'amnistie la plus complète, s'ils déposaient les armes; mais on les menaçait en même temps des plus éclatantes vengeances s'ils forçaient les Français à s'emparer de la ville de vive force. Ce dernier acte de bienveillante médiation ne fut accueilli que comme une preuve de faiblesse : les habitans du Kaire et de Boulaq répondirent qu'ils ne demandaient pas de grâce et qu'ils voulaient se battre. Les paroles sages des

cheyks, les instances des agens de Mourad-Bey ne purent rien sur cette multitude fanatisée. Il fallut en venir à des mesures énergiques.

Le 25 germinal (15 avril), l'ordre fut donné d'attaquer Boulaq à la pointe du jour. Une partie de la division Friant commandée pour cet assaut fut mise sous les ordres du général Belliard. Ce corps se composait de la 21e demi-brigade légère, de deux compagnies de grenadiers de la 32e, d'un détachement de sapeurs et de l'artillerie légère de la division. Avant de lancer les troupes dans le faubourg et de l'exposer au désordre d'une prise de vive force, on essaya de le réduire par un bombardement; mais les rebelles, au lieu d'en être intimidés, y répondirent par une active fusillade. Les abords de la place se trouvaient tous barricadés; les maisons crénelées envoyaient de toutes leurs embrasures une grêle de balles qui venaient éclaircir les lignes des assiégeans.

Alors le canon tonna, battit en brèche, et ouvrit une issue dans laquelle nos fantassins s'élancèrent au pas de charge. Les barricades furent attaquées de front, enlevées une à une; après quoi, débordant au milieu des rues, les Français eurent à faire le siége de chaque mai-

son, convertie en citadelle meurtrière. Ici ils forçaient les portes et chassaient l'ennemi d'étage en étage ; là ne pouvant employer ce moyen, ils mettaient le feu à des rues entières et achevaient sur les décombres leurs énergiques défenseurs. Au milieu de ce tumulte, de ce sac commencé, un nouveau pardon fut offert, et le croirait-on ! refusé formellement par ces furieux.

Le désordre à ce moment arriva au comble : le massacre redoubla, l'incendie parcourut toute la ville, dévorant des familles entières, anéantissant des okkels gorgés de riches marchandises. Cet opulent faubourg, ce port et entrepôt du Kaire, n'offrit bientôt qu'un monceau de ruines fumantes, noircies par le feu, rougies par le sang. A l'heure où cette scène de désolation fut arrivée à son dernier période, les vaincus demandèrent grâce. Les chefs de chaque corporation se rendirent auprès du Général en chef, pour obtenir la fin de ce meurtre et de cet incendie. Kléber pardonna : il expédia des ordres immédiats pour arrêter le soldat; la fin des hostilités fut proclamée du haut des minarets, et bientôt un acte d'amnistie fut mis à l'ordre du jour de l'armée. Pour

compenser les pertes essuyées par l'armée française, et pour punir une trop longue révolte, Boulaq fut imposé à une contribution extraordinaire de deux cent mille pataques de cent médins, plus à une taxe en nature de la valeur de trois cent mille pataques, en sucre, café, cordages, huiles, goudrons, cuivre, plomb et fer. Boulaq devait en outre livrer à l'artillerie et au génie les munitions et les canons qui existaient dans ses arsenaux; à l'administration militaire, ses provisions d'orge, de riz, de lentilles et de fèves; enfin fournir, dans l'espace de dix jours, quatre cents fusils et deux cents paires de pistolets. A la suite de cette reddition, peu d'exécutions militaires eurent lieu. Le seul cheyk Bechtyl, l'agent principal de la révolte, fut livré à la merci de ses propres serviteurs qui le firent expirer sous le bâton.

La prise de Boulaq avait jeté une telle épouvante dans le Kaire, que le Général français crut devoir en profiter pour un assaut général. L'ordre fut donné pour le lendemain 26 (16); mais ce jour-là, par une circonstance fort extraordinaire en Égypte, une pluie abondante ne cessa de tomber; et comme il fallait un peu

de sécheresse pour aider l'action des projectiles incendiaires, Kléber préféra remettre l'attaque. Quelques engagemens partiels eurent lieu en tête des rues et aux environs du santon, toutes sans résultat décisif, et l'on continua activement le fourneau de mine sous la maison Reynier. Son explosion devait être le signal de l'attaque sur la place Ezbekiéh, où les Turks occupaient diverses constructions, et entre autres le palais de l'épouse de Mourad, Sittéh-Fattyméh, palais qui flanquait leur gauche.

Le 28 germinal (18), la mine joua à l'entrée de la nuit, et la maison Reynier ensevelit sous ses décombres le petit nombre d'Osmanlys et de Mamlouks qui la défendaient. A ce signal, le combat s'engagea sur tous les points. Avant la bataille, Kléber avait mis à l'ordre du jour les lignes suivantes :

« Soldats, vous allez attaquer quelques quar-
» tiers de la ville du Kaire. Si vous vous livrez
» au pillage, c'en est fait de vous; chaque maison
» deviendra votre tombeau. La proie ne vous
» échappera pas, je vous le promets; mais avant,
» il faut vaincre et détruire nos ennemis.

» J'ordonne que tout homme trouvé au pil-
» lage soit puni de mort. »

C'était noblement débuter.

On a dit que la principale position des Turks se trouvait sur la place Ezbekiéh. Maîtres de quelques maisons, ils avaient transporté de l'artillerie dans les unes, établi des postes dans les autres, et crénelé avec quelque soin le palais de Sittéh-Fattyméh où s'appuyait leur gauche. C'était là que s'organisaient les sorties; là que se formaient les colonnes qui venaient harceler la garnison du quartier-général. Nulle manœuvre décisive n'était possible, tant que cette place et les quartiers voisins seraient infestés d'ennemis. On songea donc à agir d'abord de ce côté.

L'ordre de bataille avait été arrêté ainsi : la division Friant devait former quatre attaques séparées, la première sur le quartier de l'Institut à la droite ; la deuxième sur celui des Tanneries ; la troisième sur celui des Boucheries ; la quatrième par la place Ezbekiéh et par le quartier cophte. La division Reynier devait pénétrer par le quartier en avant du santon, et par la porte Bab-êl-Charyéh, en débouchant du quartier voisin du fort Sulkowsky. Ces différentes colonnes avaient à repousser l'ennemi jusqu'au-delà du Khalyg, et à incendier

les maisons qui se trouvaient dans cet espace.

Quand la mine, faisant son jeu sous la maison Reynier, eut englouti dans les décombres les Turks et les Mamlouks qui la défendaient, toute la ligne s'ébranla pour une affaire générale.

La division Friant, dans ses quatre attaques, formait la droite et le centre. La droite, commandée par le général Donzelot, se composait des détachemens des 75e, 61e et 88e demi-brigades; le centre aux ordres du général Belliard comprenait la 21e légère, et un détachement de la 25e de ligne sous les ordres de l'adjudant-général Duranteau; la division Reynier formait la gauche, et le général Robin qui commandait sur ce point menait au combat la 22e légère, les 9e, 13e et 85e de bataille.

Après une heure de conflit, voici où en étaient les choses.

Le chef de brigade Silly de la 88e, détaché vers le quartier de l'Institut, avait essayé vainement d'y prendre position.

Donzelot, marchant vers le quartier des Tanneries, avait trouvé sur son chemin un fossé large et profond qu'il n'avait pu franchir; et il s'était retranché dans la rue des Fours-à-Chaux.

Friant, qui devait pénétrer dans la ville par la rue voisine de la maison Reynier, avait trouvé le passage obstrué, et s'était rabattu alors sur la rue des Boucheries. Après quelques obstacles vaincus, quelques maisons enlevées, quelques barricades franchies, sa colonne était arrivée à l'embranchement de deux rues dont l'une descend sur la place Ezbekiéh, et l'autre la contourne en passant devant la maison du Cheyk-El-Bekry. Par malheur, l'ennemi était en force sur ce point : il dirigea une fusillade si vive dans le prolongement des deux rues, que la colonne fut arrêtée court, et obligée de se replier à la hauteur des Fours-à-Chaux.

L'attaque du centre que commandait le général Belliard parut d'abord donner les plus beaux résultats. La colonne attaqua les insurgés campés dans le quartier cophte; elle les pressa vivement dans les premières rues; mais bientôt des barricades se présentèrent en foule, fortes, garnies de tirailleurs et vivement disputées. On essaya bien de les enlever de front; Belliard lui-même se mit bien à la tête de la colonne d'attaque pour donner l'élan; mais une balle l'ayant atteint, l'effet de son dévoue-

ment fut perdu : sa colonne se replia, désespérant de l'issue d'une lutte trop inégale.

A la gauche de la ligne française, la division Reynier était plus heureuse. Formée en trois colonnes, elle déboucha par des points différens pour se rejoindre ensuite dans l'intérieur de la ville. La première colonne, commandée par le chef de brigade Goguet de la 22e, marcha par la gauche du quartier cophte; mais trouvant encore sur ce point la même résistance de la part des Turks, elle fut obligée de renoncer à l'attitude offensive. La deuxième colonne, commandée par Robin, descendue du poste du santon dans les tranchées ennemies, culbuta les Turks, les poursuivit l'épée dans les reins jusqu'à la grande rue conduisant du quartier cophte au Khalyg. Là elle se joignit à la troisième colonne, sous les ordres du chef de brigade Pépin, commandant la 9e de ligne : cette dernière était entrée par Bab-él-Charyéh. Ces deux corps, après avoir tout balayé devant eux, cherchèrent à se barricader dans les rues qu'ils avaient occupées; mais quand le général Reynier sut que sa droite n'était pas soutenue, il donna, vers une heure du matin, l'ordre de se replier sur la position du santon, après

avoir mis le feu au quartier qu'elle avait pris.

Tels furent les résultats de l'attaque générale qui ne se termina que bien avant dans la nuit. On lui dut sans doute d'obtenir une position meilleure que celle que l'on occupait précédemment ; on lui dut de jeter l'épouvante parmi les insurgés, obligés désormais à une lutte plus sérieuse ; mais ces petits avantages nous coûtèrent cher : plusieurs braves étaient restés sur le champ de bataille ; Belliard était blessé ; le capitaine d'éclaireurs du 75e et le lieutenant du génie Vincent avaient été tués. En revanche, deux cents ennemis, Égyptiens, Osmanlys, Mamlouks, Arabes, Barbaresques, gisaient sur le champ de bataille.

Il y eut même un instant où l'on crut que les chefs de la révolte n'échapperaient pas à cet engagement. La 3e compagnie de carabiniers de la 22e demi-brigade légère avait été chargée de s'emparer d'une pièce de canon ennemie, qui, montée sur une tour, battait le poste du santon. Comme elle traversait, pour accomplir cette tâche périlleuse, les maisons de terrasse en terrasse, elle rencontra, au détour d'une rue, Nassyf-Pacha et Hassan-Bey-él-Geddaouy, qui fuyaient, avec un nombreux

cortége, devant une autre colonne française. A cette vue, nos carabiniers se forment promptement en bataille, reçoivent la charge de ces cavaliers fugitifs, les rompent, les repoussent, les acculent de telle sorte que, pris entre deux feux, il ne leur reste plus d'autre parti que de mettre bas les armes. Le hasard seul sauva Nassyf-Pacha et Hassan-Bey. Descendus l'un et l'autre de cheval, ils se glissèrent derrière les cadavres qui encombraient la rue, et parvinrent à gagner une maison latérale qui offrait une issue sur les quartiers encore insoumis. Cet incident n'occupa du reste les braves carabiniers que pendant l'espace de quelques minutes : quand la rue fut libre devant eux, ils poursuivirent leur mouvement vers la batterie qu'il fallait enlever, escaladèrent la mosquée, montèrent à la tour et enclouèrent la pièce.

Les jours suivans, 29, 30 germinal et 1er floréal (19, 20 et 21 avril) ne furent guère employés qu'à consolider les avantages obtenus et à resserrer l'insurrection dans des limites de plus en plus étroites. La situation d'ailleurs n'était plus tenable pour les assiégés. Fatigués par cette lutte incessante, Osmanlys, Mamlouks, habitans de la ville, tous aspiraient au repos et à

la paix. Les rues jonchées de cadavres offraient un indicible spectacle de deuil et de désolation. La famine, l'incendie, la mort, le vol, le pillage, n'étaient pas un état normal pour la capitale égyptienne, et la majorité évidemment opprimée devait tôt ou tard reprendre le dessus pour amener une solution à tant de maux.

Aussi dès le 29 germinal (19 avril) les cheyks du Kaire, qui malgré les menaces de la canaille, malgré ses mauvais traitemens, avaient conservé le desir de se rapprocher des Français, les cheyks du Kaire pressèrent plus instamment encore Nassyf-Pacha et Ibrahym-Bey de terminer cette épouvantable guerre. Ils les adjurèrent, par les malheurs déjà soufferts, par la prévision des malheurs à venir, de finir un combat, inutile à la cause du Vizir fugitif, *et désastreux* pour le Kaire. Osmân-Bey-el-Bardisy que Mourad-Bey venait de dépêcher à Ibrahym joignit ses prières à celles des Cheyks; il offrit aux insurgés la médiation de son maître, à la condition qu'ils rendraient la place.

Ainsi influencés, les chefs de la révolte cédèrent. Ils nommèrent pour plénipotentiaires, Ibrahym-Bey, Osmân-el-Achqar, Nassyf-Pa-

cha, Osmân, agha du Grand-Vizir. Les deux envoyés furent reçus par Kléber en audience publique le 29 germinal (19 avril); mais leurs propositions étaient si inacceptables, que le Général en chef, pour toute réponse, les conduisit vers une croisée qui dominait Boulaq et le Kaire; puis il leur montra expressivement du doigt ces deux villes, l'une déjà détruite, l'autre encore en feu. Avant de congédier les envoyés, il voulut toutefois qu'ils prissent connaissance du traité original que l'armée française venait de passer avec Mourad-Bey. Cette pièce, encore inconnue d'eux, les atterra. Il fut facile de voir qu'elle produirait le même effet parmi les plus opiniâtres instigateurs de la révolte.

Le lendemain en effet 30 (20), les deux envoyés reparurent avec des pouvoirs plus étendus et des prétentions bien plus modestes. Ils furent refusés de nouveau. Kléber voulait dicter la loi, non la recevoir. Ils se rabattirent alors sur une autre demande, et parlèrent de suspension d'armes; le Général refusa encore. Enfin, voyant tous leurs biais inutiles, ils finirent par supplier Kléber de modérer au moins la vigueur de ses attaques. « A la veille de tran-

» siger, disaient-ils, à quoi bon verser du sang, » épouvanter la ville, punir les innocens comme » les coupables? » Kléber prit alors de leurs mains le projet de capitulation, l'examina, le modifia. Pendant qu'il se livrait à ce travail, il permit aux délégués d'aller visiter ceux de leurs compatriotes que Belliard avait fait prisonniers à Damiette et qui étaient alors retenus au quartier-général. De la bouche de ces Osmanlys, les plénipotentiaires apprirent avec plus de détails et la défaite du Grand-Vizir, et la soumission de la Basse-Égypte.

Cette entrevue devant réagir sur les dispositions des généraux ennemis, Kléber résolut de frapper un dernier coup le soir même, après le départ des envoyés; il fit marcher aux retranchemens, et peu à peu l'on débusqua de tous les postes les insurgés qui y tenaient encore.

Ces avantages allaient être poursuivis le jour suivant quand Osmân-Agha et Osmân-êl-Achqar accoururent avec la capitulation signée par Nassyf-Pacha et par Ibrahym-Bey. Les hostilités cessèrent; des ôtages furent échangés de part et d'autre; l'adjudant-général René et l'adjoint à l'état-major Tioche du côté des Français, Osmân-êl-Achqar et le kyaya de Nassyf-

Pacha du côté des Turks. L'effervescence populaire était telle que nos deux officiers coururent les plus grands dangers en traversant la ville. Sans la fermeté de Mohammed-Bey-el-Elfy, la canaille les eût assassinés.

Voici le texte de la capitulation accordée par Kléber :

Capitulation accordée par le Général-en-chef KLÉBER *à* NASSYF-PACHA, OSMAN-EFFENDY *et* IBRAHYM-BEY, *pour l'évacuation du Kaire par les troupes ottomanes et par les Mamlouks.*

« ART. 1er. Le Général en chef Kléber ac-
» corde un délai de trois jours, à compter de
» demain 2 floréal jusqu'au 5 (22 au 25 avril),
» pour les préparatifs nécessaires au départ des
» troupes ottomanes et des Mamlouks. Demain,
» à sept heures du matin, tous les quartiers du
» Kaire situés sur la rive gauche du canal, dans
» toute la longueur de la ville, seront abandon-
» nés par les troupes ottomanes et occupés par
» les Français.

» ART. 2. Les troupes ottomanes et les Mam-
» louks pourront emporter leurs bagages et

» leurs armes; mais les pièces d'artillerie se-
» ront laissées par eux dans les lieux où elles
» sont en ce moment établies dans la ville du
» Kaire.

» Art. 3. Le Général en chef fournira aux
» troupes mentionnées ci-dessus cent cha-
» meaux chargés de biscuit, et cent charges
» d'orge ou de fèves; il leur laissera la liberté
» de requérir, dans la ville du Kaire, le supplé-
» ment nécessaire de ces bêtes de somme, et un
» nombre suffisant d'autres provisions, pour
» le transport desquelles il sera fourni de cent
» à deux cents chameaux.

» Art. 4. Les Osmanlys et les Mamlouks sor-
» tiront du Kaire, par la porte de la Victoire,
» à la pointe du jour, le 5 floréal (25 avril),
» correspondant au 30 du mois Dou-l-qadéh;
» ils s'arrangeront de manière à ce qu'à midi
» précis, aucun individu faisant partie desdites
» troupes, autre que les blessés qui seront re-
» çus et traités dans les hôpitaux français, ne
» se trouve dans la ville. Les troupes couche-
» ront le même jour à quatre heures de marche
» de la ville du Kaire, le deuxième à Belbeys,
» le troisième à Karaym, et le quatrième à Sa-
» lahiéh, où, conformément à leur demande,

» elles séjourneront quarante-huit heures, pour
» faire de l'eau et continuer ensuite leur route
» pour la Syrie, en passant par Qattiéh et él-
» Arych.

» Art. 5. Pour garantir les troupes mention-
» nées ci-dessus de toute insulte, elles seront
» sous la sauve-garde du général de division
» Reynier, ayant avec lui un de ses généraux
» de brigade et une escorte suffisante.

» Art. 6. Tous les prisonniers français qui
» pourraient être au pouvoir des Osmanlys et
» des Mamlouks, seront rendus et échangés
» contre un pareil nombre de prisonniers mu-
» sulmans au pouvoir des Français.

» Art. 7. Le Général en chef accorde un par-
» don général et particulier aux habitans du
» Kaire et de toute l'Égypte, qui auraient pu
» prendre parti pour les ennemis des Français:
» mais aucun habitant du Kaire ne pourra
» sortir de la ville pour suivre l'armée ottomane.

» Art. 8. Pour assurer la garantie des arti-
» cles ci-dessus, les Osmanlys donneront au
» Général en chef, comme ôtage, le person-
» nage immédiatement au-dessous de Nassyf-
» Pacha. Les Français, de leur côté, fourni-
» ront un officier-général.

» ART. 9. Les échanges d'ôtages se feront de-
» main à sept heures du matin, sur la place
» Ezbekiéh, par les chargés de pouvoir du Gé-
» néral en chef Kléber et ceux de Nassyf-Pa-
» cha et d'Ibrahym-Bey.

» On conviendra tout de suite des dispositions
» particulières pour l'établissement des postes
» des deux partis sur les deux rives du canal.

» Au Kaire, le 1er floréal an VIII (21 avril 1800).

» *Signé* NASSYF-PACHA, OSMAN-EFFENDY
et IBRAHYM-BEY. »

Quand cette pièce fut signée, les Turks se mirent en mesure d'évacuer la place. Ils acheminèrent leurs premiers détachemens par la route de Belbeys, emmenant avec eux les principaux chefs de l'insurrection. Trois à quatre mille habitans voulurent également les suivre : ils se dispersèrent dans les villages pour échapper à la vengeance des Français, dont ils s'exagéraient la rigueur.

Kléber pourtant avait promis de n'exercer aucunes représailles; et Kléber ne promettait pas en vain. Un nouvel ordre du jour, daté du 2 floréal (22 avril), disait à l'armée : « Soldats!
» j'ai fait marcher de front les négociations et

» les opérations militaires..... Mais j'ai promis » aux vaincus sûreté, protection tant pour leurs » personnes que pour leurs propriétés...... » Soldats! quand votre chef prend des engage- » mens au nom de toute l'armée, c'est à vous » de les remplir; je défends toute espèce de » pillage. Celui qui pillera sera fusillé. » Mais d'un autre côté, calculant que cette longue guerre avait été pour notre armée l'occasion de graves dommages, il regarda comme une chose juste de faire contribuer les cheyks du Kaire, et ses riches négocians, chacun dans la proportion de sa fortune. C'était le seul moyen qui restât pour faire face aux besoins de l'armée.

Cependant les Turks avaient complètement évacué le Kaire, et, pour ne pas les effrayer par l'aspect de troupes nombreuses, Reynier ne les escorta qu'avec un régiment de cavalerie: sa division le suivit bien, mais à longue distance. Malgré ce ménagement pour ses terreurs, l'armée turke n'en était pas moins épouvantée du voisinage des Français; il lui semblait que nos soldats devaient éprouver le besoin de se venger de sa résistance; elle craignait, à toute heure, les voir arriver menaçans et terribles. L'aspect d'ordre et de discipline qui

régnait dans nos rangs la rassura peu à peu: Nassyf-Pacha n'était pas moins étonné que les autres des égards qu'on lui prodiguait : à chaque minute, il en exprimait sa reconnaissance et son admiration. Ibrahym-Bey faisait chorus avec lui; quelques attentions personnelles le touchèrent surtout et l'attachèrent au général Reynier.

Le vieux bey était alors dégoûté de cette longue et infructueuse guerre qu'il poursuivait depuis si long-temps. Ébranlé par l'exemple de Mourad, il demanda à Kléber des conditions égales. Le pacte secret avait même été signé : Ibrahym, muni d'un passeport du Général en chef, devait se séparer des Osmanlys à la lisière du Désert, et gagner de là la Haute-Égypte. Mais soit réflexion, soit vieille répugnance, il changea de plan, et continua sa retraite vers la Syrie, en compagnie de Nassyf-Pacha.

Le Delta, le Saïd, le Kaire étaient soumis, et pourtant il existait encore un point de l'Égypte où se perpétuaient d'insignifiantes hostilités : c'était Suez. Les Anglais avaient envoyé une escadre dans la Mer-Rouge; ils avaient pris terre dans ce port, pendant que nos soldats se battaient au Kaire. Quand la

grande besogne fut terminée, on songea à la petite. Le chef de brigade Lambert du 14e dragons et l'adjudant-général Mac-Sheehy reçurent l'ordre de marcher sur Suez avec un détachement de la 21e légère, une compagnie de grenadiers de la 32e de ligne, cent dromadaires, un détachement de dragons, quelques sapeurs et trois pièces d'artillerie légère. Mac-Scheehy, qui avait déjà commandé à Suez, devait reprendre le commandement de la place, et Lambert avait l'ordre de ramener les troupes qui ne seraient pas nécessaires pour la garder.

Cette colonne cheminait à travers les sables et se trouvait sur le point d'atteindre Suez, quand elle rencontra, près des puits d'Adjeroud, Osmân-Bey-Hassan, avec plusieurs kachefs et Mamlouks, et un corps auxiliaire d'Arabes. La totalité de cette troupe était de deux cents hommes. Venu de Ghazah, le bey avait fait un détour par Suez pour s'entendre avec les Anglais débarqués. Il allait au Kaire, avait-il dit en passant, pour exterminer le reste des Français que Nassyf-Pacha et Ibrahym-Bey avaient réduits à demander merci. Hassan proposa même au petit corps britannique de marcher avec lui vers le Kaire pour

y exploiter la victoire; mais celui-ci ne se laissa point prendre aux fanfaronnades turkes.

Dès que Mac-Sheehy et Lambert eurent aperçu les Mamlouks, ils serrèrent leur troupe en bataille et engagèrent avec eux une très-vive fusillade. Par malheur la nuit se faisait, une nuit épaisse, et, après avoir perdu de quinze à vingt hommes, les Mamlouks se dérobèrent à la faveur de l'obscurité. Ne pouvant les poursuivre, la colonne expéditionnaire continua sa marche vers Suez; elle espérait y rejoindre les Anglais débarqués au nombre de cinq cents, et soutenus par sept ou huit cents Mekkains, qu'ils avaient enrôlés sur leur route.

Cette attente fut encore trompée; le commodore sir Sidney-Smith avait déjà donné l'éveil à ses compatriotes : ils savaient par lui ou par des agens turks et la victoire d'Héliopolis et son dernier acte terminé au Kaire. Dès-lors la place n'était plus sûre pour les nouveaux venus; ils songèrent à plier bagage; l'artillerie fut embarquée, et les troupes européennes retournèrent à bord, ne laissant sur la plage que des postes insignifians.

Les choses en étaient là au moment où trois Mamlouks, échappés à la rencontre d'Adgé-

roud, vinrent annoncer l'approche d'un corps français. Cette nouvelle répandue parmi les Mekkains, allait les faire débander, quand les officiers anglais intervinrent et les engagèrent à tenter au moins la chance du combat « Nous » regagnons nos vaisseaux, dirent-ils, mais » c'est pour vous abandonner entièrement la » gloire de vaincre les Français. Battus au » Kaire, ils ont fui dans cette direction ; anéan- » tissez-les. » Après cette dernière exhortation, tous les postes britanniques se replièrent.

C'est à ce moment que la colonne arriva devant Suez. Les dispositions étaient prises d'avance : les dromadaires avaient l'ordre de se porter sur la montagne de Kalyounéh, pendant que les grenadiers de la 32e tourneraient la place et empêcheraient les bâtimens de sortir du port. Tout s'exécuta ainsi qu'il avait été dit : on marcha à l'ennemi, on l'attaqua, on l'enfonça, on entra pêle-mêle dans la ville, on s'empara de tous les forts. Suez fit ainsi retour aux Français comme le Kaire, comme le Delta, comme le Saïd.

Quelques bâtimens de commerce égyptiens ou arabes avaient cru prudent de quitter le port de Suez pendant le combat ; les Anglais,

pour intercepter des ressources qui devaient profiter à des ennemis, mirent tout en œuvre pour empêcher la rentrée de ces navires dans le port; ils allèrent jusqu'à en incendier un qui s'était échoué hors de portée de leur canon, et en détruisirent huit autres qui cherchaient à regagner le mouillage. Cette conduite indigna contre eux les habitans, leurs alliés la veille, et les rapprocha des Français qu'ils avaient combattus. Quelques mesures tolérantes, une conduite sage et paternelle, achevèrent de consolider ce dernier succès.

Ainsi la guerre en avait décidé : l'Égypte était de nouveau française. Elle appartenait à nos soldats à double titre, et à Kléber non plus comme legs de Bonaparte, mais comme conquête personnelle. Ses plans, ses vues, ses mesures se ressentirent de cette disposition nouvelle. Ce n'était plus du provisoire qu'il voulait faire à ce moment, mais du définitif. La pensée d'une colonisation durable, d'une occupation permanente, se présenta dès-lors, se classa dans sa tête, et à sa suite vinrent peu à peu les projets et les conceptions qui devaient la réaliser. Comme position militaire et politique, Kléber ne pouvait rien rêver de mieux que cette espèce

de vice-royauté lointaine, si indépendante du contrôle supérieur. En Égypte, il ne relevait guère que de ses inspirations; il pouvait s'y livrer sans craindre la défaveur ou la disgrâce. Voilà ce qui lui sourit, ce qui lui fit accepter son rôle avec un enthousiasme digne d'une fin meilleure.

Aussitôt que l'Égypte fut reconquise, il songea sérieusement à la sûreté de l'armée. Le Kaire offrait alors l'aspect d'une ville qu'aurait secouée un horrible tremblement de terre. Le quartier franc n'était qu'une butte de ruines, sanglantes encore après tant de jours écoulés sur le meurtre; les autres quartiers étaient hérissés de barricades, de murs crénelés, de meubles entassés dans les rues : ici, les portes avaient cédé à la hache; là, les murailles étaient encore noires de l'incendie. De tous côtés se révélait un désordre auquel il fallait remédier. Kléber y pourvut. Les palissades, les fortifications furent détruites; les rues furent débarrassées de leurs décombres, et l'on fouilla les maisons qui, durant le siége, avaient servi de dépôts d'armes. Tout ce qu'on y trouva fut porté dans les arsenaux de l'armée.

Plus tard, un ordre du jour du 10 floréal

prononça la peine de mort contre tout habitant qui recèlerait un Mamlouk ou un Osmanly, affectant une prime de cent francs à tout soldat qui en capturerait un en contravention ; mais, par le même arrêté, il était dit que les Mamlouks ou Osmanlys blessés seraient transportés dans nos hôpitaux et assimilés pour les soins aux blessés français.

Lorsque ces premières précautions eurent été prises, le Généralissime voulut prouver aux habitans que cette longue et sanglante guerre n'avait rien fait perdre à l'armée victorieuse de sa force, de sa tenue, de sa discipline. Il passa donc une revue générale dans la plaine de la Qoubbéh, et invita les deux otages Osmân-él-Achqàr et le kyaya du Pacha à assister à ce magnifique spectacle. Une grande partie des cheyks du Kaire y parut aussi, et la population, répandue dans la plaine ou montée sur les terrasses, put suivre pendant une heure les brillantes évolutions de nos soldats. Les Mamlouks ne pouvaient se lasser d'admirer cette précision de la tactique européenne, cet ensemble de mouvement, cet ordre, cette régularité. La revue finie, l'armée défila et rentra dans la ville, au bruit de

l'artillerie de tous les régimens et des salves de tous les forts. C'était une marche triomphale, une ovation guerrière, qui semblait constater de nouveaux droits et une nouvelle souveraineté.

Pour marquer cette éclatante transition, Kléber ne se borna pas à des fêtes militaires; il voulut qu'une large réforme dans l'administration du pays rendît ce fait plus sensible et plus fructueux. Ainsi le canon se taisait à peine que déjà il s'occupait de l'assiette des impôts et du système financier.

Pour parer aux premiers besoins, la voie d'une contribution de guerre lui parut la plus efficace et la plus expéditive. Il fit venir les cheyks, et comme il avait sur la conduite de chacun d'eux des notes exactes et détaillées, il sut faire à chacun la part qui lui était due. Ainsi le cheyk êl-Bekry, qui avait souffert pour les Français, n'eut de lui que des éloges et l'assurance d'une immunité dans la capitation générale; mais ceux qui avaient fui avec les Osmanlys, ceux qui avaient non-seulement toléré, mais autorisé la révolte, n'évitèrent pas une lourde expiation. Le cheyk êl-Marouky fugitif eut tous ses biens confisqués; le

cheyk êl-Sadat fut imposé à 150,000 talarys (huit cent mille francs environ); le cheyk êl-Saouy à 50,000 (260,000 francs). Le même système fut appliqué en grand à tout le Kaire: on l'imposa à cinq millions en argent, cinq millions en marchandises, et à une contribution en nature de vingt mille fusils, dix mille sabres, vingt mille paires de pistolets, quatre cents mules et cent chameaux. Dans le premier moment cette expiation de la révolte parut légère et tolérable; mais après la première terreur passée, quand on en vint au recouvrement, on rencontra des résistances d'inertie auxquelles il fallut opposer de rigoureuses mesures.

Ce fut alors qu'on s'aperçut combien le mode de perception suivi jusque-là offrait de lacunes, combien il laissait de portes ouvertes à la dilapidation. Ce personnel fiscal, mi-parti d'agens français et d'agens cophtes, opérait sans unité, et n'avait de zèle que lorsqu'il s'agissait de spéculer sur l'exploitation du pays. Ce système était excellent dans le début: il avait procuré des ressources immédiates, il avait eu son apropos et son utilité. Quand Poussielgue le créa, c'était le meilleur à suivre, car il fonctionnait à l'instant même. Mais pra-

tiqué plus long-temps, ce système devenait une ruine.

Kléber y renonça : il supprima l'administration des finances, dont le chef Gloutier était mort à Gizéh pendant le siége, et il nomma le payeur-général Estève directeur-général des revenus publics. Son premier soin fut d'abord de réunir tous les impôts dans un seul, dont les Cophtes devaient opérer le recouvrement sous leur responsabilité, moyennant une prime de 8 pour 100 à eux allouée, prime additionnelle que les contribuables devaient supporter. En même temps l'administration de l'enregistrement et des domaines fut remplacée par deux directions. Les douanes passèrent des mains des Cophtes dans celles d'agens français; enfin un comité administratif, que présidait Reynier, fut chargé de la direction et de la perception des revenus en nature, des prises, des saisies, et des confiscations. Tout le gaspillage se vit ainsi peu à peu combattu; on ne put guère dès-lors spéculer sur la vie et le bien-être du soldat.

Les contributions extraordinaires avaient d'ailleurs permis de solder l'arriéré, qui s'élevait à plus de onze millions, y compris la solde.

On pouvait, pour fournir aux dépenses courantes, attendre l'époque des rentrées ordinaires.

Rassuré sur ce point, Kléber l'était moins sur l'avenir d'une armée à laquelle manquaient tous les moyens de recrutement. Pour neutraliser l'absence de renforts venus de France par les seules ressources locales, il songea donc à exploiter sérieusement et sur une plus grande échelle, une pensée féconde de Bonaparte, celle de l'organisation de milices indigènes.

On insinua aux Cophtes que, si leur quartier avait été pillé, c'était faute d'une attitude militaire; on leur dit que, liés désormais à la cause des Français, et compromis au point d'avoir à se défendre quand ceux-ci seraient attaqués, il était de leur intérêt de former des corps armés parmi leurs nationaux, ne fût-ce que pour protéger leurs domiciles, leurs familles et leurs personnes, dans le cas d'une agression nouvelle. On parvint ainsi à recruter un bataillon de cinq cents Cophtes, que Kléber fit habiller à la française, comptant bien l'augmenter et le régulariser peu à peu.

Pour la légion grecque ou barbaresque, antérieurement formée, on suivit le même sys-

tème. A l'époque du siége, elle comptait deux compagnies, et l'une d'elles, de service au Kaire, s'y était fort bien battue. Kléber voulut qu'elle se grossît de toutes les recrues volontaires qui abondaient dans les ports de la Basse-Égypte. Cette légion alla bientôt à quinze cents hommes. On fit plus encore: on incorpora des Mamlouks, des Arabes, des Cophtes dans nos demi-brigades, où mêlés aux Français, disciplinés à leur exemple, ils devinrent d'excellens soldats. La 21ᵉ demi-brigade fit plus de trois cents recrues dans le Saïd.

Comme on avait eu, dans les occasions difficiles, beaucoup de peine à se procurer des chameaux de louage, parce que les Arabes s'éloignaient, Kléber voulut que l'on formât un parc de cinq cents chameaux toujours disponibles; il fit faire une levée de chevaux pour la remonte de la cavalerie; il prévit, régla, commanda une foule de dispositions pour le campement des troupes; embrassant tout avec une promptitude, une sûreté de coup-d'œil qui rappelaient Bonaparte.

En même temps il ne négligeait aucune de ces ressources diplomatiques, dont son prédécesseur avait si souvent usé; il cherchait à re-

nouer avec la Mekke des relations négligées ou refroidies; agissait de nouveau auprès des muphtis et des imams, pour obtenir au moins une paix feinte des autorités religieuses; parait à tout, prévoyait tout, avec la volonté et la puissance de fonder en Égypte la colonisation française, précaire et douteuse jusqu'à lui.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

TABLE.

Pages.

Chapitre I. — Conduite de Kléber. — Négociations rompues et reprises. —Bases posées. — Lettre de Kléber à sir Sidney-Smith. — Situation. — Mécontentement des troupes. —Opinion personnelle de Desaix. — Nomination des plénipotentiaires. — Desaix et Poussielgue. — Instructions données. — Départ des plénipotentiaires pour Damiette. — Leur embarquement. — Ouverture des conférences à bord du *Tigre*. — Notes échangées. — Arrivée du *Tigre* devant Jaffa. — Nouvelles désastreuses d'él-Arych. 1

Chapitre II. — Situation d'él-Arych. — Mouvement des troupes ottomanes. — Mission du colonel Bromley. —Accusation d'embauchage. — Mécontentemens de la garnison d'él-Arych. — Leur origine. — Arrivée des Osmanlys. — Travaux de siége. — Défense de Cazals. — Révolte de la garnison. — Lettre adressée au commandant. — Suite du siége. — Nouvelle révolte. — Prise d'él-Arych. — Capitulation violée. — Sort des prisonniers faits dans la forteresse. — Acquittement de Cazals devant un conseil de guerre. 26

Pages.

Chapitre III. — Impressions de Kléber — Journaux de Francfort. — Modifications dans les bases du traité. — Nouvelles d'él-Arych. — Leur effet. — Mouvement de troupes. — Quartier-général à Salahyéh — Conseil de guerre. — Sa délibération. — Derniers ordres de Kléber. — Texte du traité d'él-Arych. — Réflexions sur cet acte. — Audience du Grand-Vizir. — Retour des plénipotentiaires. 59

Chapitre IV. — Travaux des savans. — Commissions de la Haute-Égypte. — Antiquités d'Abydus. — Vestiges de constructions antiques. — Temple d'Osiris. — Palais de Memnon. — Voûtes égyptiennes. — Exploration d'Akhmym par Saint-Genis. — Etat d'Akhmym sous les Arabes. — Tombeaux du cheyk él-Harydy. 107

Chapitre V. — Antiquités d'Antæopolis ou Qaou. — Histoire et géographie. — Vestiges d'antiqnité. — Grand temple d'Antæopolis. 154

Chapitre VI. — Membres de la Commission à Thèbes. — Leurs travaux. — Hypogées. — Topographie des hypogées. — Arabes troglodytes. — Sol. — État actuel des hypogées. — Dangers que l'on y court. — Aventures de Jomard. — Épisode. — Deux membres de la Commission égarés dans un hypogée. — Aaron Hill. — Disposition intérieure des hypogées. — Antiques trouvés dans les caveaux. — Figurines, papyrus, momies, sarcophages. 153

Chapitre VII. — Grottes de Bybân-él-Molouk. — Visite aux Tombeaux des Rois par Costaz. — Hypogées de Qournah. —

Pages.

Grande grotte. — Tombeaux des Rois. — Excursions de Costaz, Coraboeuf et Saint-Genis. — Douzième tombeau découvert. — Catacombe des harpes. — Catacombe de la métempsycose. — Catacombe astronomique. 196

CHAPITRE VIII. — Reconnaissance de Thèbes par Jollois et Devilliers. — Palais de Karnaq. — Avenue de Sphinx. — Pylône. — Les membres de la Commission gravent dans le palais de Karnaq les longitudes et les latitudes des principales villes anciennes de l'Égypte. — Avenue de colonnes. — Second Pylône. — Salle hypostyle. — Sculptures. — Obélisques de Karnaq. — Appartemens de granit. — Son produit par les pierres. — Constructions confuses. — Résumé sur le palais de Karnaq. 215

CHAPITRE IX. — Autres édifices de Karnaq. — Propylées. — Avenues de sphinx. — Avenues de béliers. — Temple. 240

CHAPITRE X. — Palais de Louqsor. — Temples. — Monolithes. — Obélisques. — Village moderne. — Confusion des ruines. — Restauration de monumens. — Ancien quai en pierres et en briques. 252

CHAPITRE XI. — Temple de Medynet-Abou. — Propylées du temple. — Pavillon. — Palais. — Peintures. — Sésostris. — Village arabe désert. — Terrasses du palais. — Hippodrôme de Medynet-Abou. —Colosses de la plaine; Tâma et Châma. — Ruines et débris. — Memnonium ou palais de Memnon. — Petit temple d'Isis. 264

CHAPITRE XII. — Edfou. — Ses temples. — Grand temple.

Pages.

— Rencontre d'une famille de Barabrâs. — Petit temple. — Route d'Edfou à Ombos. — Tempête. — Rencontre d'un vieillard. — Carrières de Gebel-êl-Selseléh. — Exploitation. — Ombos. — Temples d'Ombos. — Philæ, les Cataractes. — Retour des deux Commissions. 291

Chapitre XIII. — Mouvemens de l'armée et de l'administration. — Préparatifs d'embarquement. — Départs antérieurs. — Sucy, Dolomieu, Dumas, Manscourt, Cordier, Louis Bonaparte, Dubois, Junot, Dupuy, Grobert, Tallien. — Traversée de Desaix, de Poussielgue et de Dugua. — Nouvelle politique de l'Angleterre. — Ordres de lord Keith. — Embarras de sir Sidney-Smith. 317

Chapitre XIV. — Affaires d'Europe — Bataille de Zurich. — Descente en Hollande; capitulation des Anglo-Russes. — Arrivée de Bonaparte. — Situation intérieure de la France. — Séjour de Bonaparte à Paris. — Journées des 18 et 19 brumaire. — Nouvelles de la Méditerranée. — Blocus de Malte. — Combats du *Guillaume-Tell* et du *Généreux*. 330

Chapitre XV. — Dispositions de Kléber. — Préparatifs d'évacuation. — Nouvelle attitude des Anglais. — Contre-ordres de Kléber. — Lettre de Sidney-Smith. — Lettre de lord Keith. — Ordre du jour de Kléber. — Conseil de guerre. 358

Chapitre XVI. — Bataille d'Héliopolis. 373

Chapitre XVII. — Suite de la bataille d'Héliopolis. — Événemens du Kaire. 396

Pages.

CHAPITRE XVIII. — Retour de Kléber. — Blocus du Kaire. — Opérations militaires dans la Basse-Égypte. — Traité avec Mourad-Bey. 416

CHAPITRE XIX. — Reprise du Kaire. — Occupation de Suez. — Mesures militaires, administratives et financières de Kléber. 434

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.



